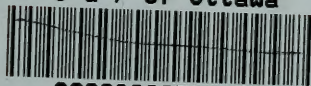



U d' / of Ottawa



39003000754159

ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE
Universitäts-
BIBLIOTHECA
Ottavensis

1-16-69



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

ANWERT BEI BIBLIOTHEK

Universitas
BIBLIOTHECA
Suwa

Les Sociétés d'Amour

au XVIII^e Siècle

Il a été tiré :
20 exemplaires sur Japon impérial
numérotés de 1 à 20
avec une double suite colorée à la main

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays,
y compris la Suède, la Norvège et le Danemark.

S'adresser pour traiter à la librairie H. DARAGON



PARTIE GALANTE

(LANCRET)

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX PARIS

JEAN HERVEZ *pseud. de Paul Vélizy*



Les Sociétés d'Amour

au XVIII^e Siècle

LES SOCIÉTÉS OU L'ON CAUSE D'AMOUR
ACADÉMIES GALANTES. — LE CODE DE CYTHÈRE
LES SOCIÉTÉS OU L'ON FAIT L'AMOUR
LE CULTE D'APHRODITE ET DE LESBOS
LES «ARRACHEURS DEPALISSADES»
BREVETS D'AMOUR

*D'après les Mémoires. — Chroniques et Chansons.
Libelles et Pamphlets. — Pièces inédites.
Manuscripts*

Ouvrage orné de huit planches hors-texte



PARIS (IX^e)
H. DARAGON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
30, RUE DUPERRÉ, 30

M D CCCC VI



H5
255
.L6V4
1906

LES SOCIÉTÉS D'AMOUR AU XVIII^e SIÈCLE

I

Les Sociétés où l'on cause d'amour. — Salons galants; appareilleuses mondaines. — Les petits soupers et les nuits. — Salons d'amour et de jeu. — Scènes galantes.

M^{me} de Fontaine-Martel n'est morte que quand elle ne put plus être utile aux hommes. Le jour de sa mort, après avoir demandé quelle heure il était, elle dit : « Dieu soit béni ! quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous¹. »

Quelque cinquante ans plus tard, en 1780, le curé de Saint-Sulpice se rendait auprès de la comtesse du Deffant pour l'assister dans ses derniers moments. La vieille philosophe, devinant l'objet de sa visite, se hâtait de lui crier : « Monsieur le curé, je m'accuse d'avoir contrevenu aux

¹ Pierre Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, t. II, p. 125.

dix commandements de Dieu, et d'avoir commis les sept péchés mortels¹. »

Toute la morale du siècle est en ces deux boutades suprêmes. La femme a perdu tout équilibre : elle joue avec la volupté. Non point qu'elle soit absolument, inconsciemment, l'esclave amoureuse de l'homme, son jouet de débauche ; elle le domine, au contraire, le gouverne et le dirige la plupart du temps. Mais elle aime l'amour de tout son esprit endiablé, de tout son cœur léger, de toute sa chair enfiévrée. Comme M^{lle} Baligny-Fontaine, la maîtresse du président de Gourgues, grandes dames et grisettes pourraient faire inscrire au ciel de leur lit (qu'elles aiment tout en glaces) cette devise évangéliquement érotique : *Fais le bien*².

Lorsqu'elles ne font plus, ne peuvent plus faire l'amour pour leur compte, elles ouvrent des cours ou parloies d'amour, de véritables académies galantes ; elles élèvent des tréteaux galants ; elles n'hésitent même pas à faire l'assortiment et le rassortiment des amoureux pour le bon ou le mauvais motif : l'atmosphère d'amour leur est indispensable.

Que si dans ce milieu dépravé tombait une « petite oie blanche », elle était façonnée à plaisir,

¹ *Correspondance secrète*, 1^{er} octobre 1780.

² Pierre Manuel, *La police de Paris dévoilée*, t. II, p. 143.

savamment instruite dans l'art de tromper son mari. Avec quelle douce habileté, une victime elle-même nous l'a joliment conté. M^{lle} d'Ette, maîtresse du chevalier de Valory, se présente à M^{me} d'Epinay timidement, pour lui inspirer confiance et sympathie. Puis en un jour de tristesse elle commence la cure. — C'est l'ennui du cœur que je soupçonne en vous, dit-elle, et non celui de l'esprit. Oui, votre cœur est isolé ; il ne tient plus à rien ; vous n'aimez plus votre mari, et vous ne sauriez l'aimer. Votre haine n'est autre chose que l'amour humilié et révolté : vous ne guérirez de cette funeste maladie qu'en aimant quelque autre objet plus digne de vous... Ne protestez pas, vous en aimerez d'autres, et vous ferez bien ; trouvez-en seulement d'assez aimables pour vous plaire... Vous avez la simplicité de croire que pas un homme autre que votre mari ne paraît mériter d'être distingué ; mais vous n'avez jamais connu que de vieux radoteurs ou des fats... Ce qu'il vous faut, c'est un homme de trente ans, raisonnable, un homme en état de vous conseiller, de vous conduire, et qui prenne assez de tendresse pour vous pour n'être occupé qu'à vous rendre heureuse... Eh quoi, vous voudriez que cet homme, s'il existe, se sacrifie pour vous et se contente d'être votre ami. Mais je prétends bien qu'il sera votre amant... Ne vous scandalisez pas. Je ne

vous propose pas d'afficher un amant, ni de l'avoir toujours à votre suite; il faut au contraire qu'il soit l'homme du monde qui paraisse le moins en public avec vous. Je ne veux point de rendez-vous, point de confidences, point de lettres, point de billets; en un mot rien de toutes ces fadaïses qui ne causent qu'une légère satisfaction, et qui exposent à mille chagrins... Ne vous préoccupez pas outre mesure de ce qu'on pourra dire dans le monde. Ce n'est que l'inconstance d'une femme dans ses goûts, ou un mauvais choix, ou, comme je vous l'ai déjà dit, l'affiche qu'elle en fait qui peut flétrir sa réputation; l'essentiel est dans le choix; on en parlera pendant huit jours, peut-être n'en parlera-t-on point, et puis l'on ne pensera plus à vous, si ce n'est pour vous applaudir... Ainsi moi-même j'ai étouffé tous mes scrupules en faveur de M. de Valory. Quatre fois la semaine il passe sa journée chez moi; le reste du temps nous nous contentons réciproquement d'apprendre de nos nouvelles, à moins que le hasard ne nous fasse rencontrer. Nous vivons heureux, contents; peut-être ne le serions-nous pas tant si nous étions mariés... Je vous promets qu'avant peu vous trouverez ma morale toute simple, et vous êtes faite pour la goûter...

Comme par un hasard providentiel, dont M^{lle} d'Ette devait avoir le secret, M. de Francueil

ne tardait pas à se trouver là pour faire sa cour... — Et quelques mois plus tard, M^{me} d'Epinaÿ était contrainte d'avouer à son excellent professeur de morale qu'elle avait cédé à l'amour de Francueil¹.

Cette femme du dix-huitième siècle, que Walpole appelle « une débauchée d'esprit », elle essaie de tout pour se réveiller, pour se donner une secousse, pour se sentir perpétuellement vivre. Sa grâce impondérable, son esprit pétillant, son ivresse tourbillonnante, tout son génie de dissipation a été caractérisé d'un mot heureux par un satiriste contemporain : le *papillotage*.

« Le *papillotage* donne cette sémillante légèreté si propre à faire briller les esprits et à orner la société, qui répand ces gentillesses dont notre siècle tire avec raison son mérite et sa gloire, qui charmer les hommes de grâces et les femmes d'agrémens, et qui ne connaît d'étude que celle des modes et des plaisirs.

« C'est le raffinement de l'élégance et de la volupté, la quintessence de l'aimable et du joli, l'embellissement des fêtes et des amours... Ce n'est que depuis l'époque du *papillotage* qu'on parle, qu'on écrit, qu'on pense, qu'on aime artis-

¹ *Mémoires et correspondance de M^{me} d'Epinaÿ*, Paris, 1818, t. I, p. 123 sqq.

tement... qu'on a peine à distinguer l'individu mâle de l'individu femelle¹. »

Sous l'influence du *papillotage*, les sentiments varient comme les modes. A Paris, on fait un ami tous les mois, et tous les huit jours une maîtresse.

Les femmes parlent tout le jour sans rien dire, c'est ce qu'on appelle avoir beaucoup d'esprit. Elles font des parties de s'évanouir, comme on fait une partie de réversi... C'est une rotation continuelle, un flux et reflux perpétuel que celui des modes. La légèreté des esprits se lit sur tous les meubles et sur tous les ajustements Il y a des hommes et des femmes qui n'ont pas d'autre état que celui d'imaginer des moyens de raffiner le goût et la volupté.

« Enfin, dit une voyageuse italienne de passage à Paris, tout est ici rien, et il n'est question que de rien ; on se pare avec un rien, on s'occupe d'un rien, on se fâche pour un rien, on se raccommode pour un rien, on fait de grandes dépenses quoiqu'on n'ait souvent rien, on épouse volontiers une femme de rien, les beaux esprits réduisent leur âme et leur religion à rien, et depuis que je suis francisée, je vous entretiens de rien. »

D'autre part, « tous les jeunes gens prennent un

¹ *Le Papillotage*, ouvrage comique et moral. Rotterdam, 1769, p. 2.

ton décisif et tapageur ; et la plupart des femmes affichent la coquetterie comme on affiche une enseigne. On ne parle plus que par équivoques, l'adultère passe pour bonne fortune, et l'on rougit d'avoir de la pudeur. Les maris ne connaissent presque pas leurs femmes, et ils font deux ménages et deux maisons dans un même hôtel. Les valets de chambre et les laquais deviennent familiers jusqu'à l'indécence et on les voit jouer les seigneurs. Ils sont les confidents et les trésoriers de leurs maîtres, et de là sont nés les farauds, les lurons et autres de cette espèce¹. »

La pudeur, nous savons combien la femme du dix-huitième siècle en fait bon marché : elle s'amuse, tout au long du siècle, aux charades, logogripes, égrillards et grivois qu'on lui propose en plein salon :² elle écoute quelque Vicomte de Valmont distiller, avec des gestes polissons, tous les sous-entendus de l'énigme à la mode.

ENIGME

De ma grandeur, je crois, votre main la mesure,
Et ma grosseur, Iris, la remplit aisément :
Sachez du moins quel est mon sort et ma figure
Si vous n'osez risquer l'attouchement.

¹ *Le Papillotage* : Lettre de la comtesse Calorini à sa sœur, pp. 120 à 130.

² Voir *La galanterie parisienne au XVIII^e siècle* (Daragon éditeur), chap. VII, p. 165 sqq.

Sans le col à mon corps une tête attachée
Quoiqu'aveugle, toujours lui trace le chemin,
Et par Priape au travail condamnée,
Se roidit, force et perce le terrain.

Je chéris ce travail, il a droit de me plaire,
Mais une enflure qu'il produit
Découvre toujours le mystère,
Et mon ouvrage me trahit.

Le mot de l'énigme est *la taupe*. ¹

Volontiers elle figurerait dans un tableau vivant, si sa beauté physique était contestée, car elle en a le culte :

« La marquise de S^{***} rencontra chez la comtesse de Polignac un peintre nommé Moreau, qui y faisait un portrait. On parla des beautés d'une femme. On avait ses raisons. Les compliments d'un artiste qui a quelque renommée sont bons à citer dans l'occasion. Moreau s'avisa de dire que jamais il n'avait vu gorge plus belle que celle de la marquise d'Ebbé. Le lendemain la marquise de S^{***}, qui jusque-là n'avait pas craint de rivaless pour ce genre de beauté, se rend chez le peintre. En Aspasia moderne, elle ferme les verrous de son cabinet : « Monsieur, en avez-vous vu une plus belle ? » En même temps elle met le bon Moreau à portée de juger. Les pièces du procès bien examinées, il eut le courage de persévérer dans son

¹ *Correspondance secrète*, 12 juillet 1777.

assertion. Au moins, reprend Madame de S*** très piquée, il est d'autres rondeurs, par lesquelles on l'emporte sur votre d'Ebbé.... Parlez.... l'a-t-elle plus beau ? plus pommé ? (C'est le terme d'art). Ce nouvel examen tourna à la gloire de la belle Marquise, mais on dit que Moreau n'en put acquérir aucune, telles friandes que fussent les épices de ce procès. » ¹

Pas un instant d'ailleurs elle ne perd la conscience de ses actes : elle s'est fait une morale qui n'est pas celle des petites gens.

La marquise de Palmarèze, l'héroïne si merveilleusement « fourragée » de la *Petite Maison*, prononce le mot topique, celui qui explique la chute de la grande dame du dix-huitième siècle dans la luxure la plus éhontée. Elle conte à sa jeune et séduisante demoiselle de compagnie Lesbosie, que c'est par ses soins et grâce à ses leçons que son gentil page Victor s'est doucement emparé de la virginité, pas trop rebelle, de la jeune fille à laquelle d'ailleurs il apportait loyalement la sienne. La marquise a voulu assister, sans être vue, à la scène du... troc de pucelage ; elle y a pris un grand plaisir. « Pour une grande dame, ajoutet-elle, je ne jouais pas là un fort joli rôle ; mais je n'ai à rendre compte de ma conduite à personne.

¹ *Correspondance secrète*, 4 juillet 1780.

Tout ce qui peut ajouter à mes plaisirs est digne de moi et s'ennoblit à mes yeux. »¹

Si elle daigne accepter les hommages d'un de ses poursuivants, elle n'en garde pas moins toute la possession d'elle-même : elle ne se donne pas, elle se prête pour un instant de volupté ou se vend pour une situation mondaine.

« La comtesse de Marville disait ce matin à un conseiller au Parlement : Est-ce que je vous ai donné des espérances ? Il n'avait encore couché qu'une fois avec elle. »²

Dans cette existence, où la femme court, les yeux brillants, de plaisirs en fêtes, de dîners en soupers ou en bals, que de salons peuvent être considérés comme de véritables sociétés d'amour, où les appareilleuses ne manquent pas ! *Le Gazetier cuirassé* l'exprime d'une façon un peu brutale, comme il appartient à un libelliste à l'abri derrière une cuirasse d'anonymat.

« Les quatre maisons de Paris les plus honnêtes après celles de M^{mes} Gourd... et Briss..., sont celles de M^{mes} la princesse d'Anh..., la comtesse d'Auxo..., de M^{me} de la Forn... et de M^{me} de Roche... ch... trem... tous les étrangers y sont reçus à bras ouverts : On dit que M^{me} la comtesse de Nancr...,

¹ *L'Esprit des mœurs au XVIII^e siècle ou la Petite Maison*, a I, sc. 6 (B. N. Enfer 382).

² P. Manuel. *La Police de Paris dévoilée*, t. 2, p. 172.

M^{re} de Buff... et les dames Hardwi ajoutent à cet accueil obligeant des soupers, couchers, très consolants pour les malheureux. » ¹

Au début du siècle deux de ces salons auraient pu vraisemblablement arborer une enseigne, une grosse enseigne ; ceux de la marquise d'Alluye et de M^{me} Fontaine-Martel.

La marquise d'Alluye, amie intime de la comtesse de Soissons et des duchesses de Bouillon et de Mazarin, passa sa vie dans les intrigues de galanterie, et quand son âge l'en exclut pour elle-même, dans celles d'autrui. C'était une femme qui n'était point méchante, qui n'avait d'intrigues que de galanterie, mais qui les aimait tant que, jusqu'à sa mort, elle était le rendez-vous et la confidence des galanteries de Paris, dont tous les matins les intéressés lui rendaient compte.

Les matins, la bonne compagnie allait à midi déjeuner chez elle ; par bonne compagnie, d'Argenson entend les gens gais, les gens qui avaient des affaires, des amants, des ménages. On y mangeait beaucoup de boudins, saucisses, pâtés de godiveau, marrons.

Ainsi la marquise d'Alluye a vécu, grasse et fraîche, sans aucune infirmité, jusqu'à plus de quatre-vingts ans, après une vie sans souci, sans con-

¹ *Le Gazetier cuirassé*, 1777, p. 61.

trainte et uniquement de plaisir. D'estime, elle ne s'en était jamais mise en peine, sinon d'être sûre et secrète au dernier point. Avec cela tout le monde l'aimait. ¹

Tout le monde l'aimait, certes, mais on la chansonnait crûment :

Nymphé surannée,
Vos roses, vos lys
Renfoncent
Les plus rudes v...
Alluy, soyez chaste,
Vous avez assez f... u,
Lanturlu, Lanturlu ²

La d'Alluye entretenait un pauvre Mérimville, vieux mousquetaire ; elle lui fournissait de la soupe et lui payait le fiacre pour arriver, de peur que ses souliers ne crottassent le sofa, mais il s'en retournait à pied. ³ Et Maurepas de chansonner :

Mais qui a un vilain pertuis,
C'est la d'Alluye
C'est la d'Alluye
Et cependant pour un écu
La Mérimville
Met son aiguille
Dedans son c... ⁴

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon* : édition Hachette, t. XVII, p. 71 (année 1720) ; — *Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson* (1733), t. I, p. 147.

² *Recueil dit de Maurepas* : Leyde 1865, t. II, p. 176.

³ *Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson* (1733), t. I, p. 147.

⁴ *Recueil dit de Maurepas*, t. III, p. 194.

Quant à l'appareilleuse, elle avait son compte en ce couplet leste :

Quand on voit à la comédie
D'Alluy par d'Enragues suivie,
Tout le monde au h...l se croit.
O la plaisante maquerelle !
Que d'argent elle gagnerait,
Si la p.... n était plus belle. ¹

M^{me} de Fontaine-Martel était de la Cour du Palais-Royal ; elle était riche mais avare, quoiqu'elle ne laissât pas de dépenser en victuailles. « Elle a des sorties qu'elle fait quelquefois qui dégoûtent d'elle, quoiqu'on s'en moque.

Elle se pique de ne pas recevoir chez elle des femmes et des amants qui aient des affaires ; mais je crois qu'on y fait pis ; car les affaires s'y commencent. La Fontaine-Martel a entretenu un grand nombre d'hommes avec une économie bien raisonnée ; mais depuis quelques années elle a la conscience de ne plus prétendre qu'on la serve pleinement, à cause de son érésipèle, et elle se contente de procurer du plaisir à son imagination. » ²

Partout ailleurs, il y a plus de réserve, du moins dans la façade. L'histoire des salons au dix-huitième siècle a été tant de fois faite que

¹ *Recueil dit de Maurepas*, t. II, p. 124.

² *Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson* (1733), t. I, p. 148.

nous ne tenterons même pas de l'analyser. Au reste, elle ne tient à notre sujet que par certaines particularités dont nous relaterons les plus curieuses, les plus typiques.

Dans la première moitié du siècle, les soupers de M^{me} Chauvelin étaient célèbres pour la liberté des allures, le sans-gêne des conversations.

« En 1733, à un souper chez M^{me} de Chauvelin, on observe que les sept péchés mortels étaient sept grâces ou sept bonnes qualités, et qu'il n'y avait que des théologiens qui pussent damner les chrétiens qui avaient de tels caractères : aussitôt on chercha quelle femme avait, plus que les autres dames invitées, la luxure en partage. On chercha dans une autre quelle qualité elle avait la plus proche de l'orgueil ; il y avait sept femmes invitées, et c'est ainsi qu'on les versifia les unes après les autres.

L'ORGUEIL

M^{me} la Vidame de Montfleury.

L'orgueil vous doit un changement bien doux ;
Jadis il passait pour un vice ;
Depuis qu'il a le bonheur d'être à vous,
On le prendrait pour la justice.

L'AVARICE

M^{me} la Marquise de Surgères.

Quoique votre péché paraisse un peu bizarre,
Si vous vouliez, il deviendrait le mien ;
Iris, si vous étiez mon bien,
Je sens que j'en serais avare.

LA LUXURE

M^{me} de Monboissier.

Dût-il vous en coûter quelque peu d'innocence,
Un si joli péché doit peu vous alarmer ;
Vous savez trop le faire aimer
Pour ne lui pas devoir de la reconnaissance.

L'ENVIE

M^{me} la Duchesse d'Aiguillon.

Peut-être je suis indulgent,
Mais à votre péché, Thémire, je fais grâce ;
Ne faut-il pas que je vous passe
Ce que j'éprouve en vous voyant ?

LA GOURMANDISE

M^{me} la Marquise de Chauvelin.

En songeant à votre péché,
En vous voyant les traits d'un ange,
En vérité je suis fâché
De n'être pas quelque chose qu'on mange.

LA COLÈRE

M^{me} de Courteille.

Sans vous défendre la colère,
Je vous y ferai renoncer ;
Il ne vous sera plus permis de l'exercer
Que contre ceux à qui vous n'aurez pas su plaire.

LA PARESSE

M^{me} Pinceau de Lucé.

A ce péché vous semblez vous livrer.
Quand on est si sûre de plaire,
On fait bien de se reposer :
Il ne reste plus rien à faire ¹.

Chez M^{me} de Forcalquier, la *Bellissima*, que les contemporains désignaient comme une « honnête bête obscure et entortillée », se réunissait à table la société du *Cabinet vert*, où Gresset puisa les matériaux de sa comédie du *Méchant*.

La marquise de Livry étourdissait ses invités par la vivacité de ses réparties et son mépris du qu'en dira-t-on. « C'était une bonne originale, si vive et si naturelle qu'elle oubliait continuellement tous les usages du monde. Un soir chez elle, elle eut une dispute avec le marquis d'Hautefeuille, qui était à l'autre bout de la chambre. Elle s'anima

¹ *Mémoires du Comte de Maurepas*, Paris 1792, t. III, p. 275-277.

par degrés et à un tel point que, tout à coup, elle tira de son pied une de ses petites mules et la lui jeta à la tête ¹.»

La duchesse d'Anville ne se passionnait, elle, que pour la Loterie; elle allait jusqu'aux Petites-Maisons prier un fou lucide de lui indiquer un terne ².

M^{me} la duchesse de Mazarin (d'Aumont en son nom), et fille du Duc, est une assez belle femme de la cour, fort renommée par son goût pour le plaisir et pour les galanteries. Il y a environ quatorze à quinze ans qu'on lui donnait publiquement pour amant, à la cour et à la ville, M. de Montazet, archevêque de Lyon, dont on prétendit qu'elle était devenue grosse alors. Depuis, entre ses divers esclaves, on a compté le sieur Radix de Sainte-Foix, ancien trésorier général de la marine, financier très célèbre par son luxe insolent et par ses bonnes fortunes qu'il achète très cher. Il est encore le tenant, et fait aller les affaires de cette dame qui ne sont pas en bon état. Un plaisant a profité de l'occasion du mariage projeté de M^{lle} Mazarin avec le comte d'Aginois, fils du duc d'Aiguillon, pour faire imprimer et courir le billet

¹ *Mémoires de madame la Comtesse de Genlis*, Paris 1825, t. I. p. 373.

² *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, 25 janvier 1777.

suivant : « Monsieur l'Archevêque de Lyon et monsieur Radix de Sainte-Foix sont venus pour vous faire part du mariage de mademoiselle d'Aumont, leur fille et belle-fille, avec monsieur le duc d'Aiguillon, le fils, fi, fi, fi, fi, etc. ¹ »

La bonne société se pressait aussi dans les salons de M^{me} de Lambert, dont le président Hénault disait : « Elle se plaît à recevoir les personnes qui se conviennent, son ton ne changeait pas pour cela, et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. » Voilà un trait finement indiqué, et qui peut convenir à beaucoup de salons du dix-huitième siècle ².

M^{me} d'Amblimont, cousine de M^{me} de Pompadour, était appelée familièrement « mon torchon », ce qui peut donner une idée du ton de son salon : elle donnait à l'Arsenal des fêtes à l'occasion desquelles on laissait assez aisément l'étiquette à la porte. Une anecdote contée par Bachaumont le prouve suffisamment :

On rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le duc de Choiseul envers M. l'Evêque d'Orléans, à un spectacle particulier que donnait chez elle M^{me} la comtesse d'Amblemont. Outre ce ministre et autres seigneurs de la

¹ *Mémoires secrets*, 6 mars 1773.

² *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson* (note) t. I. p. 148.

plus grande distinction, il y avait plusieurs prélats. Avant la comédie, M. le duc de Choiseul avait prévenu quelques actrices. Deux s'étaient pourvues d'habits d'abbés ; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente. Ce prélat n'aime pas en général à rencontrer de ces espèces sur son chemin, parce qu'il se doute bien que ce sont autant d'importunités à essayer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéressante, attirèrent son attention : ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnèrent pour de jeunes candidats qui voulaient se consacrer au service des autels, se prévalurent de la protection et même de la parenté de M. le duc de Choiseul, qui n'était pas loin, et vint appuyer leurs hommages et leurs demandes. Le cœur de l'évêque d'Orléans s'attendrit, par sympathie sans doute ; il promit des merveilles, et, par une faveur insigne, ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables ecclésiastiques....

Quelle surprise pour le prélat, lorsque pendant le spectacle, il entrevit sur le théâtre des figures qui ressemblaient beaucoup à celles qu'il avait embrassées ! Son embarras s'accrut par une petite parade, où il fut obligé de se reconnaître. On y peignait adroitement son aventure. Enfin, des couplets charmants le mirent absolument au fait. Il se prêta de la meilleure grâce à la raillerie. Les abbés,

redevenus de jeunes filles très jolies et très aimables, se reproduisirent avec toutes sortes de grâces et de minauderies ; on lui rendit les baisers qu'il avait donnés ¹.

Une femme des plus répandues, et dont les défauts eux-mêmes avaient des grâces, la princesse de Bouillon, donnait dans un hôtel du quai Malaquais des soupers de femmes qui faisaient bien jaser. Le marquis de Pellepore (Anne Gédéon La Fitte), satiriste très mordant et très fin, probablement collaborateur de Thévenot de Morande dans *l'Espion anglais* et co-auteur du *Portefeuille de madame Gourdan*, paraît avoir été amoureux de la princesse ; mais furieux de voir son amour dédaigné en faveur du marquis de Castries, l'amant attitré, il se vengea en faisant de ce dernier le héros bouffon et licencieux d'aventures qu'il conte sous le voile le plus transparent ².

La princesse de Bouillon était de la maison de Rothenbourg. Sa mère « qu'une petite pointe de vin n'étourdissait jamais » s'en donnait à cœur-joie de toutes les manières :

Nul n'a jamais violé celle-ci,
Même à Tarquin elle eût dit grand merci.

Son mari n'avait pas de penchant pour le devoir

¹ *Mémoires secrets*, 22 février 1782.

² *Bulletin du Bibliophile*, Paris 1861, p. 230.

conjugal. Il avait des mignons qui se prêtaient quand il naissait quelque besoin physique.

Quant aux amants de la princesse de Bouillon, ce ne serait pas tâche facile que d'en faire l'énumération. Du prince de Guéménée au duc de Chartres, toute une théorie s'allonge : à chacun d'eux, la princesse demandait un attelage, ou un diamant, ou elle faisait payer des dettes... jusqu'au jour où le chevalier tenant se fatiguait de la taxe.

On dit que dans les commencements de son mariage, la duchesse de Bouillon, M^{me} Marie-Eve de Rothenbourg et une suivante affidée de la Landgrave venaient dans l'appartement des nouveaux époux ; puis les deux mères avec leur adjuvante.... Pour donner la description exacte, il faudrait avoir assisté.

La princesse affiche dans le monde le raffinement de la pruderie ; il faut que vous la preniez pour une vestale. Mais lorsqu'elle est avec sa société, elle se desserre. Elle donne en effet souvent à souper à trois ou quatre bonnes amies, la duchesse de Lauzun, la princesse d'Hénin — « tribade et catin » disent les Noëls — M^{me} de La Trémouille, la marquise de la Jamaïque. Il survient bientôt des amis ; des propos charmants égayent le repas, et à l'envi les propos se réalisent.

Le chevalier de Coigny est leur chevalier ser-

vant, quelque chose comme un procureur : il est continuellement à l'affût de quelque proie grasse. M^{me} de Bouillon lui a l'obligation de participer à la gloire de nos opérations navales, comme couchant avec M. de Castries.

Aux petits soupers assiste aussi le chevalier de Jerdinchem, qu'on appelle le chevalier Jarnidié, l'étalon en titre de M^{me} de Bouillon, grand parasite, servant un peu à la police. un peu à tout. Il montre à tout venant un billet de la princesse « qui l'attend dans une demi-heure ». Cette petite femme, avoue-t-il, est d'une folie qui l'amuse. La prose, dans sa concision, est heureuse.

Cinq heures du matin. — « Mon roi, je n'en puis plus. Ce monstre de Castries a été toute la nuit comme un enragé : mais ton régiment va son train. Ségur fera tout ce qu'il voudra ; j'ai parlé en conséquence. Mon Jarnidié, viens vers le midi me purifier. Nous déjeunerons avec du beurre de l'enfant Jésus. »

Dans les petits appartements, pour récréer la princesse et M. de Castries, un moine théatin et la confidente dansent *in naturalibus* des bourrées. L'Excellence baptise cette drôlerie la *Danse de l'Ours*, parce que père Fortuné, dans cet équipage, exhibe de toutes parts une surface hérissée. L'Ours termine la danse en besognant vigoureusement sur le parquet la confidente ; ou bien au comman-

dement il court sus à Monseigneur et lui donne l'accolade.

La Princesse, qui est franche du collier, permet que l'Excellence folâtre avec le revers de la médaille. M. Jarnidié vient purifier. Car M. de Castries tient de sa femme des goûts bizarres. Très ladre, pour empêcher son illustre époux de s'abandonner à des dépenses superflues en portant ailleurs son hommage, lorsqu'il n'avait pas de dévotion pour la chapelle ordinaire, la marquise le stylait à visiter l'annexe.

Ce carême, une mésaventure désastreuse a troublé les expéditions de la société. Une chau...ve-souris s'est déclarée universellement. Esculape a dû purifier M. Jerdinchem, la Princesse, M. de Castries, le Mentor (Coigny), M^{me} d'Hénin. Seul le moine a été préservé miraculeusement. Jarnidié allègue que M^{me} de Bouillon a attiré aux petits soupers un de nos preneurs de Gibraltar, le prince de Nassau. Mais le ministre a confessé que durant les jours gras il n'a pu résister à une excursion chez la Brisson (la Brissault, célèbre matrone¹).

Ce n'est là qu'un pamphlet certes, un pamphlet d'amant malheureux ; mais que de lumière il jette sur ces sociétés d'amour en raccourci, comme il

¹ *Les petits soupers et les nuits de l'hôtel Bouillon. — Lettre de Milord comte de **** à Milord ****.* — A Bouillon, 1783.

éclairer l'âme de ces grandes dames qui voulaient du nouveau, toujours du nouveau !

Chez la comtesse de Boufflers, l'*Idole* du Temple, paradoxale, capricieuse, imprévue, on jouait le jeu des bateaux. Vous supposant prêt à périr avec les deux personnes que vous aimiez ou deviez aimer le mieux, sans pouvoir en sauver plus d'une, on avait l'indiscrétion de vous demander quel choix vous feriez. On posait un soir la question à la comtesse Amélie de Boufflers, belle-fille de l'*Idole* ; le bateau contenait sa belle-mère et sa mère : « Je sauverais ma mère, répondait la jeune évaporée, et je me noierais avec ma belle-mère¹. »

Pour répondre aux soupers d'hommes en faveur chez M^{me} de Luxembourg, tous les samedis la comtesse de Custines donnait des soupers de femmes, tandis que les maris allaient ce jour-là coucher à Versailles pour chasser le lendemain avec le roi. On se rassemble à huit heures et on cause jusqu'à une heure du matin avec une gaieté qui jamais ne se démentit. Il y avait là M^{me} de Louvois, M^{me} d'Harville, dont la figure était aussi agréable que l'esprit et le caractère ; la comtesse de Vaubecourt, jolie comme un ange, dont les amusantes saillies ressemblaient à la naïveté, quoiqu'elle fût rien moins qu'ingénue. Son mari

¹ Dutens. — *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, Paris, 1806, t. II, p. 4.

devait en effet être obligé de demander une lettre de cachet pour la faire enfermer dans un couvent. Une des convives les plus amusantes, et dont on s'amusait le plus, était la comtesse de Crenay : quoique laide, elle avait la manie de conter qu'aux soupers de sa mère, M^{me} de la Tour du Pin, elle recevait d'innombrables déclarations d'amour. Les soupeuses de M^{me} de Custines imaginèrent de glisser dans son sac une lettre passionnée, très extravagante et très plaisante qui intrigua très fort la destinataire¹.

Chez elle on jouait des pantomimes, on dansait, on chantait, on représentait des proverbes. On choisissait un proverbe quelconque, sur lequel on bâtissait à l'improviste un canevas qui devait être rendu par plusieurs personnages. L'assemblée était invitée à deviner le proverbe imaginé.

Le célèbre David Hume y joua un rôle assez ridicule. Il avait été placé entre deux jolies femmes, sur un sofa, chargé de jouer le sultan avec deux esclaves et d'employer toute son éloquence à s'en faire aimer. Il se frappait énergiquement le ventre et les genoux, mais sans rien trouver que des exclamations burlesques. L'une de ses partenaires, furieuse, se leva en disant que cet homme n'était bon qu'à manger du veau.

M^{me} de Genlis imagina un soir le quadrille des

¹ *Mémoires de la comtesse de Genlis*, t. I, p. 351.

proverbes. Chaque couple formait un proverbe dans la marche deux à deux qui précédait toujours la danse. Chacun avait choisi son proverbe. M^{me} de Lauzun était chargée de celui-ci : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. » Vêtue avec la plus extrême simplicité et portant une ceinture grise tout unie, elle dansait avec M. de Belzunce. La duchesse de Liancour dansait avec le comte de Boulainvilliers, costumé en vieillard. Leur proverbe était : « A vieux chat jeune souris. » M^{me} de Marigny avait comme partenaire M. de Saint-Julien, costumé en nègre ; elle lui passait de temps en temps un mouchoir sur le visage : « A laver la tête d'un More on perd sa lessive. » Le danseur de M^{me} de Genlis était le vicomte de Laval, magnifiquement vêtu ; elle-même était en paysanne, elle avait l'air gai et vif, lui triste et ennuyé. Proverbe : « Contentement passe richesse¹. »

Vers la fin du siècle enfin on avait tenté de bannir jusqu'à l'apparence de l'étiquette en certains salons, transformés en cafés. M^{me} d'Epinay écrivait :

« Les grands intérêts qui meuvent nos âmes aujourd'hui sont l'opéra comique et les cafés. Les cafés surtout. Ce que c'est qu'un café ? le secret de rassembler chez soi un très grand nombre de gens

¹ *Mémoires et correspondance de M^{me} d'Epinay*, t. III, p. 357 ; — *Mémoires de la comtesse de Genlis*, t. I, p. 355.

sans dépense, sans cérémonie et sans gêne. Bien entendu on n'admet que les gens de sa société.

« Dans la salle destinée à cet usage, on dresse plusieurs petites tables de deux, trois ou quatre places au plus : sur les unes sont des cartes, des jetons, des échecs, des damiers, des trictracs, etc. ; sur les autres, de la bière, du vin, de l'orgeat et de la limonade. La maîtresse de maison, qui tient le café, est vêtue à l'anglaise : robe simple, courte, tablier de mousseline, fichu pointu et petit chapeau ; elle a devant elle une table longue en forme de comptoir, sur laquelle se trouvent des oranges, des biscuits, des brochures et tous les papiers publics. Sur la tablette de la cheminée, des liqueurs. Les valets sont tous en vestes blanches et en bonnets blancs ; on les appelle *garçons* comme dans les cafés publics, on n'en admet aucun d'étranger. La maîtresse de maison ne se lève pour personne, chacun se place où il veut et à la table qui lui plaît. Cette mode me paraît très bien entendue par la grande liberté qu'elle établit dans la société. Elle prête d'ailleurs à des scènes agréables et piquantes¹.

L'amour sert aussi d'étiquette aux salons de jeu, véritables tripots du grand monde. Il en est d'offi-

¹ *Mémoires et correspondance de M^{me} d'Epinaï*, t. III, p. 355.

ciels, comme celui que le Régent donnait à M^{me} Law la permission d'installer chez elle¹. Comme dit le Gazetier, c'est « une ressource infaillible à Paris pour une femme à qui il reste un peu de figure et qui n'est point assez sotté pour être délicate, de donner à jouer, et d'ouvrir sa porte à tout le monde ; elle a toujours des *amants frais* par ce moyen, elle vit *somptueusement*, et ne s'ennuie pas autant qu'une prude. Il y a trente ans que M^{me} de Gram... et M^{me} de Roche... ont mis cette morale en pratique².

C'est un privilège que sauvegardent jalousement les dames bien en cour. « Les filles de spectacles, M^{lle} Beauvoisin, M^{lle} d'Albigny et quelques autres demoiselles du même ordre, qui donnaient à jouer chez elles, ont trouvé des rivales plus en crédit qu'elles qui les ont empêchées d'empiéter sur leurs privilèges et leur ont fait défendre d'attirer des dupes à leur préjudice. Elles ont été envoyées à la Salpêtrière où elles se proposent de passer six mois par ordre du Roi³. »

Les sociétés de jeu, protégées en quelque sorte par la police, offraient toutes sortes de divertissements à leurs visiteurs, affiliés ou non, qui ve-

¹ *Pièces inédites*, t. II, p. 193 ; — *Mémoires secrets*, 25 août 1772.

² *Le Gazetier cuirassé*, p. 85.

³ *Le Gazetier cuirassé*, p. 131.

naient s'y faire détrousser galamment. Parmi les tenancières et tenanciers on citait : la dame de Selle, rue Montmartre; la dame de Champevion, rue Cléry; la dame de la Sarre, place des Victoires; la dame de Fontenille; le comte et le marquis de Genlis, ces détrousseurs de la place Vendôme et de la rue Bergère; le comte de Modène, le chevalier Zeno, ambassadeur de Venise, — un antre parsemé de pièges qu'on appelait l'enfer.¹

Un enfer habilement organisé, il faut en convenir, et digne, par son ingéniosité, d'être comparé aux séduisantes demeures des Gourdan et des Brissault, si nous en croyons les gazettes.

Dans une brochure publiée à très petit tirage en 1781, sous le titre : *Les Joueurs et M. d'Ussaulx*, l'auteur s'attaque avec une grande violence aux tripots, et tout particulièrement à ceux qui attirent les riches étrangers ou les jeunes gens de bonne famille par l'appât de la luxure.

M. d'Ussaulx suppose qu'il entre dans la chambre d'un gentilhomme auvergnat et d'un gentilhomme poitevin, qui viennent de se ruiner les cartes à la main, et qui font des imprécations contre toutes les coquines à tripots. M. d'Ussaulx, pour faire diversion à leur fureur, témoigne la curiosité de connaître les dames qu'ils viennent

¹ P. Manuel. *La police de Paris dévoilée*, t. 2, p. 78.

de nommer avec tant d'intérêt; et là-dessus les deux gentilshommes entrent dans le plus grand détail sur les courtisanes émérites qui volent impunément les étrangers et les enfants de famille. C'est un tas de turpitudes dont on ne peut se faire une idée. Des escrocs, des laquais, des espions, des racleurs, des m. . . . même, car il faut lâcher le terme, sont les amants et les soutiens de ces dames. Des gens en place sont aussi mêlés à tout cela et protègent ces infamies pour l'intérêt de leurs plaisirs. Après la peinture des maîtresses de toutes ces maisons respectables, vient celle des gens qui tiennent la banque, et des valets auxquels on accorde une partie des taxes imposées sur ce vil brigandage. Parmi ces valets figurent principalement Bouchinet, ancien valet de chambre de M. de Sartines, et Gombaud qui a rempli le même emploi auprès de M. Amelot. Les ambassadeurs ne sont pas plus épargnés que les autres. Voici une partie de l'agréable tableau que fait de la maison de l'un d'eux le gentilhomme auvergnat qui s'y était fait conduire : « J'étais bien loin de penser, dit-il, que le représentant d'une République réputée sage fût capable d'avoir converti son hôtel en tripot. Je n'eus pas plutôt salué ce ministre, que me retirant dans la salle de jeu, une fille, car à son propos je ne pus la méconnaître, me demanda à l'oreille : « Monsieur, est-ce que vous connaissez

ce fripon d'ambassadeur ? Je restai confondu, et m'éloignant de cette créature, je me mis promptement au jeu. Je perdis cent louis en un moment. Cette fille officieuse m'observant et me jugeant étranger, ou séduite par les rouleaux qu'elle m'avait vu jeter sur la table et perdre de sang-froid, me crut aussi en état de perdre d'une autre manière. Elle me prit par la main, et me conduisant dans l'embrasure d'une fenêtre, elle me tint ce propos : « Vous êtes étranger, Monsieur, vous avez l'air honnête, confiant et généreux. Vous ignorez sans doute que vous êtes dans un lieu très dangereux. Je vous en préviens avec plaisir. Monsieur, je suis une de ces filles galantes dont Paris fourmille, et mon état ne m'en laisserait pas désirer d'autres, sans l'affreux inconvénient où je suis de me prêter à des manœuvres diaboliques pour ruiner ceux qui entrent ici, d'être ensuite obligée au sortir du jeu de passer le reste de la nuit au lit avec les valets de chambre, et d'être le matin en butte aux fantaisies et aux caprices des maîtres. Je suis chez cet ambassadeur au mois, et nous sommes ici quatre aux mêmes gages et même emploi, celui de faire les honneurs de sa table. Nous sommes toujours placées à côté des nouveaux venus ; nous devons sans cesse verser à boire, riant et chantant comme des étourdies, et pendant nos plaisanteries mettre sans qu'on s'en aperçoive dans la liqueur

ou le vin que nous versons, une poudre dont l'effet est très excitatif. Au deuxième verre dans lequel cette poudre a pu être mise, ceux qui en ont usé éprouvent une effervescence étonnante. Lorsque la belle humeur des convives est dans un degré convenable, l'ambassadeur se lève, pendant que nous passons avec nos nouveaux venus dans une chambre particulière où nous devons entretenir le feu dont ces messieurs brûlent déjà; la table de jeu se prépare, les cartes s'arrangent, et l'on se rassemble. L'ambassadeur prend les cartes, taille, passe huit coups, gagne quatre mille louis, feint un mal de tête, se retire en s'excusant de ne pouvoir donner de revanche, et laisse les joueurs s'entrégorger ensemble. Nous ne devons pas quitter la table de jeu; notre emploi est de couper, nous avons ce qu'on nous donne, et cela serait souvent considérable pour nous, si le vilain n'exigeait pas que nous partageassions avec ses valets de chambre la moitié de nos gains, pour leur servir d'appointements. Voilà, Monsieur l'étranger, ajoute cette fille, l'instruction que j'ai cru devoir à un galant homme dont la figure m'a prévenue et que je serais désespérée de voir ruiné. Ainsi à table éloignez-vous de mes compagnes, placez-vous à côté de moi, vous n'aurez rien à craindre. Pour ne pas me perdre, je vous prie seulement, sur la fin du repas, d'affecter d'être échauffé et de passer avec

moi dans la chambre où je vous conduirai, et où je vous en dirai davantage. » Je remerciai ma conservatrice et m'occupai de mettre à profit ses leçons. Le souper commence, et tout s'y passe ainsi que j'en avais été prévenu. Au jeu le coup de passe, le gain, le mal de tête et la retraite de l'ambassadeur, tout arriva comme on me l'avait annoncé. Son Excellence sortie, je taillai au trente et quarante avec égalité. La fortune fut pour moi, je gagnai sept cents louis. Ma surveillante ne cessait de me faire des mines indicatives de quitter les cartes. Je suivis son conseil, et comme il est permis d'entretenir ces filles en particulier, je passai avec elle dans une chambre voisine. Je la remerciai et lui donnai un rouleau de cinquante louis. Etonnée de ma générosité, elle m'embrasse, et me prie de lui conserver son argent pour le lui envoyer le lendemain chez elle, parce que, me dit-elle, on me le prendrait sûrement, l'usage des gens de son Excellence et ses ordres étant, pour ne pas faire tort à la masse, que nous soyons toutes fouillées avant de sortir ¹.

Il serait imprudent d'étendre notre examen jusqu'aux théâtres de Paris, sociétés publiques d'amour : le sujet est trop vaste, et nous l'avons

¹ *Correspondance secrète*, 18 mai 1781.

traité plus longuement par ailleurs ¹. Nous nous contenterons, pour justifier leur immatriculation, de citer quelques lignes explicitement imagées du *Gazetier cuirassé* sur le principal de ces établissements :

— Il y a une Ecole à l'académie royale de musique où les douairières de l'opéra instruisent des élèves à rougir par règles, à crier sans douleurs, et à exprimer le sentiment par des cadences ; c'est par ce moyen, et la pommade astringente de du Lac, que la mère de M^{lle} Grandi (qui se dit sa tante) a vendu tant de fois l'innocence de sa fille après y avoir retouché.

— On évalue les ablutions nécessaires à l'Opéra de Paris à quatre mille par jour : ce nombre ne paraîtrait pas extraordinaire, si l'on connaissait le détail prodigieux de M^{lles} de Ribbé, Villette, Lori, d'Orange et Vernier, qui sont occupées jour et nuit ².

Mais sous l'enseigne de la comédie, de l'Opéra comique ou de la parade, il s'était constitué aussi, dans un grand nombre de salons, de véritables sociétés d'amour. Le goût des tréteaux et des coulisses, des travestissements et du maquillage s'accorde bien avec la vie factice de la grande

¹ Voir *La galanterie parisienne au XVIII^e siècle*, ch. X (Daragon, éditeur).

² *Le Gazetier cuirassé*, p. 135.

dame ; et il s'est si bien répandu, au dix-huitième siècle, qu'un esprit ingénieux (probablement Paulmy d'Argenson) a cru devoir rédiger des *Maximes à l'usage des troupes de société*, ou un *Manuel des sociétés qui font leur amusement de jouer la comédie*. Les préceptes y sont d'une rare innocence ; il y est dit : « Peut-être est-il convenable que les dames respectables et les personnes d'un état sérieux se dispensent de jouer les rôles trop vifs, ou d'un comique trop bas ; mais quand elles font tant que de s'en charger, elles doivent entrer tout à fait dans l'esprit du rôle, et ne se rien refuser de ce qui le caractérise. Si une dame se charge des rôles de la belle Zizabelle et de Marton, elle doit y mettre tout le ridicule et la gaieté convenable ; et si un grave magistrat joue ceux de Gilles ou de Crispin, il ne peut se refuser aux bouffonneries qui conviennent à ces rôles. » Et encore : « La parade est un genre de divertissement dont on peut aussi tirer parti pour l'amusement des sociétés : il est vrai que ces farces sont communément trop libres pour être représentées devant des dames »¹.

Ces accents partent d'une belle âme, d'une âme pure ; mais ils s'accordent bien peu avec des critiques comme celle de Mercier constatant la faveur de la comédie clandestine, des farces irréli-

¹ *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, Paris 1779, t. II, p. 179.

gieuses, tel le dialogue de l'abbesse se confessant au cordelier. Nous sommes envahis, dit-il, de petites pièces voluptueuses et libres, infiniment propres à débarrasser les femmes de ce reste de pudeur qui les fatigue : on y trouve la peinture trop aisée d'un riant et facile libertinage, le ton nouveau d'une débauche déraisonnée et qu'on appelle *décente*. Un abbé se plaint de la facilité d'avoir des femmes et de la difficulté d'avoir des abbayes. Les soubrettes chantent des couplets qui font hausser l'éventail ; à chaque ligne des équivoques, des plaisanteries grossières, une corruption bien profonde. Et toutes ces femmes, dont on peint l'esprit et la dépravation, sont ou comtesses ou marquises, ou présidentes ou duchesses ; pas une seule bourgeoise. Il n'appartient pas à la bourgeoisie d'avoir ces vices distingués¹.

C'est un peu l'avis de la *Paroisse*, qui annonce en ces termes l'apparition du Théâtre de Collé : « Ce théâtre est vraiment *de société*, c'est-à-dire fort libre et fort ordurier, très propre à être joué chez des filles ou chez des grands princes. A quelques pièces près, toute imagination obscène en fera facilement autant »².

Au reste, un acteur, ou pseudo-acteur contemporain, désireux de nous renseigner sur la moralité

¹ Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam 1783, t. VI, p. 111.

² *Mémoires secrets*, 27 février 1768.

de ses confrères d'occasion, conte que dans une troupe de société, on avait trouvé plaisante la représentation d'une pièce dans laquelle tous les rôles d'hommes étaient joués par des femmes et les rôles de femmes remplis par des hommes.

Il ajoute, au sujet du recrutement des artistes, une anecdote typique. Une grande dame jouait tous les ans régulièrement la comédie à la campagne, mais sa troupe variait fréquemment. Durant un été, elle fut très engouée d'un jeune homme d'une très belle figure, qui remplissait les rôles d'amoureux. L'année suivante, il ne parut plus sur son théâtre. Un voisin de campagne lui témoignait sa surprise : Vous paraissiez si contente de cet acteur ! — Il est vrai, répondit-elle, il était assez bon pour la représentation, mais il manquait toujours aux *répétitions* ¹.

Les scènes du grand monde, de la haute finance, des artistes et même des grandes courtisanes, où se pressaient des invités de marque, étaient nombreuses. Elles étaient d'ailleurs fort luxueusement aménagées ; et la plupart comprenaient, comme le théâtre des demoiselles Verrières, des loges grillées pour les femmes qui ne voulaient pas être vues ². Il serait prétentieux de vouloir ajouter quelque chose au brillant exposé qu'ont fait de toutes ces

¹ *Manuel des châteaux*, Paris, 1779, t. II, pp. 262, 266.

² *Mémoires secrets*, 6 mai 1763.

sociétés dramatiques, Messieurs Henri d'Alméras et Paul d'Estrée². Tout au plus pouvons-nous, pour donner une idée de la liberté d'allures qui y régnait, glaner quelques extraits documentaires significatifs.

Au théâtre de Bagatelle, avant que cette jolie résidence ne fût la propriété du comte d'Artois, la marquise de Monconseil offrait des fêtes à son idole, le maréchal duc de Richelieu, le seul admis à pénétrer en maître dans le *séjour de Mélisse*. Et quel mérite ne faut-il pas pour gagner cette faveur :

Il faut que ce guerrier rassemble
D'incomparables qualités :
A son nom seul de tous côtés
Il faut qu'on s'attendrisse et tremble ;
Qu'il soit volage, mais constant,
Superbe, altier, doux et galant,
Pourfendant géants et pucelles,
Qu'il serve l'amour en tout lieu,
Et qu'il lui dérobe ses ailes.

L'Amour

Je l'ai trouvé, c'est Richelieu !

C'est encore au don Juan du siècle que la marquise adresse, à titre d'étrennes, une *Lanterne magique* suffisamment lumineuse.

Lanterne magique

envoyée par Madame de Monconseil à Monsieur le

² Voir *Les Théâtres libertins au XVIII^e siècle* (Daragon, éditeur).

Maréchal de Richelieu, pour étrennes de l'année 1759.

PREMIER TABLEAU

Sous les berceaux de Cythère, Monsieur le Maréchal de Richelieu, entre les bras des Grâces et des Amours, est instruit par Minerve :

Richelieu dans sa jeunesse,
Est bercé par les amours :
Ces fripons avec adresse,
Lui montrent leurs malins tours ;
Mais entre les bras des grâces
Par Minerve il est instruit :
Des plaisirs s'il suit les traces,
La sagesse en est le fruit.

DEUXIÈME TABLEAU

Un des berceaux de Cythère est fermé par les rideaux ; un amour curieux veut les lever, un autre l'en empêche en faisant signe du doigt qu'il ne faut point découvrir leurs mystères.

SIXIÈME TABLEAU

LA CHEMINÉE

C'est un ramoneur d'amour,
Parfumé d'essence d'ambre,
Qui sait par un joli tour
Se glisser dans une chambre,
Lorsqu'au logis Monsieur n'est pas,
Et ramenez-la la cheminée,
Ramenez-la du haut en bas.

Ramoneur, beau ramoneur,
Tout est en feu chez madame ;
Il vient de prendre à son cœur,
Accours éteindre sa flamme ;
Et surtout ne t'épargne pas.
Ramone-là la cheminée,
Ramone-la du haut en bas.

Oh ! je suis le ramoneur
De la Cour et de la ville ;
Je travaille pour l'honneur,
Et je vais vous être utile ;
Mais longtemps ne m'arrêtez pas,
Eh ! ramonons-la la cheminée,
Ramonons-la du haut en bas. ¹

A Bagnolet, chez Monsieur le duc d'Orléans, on jouait des gravelures badines, dont les couplets suivants sont un pâle exemplaire :

VAUDEVILLE SUR LES PAYS-BAS

Des marchands, que le diable berce,
Vont au Mexique, vont en Perse
Porter leurs pas.
Amans, sans faire de traverse,
Tenez-vous en au doux commerce
Des Pays-Bas.

Ce n'est point ses épiceries,
Son tabac, ni ses broderies,
Dont on fait cas ;
Mais chemise fine de Frise
Donne goût pour la marchandise
Des Pays-Bas.

¹ *Recueil des fêtes données par la Marquise de Monconseil.*
Bibl. Arsenal, Mss. nos 3269, 3270, 3271 ; t. III, fol. 41 sqq.

Je connais un séminariste
Qui ne prend que là sa batiste
 Pour ses rabats :
Il se croit plus adroit qu'un singe
De ne jamais laver de linge
 Qu'aux Pays-Bas.

Qu'en Espagne et qu'en Italie,
L'amour jaloux y multiplie
 Les cadenas,
La république de Hollande
Donne une liberté plus grande
 Aux Pays-Bas.

L'on a toujours là quelque intrigue :
Fille avec plaisir y prodigue
 Tous ses appas ;
Et jamais, après ces délices,
Galant ne s'est plaint des malices
 Des Pays-Bas.

L'esprit seul, sans changer de place,
Voyage, passe et puis repasse
 En cent climats ;
Tel est l'amant dans son vieux âge :
Sa tendre idée encor voyage
 Aux Pays-Bas.

Ceux que le beau sexe, avec joie,
Voit brûler en France, on les noie
 Dans les Etats,
L'amour publie, à son de trompe,
Qu'il ne faut pas que l'on se trompe
 Aux Pays-Bas. ¹

¹ *Mémoires secrets*, 25 mars 1763.

Mais le théâtre qui détenait, semble-t-il, le record du libertinage était celui de la Guimard, au moment surtout où elle était entretenue par le Maréchal de Soubise dans le luxe le plus élégant et le plus incroyable. Elle avait eu l'art d'établir trois séries de représentations accommodées à l'exigence voluptueuse des convives : « Elle a trois soupers par semaine : un composé des premiers seigneurs de la cour et de toute sorte de gens de considération ; l'autre, d'auteurs, d'artistes, de savants, qui viennent amuser cette muse rivale de Madame Geoffrin en cette partie ; enfin une troisième, véritable orgie, où sont invitées les filles les plus séduisantes, les plus lascives, et où la luxure et la débauche sont portées à leur comble. » ¹

C'est sans doute dans une représentation de cette dernière série que furent chantés les couplets dont s'effarait le vertueux (!) Métra. Ils nous ont paru caractériser à merveille les sociétés d'amour et leurs obsessions sexuelles.

« Voici un double fruit de l'effervescence de l'imagination des convives distingués et beaux esprits qui s'efforcent d'amuser Mlle Guimard dans les soupers gais que donne cette triste fille. Ce sont d'assez plates polissonneries, mais elles font connaître le train de vie et le ton de ces sociétés tant célébrées.

¹ *Mémoires secrets*, 24 janvier 1768.

ELOGE DU FRÈRE BONAVENTURE

Sur l'air de Joconde.

Ne disputons pas des couleurs,
Des goûts ni de l'usage :
Pour blâmer ce qu'on aime ailleurs
On n'en est pas plus sage ;
Florence a certaine façon
Dont la France murmière ;
Pour moi, je n'aime que le Confrère Bonaventure.

D'abord je l'ai connu petit ;
Qu'alors il était drôle !
On jugeait à son appétit
Qu'il jouerait un grand rôle ;
On vous le bourrait de bonbons,
Sans règle ni mesure ;
Cela fit souvent mal au Confrère Bonaventure.

Il est ami du genre humain,
Nul n'est plus charitable ;
On dit qu'il s'est fait capucin
Pour être secourable ;
Si le flambeau de Cupidon
Vous fait quelque blessure,
Chacun vous dira, vite au Confrère Bonaventure.

Je ne sais pourquoi bien des gens
Blâment son ordinaire ;
Il a pour la chair en tout temps
Dispense du S' Père ;
Par délicatesse ou par ton,
Mainte triste figure
Demeure à la porte du Confrère Bonaventure.

Félicitons, petits et grands,
Cent fois ce vénérable ;
Jamais il n'aura mal aux dents
C'est chose indubitable ;
Par une assez bonne raison,
L'auteur de la nature
A refusé des dents au Confrère Bonaventure.

Il a quelques défauts pourtant,
Je n'en fais point mystère ;
Il tette encore et fait l'enfant,
Grand comme père et mère
Et quoiqu'il soit sans dents, dit-on,
Bien des gens, je vous jure,
Ont été mordus par le Confrère Bonaventure.

Il est plus profond qu'on ne croit,
Malgré les apparences ;
Nul ne possède mieux le droit,
C'est un puits de science ;
Il m'inspire cette chanson,
D'où l'on peut bien conclure
Que je raisonne comme un Confrère Bonaventure.

LE VICE-ROI DE L'AMÉRIQUE

Sur le même air :

Les Espagnols donnent des lois
A la moitié du monde ;
En Gouverneurs, en Vice-rois
Cette puissance abonde ;
Chacun d'eux s'occupe à l'envi
De la chose publique,
Mais rien n'est comparable au vice-roi de l'Amérique.

On lui connut dès le berceau
Des signes de courage ;
En croissant, il devenait beau,
Au collège il fut sage ;
Un vieux professeur qui le vit,
Dit d'un ton pathétique :
Oui, tu feras un maître Vice-roi de l'Amérique.

Pour acquérir à ses dépens
Une voix plus jolie,
On proposait à ses parents
Un secret d'Italie ;
Si par malheur il eut chéri
D'exceller en musique,
Hélas, que dirait-on du Vice-roi de l'Amérique ?

Il ne se montre point au jour
Sans une double escorte,
S'il entre dans quelque séjour
Elle assiège la porte ;
Jamais Roi ne fut mieux servi ;
Cette garde est unique,
Sans cesse elle assiège le Vice-roi de l'Amérique.

Il est le vrai consolateur
Des veuves éplorées ;
Il est le tendre bienfaiteur
Des filles ignorées ;
C'est dans cet état, loin du bruit
Que sa bonté s'explique ;
Rien n'est humain comme le Vice-Roi de l'Amérique.

Pour conserver à l'indigent
Le secours de sa bourse,
Il en ménage prudemment
Les moyens et la source :

C'est cet arrangement suivi
Avec l'air magnifique,
Qui soutient le brillant du Vice-roi de l'Amérique.

On dit qu'un jour à son aspect
La jeune et tendre Aminte
Se sentit saisie de respect,
De plaisir et de crainte.
Ma mère, éclairez mon esprit,
J'ai si peu de pratique,
Dites-moi donc, si c'est le Vice roi de l'Amérique.

Oui, mon enfant, tu l'as nommé,
Voilà le véritable,
Ai-je tort de l'avoir aimé.
Me trouves-tu coupable :
Un jour tu l'aimeras aussi
Va, malgré la critique
Faisons chorus, chantons le Vice-roi de l'Amérique. ¹

¹ *Correspondance secrète, politique et littéraire, 19 mars 1776.*

CHAPITRE II

Les Sociétés où l'on parle et où l'on écrit d'amour. —
L'académie galante. — Ces Dames et ces Messieurs. —
La Paroisse. — Le Bout du Banc.

C'est un champ vaste et bien réjouissant à parcourir que celui de l'amour, pour des fanatiques, des dévots passionnés de la femme. Parler d'amour, en écrire, c'est non seulement tenir en haleine son corps, son esprit et son cœur, c'est encore provoquer des raffinements, découvrir des mystères, façonner des néophytes. Et comme il était, au dix-huitième siècle, nombre d'oisifs qui se faisaient une agréable carrière du plaisir, ils aimaient à composer de véritables cénacles, académies ou tribunaux d'amour où l'esprit de chacun, excité par l'imagination et l'attente libertine de tous, s'ingéniait en des recherches délicates.

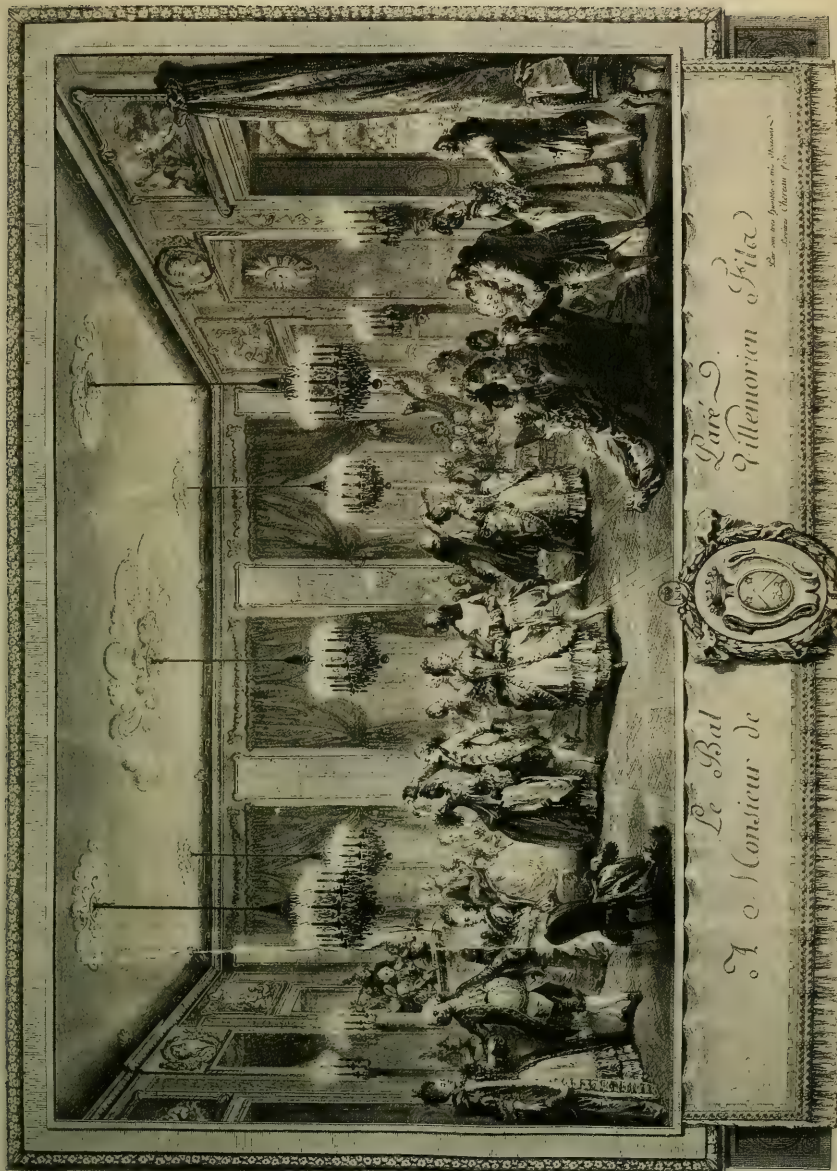
L'une des organisations les plus heureuses en ce sens fut, tout au début du siècle, l'*Académie galante*. En réalité sa fondation — si fondation il y eut — son origine au moins appartient à la fin du xvii^e siècle : mais les trop rares pages parues sous son enseigne ayant eu de successives édi-

tions dans la première moitié du XVIII^e siècle, il nous semble bien qu'elle nous appartient en propre.

Il nous reste de cette gracieuse institution un petit ouvrage dont l'auteur anonyme, dès sa préface, prévient la défiance des lecteurs.

« Comme je prévois qu'il pourrait se trouver des gens assez incrédules pour s'imaginer que l'*Académie galante* fut une fiction, je me crois obligé de les avertir qu'ils ne doivent pas tomber dans cette erreur. L'*Académie galante* est réelle, et les portraits des académiciens sont tirés d'après nature. Il n'y a pas un mot de changé dans les statuts.

Le secret est si bien gardé parmi les académiciens que leur académie subsiste au milieu de Paris sans que personne le sache ; et tel que vous verrez traiter tout ce livre-ci d'une pure fable, ou même le critiquer, sera peut-être le marquis d'Ormilly, ou le chevalier de Pontiguan. Ainsi, lecteur, si vous m'en croyez, ne dites point du mal de cet ouvrage, car vous ne savez devant qui vous parlerez. Surtout je vous prie d'avoir de la considération pour les académiciennes. Ce sont les plus jolies personnes de Paris ; si elles entrent un peu aisément dans ces conversations galantes, elles n'en sont pas dans le fond moins sévères ni moins circonspectes. Je souhaite à ceux qui n'approuveront pas ce petit livre des maîtresses aussi ver-



Le Bal
 de Monsieur de
 Villenorion & Fils
 Le 10^{me} des Danciers de l'Almanach
 de l'année (Paris 1850)



LE BAL PARÉ
 (SAINT-ÉTIENNE)

tueuses et aussi propres à les bien faire enrager. Les filles qui ont vu du monde, et vécu avec quelque liberté, ne sont pas celles que cherchent les gens mal intentionnés ; ils trouvent mieux leur compte avec des Agnès, qui n'ont jamais ouï parler de l'amour qu'à leurs mères. »

Ces précautions prises, il nous conte l'histoire de l'Académie. Vraie ou imaginée, elle a d'amusantes et d'instructives considérations.

« Il y a quelque temps qu'il se trouva chez M^{lle} d'Ormilly une compagnie composée des plus honnêtes gens de Paris. C'étaient M^{lle} de Mirac, M^{lle} de Turé, M. le Chevalier de Pontignan, M. le comte d'Albagna, M. de Tréval et M. le marquis d'Ormilly, frère de la demoiselle qui recevait ces visites. Comme il est besoin de faire connaître toutes ces personnes, en voici le portrait en peu de mots. M^{lle} d'Ormilly est une brune, fort bien faite, moins belle que touchante, mais touchante au dernier point. Il y a beaucoup d'agrément répandu sur toute sa personne, sur ses manières, et jusque sur ses défauts, car ses défauts même ont je ne sais quoi qui plaît. Elle a l'esprit fort joli et fort propre au commerce du monde. Je ne voudrais pas répondre que son air n'imposât un peu ; mais enfin il n'est guère de femmes qui, quoiqu'elles eussent plus d'esprit, ne gagnassent à changer avec elle. Pour le cœur, on n'en trouve point qui l'empor-

tent sur le sien, s'il s'en peut trouver d'aussi bien faits. Elle a un amant et ne s'en cache pas : mais la haine du père de cet amant pour la maison d'Ormilly a réduit le fils à s'éloigner de sa maîtresse et à entreprendre des voyages assez longs. Il n'est pas parti sans faire beaucoup de serments d'une éternelle fidélité, et sans en avoir reçu quelques-uns.

M. le marquis d'Ormilly a l'âme tendre naturellement ; mais à force d'avoir l'âme tendre, il n'aime presque jamais, car il a peine à trouver des personnes dignes d'une passion aussi forte que la sienne le serait, et disposées à en ressentir une semblable pour lui. Il meurt d'envie d'aimer, et son trop de délicatesse l'en empêche. Il fait ce qu'il peut pour devenir amoureux. Il s'attache auprès d'une jolie personne, et tâche à la croire plus aimable qu'elle n'est. Il s'en déguise tous les défauts le mieux qu'il lui est possible ; mais il arrive souvent qu'après avoir quelque temps essayé son cœur, il trouve qu'il n'aime point, et il est au désespoir d'y avoir perdu peine. On ne doit pas douter que son cœur étant si délicat, son esprit ne le soit aussi. Il pense et s'exprime finement, mais toujours avec une mélancolie douce qui ne déplaît pas la première fois qu'on le voit, ce qui charme dans une seconde visite.

M. le Chevalier de Pontignan et M^{lle} de Mirac

sont tous deux de Gascogne, c'est-à-dire pleins de feu, de vivacité et d'imagination. Il y a cependant une assez grande différence entre leurs caractères. M^{lle} de Mirac est toujours également enjouée. Elle brille toujours ; mais le chevalier est naturellement chagrin, et il n'a des emportements de joie que pour satisfaire l'inégalité de son tempérament, qui ne le peut laisser longtemps dans un même état. Il a l'extérieur brusque, indiscret, emporté ; mais il a dans l'âme tout ce qui est contraire à son extérieur. Pour ses passions, elles sont très courtes, mais en récompense très vives.

M. le comte d'Albagna est un Italien qui a beaucoup voyagé, et qui est établi en France. Il est fort bien fait, et sa personne prévient les gens en sa faveur. Son air est assez froid ; et quand on est mal intentionné pour lui, on donne à cette froideur le nom de vanité. Il a de l'esprit du monde, et outre cela, de l'esprit. Quand il aime, c'est à la manière de son pays, toujours avec beaucoup de jalousie. Sa déclaration d'amour, ce sera par exemple de demander l'exclusion d'un homme qui l'incommode. On lui reproche avec assez de justice ses distractions et ses inquiétudes.

M^{lle} de Turé a l'air doux et plein d'une langueur engageante. Elle est naturellement paresseuse ; et pour s'épargner la peine de parler beaucoup, elle parle d'ordinaire assez finement, faisant entendre

plus qu'elle ne dit. Elle a l'âme tendre, mais elle a fait trop de réflexions sur la tendresse. Il ne tient pas à son cœur qu'elle n'aime, il tient à son esprit.

Enfin M. de Tréval est un ennemi déclaré du mariage, grand partisan de l'amour. Il fait des vers, et est cependant très agréable. Il a les passions vives, et sa constance en amour va jusqu'à l'opiniâtreté ; mais ce qu'il y a de plus particulier en lui, c'est sa franchise. Si quelqu'un lui déplait, il irait volontiers le chercher pour lui dire qu'il lui déplait. Il est honnête homme jusqu'à en être presque insociable, si ce n'est avec un petit nombre de gens.

Entre ces personnes la conversation tombe sur les académies.

— Hélas ! dit M^{lle} de Mirac avec son enjouement ordinaire, il n'y a que le pauvre amour qui n'a point d'académie.

— Aussi n'en a-t-il pas besoin, reprit le comte d'Albagna. L'amour est la chose du monde qui s'apprend le mieux sans maître et à laquelle l'expérience nuit le plus, ajouta M^{lle} de Turé ; car on n'aime jamais si bien que la première fois, et plus on a aimé, moins on sait aimer.

— Cela n'empêche pas, dit le chevalier de Pontignan, qu'il ne fût fort plaisant d'établir une académie d'amour ; n'y eût-il que le titre, il me réjouit.

Ces derniers mots du chevalier furent suivis d'un applaudissement général. Et il fut aussitôt entendu que dès le lendemain chacun apporterait des projets de statuts, parmi lesquels on choisirait les meilleurs.

Ainsi fut fait. Voici les statuts proposés par chacun des candidats académiciens, et discutés avec verve séance tenante :

Statuts de M^{lle} d'Ormilly

I

L'Académie s'assemblera dans une chambre dont tout le meuble sera fait exprès sur quelque dessin galant que l'on imaginera.

II

Il y aura au milieu de l'académie un portrait de l'Amour.

III

Chaque académicien sera obligé d'y mettre le portrait de sa maîtresse; et chaque académicienne celui de son amant.

IV

Il y aura sur la porte de l'Académie une inscription avec ces mots : *Loin d'ici, indifférents ou indiscrets.*

Statuts de M^{lle} de Mirac

I

On ne recevra personne qui n'ait aimé, ou qui n'aime,

ou qui ne donne bonne et suffisante caution d'aimer au plus tôt.

II

On ne croira pas sur leur parole ceux qui diront qu'ils auront aimé, mais ils seront obligés de faire leurs preuves d'amour, comme l'on fait à Malte ses preuves de noblesse.

Cet article ayant été accueilli par des éclats de rire, M^{lle} de Mirac, sans se déconcerter, avoua qu'elle avait pensé à faire cet article encore plus rigoureux. Elle voulait que l'on prouvât une généalogie d'amour, c'est-à-dire que l'on sortait de père et de mère, d'aïeuls et d'aïeules qui avaient aimé; mais elle a reculé devant les difficultés et les embarras. Le comte d'Albagna est de son avis. « Pourquoi, dit-il avec son air froid, pourquoi ne montrerait-on pas bien huit quartiers d'amour pour être académicien, ainsi que l'on montre huit quartiers de noblesse pour être chevalier de Malte ? »

III

On sera obligé de rendre à l'Académie un compte exact de l'usage que l'on fera de son temps. S'il se trouve que quelqu'un ait passé un temps considérable sans aimer, il sera interdit, et l'interdiction durera autant que son cœur a été oisif.

IV

On ne pourra s'embarquer dans une affaire de cœur

sans en avoir parlé à l'Académie, et sans avoir fait approuver son choix, à peine de nullité des soins, déclarations, et autres procédures qu'on aura faites.

Statuts du chevalier de Pontignan

I

Comme les académiciens font profession d'être plus galants que les autres, ils seront obligés de se faire aimer des belles en fort peu de temps, à faute de quoi ils seront chassés de l'Académie.

II

On ne recevra point d'académicien qui n'ait eu qu'une passion.

III

S'il y a quelque académicien maltraité, l'Académie ira en corps trouver sa maîtresse, et l'exhorter à en user mieux. Si elle n'a aucun égard pour nos prières, on l'exhortera lui-même à renoncer à sa passion. S'il n'en fait rien il sera dégradé.

Statuts de Tréval

I

Quiconque se mariera sortira de l'Académie.

II

La forme de chasser de l'Académie ceux qui se marieront, sera de leur lire publiquement leur contrat de mariage, de leur annoncer de la part de l'Amour qu'il les prive de tous les droits et de tous les privilèges qu'il leur

accordait, et de faire devant eux une petite oraison funèbre de leur liberté et de leurs plaisirs.

III

L'emploi de l'Académie sera de...

Le marquis d'Ormilly l'arrête net. Cet article-là est inadmissible. C'est justement le contraire du premier de ses règlements, qui, sur sa parole, est admirable, et que voici :

Statuts du marquis d'Ormilly

I

L'Académie ne fera rien.

(Car, ainsi que le confirme M^{lle} de Turé, l'oisiveté et l'amour sont deux divinités qui s'accoutument fort bien ensemble. Cependant, comme dit le second article).

II

Cela n'empêchera pas qu'elle n'examine les questions galantes qui se présenteront, et ne se fasse plusieurs autres sortes d'emplois, mais elle ne fera rien de profession.

III

On s'assemblera quand on voudra.

IV

On ne se dispensera de se trouver aux assemblées que pour causes galantes que l'on sera obligé de dire à l'Académie.

Statuts du comte d'Albagna

I

Il n'y aura point de directeur, mais une directrice.

II

Il y aura un secrétaire.

(Car cette charge ne convient pas au beau sexe.

« Le seul mot de secrétaire le dit », prétend le comte).

III

La charge de secrétaire se donnera à la nomination des demoiselles, et la charge de directrice à la nomination des hommes.

M^{lle} de Turése contente d'un statut unique, mais il va bouleverser le comité d'initiative. Considérant que le nombre des académiciennes doit être égal à celui des académiciens pour éviter les injustices et les partialités; considérant que la compagnie comprend quatre hommes et trois femmes, elle décrète :

Statut de M^{lle} de Turé

Il y aura un des quatre hommes de la compagnie qui ne sera point du nombre des académiciens.

Tumulte, discussion; nul ne veut céder sa place.

Il fut alors arrêté que les quatre hommes contenteraient leurs aventures, et que celui que l'on

reconnaîtrait pour le moins galant serait le malheureux.

Au jour pris, on fit jurer les quatre concurrents qu'ils allaient dire la vérité. La formule du serment fut la suivante :

« Je jure devant le grand dieu d'Amour de dire la vérité sur les aventures qu'il lui a plu de m'envoyer ; et si je contreviens à ce serment, je consens à être assez malheureux pour n'aimer jamais rien ».

Ce serment fut prêté entre les mains des Demoiselles, qui représentaient l'Amour ; puis Tréval commença le récit de sa carrière amoureuse. D'Albagna lui succéda, puis d'Ormilly et enfin Pontignan.

« On remit le reste à une autre fois, et la Compagnie se sépara. »

De jugement, il n'en fut jamais rendu ; mais l'auteur nous informe que le mariage des demoiselles qui étaient le plus gracieux ornement de l'Académie, mit fin à ses réunions, et nous ne pouvons que chanter avec lui :

L'hymen est le tombeau de la galanterie ;
Le dieu tendre et charmant qui règne sur les cœurs
Exclut presque toujours de son *académie*
Ceux qui du mariage embrassent les langueurs ¹.

¹ *Académie galante*, Amsterdam, 1711.

L'Académie de ces Dames et de ces Messieurs fut instituée au début du siècle par le comte de Caylus, docte antiquaire, dans le but d'assurer aux œuvres facétieuses et galantes une sanction et en quelque sorte un état civil, de même que les académies savantes font profession de juger et de récompenser ou de blâmer les productions des gens de lettres, des savants ou des artistes¹. Cette institution, destinée à n'être qu'une joyeuse parodie, pouvait produire d'aimables et heureux résultats en canalisant la littérature légère, et en faisant appel aux esprits joliment licencieux qui illustrèrent la première moitié du dix-huitième siècle. Si elle n'échoua pas piteusement, elle ne donna pas, du moins, tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle.

Les membres de cette société badine, qui se groupaient autour du comte de Caylus, furent le comte de Tressan, Duclos, Vadé, Sallé, le comte de Maurépas, qui voulait toujours rire et rire de tout. Une seule femme paraît avoir été leur assidue collaboratrice, la comtesse de Verrue, maîtresse de Victor-Amédée II de Savoie², plus connue sous le surnom explicite de « Dame de Volupté ». Son goût très vif pour le luxe et les

¹ *Mémoires secrets*, 6 juin 1762.

² Voir l'ouvrage de G. de Lérès : *La comtesse de Verrue et la Cour de Victor-Amédée II de Savoie*, Paris 1881.

plaisirs ne l'abandonna qu'à sa mort ; elle avait, dit-on, composé pour elle-même cette épitaphe :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *Dame de Volupté*,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde ¹.

Le secrétaire ou pseudo-secrétaire de l'académie, Antoine-Marie Dantu, nous a présenté, sous le pseudonyme de Antoine-Martin Vadé, les Mémoires de l'institution. « Vingt personnes de l'un et l'autre sexe, dit-il, se réunirent et formèrent une petite société dont les séances se devaient tenir tous les dimanches après-midi. La loi constante était que chaque membre de cette société, à laquelle on donna de concert le titre d'*Académie de ces Dames et de ces Messieurs*, apporterait à l'assemblée l'esquisse ou mémoire de ses idées et réflexions relatives aux sujets qu'il aurait médités dans le cours de la semaine ². »

Des événements particuliers ayant séparé les membres de cette académie, le secrétaire, alors d'un âge mûr, fut choisi par un seigneur de la première qualité pour le gouverneur de son fils et pour accompagner ce jeune adolescent dans ses

¹ *Recueil dit de Maurepas*, Leyde 1865, IV, p. 89.

² *Mémoires historiques et galants de l'Académie de ces Messieurs*, édités dans les *Œuvres badines complètes du Comte de Caylus*, Amsterdam et Paris, 1787, t. XII, p. 1.

voyages. Avant son départ, Vadé confia les manuscrits de la société à l'éditeur des *Œuvres badines du comte de Caylus*, avec la permission unanime que ces Dames et ces Messieurs lui avaient donnée d'en faire l'usage qu'il jugerait le plus convenable¹.

A la suite de ces renseignements se trouve la *Lettre d'une Académie à son fondateur*, qui donne une idée du ton régnant dans cette société. Ledit fondateur ayant abandonné ses collègues, le correspondant lui écrit : « On doit des soins aux objets qui vous sont chers. Ainsi, lorsque Caton d'Utique quitta Rome, il prêta sa femme à un jeune sénateur. Et vous, plus sensible au plaisir de procréer qu'au soin d'élever et d'instruire, vous avez abandonné dès le berceau une Académie qui vous devait sa naissance et ses premiers plaisirs. Il ne nous reste de vous qu'un nom fastueux difficile à soutenir et un souvenir humiliant de votre mérite qui nous fait dire avec bien de la vérité que vous nous avez frotté le cul de miel pour nous abandonner aux mouches. Vous nous laissez la célébrité pour voler à la renommée ; et vous aurez peut-être moins de peine à faire trembler les ennemis que nous à nous faire aimer des académiciennes². »

Les productions de l'Académie sont très irrégulières et inégales ; elles pourraient se réunir aisé-

¹ *Mémoires historiques et galants*, p. 2.

² *Ibid.*, p. 7.

ment sous le titre qui a servi à assembler un certain nombre d'entre elles, le *Pot-Pourri*. En général, cependant, elles ont, comme trait commun, la passion du paradoxe aimable et toujours en faveur du libertinage. Nous en analyserons quelques-unes.

Dans quelques pages sur l'honneur des dames, les auteurs montrent la diversité de ce sentiment à travers les civilisations. Ils attestent que les mœurs des dames françaises furent de la dernière austérité jusqu'au onzième siècle. Le savant moine Wartius en fait l'éloge dans un fragment que les auteurs n'ont osé traduire. Nous imiterons leur réserve avec d'autant moins de scrupule que cette latinité est à la portée du moins érudit : « Quo tempore virtus feminei sexus ita invaluerat, ut in monasteriis noviciatum incipientes puellae ipsos episcopos non facie ad faciem, sed converso, tantum pudoris causa, admitterent ».

Les académiciens constatent que de nos jours il est prodigieusement difficile et rare d'obtenir les faveurs des dames. N'est-ce pas la faute des hommes ? Ne manque-t-il rien aux hommes de notre siècle, quand une dame leur paraît impénétrable ?

La conclusion de leurs recherches historiques est doucement sceptique. L'honneur des dames pris moralement n'est pas une qualité qui soit purement à elles ni dépendante de leur volonté, mais seulement de ces causes physiques dont le

concours enchaîne tous les événements de l'univers, et l'état, les progrès ou la chute de ces vertus prodigieuses que nous admirons si justement pourraient être prédits sans le secours de la magie, et seulement en lisant la gazette avec intelligence. ¹

Une longue dissertation sur l'amour nous enseigne que seules des erreurs de notre imagination en ont formé la passion la plus redoutable. On doit, professe l'académie, considérer l'amour comme une passion purement physique : c'est bien le moral qui propage l'embrasement, mais c'est le physique qui porte la première étincelle.

Un célèbre philosophe, examinant pourquoi l'amour, qui fait le bonheur de tous les êtres, fait le malheur des hommes, répond qu'il n'y a dans cette passion que le physique de bon. On a eu tort de vouloir le déifier. L'auteur de notre être n'en avait fait qu'un besoin, nous en avons fait une passion terrible. Et depuis le règne de François I^{er} un monstre qu'on appelle galanterie, formé des débris des mœurs barbares et gothiques, est venu compliquer les choses. Si bien qu'aujourd'hui l'amour n'est que le goût du plaisir allié à la vanité. Pour se faire aimer, il faut parcourir le rituel des cérémonies galantes qu'à, quoique

¹ *Mémoires historiques et galants*, p. 22.

abrégé aujourd'hui, demande du temps ; et ce temps, précieux et indispensable pour acquérir du mérite, est perdu dans le commerce de la plupart des femmes. ¹

Au milieu d'anecdotes, de dissertations ou de réflexions trop souvent incolores, on cueille une définition imagée du mariage, « la fin du travestissement et de la comédie que l'on a jouée avant de se marier » ; ² on lit d'innocents paradoxes, comme un éloge de la médisance et l'exposé de ses avantages dans la société ; une apologie du babil des femmes ; d'insignifiantes plaisanteries comme l'origine des navettes ou les huit félicités du philosophe.

Parmi les productions de l'académie qu'on a recueillies dans les œuvres du comte de Caylus, nous rencontrons encore une savante dissertation « sur l'usage de battre sa maîtresse ». Savante certes, autant que licencieuse par ses sous-entendus ; car elle prend comme épigraphe ce vers d'Ovide :

Ira mixtus abundat amor,

et appuie ses arguments de moult autorités grecques et latines.

Battre ce qu'on aime, proclame l'académie, est

¹ *Mémoires historiques et galants*, p. 25-40.

² *Mémoires historiques et galants*, p. 85.

l'effet le plus naturel de tout sentiment d'affection. Aimer et battre ne sont qu'une même chose, dit dans Aristophane un disciple de Socrate. Les anciens rois des Parthes faisaient déchirer à coups de verges ceux de leurs courtisans qu'ils honoraient de leurs faveurs. Il y avait à Lacédémone un autel autour duquel on assemblait chaque année toute la jeunesse de l'un et l'autre sexe ; là les jeunes filles souffletaient, frappaient les jeunes garçons pour leur inspirer le désir de devenir époux.

La femme ne fut-elle pas d'ailleurs créée pour l'homme ? Les Grecs disaient qu'ils avaient des maîtresses pour leur plaisir, des concubines pour l'usage habituel et des femmes pour leur donner des enfants légitimes et avoir soin de leur ménage. Les Romains les tenaient sous une tutelle perpétuelle. Les Mahométans leur persuadent qu'elles n'ont point d'âme. Pour nous, nous les traitons en souveraines ; mais elles perdent leur souveraineté sitôt qu'elles nous aiment, et tout rentre dans la loi de nature.

Ce procédé seul, la flagellation, est capable de prouver le grand amour. C'est pour cela que Properce aima Cynthie éperdûment, et qu'il n'aima jamais qu'elle.

C'est un plaisir que se donnaient communément les empereurs Néron, Vérus, Commode et

Héliogabale. Le duc de Buckingham, lors de son ambassade en France, disait à M^{me} de Chevreuse qu'il avait aimé trois reines, et qu'il avait été obligé de les gourmer toutes trois.

Lucien distingue en amour cinq degrés de volupté : la vue, le simple toucher, le baiser, le toucher à volonté, enfin la possession totale de la personne aimée. L'académie établit cinq autres degrés qui lui paraissent plus sensibles : aimer, plaire, jouir, battre, être battu.

Elle croit en avoir dit assez pour déterminer l'amant le plus timide à battre sa maîtresse et pour tranquilliser celui qui, la battant par amour, se le reprocherait par défaut de lumières. ¹

Les Etrennes de la Saint-Jean, complétées par les *Ecosseuses* ou les *Œufs de Pâques*, sont des recueils de facéties racontées en style populaire et dues à la collaboration des membres de l'académie ; elles manquent souvent de sel pour nous.

Le *Recueil de ces Messieurs*, auquel Crébillon fils et Sallé eurent part, comprend, à côté d'une aventure intéressante, un conte à rire, une critique auprès d'une facétie. Il débute par une histoire mélancolique, mais s'égaie bientôt par une « histoire arrivée », *A deux de jeu*, mettant en scène deux époux

¹ *Œuvres badines complètes du Comte de Caylus*, t. XII p. 111, sqq.

qui se surprennent mutuellement en faute et s'en réjouissent dans un éclat de rire. Puis des nouvelles, émaillées des maximes favorites à l'académie : « Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices » ; — « La sincérité est la plus sotté des vertus, et la fausseté le plus nécessaire des vices » ; un éloge inattendu de la paresse et du paresseux, — enfin un dialogue sur l'amour entre Ovide et Tibulle. Ce dernier, partisan de la tendresse, de la vérité, de la constance envers les femmes, s'étonne que toutes ces belles qualités ne lui aient valu que souffrances et cruautés ; il constate avec amertume que l'infidélité de sa maîtresse Délie lui a coûté la vie ; comment pouvait-il, après cette épreuve, penser sans horreur qu'il restait des femmes au monde ?

Ovide triomphe à soutenir que la coquetterie et l'inconstance sont les plus sûrs moyens de plaire aux femmes. Il avoue que la plus austère ou la moins vaine des femmes auxquelles il a adressé ses vœux ne lui a jamais coûté ni plus de trois jours, ni plus d'une chanson. Il faut avoir en amour une mauvaise réputation pour plaire aux femmes. Au reste l'attachement monogame est un leurre : pour lui, quand il plaisait à Julie de voir un autre amant, il allait se consoler auprès de Sulpicie des infidélités de la femme d'Agrippa. Cinquante femmes au moins lui furent infidèles,

nulle ne l'affligea. Il faut toujours que les femmes soient la source de nos désirs, jamais de nos regrets. ¹

Le *Recueil de ces Dames* est précédé d'un avertissement chargé de nous apprendre que M^{me} la marquise de Clairville est connue de tous les gens qui vivent *sur le bon ton*, pour une dame qui joint à un reste de jeunesse toutes les grâces de l'esprit le plus vif. Son hôtel est le centre des plaisirs tranquilles, et le rendez-vous de tous les honnêtes gens. On y parle nouvelles, théâtre, littérature, aventures de coulisses, anecdotes de toilette ; toutes les matières sont libres, et on choisit toujours celles qui peuvent amuser davantage.

M^{me} de Clairville a, à trois lieues de Paris, une fort belle terre, où elle va passer tous les ans trois mois de la belle saison avec une société de cinq ou six dames aimables et quelques cavaliers amusants. Tandis que les hommes lisent, chassent et font des médiateurs (jouent), les dames écoutent la lecture, travaillent pendant la chasse et se dissipent par le quadrille.

M^{mo} de Clairville était la dépositaire de tous les ouvrages que ces dames avaient faits pendant les vacances. On vient de les confier à l'auteur du

¹ *Recueil de ces Messieurs*. Amsterd. et Paris, 1745 ; — *Œuvres badines du Comte de Caylus*, t. V, p. 330 et t. VI.

Recueil ; il a cru ne point désobliger le beau sexe en les rendant publics.

Les pièces de ce Recueil s'inspirent du même esprit de frivolité que les autres productions de l'académie ; la frivolité y paraît même un peu plus libertine. C'est dans l'une d'elles que se trouve le mot typique qui caractérise si bien la désinvolture de l'amour dans le mariage au dix-huitième siècle. M^{me} de Méreval accorde la dernière faveur à un jeune officier, au moment où son mari pénètre dans l'appartement. Mais M. de Méreval, sans s'émouvoir, lui dit d'un ton fort tranquille : « Vous êtes bien imprudente, Madame ; si c'était un autre que moi ! » Et il sort. Ce sang-froid ne trouble d'ailleurs en rien M^{me} de Méreval ; son mari est à peine sorti que, malgré les résistances, l'agitation et le peu d'expérience de son partenaire, « elle le força d'achever ce que la présence de ce sage importun avait interrompu. M^{me} de Méreval fut heureuse ; elle savoura le plaisir avec cette tranquillité qui, en caractérisant le crime, s'élève au-dessus des remords. »

Le conte intitulé *La Loterie* nous révèle l'ingénieux stratagème d'une « M^{me} Cardinal » de l'époque. La jeune et jolie actrice Lucile, qui n'a coutume de céder à l'amour que quand sa famille y a souscrit, est entourée de quatre cavaliers prétendant à l'heureuse possession de ses charmes.

La tutrice, empêchée de faire un choix par l'égalité des offres, a décidé que le sort désignerait le gagnant. Les billets se distribuent gratis, et comme les malheureux ne doivent pas perdre des deux côtés, seul celui que le sort favorisera paiera son lot d'une bourse de cent louis. Ainsi est-il loyalement opéré.

L'Aimable indiscret est un simple badinage, où ne manquent pas les traces de la finesse féminine. M^{me} la duchesse de *** avait chez elle sept autres dames de la cour qu'elle haïssait beaucoup, qu'elle voyait tous les jours et qu'elle régalaît souvent : « elle les haïssait par rivalité, les voyait par bien-séance et les régalaît par devoir. » Un soir que la société attendait huit des plus aimables seigneurs, pour « faire tête aux dames », au dernier moment sept d'entre eux s'excusèrent ; seul le duc de *** était attendu, l'homme le plus goûté, le plus disputé des salons et des alcôves. Il arrive, en retard d'ailleurs, et s'apercevant qu'il est seul de son sexe, prend l'air le plus mystérieux, se fait prier. Enfin, « avec cet air fin qui annonce le triomphe, l'esprit et la délicatesse », il va satisfaire la curiosité des dames. « Vous voilà huit, dit-il. Eh bien..., j'ai couché avec vous toutes. » Et après un instant, une seconde de confusion, toutes en conviennent. « Quelle victoire ! quel aveu ! je n'en sache pas de plus satisfaisant pour l'homme du jour. »

L'*Ecole des vieillards* est une leçon donnée aux vieux barbons assez fous pour vouloir inspirer de la tendresse dans un âge où ils devraient être importuns à eux-mêmes. Molière l'avait donnée avec plus d'autorité et d'esprit.

Le *Comédien*, l'*Heureuse perfidie*, sont des aventures assez banales ¹.

L'*Académie de ces Dames et de ces Messieurs* vécut sans doute jusqu'en 1776 ; mais il semble que les académiciens ne lui aient pas apporté le meilleur d'eux-mêmes, de leur esprit et de leur verve. Certains d'entre eux, comme Duclos, Vadé, Crébillon fils ont eu, hors de l'Académie, leurs plus séduisantes inspirations.

Voici enfin une Société où l'on écrivait par malheur très peu, mais où l'on parlait beaucoup, et beaucoup d'amour, véritable société d'amour, à la tête de laquelle une des prêtresses de Vénus, en même temps que de Melpomène et de Thalie, maintenait par sa grâce, par sa coquetterie même, le ton et l'allure qui émoustillent les esprits les plus graves — et il en était autour d'elle, comme nous le verrons.

M^{lle} Quinault la cadette (Jeanne-Françoise), fille

¹ *Recueil de ces Dames*. A Bruxelles, aux dépens de la Compagnie, 1745. — *Œuvres badines du comte de Caylus*, t. XI, p. 1-112.

et sœur de comédiens, débuta au Théâtre-Français, sous le nom de M^{lle} Quinault-Dufresne le 14 ou 15 juin 1718 par le rôle de Phèdre. Elle fut reçue en décembre pour l'emploi des soubrettes où elle égala et même surpassa M^{lle} Desmares et M^{me} Deshayes. Elle y joignit aussi plusieurs caractères du haut comique qui semblaient appartenir exclusivement aux actrices chargées des premiers rôles.

Ses conseils furent très utiles à plusieurs auteurs distingués, qui ne manquaient pas de la solliciter. Elle donna le sujet du *Préjugé à la mode* à La Chaussée et celui de *l'Enfant prodigue* à Voltaire.

M^{lle} Quinault quitta le théâtre en 1741, n'ayant guère plus de 40 ans. Elle avait obtenu en 1736 une pension de mille livres sur le trésor royal ; elle en eut une pareille de la Comédie.

Elle aimait beaucoup écrire. on ne sait trop sur quels sujets. Elle consultait souvent d'Alembert, qui sans doute était dépositaire de ses manuscrits. Son goût pour la toilette ne l'abandonna jamais ; elle mourut en janvier 1783, encore occupée du soin de se parer¹.

Les contemporains ne se sont pas fait faute de

¹ Lemazurier. *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français* Paris, 1810. t. II, p. 331. — *Mémoires secrets de la République des Lettres*, 20 janvier 1783.

célébrer son œil lutin, son visage fûté et jusqu'à son pied mignon ; enfin son jeu spirituel et sa façon de jeter le mot « qui le faisait passer la rampe », lui avaient valu une agréable popularité.

Ses mœurs ne furent jamais scandaleuses ; c'est là presque un brevet d'originalité et d'honnêteté à l'époque où elle vécut. Sur le tard, M^{me} d'Epinaÿ écrivait d'elle : « Son âge ne rend plus aujourd'hui ses mœurs équivoques ; elles n'ont pas toujours été bonnes, dit-on ; et, au milieu d'un certain maintien apprêté et pédant, il lui échappe parfois des plaisanteries un peu fortes. Il faut bien que les qualités de son cœur soient supérieures à celles de son esprit, pour avoir fait généralement oublier son premier état ¹ ».

Sans être un modèle de vertu, M^{l^{ls}} Quinault ne paraît pas avoir pris grand goût à l'amour. Elle eut des amants, il le fallait bien ; les meilleurs restèrent ses amis. Jolly, l'auteur de l'*Ecole des amants* et de la *Vengeance de l'amour*, eut peut-être les prémices de sa beauté ; un M. de Caux lui succéda ; puis la jeune artiste se plut à la rivalité des ducs de Villars et de Coigny qui, peu constants eux-mêmes, trouvèrent à qui parler. Elle traversa ainsi un peu tous les mondes, sans être empruntée

¹ *Mémoires et correspondance de M^{me} d'Epinaÿ*, t. I, p. 246.

dans aucun, laissant partout au contraire une réputation de femme d'esprit.

Elle avait en effet la répartie toujours heureuse. A l'avènement de M. d'Argenson au ministère, M^{lle} Quinault vint une des premières le féliciter. Le marquis l'ayant aperçue au milieu de la foule des complimenteurs, alla galamment à elle et, la serrant dans ses bras, l'embrassa très affectueusement. Un jeune seigneur, un arriviste de l'époque, peu au courant des physionomies, s'imagina aussitôt que la comédienne avait une grande influence ; étant parvenu à la rejoindre, il lui fit une cour respectueuse et ne tarda pas à se recommander à ses bons offices. La comédienne eut une subite inspiration. Elle se jeta à la tête du solliciteur et l'embrassa sur les deux joues en lui disant : « Je ne puis mieux faire, monsieur, que de vous repasser ce que le marquis m'a donné ¹. »

Lorsque M^{lle} Quinault quitta la scène, encore trop jeune et trop vive pour se soustraire au monde et se cloîtrer, elle organisa ses réceptions avec plus de régularité et n'eut aucune peine à attirer à elle des gens de lettres et surtout des hommes d'esprit dont elle prisait fort la conversation. Peut-être prisaient-ils en elle autre chose que ses qualités intellectuelles ou morales ; mais

¹ Lemazurier. *Galerie historique*, t. II, p. 333.

elle avait un doigté spécial pour se préserver de tout attachement encombrant. Une fois cependant, son cœur dut être pris, pour Alexis Piron : son affection était faite de tendresse, et l'esprit y avait autant de part que le cœur. Elle s'efforçait d'ailleurs de calmer la verve un peu grosse de son ami, et le rappelait souvent à plus de délicatesse, mais toujours avec une maternelle sollicitude. « Je suis contente de vous, lui écrivait-elle, vous avez été très bien au souper, et vous n'avez pas été immonde. » — « C'est assez contre mon gré que vous allez au souper. Je ne serai point à côté de vous ; la rage reparaitra sur la fin du repas. Je vous connais : la Tonton éloignée, le Piron reparait¹. »

Elle était en effet dans l'intimité *Tonton* l'indocile pour Piron qui pour elle était *Binbin* le barbu. Dans une épître adressée à Compiègne à M. de Livry, le poète constate en ces termes que sa bonne amie a engraisé :

Suffit que ma belle amie,
Que vous appelez Tonton,
Que Tonton, jadis momie,
De graisse est un peloton².

Le comte de Caylus aida la comédienne dans la

¹ *Lettres de M^{lle} Quinault à Piron*, publiées par H. Bonhomme dans les *Œuvres inédites de Piron*. Paris, 1859, p. 132.

² *Poésies inédites de Piron*, p. 368.

fondation de son aimable société. Au début, elle était limitée à huit personnes, et la réception se faisait alternativement chez le comte et chez M^{lle} Quinault. Mais bientôt le nombre des convives s'accrut ; et l'empressement avec lequel on sollicitait la faveur d'être admis à ces réunions, dût-on n'occuper que le bout du banc, était tel que la société fut baptisée du *Bout-du-Banc*. La maîtresse de maison, aussi aimable que bonne, décréta que tout individu invité une fois serait considéré comme admis et reçu dans la société, ce qui lui donnerait le droit de survenir, à l'improviste, aux dates fixées, quand bon lui semblerait. Et ce dîner eut bientôt vingt à vingt-cinq convives. Mais chacun d'eux devait apporter comme écot, une histoire quelconque. Un encrier et ses accessoires faisaient office de surtout, et, après boire, les élucubrations commençaient.

Les productions de cette période se confondirent avec celles de l'*Académie de ces Dames et de ces Messieurs*, dont Caylus était aussi le fondateur : les *Etrennes de la Saint-Jean* en furent les principales, nous avons dit leur valeur médiocre.

Mais, plus tard, les philosophes, les moralistes prirent le haut bout, et le ton changea.

Il serait difficile, et d'ailleurs sans intérêt, de nommer tous ceux qui vinrent s'asseoir à la table de mademoiselle Quinault. Il suffit de savoir,

pour en connaître la portée, que, à côté du comte de Caylus prenaient souvent place Voltaire, Marivaux, Destouches, Crébillon fils, Voisenon, Pont-de-Veyle, Maurepas, de Livry, Jolly, Piron, Collé ; peu de femmes, mademoiselle Dufresne, belle-sœur de la Quinault, et mademoiselle Balicourt, sa cousine ; la première surnommée Loulou, la seconde Bourri. Dans la seconde période, Duclos règne, amenant avec lui Saint-Lambert, puis Rousseau, Diderot, d'Alembert, Grimm ; madame de Jully, la belle-sœur de madame d'Épinay, qui y rencontrait l'acteur Jélyotte dont elle raffolait ; madame d'Houdetot, et probablement la comtesse de Rochefort.

Dans cette société de personnes à l'esprit large et à la philosophie aisée, les allures ne durent pas manquer plus d'une fois d'être mutuellement osées et complaisantes ; la griserie des mots, les fusées de l'esprit y aidaient, d'un esprit graveleux, cynique, que n'effrayaient pas les allusions décolletées, les propos licencieux. Collé y disait quelques couplets égrillards ; Voisenon, ce « petit paquet de puces », aiguisait quelque épigramme grossière ; Piron, le bras autour de la taille de la maîtresse de maison, débitait quelque forte gaularie généreusement pimentée.

Par malheur, dans la période la plus intéressante, l'écritoire n'était plus qu'un emblème. Quel

recueil précieux on eût pu faire de ces réunions ! Tout au plus possédons-nous le récit d'une de ces soirées, une des plus convenables sans doute, car la présence d'une nouvelle venue, un peu timorée, devait glacer la verve des partenaires.

Madame de Jully ne cessait de parler à sa belle-sœur, madame d'Épinay, du salon de mademoiselle Quinault ; elle l'engageait vivement à l'y suivre. « C'est là, assure-t-elle, où l'on peut vraiment apprendre à connaître le monde, parce que tout ce qu'il y a à Paris de bonne compagnie s'y rassemble. » Madame d'Épinay, tentée d'accepter, consulte M. de Lisieux qui lui répond : « Je connais beaucoup de réputation M^{lle} Quinault, j'ai même été quelquefois chez elle ; elle voit, en effet, la meilleure compagnie ; vous ne pouvez mieux faire que d'y aller de temps en temps, mais je n'oserais vous conseiller de vous lier intimement avec elle. Cette femme, qui a infiniment d'esprit, a établi chez elle un ton de liberté qui peut avoir des inconvénients, toujours relativement à votre situation. D'ailleurs, M^{lle} Quinault n'est vraiment recommandable que par l'originalité de son esprit. »¹

Quelques jours plus tard M^{me} d'Épinay rencontre la Quinault au chevet de M^{me} de Jully et lui

¹ *Mémoires de M^{me} d'Épinay*, t. 1, p. 243, sqq.

promet d'aller dîner chez elle. Elle s'exécute. Les convives sont le prince de Galitzin, le marquis de Saint-Lambert et Duclos.

Jusqu'au dessert, la conversation fut bruyante et générale. Au dessert, M^{lle} Quinault fit signe à sa nièce de sortir de table. On s'était assez contraint pour cette « petite morveuse ». Le moment était venu où, les coudes sur la table, on dit tout ce qui vient en tête ; et alors les enfants et les valets sont incommodes. Voilà aussitôt Duclos parti sur l'éducation de la nature, celle où l'on appelle un chat un chat, où la pudeur est un vain mot. « Il y a des nations de sauvages, par exemple, où les femmes restent nues jusqu'à l'âge de puberté, et certainement sans rougir. » Au reste, dit le prince, il fut un temps où non seulement les sauvages, mais tous les hommes allaient tout nus.

Duclos. — Oui vraiment, pêle-mêle, gras, rebondis, joufflus, innocents et gais ; buvons un coup.

M^{lle} Quinault chantant en lui versant à boire.

Il t'en revient encore une image agréable
Qui te plaît plus que tu ne veux.

Il est certain que ce vêtement, qui joint si bien partout, est le seul que la nature nous ait donné.

Duclos. — Maudit soit le premier qui s'avisa de mettre un autre habit sur celui-là !

M^{lle} Quinault. - Ce fut quelque petit vilain nain,

bossu, maigre et contrefait ; car on ne songe guère à se cacher quand on est bien.

Mais a-t-on de la pudeur quand on est seul ? M^{me} d'Epinaÿ osant soutenir l'affirmative, Duclos prétend que, quand on ne le voit pas, il ne rougit guère, et conclut : « Je gage qu'il n'y en a pas un de vous, quand il fait bien chaud, qui ne renvoie d'un coup de talon toutes ses couvertures au pied de son lit. Adieu donc la pudeur, belle vertu qu'on attache, le matin, sur soi avec des épingles.

Au reste, que de vices et de vertus dont il ne fut jamais question dans le code de la nature, et qui sont de pure convention, suivant les pays, les mœurs, les climats même. Seule la morale universelle est inviolable et sacrée, car elle est la volonté de l'espèce entière ; en deux mots, prononce encore Duclos, elle est « l'édit permanent du plaisir, du besoin et de la douleur. »

Et poursuivi par son idée fixe, hanté du nu, il voit, à l'origine des choses, l'espèce humaine éparse sur la surface de la terre toute nue. Et si quelqu'un s'avisa alors de se couvrir, c'est qu'il avait froid. — Et pourquoi pas par honte ? hasarde timidement M^{me} d'Epinaÿ. — Il est certain, dit le prince, qu'il vient un temps où la nature honteuse semble d'elle-même former un voile... répandre une ombre sur certaines parties du corps, celles que les anciens appelaient précisément *pudenda*.

— Mais comment se fait-il, interrompt Saint-Lambert, que la nature voile si tard, et qu'elle voile où il n'y a rien à voiler ? — Ah ! se lamente Duclos, si l'on ne s'était pas couvert, on eût offert de beaux bras, une tête échevelée... sans compter le reste...

Madame d'Épinay. — Si vous admettez dans l'homme la possibilité d'aller nu sans rougir, vous admettez bien d'autres choses.

Duclos. — Eh, mais sans doute, sans l'exemple, sans les leçons de votre mère, les remontrances de votre bonne, vous auriez osé...

Le Prince. — Il est plaisant, en effet, que les lieux habités par les hommes soient les seuls où l'on rougisse d'obéir à l'impulsion de la nature.

Et pourtant mademoiselle Quinault se demande si tous les... objets qui n'excitent en nous tant de belles et vilaines choses que parce qu'on en dérobe la vue, ne nous auraient pas laissés froids et tranquilles par une contemplation perpétuelle. Mais Duclos croit que le tact n'eût jamais perdu ses prérogatives.

Subitement enflammé d'enthousiasme, Saint-Lambert, un verre de champagne à la main, évoque le tableau délicieux de la liaison solennelle des sexes. (Une lacune dans le manuscrit nous a privés de belle prose). Le sacrifice est consommé sous un grand voile. Les parfums les plus délicieux fument autour des mariés, la musique la plus douce dé-

robe les cris et les soupirs de la jeune épouse. Des hymnes voluptueux et nobles sont chantés en l'honneur des dieux. L'épouse, au lieu d'être abandonnée à de petites idées pusillanimes qui la troublent et lui arrachent des larmes sottes et comiques, aurait ainsi la seule crainte que les dieux ne bénissent pas son union, et refusent leurs faveurs à l'être qui va germer dans son sein.

Duclos trépigne de joie : « Oh ! parbleu, j'aurais été tous les jours à la noce, si cela se fût passé ainsi ».

— Mais comment, interroge le prince, en est-on venu à se cacher d'une action si naturelle, si nécessaire et si générale, et si douce !

— C'est que le désir, répond toujours Duclos, est une espèce de prise de possession. L'homme passionné détourne la femme, comme le chien qui s'est saisi d'un os le porte à sa gueule, jusqu'à ce qu'il puisse le dévorer dans un coin ; et tandis même qu'il le dévore, il tourne la tête, il gronde, de peur qu'on ne le lui arrache. Je l'ai déjà dit à qui sait entendre, la jalousie est le germe de la pudeur.

La grossièreté de la comparaison choque bien un peu M^{me} d'Epinaÿ, mais elle admet la conclusion. Et pourtant, fait remarquer le prince, il y a d'autres actions naturelles, pour lesquelles on se cache encore, et où la jalousie n'entre pour rien. Certes, s'exclame Duclos, celui qui a plus de pa-

resse alors que d'amour-propre est un impudent. Ma foi, à tout prendre, il est assez bien fait de se cacher quelquefois. Les circonstances qui accompagnent le transport de la passion..... Il était peut-être grand temps que Mademoiselle Quinault intervînt pour imposer silence au philosophe loquace : elle tenait à ne pas trop choquer sa nouvelle convive. Mais Saint-Lambert explique qu'on ne dit rien de bien de l'innocence sans être un peu corrompu. — Ni de la pudeur, ajoute Duclos, sans être fort effronté.

Cette dissertation est interrompue par un intrus ; et M^{me} d'Epinaï profite de ce moment de silence pour se retirer ; non sans faire la réflexion que, quand on se donne la peine de détruire un préjugé utile, il faut au moins le remplacer par quelques principes qui non seulement en tiennent lieu, mais encore qui mettent un frein plus sûr que celui d'une opinion variable ; et qu'à moins d'être fous on ne peut prétendre à ramener l'homme à l'état de nature ¹.

Certains soirs, entre les mêmes convives auxquels vient se joindre Rousseau ou Diderot, s'agite la question du plaisir et du bonheur, mais Duclos ne la laisse pas traîner en longueur, affirmant qu'il est absurde de disputer sur une chose cha-

¹ *Mémoires et correspondance de M^{me} d'Epinaï*, I, p. 247, sqq.

cun a entre les mains, et qu'on est heureux quand on veut ou quand on peut. — « Parlez pour vous, riposte la Quinault, pour vous à qui il ne faut pour être heureux que du pain, du fromage, et la première venue. »

La beauté absolue — ou même relative — l'éducation des sexes, l'entraînement à l'amour étaient encore les sujets traités en cette académie philosophico-galante, et dont il est permis de regretter qu'un secrétaire n'ait pas conservé de précis procès-verbaux. Il semble pourtant qu'on n'eût pu impunément les présenter comme un manuel d'éducation pour jeunes filles. Mademoiselle Quinault, en effet, avait par distraction laissé assister un soir sa nièce Hortense à une discussion sur la divinisation de l'amour entre Diderot, Saint-Lambert et Duclos. Quelques semaines plus tard, la jeune fille venait avouer à sa tante qu'elle était grosse. Elle avait voulu exposer à un jeune tailleur, dont la chambre faisait face à la sienne, les théories de Diderot et de Duclos sur les sentiments asservis à la raison, au cerveau ; mais le galant lui avait fermé la bouche pour entamer, à la muette, une explication beaucoup plus passionnante... M^{lle} Quinault se garda bien de vaine morale : elle unit les deux enfants.

Comment la désunion parvint-elle à s'attaquer à des esprits aussi élevés ? Ce fut un peu la

faute à la philosophie, qui brouilla Diderot, Grimm et Rousseau; un peu à l'amour, qui fit de Saint-Lambert et de Rousseau d'après rivaux, un peu à la jalousie, qui rendait Duclos terrible. Bref, on ne sait comment, et sans que la clôture ait jamais été prononcée, le dîner du *Bout-du-Banc* cessa d'exister; et Mademoiselle Quinault se retira à Saint-Germain-en-Laye, où ses amis vinrent la visiter jusqu'à ses derniers jours.

Le salon de M^{me} Doublet de Persan appartient à notre sujet par certains côtés. A proprement parler, on ne traitait pas dans ce salon des questions de galanterie; à notre connaissance, on n'y écrivait pas davantage des contes, nouvelles ou dissertations d'amour. Mais durant quarante ans, il fut le véritable cabinet noir de la chronique journalière de Paris, où aboutissait fatalement l'anecdote ou la chanson du jour, où chacun était enregistré, que la notoriété d'une minute avait fait sortir de l'ombre, fût-il prélat ou mousquetaire, marquise ou courtisane, robin ou abbé, actrice ou entremetteuse.

A la mort de son mari, ancien intendant du commerce, M^{me} Doublet de Persan, qui restait avec une fortune médiocre, se retira dans un appartement des logis extérieurs du couvent des Filles Saint-Thomas, où elle resta enfermée pen-

dant quarante ans, sans jamais mettre les pieds dehors, mais où une société aimable et choisie de gens de bonne compagnie, d'écrivains, d'artistes, de femmes d'esprit l'entoura continuellement. C'étaient les deux frères jumeaux Lacurne et Sainte Palaye, Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'antiquaire de Foncemagne, Voltaire, d'Argental, le censeur royal Pidansat de Mairobert, Mouffle d'Angerville, l'abbé Chauvelin, l'abbé Legendre, frère de la maîtresse de maison,

Vénéable abbé
Qui siégeait à table
Mieux qu'au jubé,

l'abbé de Voisenon, Piron ; quelques femmes qui donnaient au cénacle de la grâce et de l'entrain, M^{me} d'Argental, M^{me} du Bocage, M^{me} Rondet de Villeneuve, M^{me} de Besenval et quelques autres aux vives allures.

Aux côtés de M^{me} Doublet, Bachaumont, le raffiné sybarite, présidait cette société de nouvellistes qui avait pris le nom de la *Paroisse*. Tous les soirs les paroissiens se retrouvaient autour de la même table, chacun à la même place et sous son portrait. Ainsi peut-on dire que chacun d'eux assistait aux réunions, même absent. Chacun à son tour contait la nouvelle, l'anecdote qu'il avait recueillie dans la journée et qui, après discussion, était inscrite sur l'un des deux registres ouverts au

milieu du salon, l'un destiné aux faits prouvés, l'autre aux faits douteux. A la fin de chaque semaine, un extrait de deux registres était dressé sur des feuilles volantes et livré à la publicité par Gilet, le valet de chambre de M^{me} d'Argental, accrédité comme rédacteur dans la *Paroisse*.

« Rien de divertissant comme cet examen des nouvelles, où chaque esprit et chaque caractère se dessinaient dans tout leur jour. Pour l'abbé Legendre et l'abbé Voisenon toute chanson était vérité ; Piron, qui puisait tout son orgueil dans sa qualité de lettré et se posait en prince de la littérature, Piron qui tenait du taureau et du Bacchus d'enseigne, causeur étincelant, plus Bourguignon qu'Athénien, moins fin que Gaulois, bon-homme qui croyait être méchant parce qu'il était brusque, brutal et sans mesure, et qui s'imaginait intimider par l'invective et la répartie ou réduire par l'imprévu, la franche humeur et la gaité pantagruélique, apportait là ses habitudes du café Procope, et donnait volontiers tort aux gens de cour que défendaient d'Argental et Mirabaud avec Chauvelin. Foncemagne, savant de profession, religieux de conviction, et parlant comme un livre, châtiait de verve les anecdotes en déshabillé ¹ » .

¹ Feuillet de Conches. *Les salons de conversation au XVIII^e siècle*, p. 111.

Après avoir longuement examiné les racontars de la politique, des théâtres, des lettres aussi bien que ceux des boudoirs et des alcôves, les paroisiens soupaient gaiement. «C'était une espèce de saturnale succédant à une grave séance du sénat romain. La fête devenait surtout joyeuse lorsque Bachaumont faisait les frais du souper. A la fin de sa vie il feignait de radoter pour avoir le droit de tout dire impunément, et il en convint avant de mourir.»

De ce cercle sont sorties d'abord les *Nouvelles à la main*, vendues et distribuées ouvertement, recueil d'anecdotes croustilleuses, scandaleuses, dévergondées, en vers et en prose, dont l'insolence était telle qu'elles furent dénoncées en 1852 au parlement par le procureur général ¹.

La dénonciation n'ayant eu aucun effet, l'année suivante d'Argenson, ministre des affaires étrangères, écrivait à Berryer, lieutenant de police (octobre 1753) pour attirer son attention sur cette scandaleuse publication. M^{me} Doublet était informée d'avoir à cesser ce scandale ; elle n'en tenait aucun compte. Et Choiseul lui-même, successeur de d'Argenson, ne réussit pas davantage ². Le valet de chambre, secrétaire de la rédaction, fut bien un

¹ Peuchet *Mémoires historiques tirés des archives de la police de Paris*, 1838, t. II, p. 108.

² Peuchet, *Mémoires historiques*, t. III, p. 328.

instant emprisonné ; mais ses protecteurs puissants ne tardèrent pas à le faire élargir .

On retrouve aujourd'hui ces *Nouvelles littéraires*, en des manuscrits épars dans les diverses bibliothèques ¹ et dans le recueil de la Bibliothèque nationale qui porte le nom de Maurepas .

C'est encore de la *Paroisse* que sont sortis les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France* (de 1767 à 1787), publiés en trente-six volumes sous le nom de Bachaumont. En réalité Bachaumont ne rédigea que les quatre premiers volumes et la moitié du cinquième : Pidansat de Mairobert les reprit à la mort de Bachaumont, en 1771, et les continua jusqu'en 1779, époque de son suicide. Enfin d'Angerville, l'auteur de la *Vie privée de Louis XV* et quelques autres paroissiens de moindre envergure menèrent les mémoires jusqu'en 1789.

Les *Mémoires secrets* sont loin d'être une chronique exclusivement galante : les affaires politiques et religieuses y tiennent une grande place ; mais ils offrent, pour l'étude de la vie amoureuse du siècle, des ressources précieuses et souvent uniques. Principalement sous la direction de Pidansat de Mairobert et de Mouffle d'Angerville, ils ont enregistré tous les événements galants, non sans

¹ Entre autres, à la Bibliothèque de l'Arsenal, les manuscrits n° 3505 et 7083.

commentaires souvent badins. Les principales actrices de l'époque, les Arnould, les Raucourt, les Dangeville, les Guimard, les Durancy y sont fréquemment citées, et non pas seulement pour leurs succès ou déboires artistiques, mais aussi pour les faits et gestes de leur carrière érotique. Il n'est pas jusqu'aux célèbres proxénètes, comme la Gourdan, dont les intrigues ne nous soient révélées avec des détails précis. Que le ton en soit toujours impartial, que même la véracité historique y soit sans exception rigoureusement observée, c'est ce dont nous ne saurions jurer. Mais si ce recueil doit être consulté avec certaines précautions, si ses assertions doivent être vérifiées avec soin, il n'en reste pas moins un document de très grande valeur pour une longue période du dix-huitième siècle.

Il ne fut pas goûté de tous les contemporains, qui s'en étonnerait ? Il était l'organe d'un cercle, d'une société fermée, et il ménageait peu ceux qu'il n'aimait pas, Laharpe en dit beaucoup de mal, et Beaumarchais haussait les épaules devant ses attaques. Un de ses confrères enfin, Métra, le maltraite ; mais tout cela n'est pas fait pour nous inspirer de la défiance, au contraire.

Dans les *Mémoires secrets de la République des Lettres*, dit Métra, le Roi, les Princes, les magistrats, les citoyens de tous les rangs, les femmes

de tout étage, tous y ont leur écriteau. Ce sont des annales *domesti-civiles*, recueillies par le plus incivil et le plus abominable membre de la société qu'il trahit et déchire. L'origine de cette monstrueuse compilation des faits et dits journaliers de la cour et de la capitale est attribuée à la coterie d'une dame Doublet, dont la maison était l'aréopage des nouvellistes et des aristarques de Paris. Mairobert fut même accusé hautement d'en être l'auteur ; ce qu'on put croire d'autant plus facilement que ce disciple du *Doublettisme* était le furet le plus ardent de tout ce qui s'appelle nouveautés scandaleuses, et qu'il avait la dangereuse manie d'être l'anecdoticien le plus au courant des ruelles, des spectacles et de la littérature ¹.

Correspondance secrète, 5 août 1780.

CHAPITRE III

**Les Sociétés Guides d'amour. — La « Table Ronde » :
Les Heures de Cythère. — La « Société Joyeuse » :
Almanach des honnêtes femmes. — Le Code de
Cythère.**

Quelques-uns des cénacles galants du siècle eurent des visées plus pratiques, en apparence du moins ; ils affichèrent la prétention de codifier les règles insaisissables de la galanterie, de l'amour, de la volupté. Ils semblaient devenir, en quelque sorte, de par le but poursuivi, de véritables guides d'amour, mettant leur propre expérience, l'ingéniosité de tous leurs adeptes ou initiés au service des intéressés, mais non sans une certaine dose de mystère, car l'amour ne se plaît pas à la publicité. Les productions de ces cénacles étaient donc par le fait le plus souvent réservées à une élite ; aussi sont-elles devenues rares et nous ont-elles paru mériter de revoir le jour en ces pages où elles sont si bien à leur place.

La *Société de la Table Ronde* exista vers 1775 dans les salons de la belle comtesse de Turpin de Crissé, fille du maréchal de Lowendahl, protec-

trice éclairée des lettres et des arts. Sa figure était charmante, son esprit des plus fins. Le galamment célèbre abbé de Voisenon, qui fut longtemps un de ses plus fidèles commensaux et amis, marqua l'estime qu'il faisait de son goût en l'instituant légataire universelle de ses manuscrits et productions littéraires¹. La comtesse publia scrupuleusement les œuvres dont elle avait la garde, sans vouloir se laisser arrêter par la crainte du scandale. C'était hardi autant que consciencieux.

Les membres de la *Table Ronde* se réunissaient autour d'une table arrondie et délicatement servie, dont le plat du milieu était une écritoire; ils se proposaient de célébrer la beauté, d'entretenir le culte de l'amour, de lui élever de nouveaux autels. Ils étaient gens à remplir ce but, car à côté de la noble présidente et du joyeux abbé se trouvaient les auteurs dramatiques Favart et Guillart et le chevalier de Boufflers, dont la réputation était faite.

Aucun document ne nous renseigne davantage sur la Société, dont il nous reste seulement une œuvre gracieuse, qui ne fut jamais mise dans le commerce. Nous en empruntons l'analyse au rédacteur de la *Correspondance secrète* :

En 1776, il paraissait sous le titre suggestif : *Heures de Cythère* ou *La Journée de l'Amour*, un

¹ *Mémoires secrets*, 21 août 1776.

ensemble de pièces galantes, étincelles échappées des cendres de l'abbé de Voisenon, que M^{me} la comtesse de Turpin éditait sous la forme d'un livre d'église et contre lequel l'archevêque de Paris s'insurgeait en vain.

Les femmes ont tous les honneurs de ce livre : il leur est dédié et, dans l'épître qui leur en offre l'hommage, voici comme il esquisse le but de l'ouvrage :

Sexe charmant qui parez la nature,
Soyez aussi l'ornement de mes vers ;
Des tours brillants, des sophismes diserts
J'abjurerais l'élégante imposture ;
Le tendre amour animera mes airs,
Le sentiment en sera la parure.
Aux cœurs épris, aux amants délicats
J'enseignerai les secrets de Cythère,
Je leur dirai le vrai moyen de plaire,
Jusques à vous je guiderai leurs pas ;
Sans rien ôter à la pudeur austère
J'esquisserai les amoureux ébats :
En les cachant sous l'ombre du mystère
Je ne ferai qu'indiquer vos appas.

La première Heure, contenant des *Conseils à la jeunesse*, porte pour titre : *La nécessité d'aimer*.

« L'amour est pour les âmes ce que le soleil est pour la terre. Ce sont des rayons de feu qui la pénètrent et la font reproduire ; c'est le souffle de l'amour qui allège les peines et étend les plaisirs.

Plaignez le mortel assez malheureux pour fermer son cœur à ces délicieuses impressions : il est tout près des vices ; est-on sensible, on est bientôt vertueux, l'humanité, l'indulgence sont les compagnes et les garants de l'amour ; le code moral est dans le cœur ; la vertu est un sentiment, et il n'y a que les âmes tendres qui soient essentiellement honnêtes ».

APPEL

Si vous avez vingt ans, ne cherchez pas d'amis,
Cela ne se peut pas, cela n'est pas permis.

C'est désirer ce qu'on n'ambitionne,
Ce qu'on n'acquiert qu'avec le temps ;

Ainsi la nature l'ordonne :

Les amants sont les beaux jours du printemps,
Et les amis les beaux jours de l'automne.

L'imagination, l'absence sont les sujets des seconde et troisième Heures. La quatrième est la *jalousie*, célébrée par une idylle imitée de l'allemand.

La cinquième Heure est celle que nos jolies femmes fêteront le plus volontiers ; la plupart des leçons que notre auteur y donne sont superflues pour elles : il est question du *caprice*.

Que l'amant quelquefois incertain du retour
Sache le mériter par la persévérance.

Entre la crainte et l'espérance,
La constance fonda l'empire de l'amour.

Comment définir ce rien subtil qu'est un caprice ?

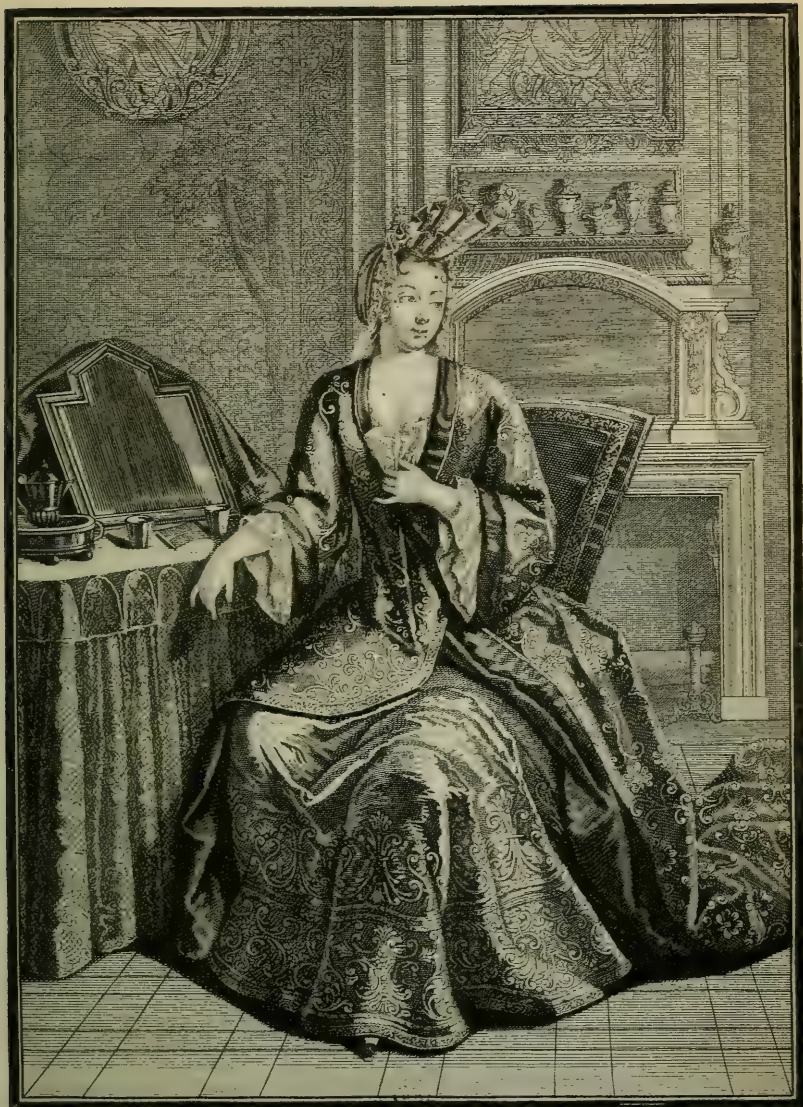
Ces riens subtils que nous nommons caprices,
C'est ce mélange adroit de contraires piquants,
Ces éclairs de gaiété, ces tristesses factices,
Ces instants de langueur et ces désirs bouillants ;
Cet essor brûlant de tendresse
Qui même de l'amour devance le désir ;
Puis cette douce et facile mollesse
Qui veut avec lenteur attendre le plaisir.

La sixième Heure est consacrée aux *Reprises* ou au « souvenir du premiermoment heureux ».

Semblable au rapide phosphore,
Le plaisir brille et disparaît ;
Mais si la voix des sens se tait,
Le cœur au moins jouit encore.
Dans la fougue de la jeunesse
On ne sent plus, à force de sentir.
Ce qu'on appelle amour n'est qu'une folle ivresse,
Et trop souvent ce qu'on donne au désir,
On l'ôte à la délicatesse.

On peut être heureux à tout âge,
Par les dons que l'amour ménage,
Son feu pur ne peut s'amortir,
Un sentiment nous dédommage,
Le bonheur supplée au plaisir ;
On a toujours un cœur et le cœur n'a point d'âge.

L'ouvrage se termine par un *Dialogue des amants heureux dans le bosquet de l'amour*. Ils vont vite en besogne, les amants heureux !



PORTRAIT DE LA DUCHESSE DU MAINE

DICTATRICE PERPÉTUELLE DE L'ORDRE DE LA "MOUCHE A MIEL"

Eglé. — Nous arrivons les premiers au temple, nous aurons le temps de nous donner bien des baisers avant l'heure mystérieuse.

Lycas. — Veux-tu les recevoir ?

Eglé. — Ah ! laisse-moi le plaisir de t'en donner.

Lycas. — Un....

Eglé. — Deux, trois....

Lycas. -- Attends donc, petite espiègle, tu les précipites trop, laissons nos bouches l'une sur l'autre....

Et ils ne parlent pas plus avant (1) !

C'est à un ordre de choses plus précis que vise la *Société Joyeuse*, dont l'existence ne nous est point démontrée. Cependant l'idée est bien audacieuse pour émaner d'un seul écrivain, celle de composer un almanach, guide d'amour par excellence, dans lequel les saints du calendrier sont remplacés par des dames connues pour leur galanterie ou leur débauche.

Cet almanach qui, par une badine antiphrase, porte le titre d'*Almanach des honnêtes femmes*, inscrit en épigraphe ces mots latins :

Et lassata viris nondum satiata recessit.

Il comprend un préambule, dont les termes sont

(1) *La Journée de l'Amour* ou *Les Heures de Cythère.* — A. Guide, 1776 ; *Correspondance secrète*, 14 septembre 1776.

suffisamment nets pour épargner toute autre présentation.

La *Société Joyeuse*, fâchée que le public reçoive pour ses étrennes une foule d'almanachs, dont pas un seul ne s'occupe du beau sexe, a voulu réparer cet oubli.

« Le calendrier nous offrait des personnages fort estimables, mais que nous ne connaissons point. Je ne balance point à les chasser pour mettre à leur place les héroïnes de notre siècle. Une femme jeune, blonde et blanche, rit bien plus à mon imagination qu'un Crépin, un Nicolas, un Bruno aux cheveux gras et à la barbe sale.

Les Saints, une fois relégués en Paradis, auprès des onze mille vierges, chaque jour du mois prendra le nom d'une beauté moins sévère. La noblesse occupera les premiers rangs, le tiers-état aura les vendredis et les samedis ; et les dimanches offriront les courtisanes. Je fais les honneurs du nouveau calendrier aux duchesses et aux marquises qui ont toujours donné le signal du plaisir ; et j'ai laissé les jours maigres aux bourgeoises accoutumées à vivre dans l'abstinence.

Par respect pour les goûts divers, chaque mois portera un titre analogue au genre de volupté de ses héroïnes.

Les dames françaises ont porté la lubricité aussi loin que les grecques et romaines ; mais notre

langage n'a pas fait les mêmes progrès que notre libertinage : nous puiserons donc dans le dictionnaire de volupté des anciens, des expressions simples et énergiques.

Enfin j'ai substitué à des fêtes sinistres et lugubres, des fêtes aimables et dignes des nouvelles patrones. Puissent tous les Français multiplier leurs actes d'adoration : la perfection sera de pouvoir chômer tous les matins la sainte du jour. »

Janvier est le mois des Fricatrices.

« Je dois ma première sensation voluptueuse à la manière usitée des Fricatrices. Toutes les femmes ne s'acquittent pas également de cet emploi : il faut avoir le poignet délié, la main blanche et les doigts longs. »

Par ces qualités se distinguent M^{me} de Ballainvilliers, les comtesses de Cossé, de Carnillac, d'Aiguillon, de Beaufort, la duchesse de Stainville, la marquise d'Aumont ; et parmi les courtisanes, Dufresne, Granval, de Mailli et Grandville.

La fête de la « Circoncision » au 1^{er} janvier est devenue la « Fête du prépuce ». — Beaucoup de peuples ont la coutume de retrancher une partie de ce membre où les femmes ne trouvent presque jamais rien de trop. Abolissons cet abus, et qu'une fête soit proclamée en l'honneur d'une partie

aussi essentielle. — L'Épiphanie, qui célébrait « trois vilains Maures tout noirs » est changée en « Fête des Reines ».

Février est consacré aux Tractatrices.

« Une Tractatrice pétrit amoureusement les c.... de son bien-aimé; la sensation qu'il éprouve est si grande que pour avoir trop de plaisir il n'en a bientôt plus. »

Au 2 février, la *Purification* s'appellera désormais « fête du Bidet ». — La propreté était ordonnée chez les anciens; de là viennent les *purifications* des Juifs, les *lustrations* des Romains, etc. Pourquoi ne pas nous conformer à ces usages, en instituant la fête du Bidet? Elle serait fort utile, surtout si on l'introduisait dans les couvents et dans les provinces. — Beaucoup de dames appellent un bidet leur confesseur : il efface tous les péchés par une ablution parfaite.

Les principales saintes du mois portent de grands noms; celles des dimanches sont les courtisanes Adeline, St-Hilaire, de Ville dite Ferrari, et Lange.

Mars est le mois des Fellatrices.

« De tous les genres de volupté, celui des Fellatrices est le plus désirable; il consiste à sucer le gland de son amant. Peu de femmes sont capables de donner cette marque d'amour : on est sûr

d'être aimé quand elles ont subi cette épreuve. »

Au 25 mars, à la fête de l'Annonciation a été substituée celle des m..... eaux. «Ce changement ne fait aucun tort à notre sainte religion ; tout le monde sait que le beau Gabriel était l'agent des plaisirs du Saint-Esprit.»

Courtisanes du mois : Beauvillers, d'Ambly, Elisberg et Coulon.

Avril est réservé aux Lesbiennes.

« A Lesbos, les filles passaient pour vertueuses, elles ne faisaient jamais d'enfants. Un auteur nous a transmis leur secret ; elles se faisaient gamahucher par des garçons encore imberbes, et couvraient leurs figures de libations amoureuses. — Les saintes du mois d'avril ont adopté cette manière. Nous conseillons aux jeunes gens de les éviter : elles sont très égoïstes et ne compatissent point aux désirs des malheureux qui les amusent. »

Le vendredi saint, qui rappelait «la fin tragique d'un Dieu pendu il y a 1790 ans», devenait la «fête de la petite mort» — cette mort délicieuse où nous plonge le plaisir, ce ravissement où nos sensations confondues, absorbées, ne nous laissent plus rien à désirer.

Courtisanes vouées au culte de Lesbos : Dubrielle, Sainte Amaranthe, la Borde, Rosalie.

Mai est le mois des Corinthiennes.

« Ces aimables femmes multiplient les plaisirs de l'homme qu'elles aiment. De quelque côté qu'il les attaque, il trouve des sensations nouvelles : un canal d'albâtre vaut quelquefois un ventre de lis. — Les femmes de Corinthe étaient fameuses en Grèce par la souplesse de leurs reins et l'élasticité de leurs mouvements. Qui n'avait pas alors une esclave de Corinthe passait pour malheureux. Nous sommes donc aujourd'hui bien fortunés, car plusieurs dames françaises ont hérité de ce précieux talent.

Courtisanes honorées des dimanches des Corinthiennes : d'Hervieux, Linières, Smith et les trois Gavaudan (à la Trinité).

La fête de l'Ascension s'est transformée en « fête des band...s. »

Juin est le mois des Samiennes.

« L'amour habitait Cythère ; le libertinage résidait à Samos. On y voyait des amphithéâtres appelés *parterres de la nature*, parce que les deux sexes tout nus y exposaient des modèles de beauté. La troupe se partageait en deux bandes : l'une exécutait les positions les plus voluptueuses, et l'autre était attentive jusqu'au moment où elle prenait la place des athlètes fatigués et ranimait leurs désirs par de nouveaux assauts de lubricité. »

Le jour de la Fête-Dieu sera dorénavant consacré à *Priape*.

Courtisanes du mois : Guimard, Quincy, Michelot et Clairville.

Juillet est le mois des *Phéniciennes*.

« Il était d'usage en Phénicie que les femmes se peignissent les lèvres pour imiter l'entrée du vrai sanctuaire de l'Amour. Elles enduisaient aussi de miel le gland de ceux qu'elles voulaient fêter, elles le suçaient avec ardeur, lubrifiaient la peau fine qui l'enveloppe, et leur salive imprégnée du suc attirait des flots d'amour.

Courtisanes phéniciennes : Rose, Saulnier, Delliott et Dugazon.

Août est le mois des *Syphniassiennes*.

« L'art des Syphniassiennes est très connu en France. Ces habitantes de l'une des Cyclades avaient des maris très paresseux : pour les exciter, elles leur enfonçaient le grand doigt dans l'anus et en chatouillaient les bords : cette ressource s'appelle aujourd'hui diligence ou postillon. »

S'adresser, pour cette spécialité, aux courtisanes Renaud, Racine, Carline et Lefèvre.

Le 15 août, fête de l'Assomption, est devenue la « fête des Rapt » , pour encourager les jeunes gens.

Le mois de *Septembre* est celui des *Phicidisseuses*.

Les *Phicidisseuses* prétendent que l'espèce humaine n'est pas seule capable d'exciter le plaisir. Elles tremblent aux approches d'un homme vigoureux, et leur préfèrent la langue délicate de leurs petits chiens. Envions le bonheur de ces petits animaux, ils sont souvent plus aimés que nous¹.

Courtisanes du mois : Colombe, Duplan, Flire et Desgravelles.

Octobre appartient aux *Chalcidisseuses*, qui faisaient servir aux plaisirs de la beauté des enfants aux gestes innocents, à la peau blanche, aux mains potelées, aux manières délicates. »

Courtisanes affligées de ce vice : Burman, Dussac, Contat, Justine et le Seine.

Novembre est le mois des *Tribades*.

« Il faut que le bonheur des *Tribades* soit bien grand, puisqu'elles sont aussi multipliées. Les femmes anciennes connaissaient ce plaisir, mais elles ne le préféraient pas au coït. »

Saintes courtisanes à fêter en ce mois : Arnould, Raucour, Saint-Huberti et Doligny.

¹ « On vient d'avoir à Paris un exemple terrible de la justice du nouveau Parlement, qui a fait enlever tous les petits chiens appelés *lexicons* et les a condamnés par arrêt du 25 mai dernier à être brûlés en place de Grève, pour un crime que les bonnes mœurs défendent de révéler. » (*Gazetier Cuirassé*, p. 171.)

Décembre est dédié aux Hircinnes.

« Hircinnes vient du mot latin *hircus*, bouc, il équivaut à l'expression française *vieille houhou*. Voudrais-tu que je prisse une vieille houhou, dit Corneille. Après avoir joui dans sa jeunesse, on aime dans un âge avancé à voir jouir les autres, on sert leurs amours. Une Hircinne négocie, se charge des préliminaires. Par son entremise, deux amants se trouvent ensemble au lit sans s'être jamais parlé. »

Au 8 décembre se trouve la fête du « P.... age perdu ».

Courtisanes à fêter : Sainval, Duthé, la Chais-saigne et Vestris.

Au 25 décembre, la *fête des cocus*. « Ces messieurs porteront la châsse de Saint-Joseph en procession, avec l'habit et les attributs de l'ordre. Le soir ils donneront à leurs femmes et à leurs amants un bal dont ils payeront les violons et les rafraîchissements. »

La « Société Joyeuse », ou son pseudo-représentant, convaincu d'avoir fait œuvre utile, fait appel à ses lecteurs et lectrices pour augmenter agréablement le champ de ses observations et ajouter, s'il se peut, à la science érotique une posture, un geste, une adresse, une appellation. Tous les fervents de Vénus sont conviés à dévoiler ce qu'ils

connaissent des mystères du plaisir : ainsi chacun apportant sa contribution, le profit sera commun, ainsi qu'il convient¹.

L'appel fut-il entendu ? aucun document ne vient nous le confirmer.

C'est dans le cerveau de Moët, un Félicitaire de marque — ainsi s'appelaient les membres de l'ordre de la Félicité dont nous nous occuperons à loisir — que germa la conception d'un Code de Cythère, destiné à régler l'amour vénal, en s'appliquant à tenir un compte précis de toutes les conditions, situations des intéressés des deux sexes. C'est, croyons-nous, la production la plus complète et la plus curieuse qui ait été élaborée en ce genre et sur ce sujet.

L'auteur du *Code de Cythère*, qui prétend avoir emprunté à Plaute (*Asinaire*, scène de Diabolus et du Parasite) la première idée de ces statuts d'amour, avoue que son but unique est de servir de guide dans la riante carrière du plaisir.

C'est Cupidon lui-même, roi de Cythère, qui légifère, en présence de Vénus et de Psyché, tenant son respectable lit de justice dans la grand' chambre de l'auguste Parlement de son royaume amoureux. Les soins continuels qui l'occupent

¹ *Almanach des honnêtes femmes pour l'année 1790*. De l'imprimerie de la Société joyeuse.

tous les jours à régler tout ce qui peut contribuer à la solidité et à la réalité du plaisir de ses sujets, l'ayant porté à prendre connaissance par lui-même de l'état où ils sont pour le présent, il les a trouvés si dérégés et dans un si grand désordre et abattement, soit par la négligence de ses officiers, soit pour quelque autre motif qu'il n'a pas voulu approfondir, qu'il a estimé devoir préférer y apporter les remèdes les plus nécessaires et les plus prompts.

Article premier. — L'exercice des maq....., entremetteurs, appareilleurs de notre Royaume est supprimé; tous leurs gages, revenus, fruits, profits, droits et émoluments rayés. Ceux qui ont vingt-cinq ans de bons services auront des « Lettres de vétérance » leur accordant le surnom de « Sieur de la Complaisance », scellées de notre grand sceau de cire verte, et destinées à leur tenir lieu de sauf-conduit.

Article 2. — Il est défendu de louer ou sous-louer à l'avenir aucune maison ou pièce pour loger des femmes ou filles de joie faisant commerce public de leur corps. Il est défendu de prêter ses appartements pour faire des agapes et sacrifices nocturnes avec nos prêtresses ressortissant de notre Empire, et ce sous peine d'être qualifié de maq....., entremetteurs, appareilleurs.

Article 3. — Ne sont pas comprises dans le pré-

cèdent article les femmes et filles entretenues, ou celles ayant quelque métier de brodeuse, couturière, lingère, coiffeuse, et n'ayant qu'un amant.

Article 4. — Nous créons, instituons et établissons à perpétuité douze cents privilèges de filles commodes, sous le titre et qualité de *Filles courtisanes commodes*, ou *Favorites d'amour*, que nous établissons dans les quatre principaux quartiers de notre capitale. Elles seront exemptes de tous impôts, tailles, capitation, corvée de gens de guerre, si cependant c'est leur goût d'en être exemptées.

Article 5. — Pour obtenir ce privilège, il faut avoir quinze ans accomplis et apporter un certificat en bonne forme de deux matrones, qu'on n'a plus sa virginité.

Article 6. — Nous établissons un fonds des dits privilèges de six cent mille livres, employé à faire bâtir dans les quatre principaux quartiers une maison de communauté capable de loger trois cents courtisanes favorites dans chacune. A la principale porte de chaque établissement sera fixé un grand tableau ayant pour tout attribut un Amour avec un carquois à la main et un bandeau sur les yeux.

Article 7. — Chaque fille en entrant paiera un droit de cinq cents livres.

Article 8. — Chaque fille apportera un certificat

de notre chirurgien juré, inspecteur et visiteur général des privilégiées, constatant qu'elles sont saines de corps et peuvent remplir leurs fonctions sans crainte de reproche de la part de ceux qui courront avec elles la carrière des plaisirs.

Article 9. — Après six ans d'exercice, les privilégiées pourront se retirer dans les maisons des *Filles pénitentes*, des *Magdelonnettes* ou des *Nouvelles converties*, ou bien vivre en leur particulier.

Article 10. — A quarante ans et un jour, temps auquel la raison et la tempérance doivent succéder à l'ardeur de la jeunesse et à la soif des plaisirs, elles se retireront dans une des susdites maisons, où il sera pourvu à leur pension.

Article 11. — Les enfants de nos courtisanes favorites seront reçus dans notre Hôpital des enfants trouvés, où ils seront nourris et instruits avec soin.

Article 12. — Dans chacune de nos quatre maisons, il y a trente classes particulières, dont chacune est composée de dix courtisanes favorites.

Les dix premières classes, composées des privilégiées de quinze à vingt ans, porteront le nom de *Jeunes Favorites*.

Les dix secondes classes, composées de privilégiées de vingt à trente ans, porteront le nom de *Courtisanes joyeuses*.

Les dix dernières classes, composées des privi-

légiées de trente à quarante ans, porteront le nom de *Femmes faites*.

Article 13. — En titre d'office héréditaire, il est institué cent vingt duègnes, dites *Sœurs contrôleuses et visiteuses* des classes, et cent vingt *Mères directrices* desdites courtisanes privilégiées. Elles seront dans chaque maison au nombre de trente : chaque classe aura une Mère directrice et une Sœur visiteuse. Pour ces dits offices, les anciennes maq...elles, entremetteuses, appareilleuses, qui n'auront point subi de peines infamantes, peuvent se présenter.

Article 14. — Les Mères directrices paieront deux mille livres ; les Sœurs contrôleuses quinze cents livres.

Les Sœurs contrôleuses recevront les personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, qui se présenteront et demanderont l'amoureux déduit avec une fille d'une classe ; elles les visiteront et refuseront la porte de l'appartement de jouissance à ceux qui ne seraient pas sains, en leur faisant payer une amende de dix livres. Les amendes seront destinées aux réparations de nos quatre sérails ou maisons de volupté.

Les Mères directrices gouverneront lesdites favorites : elles auront grand soin de leur apprendre et montrer les gestes, œillades, postures, négligences, attitudes, agaceries, minauderies,

plaisanteries, et généralement tout ce qui peut contribuer au parfait délice des sens de leurs amants; elles auront attention à la propreté de leurs habits et à la blancheur de leur linge.

Article 15. — Dans l'intervalle du travail, les courtisanes favorites pourront se livrer à des lectures, en évitant les mauvais livres qui ne sont faits que pour donner des désirs à qui déjà n'en manque pas : ce serait jeter de l'huile au feu.

Les articles 16, 17 et 18 sont consacrés à décrire l'uniforme des courtisanes dans chaque classe. Leur marque distinctive consistera dans un bonnet de taffetas couleur de rose, sur lequel seront brodés en or un arc, un carquois et un flambeau en sautoir; au-dessous de ces armes parlantes seront inscrits deux numéros en argent, le premier indiquant la classe, le second le rang : 4-7 signifiera la septième de la quatrième classe.

Article 19. — L'usage du rouge, banni pour les *Jeunes favorites*, est autorisé avec modération dans les autres classes.

Les favorites des vingt dernières classes se frotteront le soir le visage de pommade de concombre ou de limaçon, pour avoir le lendemain la peau douce, le teint reposé et frais. Le fard est interdit.

Article 20. — Il est défendu de faire usage d'odeur, d'eaux de senteur, de poudre à la maréchale, de poudre ambrée, etc.

Article 21. — Il est défendu de faire usage de chaufferettes pendant l'hiver. Que nos privilégiées demandent à leurs Mères directrices la raison de cette prohibition : elles n'ignorent pas sans doute, et peut-être par leur propre expérience, le tort que cause ce feu caché. Il doit être aussi odieux à une jolie femme que la fournaise de Nabuchodonosor était redoutable aux fanatiques assyriens.

Article 22. — Les courtisanes favorites seront dès le matin dans un état honnête et décent ; elles ne devront jamais se présenter en négligé aux yeux des galants. Elles ne doivent paraître à leurs fonctions que dans la situation convenable pour plaire. Vénus veut que ses sujettes soient prudentes quand elles sont aimables : les Grâces étaient nues, parce qu'elles ne se fatiguaient point. Les Nymphes étaient habillées parce qu'elles dansaient et sautaient toujours : leur gorge ne recevait aucun tort des secousses qu'elles se donnaient, car elle était retenue prisonnière dans un ornement en forme de ceinture.

Nos courtisanes ne se déshabilleront jamais dans les excès de plaisirs et de débauche. Depuis quinze ans jusqu'à trente, elles porteront des corps ou des corsets baleinés ; de trente à quarante, de simples corsets busqués.

Nos privilégiées ne doivent se déshabiller que le soir en se couchant.

Article 23. — Aucun petit-maître ou coureur d'aiguillettes ne peut interrompre les privilégiées à leur toilette. Aucune d'elles ne doit avoir un greluchon.

Article 24. — Les courtisanes seront douces et affables aux vieillards : trop de rigueur les effraierait, les anéantirait peut-être. Si, comme Annibal, ils ne sont pas assez forts pour s'emparer de Rome, que les privilégiées leur permettent au moins de s'amollir dans les murs de Capoue. Le plaisir est toujours plaisir : il ne faut rien mépriser dans l'Empire amoureux, et les hommes âgés seraient les derniers qui devraient être les victimes du dégoût et du dédain. Un jeune homme ne jouit que pour lui, il n'aime que lui seul. Un Nestor en rut prouve son zèle ; s'il réussit, quel honneur ne fait-il pas à notre favorite : elle opère un miracle. Si son vaisseau ne peut aborder, c'est un malheur pour lui, mais point une insulte pour elle. Nous permettons à nos Favorites d'employer quelque secours en faveur de ces amoureux sexagénaires pour en tirer parti, pourvu que ce secours ne soit ni fatigant, ni honteux.

Article 25. — Il est établi quatre bureaux de recettes dans les quatre différents quartiers où sont situés nos sérails de volupté. Dans ces bureaux seront délivrés tous les jours, excepté aux grandes fêtes de l'année, des « Billets de jouis-

sance » datés du jour et de l'heure qu'on demandera. Ces billets seront changés de forme, marque, visa et contrôle chaque semaine, pour éviter la fraude. Il sera payé :

Pour un billet de jouissance des

<i>Jeunes favorites</i>	12 livres
Pour les <i>Courtisanes joyeuses</i>	6 livres
Pour les <i>Femmes faites</i>	3 livres

Avec ces billets tout homme sera admis et reçu, à toute heure et à tout moment prescrits, à jouir des privilégiées dans une de nos quatre maisons de joie qu'il aura choisie et qui sera marquée sur le billet.

Article 26. — Il est défendu aux *Jeunes favorites* d'accorder leurs faveurs à plus de deux hommes par jour. Il ne sera donc délivré dans chaque bureau que deux cents billets de jouissance à douze livres pour chaque jour de la semaine. Les privilégiées ne pourront retenir leurs galants dans les chambres de plaisir plus de trois heures chaque fois.

Article 27. — Les *Courtisanes joyeuses* sont autorisées à voir jusqu'à trois amants par jour, de 9 heures du matin en été à 8 heures du soir ; en hiver, de 10 heures à 6 heures. Hors ces heures, il est défendu aux Mères directrices et aux Sœurs visiteuses d'admettre des amants, sous peine de punition exemplaire. Il ne sera donc délivré par

jour que trois cents billets de jouissance à six livres dans chaque bureau pour les *Courtisanes joyeuses*. Elles ne pourront retenir les galants plus de deux heures pour chaque visite.

Article 28. — Les *Femmes faites* pourront voir quatre hommes par jour, et les retenir une heure dans leurs chambres. Il sera donc délivré dans chaque bureau au maximum quatre cents billets de jouissance à trois livres, par jour et pour chaque maison.

Article 29. — Les jours d'influence lunaire, les privilégiées seront remplacées par des aspirantes. Ce sera un moyen de les essayer pour connaître leurs capacités dans l'emploi auquel elles se destinent et dans le langage amoureux. Pendant ces jours de repos, les privilégiées pourront se promener dans les jardins publics ou aller au spectacle, mais accompagnées d'une de leurs consœurs. Il leur est défendu de s'y laisser accoster par qui que ce soit.

Article 30. — Les privilégiées pourront recevoir de leurs galants des cadeaux en argent, mais sans pouvoir rien exiger d'eux.

Article 31. — Pour faute grave elles seront enfermées à l'hôpital du faubourg Saint-Martin.

Article 32. — Il leur est défendu de jouir du privilège pendant les quatre grandes fêtes de l'année et les jours de la Vierge. Les dimanches et

fêtes, elles exerceront seulement après onze heures.

Article 33. — Tout particulier pourra jouir des privilégiées hors de nos maisons, au plus à dix lieues de Paris, moyennant la déclaration suivante, faite au Bureau des administrateurs desdites maisons :

Je souhaite emmener avec moi la Demoiselle, fille privilégiée âgée de ans, que j'ai choisie de la classe de la maison sise dans le quartier de pour la conduire à ma maison de campagne située à J'entends l'y garder pendant jours, et m'engage à la ramener en bonne santé, dans le temps expiré.

Le prix est fixé à dix-huit livres par jour pour une *Jeune favorite*, et à douze livres pour une *Courtisane joyeuse*. Les *Femmes faites* ne pourront sortir, pour quelque cause que ce soit.

Article 34. — Il est défendu de conduire dans Paris les privilégiées pour mener avec elles une vie libertine et débordée.

Article 35. — Il est défendu à toute autre fille, femme ou veuve, de quelque rang que ce soit, et particulièrement aux femmes de gens de robe et de finance, d'user des droits et prérogatives de nos courtisanes privilégiées, directement ou indirectement, et d'exercer leurs fonctions. Cependant

pourront lesdites Dames, mais non les filles, prendre des permissions de notre chancelier, à charge de payer une indemnité de douze livres par chaque accointance qu'elles leur usurperont.

Article 36. — Deux fois par semaine aura lieu la visite des médecins et visiteurs.

Article 37. — Dans chaque maison est établie une pharmacie avec un apothicaire.

Article 38. — Trente petites chambres seront bâties sur le boulevard pour servir d'infirmerie.

Article 39. — Une compagnie, composée d'un commandant et de vingt archers, maintiendra la tranquillité dans les quartiers où seront nos maisons.

Article 40. — Les Mères directrices surveilleront bien attentivement leur maison et n'y laisseront coucher personne d'étranger. Elles porteront le titre de *Reine des Ribaudes*.

L'article 41 décrète la nomination aux diverses charges de personnes choisies avec une sollicitude éclairée.

Suit un bordereau des dépenses et recettes, établi avec une soigneuse minutie et une entente parfaite des affaires. Son analyse donne :

RECETTES

Les billets de jouissance, calculés à raison de trois cents jours par an, au lieu de 365, pour tenir

compte des jours de fêtes, des jours de repos, et aussi de ceux où les filles ne verront pas le nombre d'hommes qu'il leur est permis de voir :

400 filles des dix premières classes, à deux jouissances à 12 livres par jour, soit 24 livres pendant 300 jours.....	2.880.000 livr.
400 filles des dix secondes classes, à trois jouissances à 6 livres par jour, soit 18 livres pendant 300 jours	2.160 000 —
400 filles des dix dernières classes, à quatre jouissances à 3 livres par jour, soit 12 livres pendant 300 jours	1.440.000 —
Au Total.....	<hr/> 6.480.000 livr.

DÉPENSES

Pension des 1200 filles, à raison de 800 livres pour celles des dix premières classes, 600 pour celles des dix secondes, et 500 pour celles des dix dernières.....	760.000 livr.
Pension de 24 Matrones à 900 livr., 120 Mères directrices à 600 livr., et 120 Sœurs contrôleuses à 500 livres	153.600 —
Nourriture et entretien du person-	

nel actif et administratif, accessoires, éclairage, chauffage, etc. 1.656.804 —

Au Total..... 2.570.404 livr.

Le bilan s'établit donc de la façon suivante :

Recettes..... 6.480.000 livr.

Dépenses..... 2.570.404 —

D'où il ressort un bénéfice annuel

de..... 3.900.696 liv.¹

L'entreprise offrait donc toutes les séductions et toutes les garanties d'ordre moral et financier. Que ne fut-elle tentée? C'eût été, à vrai dire, le trust parisien des Sociétés d'amour.

¹ *Code de Cylhère, ou Lit de justice d'amour* (par M. Moët). A Erotopolis, chez le dieu Harpocrates, à l'enseigne de la Nuit, l'an du monde 7746.

CHAPITRE IV

Sociétés platoniques et de flirt. — Culotins et Culotines. — La « Mouche à miel » : les « Grandes Nuits ». — Valmusiens et Rosatis.

A côté de ces Sociétés, que nous pourrions assez exactement qualifier de didactiques pour ce qu'elles affichaient de prétention — légitime ou non — à palabrer, à conférencier, à dissenter sur l'amour, verbalement ou graphiquement, à côté et en dehors d'elles, le dix-huitième siècle a vu naître et mourir — frivoles et volages comme Eros lui-même — de mystérieuses confréries, dont les voiles soulevés laissent apercevoir « un dieu nu, volant et libre, fêté dans l'ombre par des adorateurs masqués ; et l'on perçoit vaguement des initiations, des mystères, le lieu de confréries secrètes, dans des sortes de temples, où la statue de l'Amour, se retournant comme dans un conte de Dorat, montre le dieu des jardins. » (Goncourt). Il faut saisir à demi des mots à dessein vagues, interpréter des signes de ralliement, tout un vocabulaire spécial, car le mystère émoustille, pimente la volupté.

Souvent même, ces confréries se présentent à nous sous une forme des plus platoniquement innocentes : tel l'*Ordre et Société de la Culotte*, fondé, semble-t-il en 1724, et sur lequel un seul document nous est connu. C'est un manuscrit qui, provenant de la bibliothèque de M. de Saint-Amarand, fermier général, trésorier de l'ordre de la Culotte, a fait partie de la collection Leber d'abord, puis de la bibliothèque de Rouen. Il nous présente les Culotins et Culotines comme des affiliés étroitement tenus à l'amitié jurée ; un noviciat sévère interdit d'admettre à la légère postulants et postulantes à goûter les *délicieux mystères* de l'initiation. L'amitié, la fraternité ont des expressions bien chaudes en cette confrérie : fut-ce de la dévotion ou de l'inceste ?

Voici, tout au long, les statuts de l'Ordre et Société de la Culotte, tels que ce document nous les transmet :

« Nous que Notre Délicieuse Mère la Culotte a associés sous sa douce puissance, qu'elle a inspirés du même désir de l'honorer et de l'aimer, et qu'elle anime chaque jour du zèle ardent de célébrer ses charmants mystères, reconnaissant qu'il n'y a rien de si fragile et de si faible que l'homme quand il n'est point dirigé et que dans une société aussi jalouse de ses devoirs que la nôtre, il est néanmoins nécessaire de se faire des règles et des

lois qui tiennent les frères et les sœurs dans une continuelle application à les remplir, sommes unanimement convenus de ce qui suit :

Article premier. — Que l'obédience et l'union étant les plus solides fondements des Sociétés établies parmi les hommes et que la subordination y est aussi nécessaire, il est enjoint à tous les frères et sœurs de porter honneur et respect à leurs supérieurs et de suivre exactement les conseils et avis fraternels qu'ils leur donneront pour les rendre plus zélés et plus fermes dans leurs devoirs et surtout quand il s'agira de la gloire de *notre Mère commune* et de l'honneur et propagation de l'Ordre.

Article 2. — Qu'attendu le zèle et la probité de notre très cher et *illustrissime Grand-Maitre*, tous les frères et sœurs d'un consentement unanime l'avons reconnu pour fondateur de notre *délicieuse Société*, et pour *général* perpétuel et irrévocable de l'Ordre, en quelque lieu qu'il puisse faire sa résidence.

Article 3. — Que les autres dignités et charges honorables de l'Ordre ne seront données qu'à ceux qui en seront jugés capables par leur zèle et leur prudence, dans une assemblée générale des frères et sœurs, à la pluralité des voix.

Article 4. — Que les frères et sœurs seront mutuellement animés du désir de voir fleurir et

accroître l'Ordre, inspirant, autant qu'il leur sera possible, par de bons et pieux exemples les âmes vertueuses à les imiter.

Article 5. — Que si quelques-unes de ces âmes bien nées, touchées d'une véritable vocation, se présentent pour être initiées dans nos *délicieux mystères*, attendu que c'est une œuvre méritoire, et qu'il est dangereux de laisser ralentir l'ardeur des cœurs qui seront touchés du désir d'entrer dans l'*Ordre et Société Culotine*, tous frères et sœurs sont dès à présent autorisés et conviés d'écouter favorablement les aspirants et aspirantes.

Article 6. — Que le frère ou la sœur à qui lesdits postulants et postulantes se seront adressés, seront tenus, après s'être exactement informés de leurs bonnes vies et mœurs, d'en instruire notre révérend et illustrissime général qui fera, s'il le juge à propos, assembler le Chapitre pour délibérer de leur admission au noviciat, s'ils en sont jugés dignes, à la pluralité des voix.

Article 7. — Que comme on ne peut connaître la véritable vocation que par le zèle et la persévérance des aspirants et aspirantes, ce sera à notre illustrissime général à décider du temps de leur noviciat avec sa sagesse et sa prudence ordinaire, si les candidats ou candidates sont dans le lieu de sa résidence, ou sur le témoignage des frères ou sœurs qui seront dans ceux où lesdits aspirants

ou aspirantes se seront présentés pour être admis dans notre délicieuse Société.

Article 8. — Comme nous espérons qu'un Ordre si charmant et si utile pour l'union des cœurs se multipliera dans tous les lieux où il y en a de raisonnables, s'il arrive que quelque frère ou sœur soit obligé d'aller ou de passer dans les lieux où il y ait de nos confrères Culotins ou Culotines, lesdits frères ou sœurs seront obligés de les aller féliciter et de leur marquer la joie qu'ils auront de les voir, et lesdits Culotins ou Culotines, pour entretenir l'union et l'amitié fraternelle, seront tenus de leur offrir et donner l'hospitalité le mieux qu'il leur sera possible.

Article 9. — L'union et l'amitié qui doit régner entre les frères et les sœurs les engageant à se secourir mutuellement si quelque malheur ou accident involontaire arrive à un des membres de la Société, tout l'Ordre s'y intéressera et fera son possible pour l'aider et le soulager, n'épargnant pour cela ni ses moyens, ni le secours de ses amis.

Article 10. — Les frères et sœurs, en quelques lieux qu'ils soient, pourvu qu'ils se trouvent au nombre de quatre (s'ils n'ont cause d'excuse légitime) seront tenus de s'assembler une fois le mois au moins, pour célébrer les *mystères de notre délicieuse Mère*, à peine pour la première fois d'une

amende arbitraire et pour la seconde d'être dégradés de la Société, en plein chapitre, comme négligents, tièdes et réfractaires aux Statuts de l'Ordre.

Article 11. — Chaque provincial de l'Ordre sera tenu de rendre compte à notre révérendissime général, au moins une fois l'année, des progrès qu'il aura faits dans sa province et de ce qui s'y sera passé d'important entre les confrères, afin que s'il s'y était glissé quelques abus dans l'observance des statuts de notre *délicieuse Société*, il y soit incessamment pourvu.

Article 12. — Enfin nous regardons comme impies et sacrilèges tous, frères et sœurs, qui après avoir été reçus dans notre charmante et douce Société, seraient assez malheureux, inconstants et aveuglés pour contracter aucune alliance dans quelque Ordre que ce soit, et nous les déclarons de plein droit et dès à présent dégradés et déchus des privilèges, honneurs et immunités de l'Ordre. Et voulons qu'ils soient rayés et biffés du Catalogue des frères et sœurs de la Société et notés d'infamie, sans qu'ils en puissent être jamais relevés sous quelque prétexte que ce puisse être.

Fait et délibéré au chapitre général de l'Ordre, tenu à Paris chez notre illustrissime général le frère *Loubers*.

Le..... mil sept cent vingt-quatre.

Le même document nous dévoile les noms des frères de l'Ordre avec leurs distinctions respectives :

Frère Loubers	Grand-Maitre.
Frère Defiennes . .	Grand Inquisiteur.
Frère de Montlaur.	Grand Aumônier.
Frère de Montlaur.	Inspecteur général.
Frère de Jouy	Grand Cellérier.
Frère Durand	Grand Vicaire.
Frère Prat.	Chancelier.
Frère de La Vaisse.	Contrôleur général ambulant.
Frère Boyer	} Visiteurs généraux.
Frère de Laumont)	
Frère Mennesson.	Secrétaire.
Frère de Saint-	
Amarand	Trésorier.

L'auteur a dû hésiter à faire connaître les noms des Culotines, car il a bien inscrit en tête d'un feuillet : *Noms des Sœurs de l'Ordre*, mais ce feuillet est resté vierge, symboliquement vierge.

Pour plus de précautions et comme s'ils avaient peur d'être suspectés, les Culotins affichent des règles d'une morale impeccable, et ils les présentent en vers — en vers médiocres pour inspirer plus de confiance.

RÈGLES DE L'ORDRE DES CULOTINS

Profanes, qui croyez peut-être
Que la Culotte excite aux criminels désirs,
Apprenez à nous mieux connaître
Et que nous n'admettons que d'innocents plaisirs.

Celui de nous trouver ensemble
Est le lien charmant de la Société ;
Quand la Culotte nous rassemble,
C'est pour nous une douce et sage volupté.

Tous enfants d'une même mère,
Nous ne connaissons point dans la fraternité
D'aucun rang la vaine chimère,
Et tout notre bonheur est dans l'égalité.

Une galante politesse
De tous les Culotins doit animer les cœurs,
S'il s'y mêle un peu de tendresse,
La raison qui la suit n'alarme point les cœurs.

Dans nos délicieux mystères
Si le chagrin prétend troubler un sort si doux,
Nous le chassons à coups de verres,
La joie et les plaisirs règnent seuls parmi nous.

Une innocente raillerie,
Des traits vifs et plaisants, et même un peu badins,
Pour dissiper la rêverie
Ne sont point interdits aux frères Culotins.

Mais de leur part les Culotines
Peuvent, sans offenser la sévère pudeur,
Paraître quelquefois badines,
Une sage gaité ne craint point de censeur.

Surtout des maîtres de la terre
Les divers différends ne nous troublent jamais,
Et tandis qu'ils se font la guerre,
La coupe pleine en main nous vivons tous en paix.

Puisqu'il n'appartient pas à l'homme
De juger son prochain, que c'est témérité,
Sur tous les différends de Rome
Nous gardons le silence et la neutralité.

Oubliés du reste du monde,
Pussions-nous à jamais voir la Société,
Dans une paix douce et profonde,
Jouer tranquillement de sa félicité.

Et pourtant, tout ceci nous semble une façade trompeuse, une enseigne destinée à protéger contre des curiosités trop indiscrètes. Et d'abord la moralité du grand-maître Culotin est sujette à caution, de l'aveu même de l'un des frères, qui a écrit l'épître suivante, jointe aux statuts :

LA CULOTTE DE LA PLACE DES VICTOIRES

ÉPÎTRE

Sans avoir les talents ni l'esprit de la Motte,
J'entreprends de chanter la fameuse Culotte
Du célèbre Loubers, qui sait en plein été
De plus d'une pucelle et de plus d'un abbé
Contenter l'appétit, remplir en abondance
Des unes les désirs et des autres la panse.
Trop crédules maris qui dormez en repos
Au récit trop discret que vous font les Echos,

Seuls témoins maintes fois des heureuses journées
Que Loubers fait passer à vos jeunes aimées,
Vous ne connaissez pas la ruse et le pouvoir
De ce grand Culotier, mais vous l'allez savoir.
Tandis que plein des soins d'une grande régie
Qui nous doit procurer les douceurs de la vie,
Qui fait du laboureur l'espoir le plus charmant,
Qui chez le collecteur sait porter tout l'argent,
Qui fait cesser les cris des peuples des provinces,
Qui vous fait admirer nos maîtres et nos princes,
Tandis que chez Geoffroy, mémoires bordereaux,
Billets, rescriptions, comptes et comptereaux,
Parcourus, calculés, portés sur maints registres,
Tenus exactement et sur de bons pupitres,
Vous croyez que Loubers occupé de tels soins,
Ne pense point à vous : Il n'y pense pas moins,
Mais il pense encor plus à vos femmes et filles.
Le drôle sait fort bien arranger ses coquilles :
Il vous dit qu'aujourd'hui chez Lacroix ou chez Las
Pour remplir ses devoirs il dirige ses pas,
Demain chez un ministre, après-demain chez l'autre,
Qu'il faut représenter, faire le bon apôtre,
Tantôt parler Etape et Capitation,
Du dixième à l'un, à l'autre du Taillon,
Leur dire qu'en tous lieux on paye bien la taille,
Qu'avant le nouveau plan tout allait bien qui vaille,
Trop faciles maris, sur tous ces beaux discours
Ne vous endormez pas ; la semaine a sept jours,
Si Loubers emplit l'un à régler la Finance,
S'il passe le second à chercher l'abondance,
S'il va tous les lundis chez Las ou chez Lacroix,
S'il court le lendemain rendre compte à son choix,
Le matin au Marais, le soir à la Roquette,
Du fruit de son travail ; j'ai dit et je répète
Qu'il faut se méfier de tous ses beaux discours,
Que pour tel ouvrier la semaine a sept jours,

Il en trouve toujours un bon pour sa culotte ;
De tout ce qu'il doit faire il tient exacte note :
Il a ses jours marqués pour donner son plat d'œuf,
Et d'autres pour servir sa culotte — de bœuf (1).

Enfin le manuscrit a été rédigé par le frère *Béquillart*, pseudonyme révélateur. C'est qu'en effet, dans les premières années du dix-huitième siècle, toute une littérature chansonnière a célébré ce frère Béquillart qui personnifie — comment dire ? — l'apanage exclusif et actif du sexe masculin. C'est, nous le verrons plus tard, l'attribut d'une fille de la Félicité ; c'est Priape, en un mot, et non plus seulement le dieu des jardins, invoqué pour sa fécondité, celui que les dames romaines fêtaient publiquement. Que de fois les sottisiers du dix-huitième siècle se sont demandés avec une anxiété licencieuse si M^{lle} le chevalier d'Eon, dont le sexe fut longtemps un mystère, possédait ou non la *Béquille du père Barnabas* !

Mais cette Béquille passa-t-elle jamais nulle part pour un attribut platonique ?

La *Mouche à miel* nous introduit dans un milieu plus aristocratique, ce qui ne signifie pas plus réservé. Cet Ordre fut créé le 11 juin 1703

(1) *Les Statuts de l'Ordre et Société de la Culotte, arrêtés dans l'assemblée générale des frères et sœurs Culotins ou Culotines en 1724 et rédigés par le père Béquillart.* — Bibl. Rouen, Mss. Coll. Leber, n° 2,627.

pour rendre hommage à la souveraine en miniature qui trônait bruyamment et somptueusement au château de Sceaux.

Devenue duchesse du Maine à l'âge de seize ans, en 1692, Louise-Bénédicté de Bourbon, petite-fille du grand Condé, n'avait pas tardé à asservir son mari à toutes ses fantaisies, à toutes ses hardiesses. Afin d'avoir sa Cour bien à elle, elle décida, en 1700, le duc du Maine à acheter le château de Sceaux, dont elle fit son Chantilly, son Marly et son Versailles.

Très petite de taille, mais jolie et piquante, elle avait été surnommée, ainsi que ses sœurs, par M^{lle} de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, la *poupée du sang*. Ses courtisans et admirateurs, pour la venger de cette appellation, lui avaient décerné comme emblème et comme devise une *Mouche à miel*, avec ces paroles tirées de l'*Aminte*, du Tasse : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* ; (je suis petite, mais je fais pourtant de graves blessures). A l'occasion de la représentation d'une comédie où la duchesse avait joué le rôle de Fine-mouche, sa devise avait été aussitôt versifiée en un couplet galant :

L'abeille, petit animal,
Fait de grandes blessures ;
Craignez son aiguillon fatal,
Evitez ses piqûres.

Fuyez, si vous pouvez, les traits
Qui partent de sa bouche,
Elle pique, et s'envole après :
C'est une *fine mouche* ! ¹

Un jour qu'une grande compagnie s'était trouvée réunie auprès de la duchesse, à Sceaux, on avait parlé de cette devise ; on l'avait trouvée heureuse, et quelqu'un s'avisa de dire qu'il faudrait former une Société des personnes qui avaient le plus souvent l'honneur de venir à Sceaux, et qu'on appellerait cette Société l'Ordre de la *Mouche à miel*. Le divertissement passa jusqu'à former des règlements, à dresser des statuts, nommer des officiers, et à donner divers noms aux dames et aux cavaliers qui y furent admis. Une médaille fut frappée, et tous ceux de l'Ordre la devaient porter, avec un ruban citron, quand ils seraient à Sceaux. On brigua cette marque de distinction. Trente-neuf personnes furent nommées et firent les serments. Par une agréable allusion à l'abeille on jurait par le mont Hymette.

Dans une fête qui fut donnée à Châtenay, chez Malezieu, le dimanche 3 août 1704, par le duc et la duchesse du Maine, et dont l'abbé Genest nous a transmis la description, eut lieu la représentation d'une comédie-ballet, le *Prince de Cathay*, dans

¹ *Divertissements de Sceaux*, Trévoux, 1712, p. 359.

laquelle M. de Malézieu, lui-même, jouait le rôle d'un Prince de Samarcand, et était reçu chevalier de la *Mouche*. L'officier ou héraut de l'Ordre qui lisait les serments était M. de Bessac, enseigne des gardes de M. le duc du Maine. Il était vêtu d'une longue robe de satin incarnat, semée de mouches à miel d'argent ; et il avait une coiffure en forme de ruche.

Le Prince de Samarcand, persécuté par une impitoyable fée, réduit par ses enchantements à courir l'univers sans pouvoir prendre aucun repos, admire le palais enchanté de Châtenay, où l'ont conduit ses pas errants ; la divinité du lieu, Ludovise, rompt le charme et lui rend la liberté. Le Prince veut alors consacrer à jamais à la fée bienfaisante sa précieuse liberté ; Ludovise y consent :

Je veux vous accorder par delà vos désirs,
Et vous témoigner mon estime.
J'ai choisi des amis d'un mérite sublime,
Qui goûtent près de moi de tranquilles plaisirs ;
Vous allez partager un sort si désirable,
Pourvu que vous soyez capable
De pratiquer comme eux mes justes règlements.
On va les apporter ; vous en saurez l'usage.

Le héraut de l'Ordre lui donne alors lecture des statuts de l'Ordre et sur chaque article recueille son serment :

Article premier. — Vous jurez et promettez une fidélité inviolable, une aveugle obéissance à la grande Ludovise Louise, dictatrice perpétuelle de l'Ordre incomparable de la *Mouche à miel*.

Art. 2. — Vous jurez et promettez de vous trouver dans le palais enchanté de Sceaux, chef-lieu de l'Ordre de la *Mouche à miel*, toutes les fois qu'il sera question d'y tenir chapitre ; et cela toutes affaires cessantes, sans même que vous puissiez vous excuser sous prétexte de quelque incommodité légère, comme goutte, excès de pituite, ou gale de Bourgogne.

Art. 3. — Vous jurez et promettez d'apprendre incessamment à danser toutes contre-danses, comme Furstemberg, Pistolet, Derviche, Pet-en-Cul, et autres ¹ ; de les danser encore plus volontiers, s'il le faut, pendant la canicule que dans les autres temps, et de ne point quitter la danse, si cela vous est ainsi ordonné, que vos habits ne soient percés de sueur, et que l'écume ne vous en vienne à la bouche.

Art. 4. — Vous jurez et promettez d'escalader généreusement toutes les meules de foin, de quelque hauteur qu'elles puissent être, sans que la

¹ Les *Divertissements de Sceaux* en citent d'autres : la ferlane, l'amitié, la chasse, la sissone, les tricotets et Mme de la Mare (*Divertissements de Sceaux*, Trévoux, 1712, p. 101).

crainte des culbutes les plus affreuses puisse jamais vous arrêter.

Art. 5. — Vous jurez et promettez de prendre en votre protection toutes les espèces de mouches à miel, de ne faire jamais mal à aucune, de vous en laisser piquer généreusement sans les chasser, quelque endroit de votre personne qu'elles puissent attaquer, soit joues, jambes, fesses, etc., dussent-elles en devenir plus grosses et plus enflées que celles de votre majordome.

Art. 6. — Vous jurez et promettez de respecter le précieux ouvrage des mouches à miel, et à l'exemple de votre grande dictatrice, d'avoir en horreur l'usage profane qu'en font les apothicaires, dussiez-vous crever de réplétion.

Art. 7. — Vous jurez et promettez de conserver soigneusement la glorieuse marque de votre dignité, et de ne jamais paraître devant votre dictatrice sans avoir à votre côté la médaille dont elle va vous honorer.

Le récipiendaire reçoit la décoration, cependant que le chœur chante :

« Viva sempre, viva ed in honorè crescà
Il novò cavalier della mosca. »¹

¹ *Divertissements de Sceaux*, Trévoux, 1712, p. 171-173
189-196.

La médaille de l'ordre représente, à l'avvers, le portrait de la duchesse du Maine avec la légende en lettres initiales : Anne-Marie-Louise, baronne de Sceaux, Dictatrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche. Dans le champ du revers, une abeille paraît voler vers une ruche, avec la devise : *Piccola si, fa ma pur gravi le ferite* (je suis petite, il est vrai, mais je fais de profondes blessures.) On reconnaît, à la formule du serment que les chevaliers de cet ordre prononçaient à leur réception, l'enjouement, la gaieté et le sel qui régnaient dans la cour de cette aimable princesse : « Je jure par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la Dictatrice perpétuelle de l'Ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, et d'accomplir, tant que je vivrai, les statuts de l'Ordre ; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons. »

Cette médaille, frappée en 1703, est d'or, et pèse 3 gros 60 grains ¹.

Est-il utile de dire que le titre de chevalier ou de chevalière de l'Ordre était très recherché ? « Dès qu'il y avait quelque place vacante, toutes les per-

¹ Tobiesen Duby. — *Recueil général des pièces obsidionales*, Paris, 1786, p. 143. — La médaille figure aux *Recréations numismatiques*, planche 4, pièce 4.

sonnes de sa cour briguaient pour l'obtenir. Le cas arriva six ou sept mois après que je fus dans sa maison. Grand nombre de prétendants se présentèrent, entre autres les comtesses de Brassac et d'Uzès, et le président de Romanet. Cependant celui-ci l'emporta, au préjudice des dames, qui affectèrent un grand ressentiment, et se plaignirent que l'élection n'avait pas été juridique. Cela me fit imaginer de dresser, en leur nom, une protestation en termes de palais, et d'une écriture de chicane, que j'envoyai par une voie inconnue au président. Je ne confiai le petit secret à personne et j'eus le divertissement de voir l'inquiétude où l'on était pour découvrir d'où venait cette pièce. On l'attribua d'abord à M. de Malézieu, ou l'abbé Genest ; ensuite aux personnes intéressées : on sut qu'elles n'y avaient aucune part. Enfin les soupçons descendirent jusqu'aux plus ineptes de la maison, sans arriver jusqu'à moi, qui me contentai de jouir de l'embarras où l'on était, et d'en entendre parler sans cesse, pendant plus de quinze jours que cette inutile recherche occupa. Elle me donna lieu de faire ces vers, que l'incertitude du succès m'empêcha de produire :

N'accusez ni Genest, ni le grand Malesieux
D'avoir part à l'écrit qui vous met en cervelle ;
L'auteur que vous cherchez n'habite point les cieux.
Quittez le télescope, allumez la chandelle,

Et fixez à vos pieds vos regards curieux :
Alors, à la clarté d'une faible lumière,
Vous le découvrirez gissant dans la poussière ¹.

Les dames et chevaliers les plus familiers à Sceaux avaient reçu des surnoms pittoresques, évoquant sans doute quelque-une de leurs manies ou de leurs grâces. La grande maîtresse, dictatrice de l'Ordre, était fréquemment désignée dans les madrigaux sous le nom de *Ludovise* (plus poétique sans doute que Louise) et aussi de *Laurette*, en souvenir d'un rôle qu'elle avait joué dans une comédie ; comme, sous ce nom, elle était la maîtresse de Champagne, le duc de Nevers avait aussitôt madrigalisé :

Que Laurette a de puissants charmes,
Que ses yeux ont de douces armes,
Qu'il est doux de suivre ses lois !
La Reine des ris l'accompagne.
En ces moments les plus grands rois
Désireraient d'être Champagne ².

Mademoiselle de Nevers, qui devint la duchesse d'Estrées, prenait le nom d'*Api* ; mademoiselle de Choiseul, celui de *Glycère*. On nommait mademoiselle de Langeron *Fanchon*, madame d'Albemarle

¹*Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même.* Paris, 1821, t. I, p. 139, 140.

² *Divertissements de Sceaux*, p. 363.

Geneviève, la duchesse de Nevers *Diane*, madame d'Artagnan *la voisine*, parce qu'elle habitait une maison au Plessis-Piquet, fort près de Sceaux. On appelait le marquis de Gondrin le *Baladin*, et on lui reprochait d'estropier les vers qu'il citait dans ses lettres ; Malézieu était le *Curé* ; un de ses fils, le cadet *Faveresse* ; Genest, l'*abbé Pégase* ou *abbé Rhinocéros*, sans doute à cause de son nez immense, qui avait fait dire de lui :

Avec cet habit et ce nez,
Ce nez long de plus de deux aunes,
Il faut donc que ce soit le *magister* des Faunes.

Le duc du Maine était simplement *le garçon* ; les deux princes ses fils, les *deux garçonnets* ; Monsieur le Duc, le *baron de Saint-Maur* ; le duc de Nevers, *Amphion* ; Monsieur d'Albemarle, le *Major* ; le président de Mesmes, le *grand artificier*¹.

Le but avoué de l'Ordre était de se divertir gaillardement. Aussi était-ce, à Sceaux et dans les résidences environnantes, un mouvement perpétuel de fêtes, représentations, bals, soupers, ballets, jeux, dont la duchesse ne se lassait jamais. Les divertissements littéraires donnaient à la Société une façade respectable et rassurante ; et la littérature y était un peu fade.

Ainsi Madame la duchesse du Maine avait ima-

¹ *Divertissements de Sceaux*, passim.

giné de faire une loterie de titres de toutes sortes d'ouvrages d'esprit, en vers et en prose, distribués au sort, à un nombre de personnes choisies ; ces mêmes personnes étaient obligées de produire d'elles-mêmes, ou par le secours d'autrui, les pièces dont le nom se trouvait dans le billet qui leur était échu.

Madame la comtesse de Chambonas, dame d'honneur de Madame la duchesse du Maine, eut un rondau pour son lot ; elle pria M. de Malézieu d'en faire un en son nom. Madame la duchesse du Maine eut pour son lot une imitation. Ce fut encore M. de Malézieu qui fut prié de s'acquitter ; il fit un rondau à l'imitation de celui de Voiture : *Ma foi, c'est fait de moi.*

Il était tombé un vaudeville en partage à Madame la duchesse d'Estrées ; M. de Malézieu en fit encore les chansons. Le fils du poète fécond eut en partage un triolet ; M. de Gavaudun, l'éloge du quolibet, qu'écrivit en vers Mademoiselle de Launay ; M. Marchand, un hymne ; il l'adressa à Bacchus.

Mais la grande-maitresse n'était pas d'humeur aisément sédentaire ; au surplus, elle ne se couchait jamais avant quatre heures du matin, se levait à trois heures de l'après-midi, dînait vers 4 heures et soupaît vers minuit¹. Même jeune, elle

¹ *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, 19 août 1901.

ne put jamais dormir ; aussi était-elle en perpétuels déplacements, de Sceaux à Chatenay, chez M. de Malézieu, ou à Saint-Maur, chez Monsieur le Duc, ou à dîner chez Madame du Croissy, à collationner à Saint-Ouen, chez Madame de Polignac, ou encore à Cramaiel, dans la belle maison du président de Mesmes ; à Passy ou à Fresnes, chez le duc de Nevers ; à Chilly, chez Madame de La Ferté ; au Plessis-Piquet, chez Madame d'Artagnan. Las de promenades ou de comédies banales, on songea à mettre les nuits en œuvre par des divertissements qui leur fussent appropriés. De là l'invention des *Grandes Nuits*, due à l'abbé de Vaubrun, « qui avait trois coudées de hauteur du côté droit et deux et demie du côté gauche, et que Madame du Maine définissait en disant qu'il était le sublime du frivole »¹.

La déesse de la nuit, sous les traits de Mademoiselle Delaunay, apparaissait tenant une jolie lanterne, qu'elle offrait à la princesse avec un compliment des plus galants composé par la spirituelle fille. Le plaisir de l'assistance choisie fut extrême ; on convint que tous les quinze jours il y aurait *grande nuit*.

Nous possédons le compte rendu de seize de ces

¹ *Correspondance inédite de Madame du Deffant*. Paris, 1809, t. II, p. 63.

grandes nuits, dont les participants les plus assidus sont M. de Malézieu et M. l'abbé Genest. Les divertissements y prennent toutes les formes plaisantes. On y voit, par exemple, une *Harangue de l'ambassadeur des Groenlandais*, venant mettre son pays aux pieds de la princesse qui reconnaîtra l'avantage de posséder la terre jouissant des plus longues nuits ; un *dialogue d'Hespérus et de l'Aurore*, vouant leur obéissance à la divinité de Sceaux ; — le *Lutin de Sceaux*, s'amusant à chasser le sommeil, « un faux prophète », et à rassembler Hébé, Comus et Flore pour divertir Ludovise et sa cour, etc.¹.

Ces divertissements conservaient-ils toujours le caractère platoniquement littéraire et galant qu'ils étalaient ? Il est permis d'en douter. Et si l'organe quasi-officiel de la *Mouche à miel* — les *Divertissements de Sceaux* et la *Suite des Divertissements de Sceaux* — garde les allures décentes de bergeries un peu montées de ton, des documents moins discrets sont aussi moins édifiants.

La duchesse d'Orléans, mère du Régent, qui n'aimait pas, il est vrai, la famille du Maine — « C'est une méchante race, disait-elle en parlant du duc, que tous ces enfants de la Montespan » — reprochait à la duchesse de ne pas assez se con-

¹ *Suite des Divertissements de Sceaux*, Paris, 1725, p. 128 sqq ; — *Mémoires de Madame de Staal écrits par elle-même*, Paris, 1821, t. I, p. 165 sqq.

traindre avec son mari bien complaisant, d'obéir exclusivement à ses propres caprices et quintes. Elle enregistrait aussi, non sans malice, le bruit public d'après lequel « l'amant tenant de M^{me} Du Maine était le cardinal de Polignac; elle en avait d'ailleurs beaucoup d'autres, le premier président de Mesmes, et encore des drôles » ¹. Elle était d'accord avec les chansons satiriques de l'époque, qui n'épargnaient guère la souveraine de Sceaux.

Ce grand air, ce souris charmant
Orné de badinage,
Du Maine, cet empressement
Nous fait voir qu'à votre âge
Vous voulez donner de l'amour,
Mais qui pourrait en prendre
Serait un héros dans ce jour
Plus brave qu'Alexandre.

Qu'à Du Maine, laide et nabote,
Un Malézieu lève la cotte,
Le marché pour tous deux est bon;
Mais que de Polignac n'en bouge
Et couche avec cet embryon,
C'est faire honte au chapeau rouge ².

Le duc de Bourbon lui-même, propre frère de la duchesse, ne cacha pas un temps son amour pour elle; mais M^{me} du Maine était bien de son

¹ *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, 26 mars 1711; 1^{er} novembre 1717; 12 juillet, 22 septembre 1718.

² *Recueil dit de Maurepas*, Leyde, 1865, t. III, p. 163.

temps et de sa race ; à toutes les attaques elle se contentait de répondre :

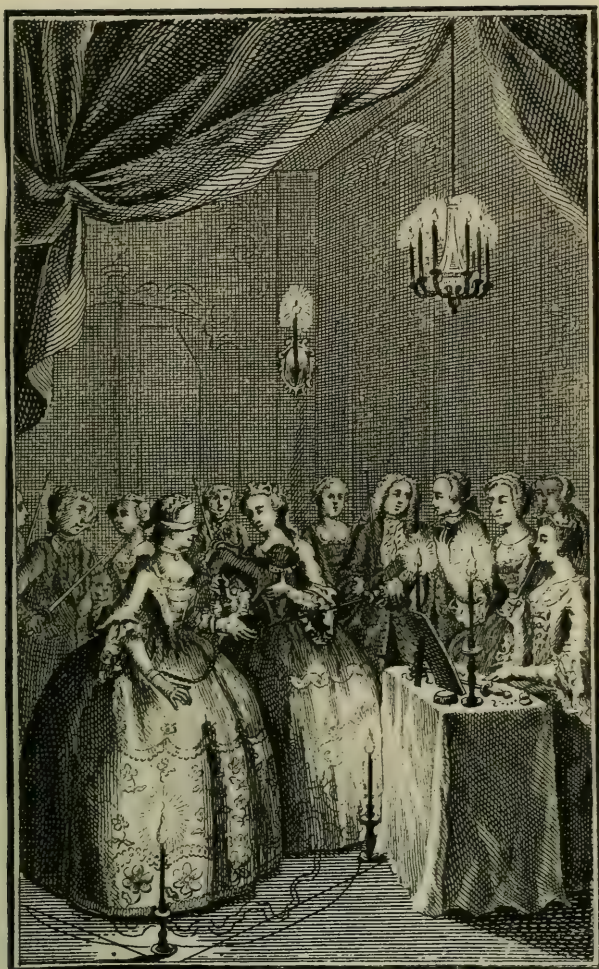
Ce qui chez les mortels est une effronterie
Entre nous autres *demi-dieux*
N'est qu'honnête galanterie.

A vrai dire, cette « honnête galanterie » devait être poussée un peu loin ; des témoignages en font foi :

« Le chevalier de Tourville était amoureux de la duchesse ; elle le mit en état d'être heureux. Mais par un malheur pareil à celui qui, selon Bussy, arriva autrefois au comte de Guiche avec M^{me} d'Olone, le chevalier se trouva hors d'état de profiter de sa bonne fortune. La duchesse, outrée d'avoir trouvé tant de faiblesse dans cet amant, a eu l'indiscrétion de la publier : manière assez jolie de se venger, comme vous voyez. La cour et la ville ont ri de l'un et de l'autre, et quand on veut parler d'un siège pliant, on dit un *Tourville*. Dans les meilleures compagnies du monde on ne fait point de façon de dire : avancez un *Tourville*, au lieu de dire : avancez un pliant ; et ce pauvre garçon ne sait plus où se cacher, pendant que la duchesse soutient la gageure sans se déconcerter ¹. »

C'est encore la duchesse qui, à l'occasion du mariage de son frère, le duc de Vendôme,

¹ *Lettres historiques et galantes* de Madame Du Noyer, Londres, 1757, t. III, p. 69.



RÉCEPTION D'UNE CHEVALIÈRE

(MOULIN)

avec M^{lle} de Condé, fit cette chanson un peu bien osée :

Préparons, dessus nos musettes,
Pour Vendôme des chansonnettes :
Il donne dans le sacrement.
L'Épouse sera bien baisée,
S'il est sur elle aussi souvent
Qu'il est sur la chaise percée ¹.

Un jour encore que la duchesse engageait le marquis de Sainte-Aulaire à aller se confesser comme elle, le marquis, âgé de quatre-vingt-dix ans, répondait :

En vain vous me prêchez sans cesse,
Pour me faire aller en confesse ;
Ma bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur ma conscience,
De grâce, faites-moi pécher,
Après je ferai pénitence.

Elle répliqua gaillardement pour une princesse :

Si je cédaï à ton instance,
On te verrait bien empêché,
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence ².

Au reste nous avons des témoignages plus authentiques, ou du moins incontestables, du ton

¹ *Lettres historiques et galantes* de Madame du Noyer, t. III p. 68.

² *Recueil de chansons historiques*. B. N. mss. avril 1726, t. XVI, p. 327.

qui régnait parmi les chevaliers de la *Mouche à miel*. Il existe, en effet, dans la collection Leber, une série de lettres ou papiers sans suite, provenant du président de Mesmes, et dont certaines touchent directement à l'ordre de Sceaux. Les lettres sont parfois signées du prénom de Malézieu, *le Curé*, parfois encore d'un incompréhensible pseudonyme Lgmeidiel, enfin d'autres fois de toute une longue série de lettres tout autant inintelligibles. Les allusions n'y sont pas toujours très claires, mais laissent sous-entendre des badinages licencieux.

Lettre au président de Mesmes.

« O grand artifex, si vous avez fait votre consultation mercurielle, ce serait bravement fait à vous de la manifester ici diligemment, attendu que nous avons en ces quartiers les tripes diablement chaudes. Vale. — L. S. g. d. s.

A Sceaux, le mardi très soir.

« La santé est toujours *de mesme* ; c'est toujours *queussi queumi*.

« Plus on vous envoie des aunes de boudin. »

« La dictatrice de l'Ordre incomparable de la *Mouche à miel* vous ordonne, à M. le Majordome, d'être demain à une heure précise de relevée dans

le château de Châtenay, et ce toutes affaires cessantes, attendu que la noble dame dictatrice y va exprès pour vous entretenir de plusieurs choses importantes, dont la moindre est une exécution à mort. Si le *Tambour* (?) peut vous accompagner, on vous prie de l'amener avec vous, on a quelques questions de cérémonial à lui proposer : il s'agit de pendre une princesse du sang, et le cas n'est pas sans difficulté. Quoi qu'il en soit, n'y manquez pas, et si vous avez la goutte, mettez des roulettes à votre lit. Vale. »

LE CURÉ.

A Marly, le samedi 2 mai 1705.

« Madame de Chambonas et ses tétons sont vos très humbles serviteurs et servante ¹. »

Il se trouve dans ces papiers un petit poème sans titre et sans signature, mais d'esprit doucement dépravé :

Augustin dit que la concupiscence
N'eût point eu part au doux accouplement
Si, respectant la divine défense,
Le premier homme eût été moins gourmand.

¹ Bibl. de Rouen : Portefeuille trouvé dans les papiers du Président de Mesmes. Pièces mss. autographes et autres, en vers et en prose, relatives au duc et à la duchesse du Maine, aux amusements de Sceaux, etc. Ms. Collection Leber, n° 5818, feuillets 207 et 209.

Mais que chacun, dans l'état d'innocence,
Eût engendré sans charnel mouvement,
D'aussi sang-froid que lorsqu'avec prudence
Le laboureur va la terre semant.

S'il est ainsi, la faute originelle
N'a point fait tort à la race mortelle ;
Il nous revient même un grand bien par là.
Et quand je pense au plaisir qu'on y gagne,
Je loue Adam, je bénis sa compagne,
Et je rends grâce au démon qui parla¹.

Enfin nous y avons recueilli une facétie d'une femme de la cour de Sceaux, et suivant toute apparence de la duchesse du Maine, sous la signature de Ganeau. Elle contient une liste de livres susceptibles de remplir la magnifique bibliothèque que le duc du Maine établit à Châtenay, et parmi lesquels nous relevons :

Dissertation sur les battements de cœur, avec des remarques curieuses sur les différentes manières de toucher le poulx, par M. Coup de Hache.

Traité sur l'abus de se peigner, de se faire la barbe, de se laver les mains, et de plusieurs autres propretés affectées, du même auteur.

Les conversations de Sceaux, ou les remarques satiriques de M. le duc du Maine, ouvrage plus salé et par conséquent plus véritable que celui de Lambert Gaspariny.

Traité de la bonne chère, et de toutes les qualités

¹ Bibl. de Rouen. Mss. Coll. Leber, n° 5818, feuille 7.

nécessaires à l'estomac pour faire d'heureuses digestions, par M^{me} la duchesse de Nevers, dédié à M^{me} de Chambonas.

Calculs faits par Barème des vatous extravagants de M. de Sailly, avec toutes leurs circonstances, dédié à M^{me} la comtesse de Brassac.

Nouveau dictionnaire de rime avec la manière d'épeler, par Margot Cul Defert ¹.

Combien vont paraître menues et futiles, à côté de ces « demi-dieux » — comme disait la duchesse du Maine — des sociétés galantes, certes, mais un peu à la façon des bergeries de Théocrite et de Virgile ! Nous voulons parler en premier lieu de la *Société anacréontique des Rosati* fondée à Arras le 12 juin 1778, et que l'un des membres lui-même qualifiait d'amico-poético-bachique. Fêter la *Rose*, la *Beauté*, le *Vin et l'Amour*, tel était le but avoué de la Société. Les rici-piendaires recevaient un diplôme en vers et y répondaient par des couplets. Les femmes y étaient fêtées selon leur mérite ; mais les Rosati n'admettaient que des associées étrangères à la ville d'Arras, pour des raisons de convenance d'abord, sans doute, mais aussi d'indépendance. Cependant une Arrageoise, désignée seulement

¹ Bibl. de Rouen. Mss. Collection Leber, n^o 5818, feuille 234-236.

sous les initiales Ch... eut les honneurs de l'admission, et le grand chancelier du jour Le Gay aiguïsa pour elle des compliments galants. En lui présentant la Rose, il madrigalisaït :

Que cette Rose
Va trouver un charmant soutien,
Moi qui sur ton corset la pose,
Je voudrais n'être, j'en conviens,
Que cette Rose.

En lui donnant le baiser traditionnel, il raffinaït :

Sur ton visage
Quelle purpurine couleur !
Permetts-moi le baiser d'usage,
Je croirai reprendre la fleur
Sur ton visage ¹

Cet aimable chancelier de l'ordre qui tint d'une main ferme et jusqu'à sa dissolution le sceau de la compagnie, représentant une rose à mille feuilles, amoureux fervent d'une *Myrtis*, qu'il chanta élégiaquement dans ses chansons, ne redoutait pas le mot badin : franc épicurien, il savait apprécier toutes les jouissances matérielles et célébraït souvent l'alliance de Bacchus et de l'Amour :

¹ Le Gay. *Mes souvenirs*, Caen et Paris 1788, t. I, p. 158.

Pour triompher des belles,
Pour dompter les cruelles,
Avalez du vieux vin.
Dans l'amoureux mystère
Nous ferions de l'eau claire
Sans ce présent des dieux ¹.

A côté de lui, les principaux membres de l'ordre étaient : l'abbé Roman, de la société royale d'Arras, dont nous allons retrouver le nom quelques pages plus loin ; un avocat, Charamond, quelques nobles titrés, le marquis Baillet de Vaugrenant, major de la citadelle d'Arras, le comte de la Roque Rochemont, M. Foacier de Ruzé, avocat général au Conseil d'Artois ; l'abbé Herbet, qui changea son nom en celui de Berthe ; le peintre Bergaigne qui, le jour de sa réception, adressa ce couplet à M^{me} Ch... en lui offrant la coupe de vin rosé :

Ah ! combien je crains désormais
Pour nos vives orgies ;
En vain brillera le vin frais
Dans nos coupes rougies.
A côté de la
Sapho que voilà,
De cette enchanteresse,
Le vin restera.
Elle nous fera
Bientôt changer d'ivresse

¹ Le Gay, *Mes souvenirs*, t. I, p. 180.

Citons encore le musicien Pierre Cot d'Arras, et Desruelles, avocat en la même ville, sans oublier Carnot, capitaine au corps royal du génie, celui qui devait devenir l'organisateur de la victoire, et qui, en attendant, tournait des couplets badins. Enfin le cénacle artésien admit, le 12 mars 1787, le chevalier de Bertin, auteur des élégies *Les Amours*, surnommé le Tibulle français. Mais quelle méticuleuse pruderie pouvait donc engager certains Rosati à cacher leurs noms sous quelques insuffisantes lettres, comme Daub... (Daubigny ?) ou même sous des initiales peu transparentes ; Led.. ; L. G. C... ; M. D... Moirc... de Lille ? Quels mystères inavouables pouvait-on célébrer sous l'emblème poétique des feuilles de roses ? ¹

A la même époque et dans la même contrée de la France se constitua le *Valmuse*, d'un ordre encore plus pastoral, puisque ses adeptes s'occupaient de botanique en même temps que de galanterie et de poésie légère. Ils avaient ceci de tout à fait particulier et de puérilement touchant : chacun d'eux avait son arbre, qui se retrouvait en réalité dans l'avenue de Valmuse. M. de Neufliu, lieutenant-colonel du génie à Douai, brave militaire fort galant, était surnommé le *Houx*, tandis

¹ Arthur Dinaux. *La société des Rosati d'Arras, 1778-1788*, à la vallée des Roses, de l'imprimerie anacréontique, l'an 1000 800 50.

que le doucereux poète Le Gay représentait le *pêcher*.

Le *Valmuse* était une jolie maison de campagne que M. de Wavrechin avait permis à M. Roman de se bâtir dans sa terre de Brunellement, près de Douai. Elle donna son nom à une Société anacréontique formée par M. Roman, aimable poète. Chacun des *Valmusiens* et *Valmusiennes*, qu'on appelait aussi *Bocagers* et *Bocagères*, avait dans le Valmuse un arbre qui lui était dédié ; il signait ses vers du nom de son arbre. La poésie légère et les exercices champêtres étaient leurs principaux amusements ; ils s'occupaient aussi beaucoup de botanique.

M. Le Gay, fécond romancier et écrivain moraliste du dix-huitième siècle, ancien directeur de l'administration des vivres, nous a transmis le diplôme de *Valmusien* que lui avait décerné le fondateur de la platonique Académie.

DIPLOME DE VALMUSIEN

Nous, Fondateur de Valmuse, où
Sur l'escarpolette volage,
Sur le plus joli cassecou,
Tout agrégé, selon l'usage,
Doit se démener comme un fou
Pour mériter le nom de sage,
Nous permettons qu'au mois de mai
Vienne à son tour y prendre place
Cet originâl de *Le Gay*,

Qui sait imiter avec grâce
Et le coloris de Pezai,
Et la touche mâle d'Horace,
Et les sombres tableaux d'Hervey.
Lui donnons liberté plénière
D'être sage ou fou, triste ou gai,
Certain que de toute manière
Il sera bien, il saura plaire ;
Le choix du beau, le goût du vrai
Formant son heureux caractère.

En attendant que les zéphirs
D'un léger battement d'ailes
Redonnent l'éveil aux désirs
Et redisent aux Pastourelles
Que voilà le mois des plaisirs,
Exigeons que chansons naïves,
Ecrits légers, tendres missives,
Caprices, boutades, soupirs,
Viennent enrichir nos archives
De voluptueux souvenirs.

Par une jeune Bocagère
Nous avons fait graver son nom
Sur le *Pêcher* où Cupidon,
Pour les favoris de Cythère,
Va multipliant le teton,
Le joli teton de sa mère.
Fait au Valmuse, où sans façon
Nous faisons siéger la Folie
Sur les genoux de la Raison.

ROMAN ET SON ACADÉMIE ¹.

Le Gay nous a également transmis un gentil

¹ Le Gay, *Mes souvenirs*, et autres opuscules poétiques, Caen et Paris, 1788, t. I, p. 148 199.

poème adressé par la Société des Rosati d'Arras
aux Valmusiennes pour les remercier d'admettre
dans leur bocage les Rosati.

LES ROSATI

aux Valmusiennes.

En lettres d'or il est gravé
Sur nos tablettes purpurines
Ce jour où des Muses badines
Chaque disciple s'est trouvé
Le confrère de vingt Corinnes.

Sous le berceau des Rosati
Nous chantions des vers pour les Belles ;
Mais las ! Jamais d'aucune d'elles
La douce voix n'a retenti
Auprès de nos roses nouvelles.

En rougissant, nous l'avouons,
C'est nos cheveux que nous parons
De la couronne printanière,
Qui ne sied bien que sur les fronts
De la Nymphé et de la Bergère.

Concevez donc notre plaisir,
Quand, vers nous députant sa Muse,
Roman nous a fait avertir
Que nous étions tous du Valmuse.

Quoi ! dans ce riant Tivoli
Où l'on voit Pétrarque renaître,
Où sur l'arbuste enorgueilli
Vos beaux noms se hâtent de naître ;

Au Valmuse, à côté de vous,
Nous avons le droit de paraître
Et d'écouter à vos genoux,
Des oiseaux le concert champêtre,
Auquel vous mêlerez peut-être
Vos accents encore plus doux !
Nous herboriserons ensemble,
Nous discuterons gravement
Sur le divers tempérament
Des fleurs qu'en bouquet l'on rassemble ;
Des fleurs dont le vrai coloris
Rapproché de votre visage,
Nous occupera peu, je gage,
Ou perdra beaucoup de son prix.
Pour les fleurs quel désavantage
D'orner le corset de Cypris !

Ah ! que d'une aile plus rapide
Le Temps vole jusqu'à ce jour
Où dans le plus charmant séjour
Doit s'assembler la double cour
Des dieux du Parnasse et de Gnide !
Valmuse, alors nous te verrons !
Nous les verrons ces Bocagères,
Que d'avance nous admirons,
Mêler leurs pas sur les fougères ;
Et rivales des Deshoulières,
Danser au bruit de leurs chansons !
Et nous, autrefois Papillons,
Où seront nos ailes légères ? ¹

¹ Le Gay, *Mes souvenirs*, et autres opuscules poétiques.
Caen et Paris, 1788, t. I, p. 151, sqq.

CHAPITRE V

Les Franches-Maçonnnes. — Les Loges hermaphrodites. — L'Adoption. La Candeur. — Les Mopses.

L'association maçonnique, introduite en France en 1725, s'y développa rapidement parce qu'elle offrait à la solidarité humaine le moyen de s'exercer profitablement dans l'ombre de l'initiation sévère. Ses rites et ses principes, ses symboles et ses cérémonies confèrent à chacun des Frères une réelle grandeur, que le mystère accroît encore ; il porte vraiment en lui une parcelle de cette puissance occulte, ressortissant à tous les points de la terre où le culte d'Hiram est en honneur.

Voici qui n'était point rassurant pour le sexe féminin. « Eh quoi ! une autre autorité va nous disputer l'esprit et le cœur de l'homme, notre propriété, lui donner de la force contre notre coquetterie ? » La question dut se poser anxieuse en bien des petits cerveaux et plisser bien de jolis fronts.

Une femme du moins, sous le voile de l'anonymat, nous fait part de ses appréhensions dès

1744. Elle a commencé par redouter que les principes des Francs-Maçons ne tendent à refondre, pour ainsi dire, le cœur des hommes, en les rendant insensibles aux charmes féminins, en les précautionnant contre les ruses des femmes. C'est sans doute pour cela qu'ils défendent l'entrée de leurs loges. Pourtant, considérant la conduite efféminée de tant de Frères Maçons, elle en conclut, à la gloire de son sexe, qu'ils ne sont ni plus en garde contre les artifices féminins, ni moins susceptibles de certaines impressions que le reste des hommes.

Enfin elle apprend que les Francs-Maçons ont aboli en faveur des femmes la plus sacrée de leurs lois et les admettent à leurs mystères. Elle prie aussitôt son mari de lui faire ceindre les cordons du Tablier mystique et goûter le mortier friand dont le Grand-Prêtre scelle la bouche de l'initiée. Il se prend à rire et dit, avec une gravité comique : « Il y a parmi nous une espèce de Loi salique qui porte expressément que la Maçonnerie ne peut tomber en quenouille ; aussi soyez persuadée que cette Maçonnerie fileuse dont vous me parlez n'est que pur badinage de quelques Francs-Maçons sans franchise qui n'achètent pas à vil prix le plaisir de se jouer de la crédulité des Dames. Je le sais, puisque j'assistai un jour à une de ces loges hermaphrodites. Je la trouvai à la vérité honnête et

galante, mais extrêmement défigurée par un mélange bizarre de farce et d'objets très sérieux. Je fus scandalisé d'y voir les Dames prosélytes prêter sans scrupule un serment que n'auraient pas voulu faire des femmes juives ou musulmanes. Je les vis se mettre très sérieusement à genoux pour jurer un secret frivole *par les satrapes des Palus stygiens*, fidèlement représentés par les assistants dont les visages artistement livides et hideux formaient l'assortiment le mieux entendu de la cérémonie. Je ne reconnus nos mystères que comme nous reconnaissons l'homme dans le singe ¹. »

La fille d'Ève n'est pas convaincue, et l'aspect des difficultés à vaincre excite davantage encore sa curiosité. Elle enquête, s'informe auprès des amis et frères de son mari; elle n'hésite pas à déployer des artifices voluptueux, à se promettre même...., elle échoue piteusement. Dans le silence et l'obscurité propices de l'alcôve, elle essaie d'endormir les scrupules de son mari par des raffinements de délices et de caresses : il lui prouve tout son amour et toute sa gratitude, mais il se tait. Dans l'ivresse même du vin, il conserve assez de clairvoyance pour prononcer la formule de défiance et de dédain : *Eva! Eva! Eva!* Poussée à bout, la

¹ *La Franc-Maçonne, ou la Révélation des mystères des Francs-Maçons*, par M^{me} ***. Bruxelles, 1744, p. 10, sqq.

curieuse M^{me} *** en est réduite à corrompre à prix d'or la concierge de la Loge où siège son mari : ainsi parvient-elle à assister à une réunion et à se convaincre que la force des Francs-Maçons réside tout entière dans le mystère dont ils s'entourent. Elle a aussi la joie d'entendre un Frère intransigeant se plaindre avec aigreur « de l'imposture d'une Maçonnerie hermaphrodite et bavarde, qui deviendra bientôt le rendez-vous du crime, et sous les ruines de laquelle les vrais Maçons sont menacés d'être ensevelis ¹. »

Au reste, au cours de son enquête, M^{me} *** avait recueilli l'anecdote suivante, qui l'avait déjà édifiée. M^{lle} ***, maîtresse du chevalier *** avait été reçue dans une loge sur ses pressantes instances ; mais le lendemain son amant lui adressait ces vers peu galants :

Puisque mille fois dans ta vie
Tu m'as trompé, belle Sylvie,
J'ai bien pu, sans blesser les lois,
Te tromper hier au soir pour la première fois.

A quoi elle répondit du tac au tac :

Dans toi le Maçon Franc a brillé hier au soir,
Tu n'es point imposteur, Tircis, tu te ravales,
Tu m'as montré sans fard ce que je comptais voir,
Des Hercules filer aux pieds de leurs Omphales ².

¹ *La Franc-Maçonne*, p. 65.

² *La Franc-Maçonne*, p. 13-14.

Enfin les loyaux Maçons qu'elle interrogeait sur l'adoption des femmes lui disaient à peu près unanimement que « puisque des suivantes si peu cruelles de Thalie, de Melpomène et d'Euterpe étaient déjà reçues Maçonnes, ils ne doutaient pas que la France ne fût bientôt redevable à ces loges d'adoption d'une quantité prodigieuse de *Louve-teaux* (c'est le nom qu'on donne aux fils de Maçons) ¹. »

Voilà donc le cas que faisaient les Francs-Maçons des loges « hermaphodites », qui s'avilissaient à recevoir des représentants du sexe faible, volage et trompeur. Mais ce mépris affiché n'empêchait pas la curiosité féminine de s'exercer ; elle y trouvait d'ailleurs son compte, car les règlements maçonniques se faisaient galants pour elle, et souvent jusqu'au madrigal.

On compte en effet plusieurs loges qui reçurent les femmes ; mais elles ne leur conférèrent en général que trois grades : ceux d'*apprentisse*, de *compagnonne* et de *maitresse*, dont l'initiation nous a été transmise par un adepte anonyme.

L'admission des Franches-Maçonnes était réglée par des cérémonies et des formalités précises.

Pour mériter le premier grade, celui d'*apprentisses*, il faut d'abord que toutes les femmes qui se présentent soient saines, sans grossesse, ni

¹ *La Franc-Maçonne*, p. 13-14.

mois, et qu'elles aient un frère qui réponde pour elles.

La Récipiendaire est mise dans un lieu obscur, où il y a une lumière et une tête de mort; il doit s'y trouver une dame, qui est la dernière reçue, qui lui demande si c'est sa volonté, et si elle a fait toutes les réflexions, sur un ordre aussi respectable que celui dans lequel elle va entrer; elle lui demande ensuite si elle est en bon état, parce qu'elle va passer par de terribles épreuves, qui n'ont cependant rien de contraire à la bienséance et à la vertu la plus épurée; ensuite elle l'engage à avoir beaucoup de fermeté, lui fait ôter la jarrettière gauche et lui fait mettre en place un ruban bleu d'une aune de long; elle lui ôte la manchette droite et le gant droit, lui bande les yeux et lui demande si, foi de sœur à venir, elle ne voit rien; elle lui dit de mettre sa confiance en Dieu, et enfin la présente à la porte de la Loge en frappant cinq coups. Là elle est soumise à quelques épreuves, puis prononce la formule suivante d'obligation :

« Sur la connaissance que j'ai du grand soleil de lumière, qui a tiré du chaos les quatre éléments pour en former la sublime architecture de l'univers, je promets de tenir, garder et cacher sous le cadenas du silence le secret de la Maçonnerie et de ne le point révéler qu'à un Frère ou à une Sœur, que j'aurai reconnu pour tel ou telle; après

l'examen le plus exact, je consens, si je manque à ma parole, d'être exposée à la honte de l'infamie que tous Maçons réservent aux parjures ; je promets de plus d'écouter, obéir, travailler et me taire ; le tout sous peine d'être frappée du glaive de l'Ange exterminateur et que les entrailles de la terre s'entr'ouvrent sous moi pour y être engloutie ; je désire, pour m'en garantir, qu'une portion du feu qui réside dans les plus hautes régions de l'air éclaire mon cœur, le purifie et le conduise dans le sentier de la vertu. Ainsi soit-il. »

« Je promets de plus et m'engage de coucher cette nuit avec..... (ici le Vénérable s'arrête un instant) la jarrettière de l'Ordre. » Sur cette jarrettière, qui est de peau blanche, sont écrits *Vertu* et *Silence*.

Après cette cérémonie le Vénérable embrasse la récipiendaire et lui dit : Je change le nom de Madame (ou de Mademoiselle) en celui de Sœur. Et pour en donner le premier les preuves, il lui fait présent de la jarrettière susdite. Alors la Sœur introductrice lui ôte le ruban bleu, et lui fait mettre la jarrettière à la place. Enfin tous les frères et sœurs lui donnent le baiser d'association.

Pour passer *Compagnonne*, l'apprentisse doit se soumettre à une nouvelle réception, et prononcer l'obligation « de garder le secret des compagnonnes envers les apprentisses, sous la même condition

et obligation qu'elle a contractée de garder celui des apprentisses envers les profanes. »

Ce serment prêté, le Vénérable lui présente une pomme et la fait mordre dedans, en lui disant de ne point avaler ni mordre le pépin, parce qu'il est le germe et la source du péché; puis il lui applique le sceau de la Maçonnerie, en lui mettant de la pâte sur la bouche; et il y marque cinq petits coups avec la truelle, et il lui dit : « Je vous applique le sceau de la Maçonnerie, qui doit vous faire souvenir que votre bouche ne doit jamais s'ouvrir pour divulguer nos mystères. »

Enfin, pour être admise au troisième et plus haut grade, celui de Maîtresse, la Compagnonne « promet et jure de garder les secrets des maîtresses envers les compagnones, apprentisses et profanes; elle s'oblige aussi à soulager ses Frères et Sœurs toutes les fois qu'elle en sera requise et qu'il sera en son pouvoir de le faire. »

Ces réceptions se terminent généralement par des chansons célébrant les bienfaits de l'étroite amitié et le bonheur de l'union des sexes.

Il manquait à nos usages
Le beau sexe réuni,
Nous avons bien réussi,
Il embellit nos ouvrages;
Jouissons donc. jouissons
Du sort heureux des Maçons.

Frères et Sœurs se rient d'ailleurs du pouvoir
du dieu Éros, dont ils se vantent d'avoir brûlé
les ailes.

Qu'au loin le noir chagrin décampe,
A l'allégresse ouvrons nos cœurs,
Que chacun remplisse sa lampe
Pour fêter nos aimables Sœurs.
Brillez, lampes, brillez pour elles,
Et qu'à l'ardeur d'un feu si beau,
Le petit Dieu brûle ses ailes,
Et qu'il allume son flambeau.

Ailleurs s'il cause des alarmes,
Il n'a pour nous que des douceurs,
Nous ne craignons rien de ses armes
Ni de ses aveugles fureurs.
Troupe heureuse, troupe ingénue,
Ses traits sont ici sans poison,
Il n'est plus privé de la vue,
Il a les yeux de la raison ¹.

Les Francs-Maçons ayant été excommuniés en 1736 par le pape Clément XII, un certain nombre de catholiques allemands formèrent le projet d'établir une autre société qui, sans les exposer aux censures du Vatican, leur procurerait les mêmes agréments, et même au delà, de la première. La société ne tarda pas à pénétrer en France où ses cérémonies pittoresques eurent un réel succès.

L'Adoption, ou la Maçonnerie des femmes en trois grades.
— A la Fidélité, chez le Silence, 1000 700 75.

L'Ordre des Mopses créé, semble-t-il, en Allemagne vers 1736, doit son nom à l'emblème choisi par les fondateurs. Cet emblème est un chien, et le mot *mops* signifie en allemand « un doguin ».

Les Mopses sont des Francs-Maçons dissidents, affichant le désir de ne point déplaire à la Cour de Rome. Ils ont rejeté, disent-ils, un des articles fondamentaux de la Maçonnerie ; celui de l'exclusion des femmes. « On sait les clameurs dont elles ont rempli toute l'Europe contre les Francs-Maçons. Les Mopses ont craint, avec raison, de s'attirer des ennemis si formidables. L'intérêt de leurs plaisirs s'est joint à celui de leur réputation : ils ont compris que les douceurs qu'ils se flattaient de goûter dans leurs assemblées seraient toujours insipides s'ils ne les partageaient avec ce sexe enchanteur. Ils les ont même admises à toutes les dignités, excepté celle de Grand-Maitre dont la charge est à vie ; de sorte que dans chaque loge il y a deux *Maitres de Loge* ou *Grands-Mopses*, dont l'un est un homme et l'autre une femme ; et ainsi de tous les autres officiers qui sont les *surveillants*, les *orateurs*, les *secrétaires* et les *Trésoriers*. La Loge est gouvernée six mois par un homme et six mois par une femme ; et lorsqu'on reçoit une femme ou une fille, c'est toujours la Grand-Mopse, la surveillante et les autres officières qui font les fonctions de la réception.

Les cérémonies de réception sont analogues à celles des ordres similaires. Toutefois le Mopse n'oublie jamais le nom qu'il porte. Ainsi, au lieu de frapper à la porte de la Loge, il gratte comme font les chiens ; et si on ne lui ouvre point quand il a gratté trois fois, « il se met à hurler en vrai doguin ». Le récipiendaire reçoit, à son entrée dans la Loge, non pas une épée, mais une chaîne, emblème de la servitude du chien à l'égard de l'homme. Puis lorsqu'il a subi un véritable examen pédagogique, il doit « tirer la langue autant qu'il lui est possible ». Le surveillant la lui prend avec les doigts, « et l'examine de tous les côtés, à peu près comme s'il voulait langueyer un cochon ».

Il s'engage aussi à se dépouiller des biens de la fortune, pour enrichir la société, et à obéir promptement, aveuglément et sans la moindre contradiction. A peine a-t-il prononcé ce serment que le Grand-Maître interroge :

« Demandez-lui s'il veut baiser... Je m'arrête ici pour faire souvenir le lecteur que ce n'est pas moi qui parle, mais le Grand-Maître d'un Ordre illustre ou tout au moins un Maître de Loge, et qu'il ne m'est point permis de changer les termes consacrés. Le Grand-Maître continue donc ainsi : Demandez-lui s'il veut baiser le cul du Mopse ou celui du Grand-Maître. On prétend que dans quel-

ques Loges il ajoute — ou celui du diable — mais je n'en veux rien croire. Un mouvement d'indignation, que le Récipiendaire manque rarement de faire dans ce moment, oblige le surveillant à le prier avec toute la politesse et toutes les instances possibles, de choisir l'un ou l'autre. Cela forme entre eux la dispute la plus originale qu'on puisse imaginer. Le Récipiendaire se plaint avec aigreur qu'on pousse la raillerie trop loin, et déclare qu'il ne prétend point être venu là pour servir de jouet à la compagnie. Le surveillant, après avoir inutilement épuisé sa rhétorique, va prendre un Doguin de cire, d'étoffe, ou de quelque autre matière semblable, qui a la queue retroussée, comme la portent tous les chiens de cette espèce ; il l'applique sur la bouche du Récipiendaire, et le lui fait ainsi baiser par force. »

Sur une table se trouve une épée et une toilette. La main sur l'épée, si c'est un homme, et sur la toilette, si c'est une femme, le Récipiendaire doit prononcer le serment suivant :

« Je promets à cette illustre assemblée et à toute société des Mopses d'observer exactement leurs lois et leurs statuts et de ne découvrir jamais, ni de vive voix, ni par signe, ni par écrit, leurs secrets et leurs mystères. Je m'engage, sur mon honneur, à tenir la promesse que je viens de faire, en sorte que si je la viole, je consens à passer pour

un malhonnête homme (ou une malhonnête femme) à être montré (montrée) au doigt dans les compagnies, et à ne pouvoir jamais prétendre au cœur d'aucune dame (à n'être estimée, ni belle, ni spirituelle, ni digne d'être aimée d'aucun homme, et à renoncer à tous les agréments que les femmes tirent de leur toilette). »

Après l'explication des signes et du mot, le Grand-Maître ordonne au nouveau membre d'embrasser toute l'Assemblée. Le nouveau reçu baise les hommes à l'endroit du visage qu'il lui plaît; mais il ne lui est permis de baiser les femmes qu'à la joue.

Enfin, après un discours de l'orateur, on se met à table, le Maître à la première place, les étrangers et les étrangères à sa droite, les officiers et les officières à sa gauche, et les surveillants vis-à-vis de lui. C'est là tout l'ordre que l'on observe : car d'ailleurs chacun se place comme bon lui semble, excepté seulement qu'on tâche de mettre alternativement un homme et une femme, autant que le nombre et le sexe des convives le permettent.

« Les Mopses se connaissent trop en plaisirs, pour ne pas savoir que ceux de la table sont peu de chose, lorsque la liberté n'y règne pas; aussi la prennent-ils tout entière. Ils n'ont eu garde de s'assujettir dans leurs repas à certaines cérémonies d'institution, qui, quoiqu'elles servent quelque-

fois à ranimer la gaieté, ne manquent jamais de l'éteindre lorsqu'elles sont en trop grand nombre, ou lorsqu'elle reviennent trop souvent.

Une assemblée d'hommes et de femmes de la plus brillante jeunesse, ou de personnes du moins qui sont encore dans l'âge des plaisirs ; un repas délicat, des vins exquis, la gaieté, la cordialité, la familiarité même qui règnent parmi les convives, et par-dessus tout le devoir qui leur est imposé de se prêter à tout ce qui peut contribuer au plaisir commun ; voilà sur quoi le lecteur peut donner carrière à son imagination, pour se former une idée de ce qui se passe dans ces repas. La décence y est pourtant observée : *on y fait l'amour*, mais ce n'est ordinairement que des yeux, une déclaration plus expressive faite en pleine table, passerait pour indiscretion et pour grossièreté, et l'on ne manque pas d'occasions, dans le lieu même, de s'expliquer plus clairement et sans contrainte. » ¹

La principale des loges dites *d'adoption* au xviii^e siècle, parce que l'on voulait bien y adopter le beau sexe, est connue sous le titre de *Saint-Jean-de-la-Candeur* ; elle date du 21 mars 1775, et sa fondation est due au zèle des sœurs marquise de

¹ *L'Ordre des Francs-Maçons trahi et le secret des Mopses révélé*. Amsterdam, 1758, p. 163-193.

Courtebonne, comtesses Charlotte de Polignac et de Choiseul-Gouffier, vicomtesse de Faudoas et marquise de Genlis. Un manuscrit, dont il nous a été impossible de retrouver la trace, mais qui figurait en 1847 au *Bulletin du Bibliophile*, donnait sur cette piquante association les détails les plus précis. Il avait pour titre : *Registre contenant les procès-verbaux des séances de la loge d'adoption de Saint-Jean-de-la-Candeur, depuis le 21 mars de l'an de la V. L. 5775 jusqu'au 1^{er} février 1785.*

Ce manuscrit est l'original de la loge. En tête de chaque procès-verbal, on lisait : *A la gloire du G. A. (grand architecte) de l'univers, sous les auspices du sérénissime grand-maître.* Il commence ainsi : « Aujourd'hui vingt et unième jour du second mois de l'an de la vraie lumière 5775, la très respectable loge militaire de Saint-Jean-de-la-Candeur régulièrement convoquée pour la première fois, l'élection s'est faite en la manière accoutumée, et les dignités furent conférées ainsi qu'il suit, etc. » ; et se termine par la 64^e assemblée du 13 janvier 1785.

Cette loge célèbre, où figurent les noms de la plus haute aristocratie, tant hommes que femmes, se tenait à Paris. Les divers discours prononcés lors de la réception des membres sont reproduits en entier dans ce précieux registre. On y lit

à la cinquième assemblée : « La marquise de Genlis ayant accusé le F. prince Sapiëka de ce qu'il avait manqué aux ordres de la Loge en sortant du temple sans permission (*quoique ce fût pour satisfaire le besoin de la nature*), il a été délibéré si on le punirait pour cette faute, et sur le genre de punition. Le F. Sapiëka ayant été annoncé à la porte du temple, on l'a fait introduire la face tournée vers l'occident ; le Vénérable ensuite a ordonné au frère maître de cérémonies de le conduire dans une chambre à part, et de l'y enfermer pendant tout le temps des travaux. »

Plus loin, on voit, à la 33^e assemblée, de curieux détails, entre autres une histoire du F. marquis de Trestondam, où il est dit : « Une fantaisie de la mère du marquis de Trestondam lui fit regarder comme un outrage la couleur des cheveux de son fils, et pour la dénaturer elle imagina de lui faire injecter de l'eau forte dans les oreilles ; il en résulta des excroissances internes qui privèrent cet infortuné de la faculté d'ouïr. D'autres fantaisies non moins fatales, et auxquelles les deux auteurs de ses jours ont concouru avec un égal aveuglement, ont entraîné la dissipation de tous leurs biens, et ne leur ont donné de ressources que dans une fuite soudaine et des secours publics. »

A la 39^e assemblée, parmi les signatures du procès-verbal on remarque les suivantes : L. M.

T. B. d'Orléans (Louise-Marie-Thérèse-Batilde d'Orléans, duchesse de Bourbon), la duchesse de Chartres, princesse de Lamballe, Charlotte de Polignac, de Rochechouart, le marquis de La Tour du Pin, le comte de Boufflers. Et dans d'autres assemblées, celles de Turpin de Crisé, la marquise de Genlis, le marquis de Fontenelle, la duchesse de Fitz-James, le duc de Luxembourg, la comtesse de Brienne, le comte de Boulainvilliers, le baron de Béthune, le marquis de Bercy, Saint-Simon, S. M. A. de Bourbon, du Roure, de Gesvres, le prince de Nassau, le duc de Luynes, le comte de Saisseval, et une foule d'autres signatures originales.

Chaque procès-verbal est signé *Tissot, secrétaire*¹.

Le charme de ces associations hermaphrodites, créant entre les deux sexes des liens étroits, des devoirs de solidarité, des obligations mystérieuses, en assura la longue existence, malgré toutes les attaques, les malédictions, les excommunications des Maçons, si bien même que lorsque le Grand-Orient de France fut fondé, en 1772, ses anathèmes contre ces loges se heurtèrent à une

¹ *Bulletin du Bibliophile*, avril 1847, p. 197, manuscrits n° 308.

résistance solidement étayée, dont Métra nous conte un épisode en 1779 :

Il vient de paraître un mémoire de la loge des *Neuf-Sœurs* contre le *Grand-Orient* : c'est le nom de la première loge de France, celle du duc de Chartres, chef de l'Ordre; elle est composée des grands officiers et forme un tribunal respectable pour tout bon Maçon français. La loge des *Neuf Sœurs* avait donné, il y a trois ou quatre mois, une fête au cirque. On y reçut une jeune demoiselle; ce n'est pas à dire cependant qu'on lui ait révélé les mystères maçonniques; vous savez qu'il y a une réception particulière pour les femmes. Cette demoiselle, fille d'un fermier général, parut voilée et accompagnée d'une de ses parentes. On avait demandé à sa tante la permission de la recevoir, et elle l'avait donnée en termes formels. Le lendemain de la cérémonie parut un oncle qui porta ses plaintes au *Grand-Orient*, et ce tribunal de Frères conscrits, sans entendre les accusés, prononça un arrêt pour supprimer, ou plutôt (car c'est le terme consacré) pour démolir la loge des *Neuf Sœurs*. Les muses ne se laissent pas violer aussi facilement; cette loge qui compte une infinité d'hommes célèbres au nombre de ses membres, les Francklin, de la Lande, Piccini, Vernet, Le Mière, Chamfort, Court de Gebelin, Imbert, Roucher, Cailhava, Greuze, Houdon, etc., dressa

un mémoire où l'on fit voir toute l'injustice de la sentence maçonnique, et le *Grand-Orient* a été obligé de retirer cette sentence, en attendant de plus exactes informations ¹.

¹ *Correspondance secrète*, 5 juin 1779.

CHAPITRE VI

Les Sociétés où l'on fait l'amour. — L'Ordre hermaphrodite, ou les Secrets de la sublime Félicité. — Mousses et Patrons; Vaisseaux et Frégates. — L'embarquement pour l'île de la Félicité.

Nous arrivons aux Sociétés franchement instituées pour le plaisir, le libertinage et la débauche. Non point cependant que cette franchise aille jusqu'à l'étalage au grand jour : l'amour se plaît à l'obscurité, tout au moins à la lumière tamisée. Et si, malgré les mystères de tels cénacles, il nous est loisible d'en parler avec véracité, c'est que le plus fréquemment il s'est trouvé quelque adepte pour nous en instruire après coup, soit qu'il fût lui-même un fanfaron de vices, soit qu'il cherchât à évoquer, à raffiner des souvenirs dans la magie des mots licencieux.

Certes nous ne les connaissons pas toutes, les associations mutuelles d'amour et de volupté ; mais qu'il en ait existé un grand nombre, il n'est pas possible d'en douter. Il suffit d'ailleurs de parcourir les chroniques contemporaines de nos tri-

bunaux pour savoir que ce ne fut pas là un privilège exclusif du dix-huitième siècle.

Mais était-ce autre chose qu'une association de ce genre, la réunion à laquelle Métra fait une allusion suffisamment claire en ces lignes ?

« J'ai assisté ces jours derniers à une fête d'une nature assez singulière que donna à un de ses membres une société dont le plaisir fait le lien. Le héros qu'on a voulu célébrer se nomme Henri ; on a supposé qu'animé de désirs impuissants, le physique chez lui se refusait à l'ardeur de l'imagination. Je ne sais si quelqu'une des femmes de la coterie avait des notions là-dessus, ou si cette idée avait été inspirée par le goût seul de la plaisanterie. Le jour du patron, on s'assembla dans une maison qu'on appelle, j'ignore pourquoi, la maison du diable. On y avait dressé un petit théâtre ; on y joua d'abord des parades ; après que le beau Liandre et la chaste Zirzabelle eurent beaucoup fait rire les spectateurs, deux jolies femmes et quelques hommes entrèrent en scène et témoignèrent leur embarras pour le choix d'un bouquet qui fût agréable à M. Henri. Quelqu'un feint que la maison du diable a été nommée ainsi parce que, sous le seizième siècle, les gens qui s'occupaient de sorcelleries avaient choisi ce lieu pour leurs incantations : on y faisait du bien ou du mal à ceux qu'on aimait ou qu'on haïssait, en le faisant

à leur effigie avec quelques cérémonies magiques. Les femmes, sur ce récit, conçoivent l'idée de rajeunir le pauvre Henri pour sa fête, en opérant sur son effigie : on apporte un grand mannequin revêtu des habits du héros de l'aventure, qu'on avait su se procurer. Les aimables magiciennes font quelques sortilèges, chantent des couplets ; enfin les mouvements du mannequin annoncent que le charme a réussi ; on s'en réjouit, on danse, et la pièce finit. On dit qu'en effet le bon Henri s'est bien trouvé de la recette ; peut-être la reconnaissance due aux intentions de jolies petites sorcières a-t-elle été le meilleur talisman. La nuit s'est passée à sauter, à folâtrer et à faire des charades »¹.

Nous possédons plus de détails sur l'un des grands cénacles d'amour du commencement du dix-huitième siècle, dont le titre quelque peu évangélique, la *Félicité*, est tout un programme.

Dans un ouvrage romanesque inspiré, de l'aveu même de l'auteur, par l'*Ordre de la Félicité*, l'abbé de Voisenon, de galante mémoire, en donne une définition séduisante :

« La Félicité est un être qui fait mouvoir tout l'univers ; les poètes la chantent, les philosophes la définissent, les petits la cherchent bassement

¹ *Correspondance secrète*, 22 juillet 1775.

chez les grands, les grands l'envient aux petits, les jeunes gens la défigurent, les vieillards en parlent souvent sans l'avoir connue, les hommes pour l'obtenir croient devoir la brusquer, les femmes, qui ordinairement ont le cœur bon, essayent de se l'assurer en tâchant de la procurer, l'homme timide la rebute, le téméraire la révolte, les prudes la voient sans pouvoir la joindre, les coquettes la laissent sans la voir ; tout le monde la nomme, la désire, la cherche, presque personne ne la trouve, presque personne n'en jouit : elle existe pourtant, chacun la porte dans son cœur et ne l'aperçoit que dans les objets étrangers. Plus on s'écarte de soi-même, plus on s'écarte du bonheur » ¹.

A ses débuts, l'ordre parut menacé de sombrer pour avoir ouvert trop largement les portes de ses temples.

« A peine l'Ordre de la Félicité eut-il été renouvelé en France et porté à Paris que tout le monde voulut en être ; le titre seul, qui semblait faire un éloge parfait, lui attira d'abord un nombre infini de prosélytes ; bien des personnes du premier rang demandèrent avec instance à être reçues, et les raisons de ne pas les refuser l'emportèrent sur

¹ Abbé de Voisenon. *Histoire de la Félicité*. Amsterd., 1751, p. 1 sqq.

celles qui eussent pu les exclure ou les admettre avec distinction, en observant les règles ordinaires. A la vérité, on ne satisfait réellement et de bonne foi qu'à ceux dont le zèle sage et modéré se soumit aux épreuves; mais pour n'aigrir personne, on feignit de recevoir tout le monde avec une certaine distinction; c'est-à-dire que tous ceux qui voulurent absolument être trompés le furent effectivement.

L'adresse avec laquelle on donna l'apparence pour le fait eut tout le succès qu'on pouvait désirer. Les Félicitaires qui ne l'étaient que de nom amarrèrent l'ancre qu'un des leurs avait imaginée, je ne sais trop pourquoi, et aussitôt les vrais Félicitaires les imitèrent pour ne donner aucun soupçon : on fit de part et d'autre les mêmes signes, on parla le même langage, jamais schisme ne fut mieux concerté d'une part et moins suspecté de l'autre. Les patentes que le grand-maître fit graver, et qui furent également distribuées à tous, cimentèrent le mieux du monde cette ridicule alliance de vrais et de supposés Félicitaires.

Les Chevaliers de l'Ancre (c'est ainsi que je nommerai ceux qui n'étant nullement Félicitaires se sont jusqu'ici flattés de l'être) n'avaient ni lois, ni constitution, ni statuts; un formulaire de réception le plus mal dirigé du monde leur tenait lieu de tout. Ils recevaient indistinctement tout le

monde ; bientôt la livrée parvint au grade suprême de Chef d'Escadre et la grisette se nicha dans le tabernacle ¹. »

C'est sans doute ce qui a pu faire croire à l'existence, à la même époque, d'un *Ordre de l'Ancre*, qui n'était en réalité que l'extension illusoire de celui de la *Félicité*. Quant à ce dernier, il ne devait pas tarder, grâce à une savante direction, à reprendre la bonne voie où il allait trouver le succès et le bonheur le plus complets.

C'est entre 1740 et 1750 que se constitua la secte des Félicitaires dont les adeptes prenaient l'engagement de se rendre mutuellement heureux dans toutes les circonstances où il serait en leur pouvoir de le faire, et sans rien ménager d'eux-mêmes. Ce n'était pas une sombre franc-maçonnerie entourant ses cérémonies d'un mystérieux appareil : tout au contraire y était fait pour le sourire, pour la joie, pour l'allégresse. Cependant pour assurer le secret de leur union, pour donner aussi sans doute le piment de quelque mystère à leur association, les Félicitaires adoptèrent un vocabulaire spécial emprunté à la marine, et dont voici les principaux termes, ceux qui serviront à comprendre les allocutions, procès-verbaux ou chansons de l'Ordre que des anonymes nous ont transmis :

¹ *Apologie de la Félicité* (1746).

- Agrès*, habillements.
Aiguille, regard.
Aimant, esprit.
Antennes, épaules.
Armateur, homme entreprenant.
Ballots, lettres.
Bas bord, côté gauche.
Bâtiment, le corps.
Belandre, folle, sotté ou impertinente.
Bouline (aller à la), cacher son jeu.
Boussole, les yeux.
Cabestan, les reins.
Câble, cordon de l'Ordre.
Cale, le ventre.
Caler, aller doucement.
Calotte (faire), tomber.
Cargaison (avoir la), une femme grosse.
Chaloupe, petite fille.
Chaloupe de haut bord, grande fille.
Chantier, lit.
Cordages, cheveux.
Ecole de marine, lieu de rendez-vous.
Embarquer (s'), mener une intrigue.
Entrepont, l'estomac.
Falotte, agacerie.
Fers (être aux), être amoureux.
Flûte, grosse femme.
Frégate, petite femme.
Frégate de haut bord, grande femme.
Gaillard (le), la table de la gorge.
Galiotte à bombes, dévote.
Goudron, fard.
Gouvernail, croupion.

Grapin, main.

Grosse mer, mauvaise humeur.

Hisser une frégate, enlever une femme.

Huniers, cabarets.

Lest (bon), argent.

Mât (grand), le corps.

Mât de misaine et d'artimon, les bras.

Misaine, le devant d'une chemise.

Paquebot, commissaire chargé des dépêches.

Pilotes, gens à bonne fortune.

Pointer la carte, examiner un endroit.

Pomper, pisser.

Ponton, sot.

Port, c. cœur.

Porte-voix, bouche.

Poupe, derrière.

Prendre des ris, lever jupe ou robe.

Promontoire, tétons.

Proie, visage.

Rade, ville ou domicile, appartement.

Rames, bras et jambes, membres.

Relingue, cordon de jupe ou ceinture de culotte.

Remorquer, tirer quelqu'un à soi.

Sabord, poche.

Sondes, doigts.

Tribord, côté droit.

Vaisseau, homme.

Voguer de conserve, partie carrée.

Voile, chemise.

Voile d'artimon, derrière d'une chemise ¹.

¹ Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité, s. n. l. d.

Tous les secrets de l'Ordre résident dans une bienheureuse navigation pour aborder l'île, cette merveilleuse île de la Félicité, toujours demeurée invisible aux yeux de tous les peuples qui, dans tous les temps, l'ont recherchée et, faute de l'avoir trouvée, se sont enfermés dans une volupté grossière et toujours insipide.

« Cette heureuse découverte était réservée à nos temps, et nous étions les heureux, et les deux fois heureux qui devons monter le vaisseau et la frégate avec certitude d'aborder dans l'île de la Félicité, sous le pavillon et la conduite de notre sublime *grand-maitre* Monsieur de Chambonas, qui le premier en a trouvé la véritable route ; ce n'est pas à la vérité sans beaucoup de travail et peines, ce n'est qu'après avoir essuyé de rudes tempêtes, après avoir livré bien des combats aux pirates ennemis de l'Ordre qui, suscités par le serpent infernal, par cet ancien tentateur d'Adam et d'Ève, voulaient l'empêcher de découvrir l'île de la Félicité, et de rétablir le premier, le plus plus sublime et le plus remarquable de tous les ordres.

Aussitôt abordé dans l'île, il a démêlé tous les détours de ce fameux labyrinthe, il a parcouru toutes les routes de cette forêt antique, tous les arbres propres à la construction des vaisseaux et des frégates, il en a trouvé en abondance, supérieurs aux cèdres du Liban et aux chênes de

Dodonne ; aussi anciens que le monde, ils élèvent leurs têtes majestueuses jusque dans les cieux, et ils serviront jusqu'à la fin des siècles à former de nombreuses et brillantes escadres, et à rendre immortels l'Île et l'Ordre de la Félicité.

A la porte des jardins d'Eden le Chérubin, devenu traitable et gracieux, a salué notre Grand-Maître de plusieurs coups de rames et aussitôt l'a introduit au milieu des carrés, embaumés par une infinité d'odeurs agréables qu'exhalaient les fleurs de toutes espèces qui les remplissaient, il s'est trouvé saisi d'un sommeil bien doux et bien plus salutaire que celui d'Adam, lorsque la chevalière Ève fut extraite et tirée de sa chair et de ses os, et ne s'est heureusement réveillé que pour faire une entrée pompeuse et magnifique dans les tabernacles de la Félicité. L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur n'a jamais compris ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'il a compris dans ce moment fortuné, Félicité parfaite ; il vous a vu, Félicité parfaite ; il vous a entendu, Félicité parfaite ; il vous a touché, Félicité parfaite ; il vous a senti, Félicité parfaite ; il vous a goûté, il a été rassasié, enivré d'un torrent de délices.

La Genèse dit qu'Adam, créé chevalier et mis en possession du paradis de délices, reçut de notre souverain grand-maître l'ordre absolu et indispensable d'y travailler sans cesse et de le garder.

Posuit eum in Paradisum voluptatis, ut operaretur et custodiret illum.

Importante leçon, que les chevaliers et chevalières, de quelques rangs qu'ils soient, ne doivent point oublier.

Chevaliers-mousses, souvenez-vous-en, appliquez-vous dans la forêt à connaître les bois propres à la construction des vaisseaux et des frégates, pour ne jamais faire aucun qui-proquo ; prenez bien garde de vous méprendre à la qualité, à la longueur, à l'épaisseur des bois, et à ne pas choisir pour le vaisseau le mât qui ne doit être employé que sur la frégate.

Chefs d'escadres, manœuvrez avec adresse, visitez souvent le vaisseau et la frégate ; exercez l'équipage, que votre mât soit toujours droit et bien planté, que vos voiles bien étendues soient tournées de façon qu'elles puissent être heureusement enflées par les vents propices et favorables destinés à vous pousser promptement au havre et dans le port de la Félicité.

Nous avons fait dans la cérémonie de notre réception le serment qu'Adam et Ève firent autrefois dans le Paradis terrestre ; la transgression de leur serment les a chassés d'Eden, leur transgression les a renversés du Tabernacle, et leur a fait perdre sans ressource l'Ile et l'Ordre de la Félicité.

Après tant de siècles et de travaux, le crime de nos pères étant expié, nous rentrons en possession de cette Ile bienheureuse; travaillons donc continuellement à la conserver. Ramons, mes Frères, ramons sans cesse, ramons avec ardeur et sans négligence; ramons, et que nos rames de tribord et de babord soient toujours dans un perpétuel mouvement; car nous sommes reçus dans l'Ile de la Félicité, comme le premier Chevalier, avec injonction d'y travailler sans cesse : *ut operaretur*, premier devoir; le second est renfermé dans ces paroles : *ut custodiret illum*.

Oui, mes Frères, le serment redoutable par lequel nous nous sommes engagés à garder le secret et à ne jamais révéler nos mystères et nos saintes orgies, ce serment est d'institution divine.

C'est notre grand et souverain Maître qui, par son autorité absolue, en a imposé la loi, la nécessité indispensable à Adam et Ève, nos premiers parents; que leur faute nous rende sages, que leur punition nous empêche de *faire calotte*. A leur exemple, qu'elle nous oblige à poser continuellement une garde de circonspection sur nos lèvres, et un frein à nos langues, afin que comme eux, par notre indiscretion, nous ne perdions pas de nouveau le bonheur parfait dont nous sommes

tous les jours rassasiés, enivrés dans les tabernacles de la Félicité ¹.

Il n'est pas difficile de démêler, dans ce jargon mystico-voluptueux, les aspirations des Félicitaires, et de comprendre que leur excursion maritime ressemble, à s'y méprendre, à l'embarquement pour Cythère.

Les charges de l'Ordre sont celles de Grand-Maitre, de Commissaire, de Grand-Sondeur et d'Inspecteur.

Le Grand-Maitre est le seul qui puisse donner la permission de recevoir un adepte et, sans sa patente, toute réception est nulle.

Le Commissaire est celui qui porte les plaintes, quand il y en a, de quelque frère ou de quelque sœur.

Le Grand-Sondeur est chargé de rendre compte des découvertes qu'il a faites sur la côte depuis la précédente escadre.

L'Inspecteur est celui qui voit si tout est en règle et si chacun porte bien son ancre et son câble.

Il y a d'autres officiers particuliers et inférieurs, et enfin des Paquebots ².

¹ *L'Ordre hermaphrodite, ou les Secrets de la sublime Félicité*. Au jardin d'Eden, chez Nicolas Marin, au Grand-Mât, 1748, avec privilège de Neptune, p. 21 sqq.

² *L'Anthropophile, ou le Secret et les Mystères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*. Arétopolis, 1746.

L'Ordre a quatre grades : *mousse, patron, patron-salé et chef d'escadre.*

En dehors de l'ancre, chacun des gradés se distingue par le nombre de *câbles* ou de cordons qu'il doit arborer : le mousse, un ; le patron, deux ; le patron-salé, trois ; le chef d'escadre, quatre ; le grand-maître, six.

Tous les Chevaliers qui ne sont point dans le Tabernacle portent leur ancre d'or avec le câble vert uni.

Ceux qui sont dans le Tabernacle le portent avec un câble vert et or ; les câbles du vice-amiral sont tout d'argent ; ceux du grand-maître, tout d'or. Les officiers de l'Ordre portent l'ancre d'or avec le câble vert et argent. Les Paquebots portent l'ancre d'argent avec le câble vert uni.

L'union étant la base de l'Ordre, nul ne peut y être admis sans le consentement unanime de tous ceux qui composent une Escadre. Pour tenir une Escadre, il faut être au moins cinq, et aucun des dignitaires ne peut procéder à une réception s'il n'en a pouvoir exprès par sa patente pour la rade où se tient l'Escadre.

Lorsque quelqu'un se présente pour être admis dans l'Ordre, il est introduit à l'Escadre suivant les rites prescrits, interrogé sur ses aptitudes et invité à affirmer qu'un vrai zèle, non une simple curiosité, l'amène ; puis tourné vers le nord, il

récite l'oraison de saint Nicolas, patron de l'Ordre, telle qu'elle suit :

Toi qui, dans l'horreur du naufrage,
Soutiens le cœur des matelots
Et les préserve de l'orage,
Toi qui d'un mot calme les flots,
Saint Nicolas, sois favorable
Au zèle qui m'appelle à toi ;
Fais que ton scrutin redoutable
M'admette à vivre sous ta loi ;
Que sur tes escadres brillantes
Je serve et commande à mon tour,
Qu'aux charges les plus importantes
De rang en rang je monte un jour ;
Que contre moi le fier Borée
Ne soulève jamais les mers,
Et que de l'île désirée
Je trouve tous les ports ouverts.

Ainsi soit-il!

Puis on procède au scrutin par boules blanches et noires ; le postulant, se tenant à côté du chérubin (le dernier mousse reçu), demande par un coup de *rame* le suffrage de chaque frère et sœur. Le scrutin ouvert, s'il s'y trouve une seule boule noire, il est renvoyé à une autre fois ; on ne peut voter deux fois en un seul jour pour la même personne. Si trois scrutins consécutifs donnent un résultat négatif, le postulant est refusé pour toujours. Lorsque le scrutin est favorable, toute l'Escadre bat des mains et embrasse le nouvel adepte.

Pour la réception du Mousse, tous les Chevaliers et Chevalières qui sont à la Rade, doivent se ranger autour du chef d'Escadre, à droite et à gauche sur deux lignes, suivant le rang, la dignité et l'ancienneté ; tout le monde est assis la tête couverte, et le Chérubin se place en dedans de la porte, l'épée à la main ; le chef d'Escadre est assis sur son trône, l'épée à la main.

En attendant que le Maître de cérémonie introduise le postulant, chacun doit rendre compte au chef d'Escadre des embarquements et des prises faites depuis la dernière escadre, le Commissaire porte les plaintes s'il y en a, le grand sondeur rend compte de ses découvertes sur la Côte, et l'Inspecteur doit voir si tout est en règle et si chacun a son ancre et son câble.

Lorsque le Maître de cérémonie a frappé pour faire entrer le postulant, le Chérubin s'informe de son nom et de ce qu'il désire ; il répond qu'il demande d'être introduit dans le jardin d'Eden ; le Chérubin va en rendre compte. Il lui vient demander qui est son répondant, ce qu'il va redire au chef d'Escadre ; le Répondant se lève et dit qu'il rendra compte des talents de celui qui se présente, quand on le requerra.

Le chef d'Escadre demande alors si l'on consent que le postulant soit introduit ; toute l'Escadre répond par un coup de *rame* sans parler, le Ché-

rubin ouvre la porte, le Maître de cérémonie fait entrer le Récipiendaire désarmé, sans chapeau : il dit son nom et ses qualités, et laisse à son répondant à en rendre compte plus au long ; le chef d'Escadre lui demande alors ce qu'il souhaite. Il répond qu'il désire de s'embarquer pour l'Île de la Félicité, et qu'il demande l'Ordre de la Chevalerie. On l'interroge sur les *embarquements* qu'il a faits, pour juger de son expérience dans la *navigation*. Le chef d'Escadre demande aux Chevaliers s'ils sont satisfaits, ils répondent par un coup de *rame*. Le Maître de cérémonie conduit le postulant admis auprès du trône, et lui faisant faire trois révérences, il le met à genoux aux pieds du chef d'Escadre. Alors toute l'Escadre se met en mouvement et *rame* pour pousser le nouveau Frère au *Port* de la Félicité. Celui qu'on reçoit met la main gauche sur le genou du chef d'Escadre et élève sa main droite qu'il entrelace dans la gauche de celui qui le reçoit. Dans cette posture, le chef d'Escadre demande s'il consent à s'engager avec l'ordre par un serment qui ne l'engagera à rien de contraire à la religion, à l'honneur et à l'Etat ; quand il y a consenti, il répète après le chef d'Escadre ces paroles :

« Je fais serment et je promets d'honneur de ne jamais révéler, sous quelque prétexte et en quelque manière que ce puisse être, aucuns des secrets



L'ILE DE CYTHÈRE

qui me seront confiés, ni rien de ce qui se passe dans l'Escadre, et je consens, si je manque à ma parole, d'être regardé par mes Frères comme un homme déshonoré. (Si c'est une dame qui est reçue, au lieu de ces mots : et je consens, etc., elle dit : sous peine d'être livrée à la fureur des plus terribles matelots si je manque à ma parole.) »

Le chef d'escadre lui fera promettre ensuite fidélité à l'Ordre en général, obéissance au Grand-Maître et à ses supérieurs pour tout ce qui a rapport à l'Ordre, de porter l'Ancre amarrée sur le cœur avec les câbles convenables à son grade, de contribuer en tout ce qui dépendra de lui au bonheur, à l'agrément et à l'avantage de tous les Chevaliers et Chevalières, de se laisser conduire dans l'Ile de la Félicité, et d'y en conduire d'autres quand il en connaîtra la route, de se rendre aux citations, de se soumettre aux amendes et aux peines qui lui seront imposées lorsqu'il aura manqué à quelqu'un des statuts, et de ne jamais entreprendre le mouillage dans aucun *Port* où il y aura actuellement un *Vaisseau* de l'Ordre à l'ancre. (Si c'est une dame, on lui fait promettre de ne point recevoir de *Vaisseau* étranger dans son *Port*, tant qu'il y aura un *Vaisseau* de l'ordre à l'ancre.)

Après le serment, le chef d'Escadre demande aux Chevaliers s'ils sont satisfaits de ses promesses ; on applaudit par un coup de *rame*. Alors

toute l'Escadre élève la main droite sur la tête du nouveau Chevalier et met le chapeau bas jusques à ce que le chef d'Escadre ait fini de lui confier le secret et de lui donner l'accolade avec l'épée. Le Maître de cérémonie le conduit en faire part à tous ses Frères et Sœurs, et le *Rameur* ou chef d'Escadre lui attache un câble et l'ancre à la boutonnière, en lui ordonnant de la porter toujours sur le cœur. Puisse, lui dit-il, votre Ancre ne jamais dériver ; puisse Saint-Nicolas vous conduire toujours droit au port.

Quand on reçoit une dame, elle est assise à la place du chef d'Escadre, qui se met à genoux, elle a la main gauche sur l'épaule du chef d'Escadre et la droite sur la sienne ; alors elle prononce le serment ; après quoi le chef d'Escadre met les deux mains sur les épaules de la dame en lui donnant le mot.

Pour la réception des Patrons, les Chevaliers et Chevalières s'assemblent en rond en s'entrelaçant les bras l'un dans l'autre passés sur le dos. Le Maître de cérémonie fait entrer les mousses ; les moins anciens étant à gauche de celui qu'il reçoit, parce qu'ils sont instruits plus tard du secret, on les interroge sur les planches du *Vaisseau* et de la *Frégate*, et sur le langage de l'Ordre, et quand on est satisfait, on leur fait mettre la main droite sur la tête, et promettre de ne jamais révéler les nou-

veaux secrets qu'on va leur confier, après quoi on les leur fait passer, on les leur explique, et on les interroge sur ce qu'ils ont retenu ; ils entrelacent alors leurs bras avec les autres et on termine la cérémonie.

Dans les Escadres, le Chérubin et les autres Chevaliers n'approchent et ne parlent jamais à celui qui préside sans le saluer des coups de *rame* qui lui sont dûs, un coup de *rame* pour le Mousse, deux pour le Patron, trois pour le Chef d'Escadre, quatre de deux rames pour le Grand-Maitre. Le nombre n'est point limité pour les Dames.

Le Chef d'Escadre, qui a une commission particulière de Grand-Maitre pour conférer ce même grade, recevra de la même manière qu'il a été reçu après avoir éprouvé si le Patron qu'il reçoit connaît suffisamment les fleurs qui composent les carrés du Parterre, et après avoir pris de lui le nouveau serment.

Dans la réception des officiers inférieurs de l'Ordre, on impose les mains sur les épaules en donnant le mot, et l'accolade se donne avec la marque de leur charge.

Dans la réception des Paquebots, on donne l'accolade avec une canne ou un fouet ¹.

¹ *Formulaire du cérémonial en usage dans l'Ordre de la Félicité*, s. 1. 1745.

Pour se distinguer les uns des autres, les quatre gradés de l'Ordre ont des attributs, des signes et des mots particuliers. Mais il n'est permis, hors d'escadre, de prononcer les mots d'aucun grade pour se faire connaître.

Les attributs et les mots ont presque tous une allure mystérieuse, difficile à saisir par les non-initiés, faute d'éclaircissements suffisants. Le mousse a pour attribut un vaisseau et une frégate ; et les premières lettres des noms des dix planches qui composent son vaisseau et sa frégate (cèdre, hêtre, acajou, laurier, oranger, mûrier, liège, érable, kermès, abricot, forment son mot *Chalom-leka*. Il a deux signes : le premier est de tenir le bout de son oreille droite avec la même main ; le second de tenir son bras droit étendu le long de sa cuisse ; mais il ne doit jamais faire que l'un ou l'autre, c'est-à-dire lorsqu'un frère, pour se faire connaître, lui fait le premier signe, il doit lui répondre par le second et non par le même.

Le patron a pour attribut un jardin ; et les premières lettres des noms des neuf plantes qui s'y trouvent (fenouil, églantine, lys, ionquille, citronnelle, jasmin, tubéreuse, amaranthe, seringa) composent son mot : *Felicitas*. Il a aussi deux signes : le premier est de se frotter le sourcil droit avec l'index de la main droite ; le second, de se frotter le dessous du nez avec le même doigt. Ces deux

signes se pratiquent comme ceux du mousse. Lorsqu'on vous fait le premier, il faut faire le second.

Le Chef d'Escadre a pour attributs cinq dieux et sept déesses ; et les premières lettres des noms de ces divinités (Mars, Amour, Saturne, Eole, Lares, Erigine, Rhée, Orithie, Uranie, Astrée, Calliope, Hébé) composent son mot : *Masel Erouach*.

Nous avons réservé le mystère du Patron-Salé, le plus clair et le plus significatif, celui qui, à l'occasion, sert d'enseigne à l'Ordre tout entier. Ce dignitaire a pour attribut un parterre, dans lequel se trouvent six fleurs :

- Quelle est la première? — *Le Fenouil*.
- la seconde? — *L'Orange*.
- la troisième? — *La Violette*.
- la quatrième? — *La Damasine*.
- la cinquième? — *La Renoncule*.
- la sixième? — *L'Epine-Vinette*.

« Les fleurs de ce jardin composent le mot du Patron-Salé, excepté la quatrième fleur qui doit être la *Tubéreuse*; comme son odeur n'est pas du goût de tout le monde, j'ai cru pouvoir la supprimer et en substituer une autre à la place; ceux qui ne craignent point les odeurs trop fortes peuvent l'y remettre, alors ils verront le jardin et le mot dans toute sa régularité. Le Patron-Salé n'a

qu'un signe, qui est d'ouvrir la bouche à moitié, d'approcher la langue sur le bord des lèvres et de la remuer un instant en regardant le chevalier ou la chevalière à qui il veut se faire connaître ¹ ».

Le grand patron de l'Ordre est saint Nicolas, que les Félicitaires invoquent au début des cérémonies, sous la forme rituelle suivante :

« Grand saint Nicolas, grand amiral des mers, continuez à nous protéger, enchaînez les vents, calmez les tempêtes, terrassez les pires ennemis de l'Ordre, détruisez les monstres, éclairez les profanes, faites régner entre nous une union aussi étroite, une amitié aussi pure que celle qui fut autrefois entre Oreste et Pylade, accordez à nos chevalières la beauté et la fraîcheur de la jeunesse d'Hébé, à nos chevaliers la force et la jeunesse d'Hercule, joignez-les ensemble par des mariages convenables et bien assortis, qui puissent produire une postérité aussi nombreuse que celle d'Abraham, et rendre notre Ordre sans fin sur la Terre, comme il est sans commencement dans le Ciel ; conservez-nous enfin sans dangers, sans chagrins, et ayant toujours le vent droit dans la possession de cette Ile bienheureuse, de ce Paradis de délices, où les Frères et les Sœurs, à l'exemple des trois

¹ *Les moyens de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller*, 1748, p. 41 sqq.

Grâces, sont entrelacés les uns dans les autres, pour y chanter à leur aise, pour y danser, rire et boire autant d'années que Mathusalem et Nector¹. »

Il nous reste également quelques spécimens des chansons que les Frères et Sœurs entonnaient dans leurs réunions; elles sont sans doute d'un médiocre mérite poétique, mais ne manquent pas de piquant. Celle-ci devait servir de conclusion à la réception d'un dignitaire.

CHANSON

POUR LA FÉLICITÉ

Sur l'air du *Branle de Dunkerque*

Le Chef d'Escadre

Mon cher Fils, il me faut,
Sans tomber en défaut,
Faire un détail bien clair
Des vertus qu'il faut sur mer.

Le Frère

Regards, gestes, paroles,
Rien n'est indifférent,
Il faut dans les *boussoles*
Consulter le vent,
On y doit remarquer
Si l'on peut *s'embarquer*.

¹ *L'Ordre hermaphrodite ou les Secrets de la sublime Félicité*, au jardin d'Eden, 1748, p. 38 sqq.

Le Chœur

Il a bien répondu,
Il a de la vertu,
Prions saint Nicolas
Qu'il ne l'abandonne pas.

Le Chef d'Escadre

Courage, mon enfant,
Dites, quel *bâtiment*
Voudriez-vous choisir
Pour voguer avec plaisir.

Le Frère

Que de peines à prendre
Pour en trouver de bons !
Je fuis une *belandre*
Et la laisse au *ponton*.
Quiconque a de *l'aimant*
Vogue avec agrément.

Le Chœur

Il a bien répondu, etc.

Le Chef d'Escadre

La *Frégate* souvent
Résiste et se défend,
Pour la bien *remorquer*
Comment faut *s'intriguer* ?

Le Frère

En lui faisant *falotte*,
On doit toujours *caler*
Pour devenir *Pilote*.
Il faut dissimuler
En allant à l'abord,
On *bouline le Port*.

Le Chœur

Il a bien répondu, etc.

Le Chef d'Escadre

Avec le vent cargué
Lorsqu'on s'est embarqué,
Mon fils, comment peut-on
Avoir toujours vent bon ?

Le Frère

Un bon *garde-marine*
Doit, pour bien naviguer,
Aller à la bouline,
Et ne jamais *carguer* ;
C'est en bien *louvoyant*
Qu'on leste un *bâtiment*.

Le Chœur

Il a bien répondu, etc.

Le Chef d'Escadre

Est-ce assez, mon enfant,
Que d'être triomphant ?
Comment s'y maintenir
Après qu'on vient de surgir ?

Le Frère

N'être point en Carême,
Ne point quitter son bord,
Avoir bonnes *antennes*,
Et bien servir son *Port* ;
Attendre avec l'*aimant*
Le retour du bon vent.

Le Chœur

Il a bien répondu, etc.

Le Chef d'Escadre

Il est vrai que toujours
L'aimant est un secours,
Il sait en peu de mots
Faire de jolis *ballots*.

Le Frère

Pour rendre un style aimable,
Pour écrire avec art,
Je ne voudrais pour table
Qu'un joli *gaillard*;
Ovide n'écrivait
Que lorsqu'il en trouvait.

Le Chef d'Escadre (seul)

Il a bien répondu,
Il a de la vertu,
Pour le récompenser,
Mes Sœurs, il faut l'embrasser ¹.

La seconde célèbre le mot du Patron-Salé, qui doit être celui de toute Sœur dévouée à l'Ordre et consciente de ses devoirs confraternels :

AVIS SINCÈRE A MADEMOISELLE DE ***

Chevalière de l'Ordre de la Félicité

Sur l'air de la *Béquille du Père Barnabas*

L'ancre journallement
A vos côtés brille;
Pour vous quel ornement!
Quittez cette vétille;

¹ *Formulaire du cérémonial en usage dans l'Ordre de la Félicité*, p. 24 sqq.

L'attribut d'une fille
De la *Félicité*
Doit être la béquille
D'un père si vanté.

Oui, ce bijou charmant
Convient seul au mystère,
Portez-le, bel enfant,
Vous ne sauriez mieux faire,
Et qu'en gros caractère
Tout autour soit moulé
Le mot à l'ordinaire.
Du bon Patron-Salé.

Quand vous voudrez mouiller
L'ancre au port de Cythère,
Sans faire gazouiller
Votre jalouse mère,
Prenez pour ce mystère
Un Patron amoureux,
Adroit, discret, sincère,
Il comblera vos vœux.

N'écoutez que l'Amour,
Dans vos yeux il pétille,
Aimez à votre tour,
C'est une peccadille;
Qui comme vous fourmille
Et d'esprit et d'appas
Relève la béquille
Du Père Barnabas.

En Escadre à présent
Celle qui mieux babille
Doit d'un ton imposant,
En mère de famille,

Chanter sans qu'on sourcille,
En prenant ses ébats,
La charmante béquille
Du Père Barnabas ¹.

Il n'est pas parvenu jusqu'à nous plus de documents intéressants sur l'histoire de cette secte occulte ; le mystère dont elle devait s'entourer explique cette disette. Toutefois cette fine mouche de *Gazetier cuirassé* en parle à deux reprises dans son recueil d'indiscrétions poivrées.

« L'Ordre de la *Félicité*, dit-il, commence à se relever par les soins du Grand-Maitre, qui est un homme d'une conduite irréprochable, quoiqu'il ait beaucoup de dettes, très peu de fortune, et une réputation fort équivoque : on le cite pour avoir les plus gros yeux de Paris, les gens les plus mal vêtus, le Suisse le plus malpropre et la plus vilaine petite maison qu'il y ait au monde ; elle est située dans un marécage, près le boulevard des Invalides.

Les marques de l'Ordre de la *Félicité* sont une ancre avec les deux lettres F. S. Le marquis de Chambonas ² en fut instituteur et permit aux

¹ *L'Ordre hermaphrodite ou les Secrets de la sublime Félicité*. Au jardin d'Eden, 1748, p. 52-54.

² C'est sans doute le même marquis de Chambonas qui devait épouser, pour raccommoder sa fortune, M^{lle} de Langeac fille de la trop fameuse dame Sabatier et de son vieil amant le duc de Vrillière. En sa qualité de libertin de marque, il croyait peu à la vertu des femmes ; et sur des soupçons mal

femmes de se le conférer entre elles, à des conditions à peu près semblables à celles des chevaliers. L'auteur prie les gens qui en sont de lui faire savoir dans quel temps cet ordre fut institué, et de lui envoyer copie des statuts.

La réception pour les deux sexes est uniforme, c'est une initiation philosophique, ou à peu près¹. »

Ailleurs le *Gazetier* nous parle de M^{lle} Bèze, « arrivée à Paris il y a quatre ans, avec une lettre de recommandation du duc de Villars, et qui tient aujourd'hui à tous les grands seigneurs de la cour; elle a entre autres la confiance intime du duc de Bouillon, du comte de Noailles et de quelques autres dévôts, qui se relâchent en sa faveur de leur aversion pour le beau sexe. » Cette lettre de recommandation, ajoute-t-il, « était commune à tout l'*Ordre de la Félicité*, auquel elle a été initiée par le duc, qui lui a appliqué les marques de l'Ordre lui-même². »

fondés d'infidélité conjugale, il fit subir un jour les plus cruels traitements à la marquise, qui demanda vainement sa séparation de corps et de biens. Bien que ses qualités d'esprit et de cœur prévinssent en sa faveur, le Parlement la condamna à un an de clôture sévère en lui donnant à choisir, au bout de ce temps, entre la vie auprès de son mari ou le couvent (*Correspondance secrète*, 19 janvier et 16 septembre 1775).

¹ *Le Gazetier cuirassé*, p. 179.

² *Le Gazetier cuirassé*, p. 136.

CHAPITRE VII

Les Sociétés où l'on fait l'amour. — Les Aphrodites ou Morosophes. — Le temple et ses initiés. — « Andriens » et « Jeudis ». — Les grandes Aprodisiaques. — L'Album d'une Aphrodite.

Les Félicitaires avaient quelque scrupule — à moins que ce ne fût un raffinement de volupté — à étaler leurs intimités qu'ils dissimulaient même sous un jargon spécial ; les Aphrodites ne veulent pas admettre la gêne d'un préjugé, si minime soit-il. Ils sont de l'école de la marquise de Palmarèze, l'héroïne de la *Petite-Maison*, et estiment superflu de prodiguer des paroles là où il faut de l'action, et une action vive. « Hercule, en de pareilles occasions, ne disserte pas ; il va au fait, il agit. Dans une seule nuit, il métamorphose cinquante pucelles en autant de femmes. Voilà le modèle qu'il faut toujours se proposer quand il est question d'érotisme. »

Aussi faudrait-il la langue et la plume de Pétrone pour retracer l'histoire de cette confrérie érotique. Mais si la franchise est en libertinage une atténuation, une excuse, les Aphrodites peuvent sans hésiter en réclamer le bénéfice.

Comme garantie de leur existence réelle, nous ne possédons qu'un ouvrage d'Andréa de Nerciat, trop licencieusement écrit pour pouvoir être livré au public. Cependant une lettre adressée à M. de Schonen par le marquis de Châteaugiron, accompagnant l'envoi de l'*Alcibiade fanciullo* (manuscrit et lettre possédés en dernier lieu par le duc d'Ortrante) donne un détail précis à ce sujet. Voici ce qu'elle dit : « J'y joins les *Aphrodites* dont je vous ai parlé ; cet ouvrage du chevalier de Nerciat est presque inconnu à Paris, ayant été imprimé à l'étranger pendant la Révolution. Il est assez remarquable, comme historique, car il peint, dit-on, au naturel une société qui s'était formée aux environs de Paris, du côté de la vallée de Montmorency, et dont un certain marquis de Persan était président. Cette association, à laquelle chacun des initiés concourait dans une proportion convenue, n'avait d'autre but que le libertinage »¹.

Dans son *Préambule nécessaire*, l'auteur des *Aphrodites* présente ainsi la Société : « L'ordre de la fraternité des *Aphrodites*, aussi nommés *Morosophes* (de deux mots grecs signifiant folie, sagesse, pour indiquer sans doute que leur sagesse est d'être fous à leur manière) se forma dès la régence

¹ C^{te} d'I^{...}, *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*. Paris, 1894, t. I, col. 242.

du fameux Philippe d'Orléans, tout ensemble homme d'Etat et homme de plaisir ; au surplus bien différent de son arrière-petit-fils, qui s'est aussi fait une réputation dans l'une et l'autre carrières. Soit qu'un inviolable secret eût constamment garanti les anciens Aphrodites de l'animadversion de l'autorité publique (si sévère, comme on sait, contre le libertinage porté à certains excès), soit que dans le nombre de ces fidèles associés il y en eût plusieurs d'assez puissants pour rendre vaine la rigueur des lois qui auraient pu les disperser et les punir, jamais, avant la Révolution, leur société n'avait souffert d'échec de quelque conséquence ; mais ce récent événement a frappé plus des trois quarts des frères et des sœurs, les plus solides colonnes de l'Ordre ont été brisées ; le local même, qui était dans Paris, a été abandonné.

Des débris de l'ancienne institution s'est formée celle dont ces feuilles donneront une idée. On y verra se développer progressivement le lubrique système et les capricieuses habitudes des Aphrodites, gens fort répréhensibles peut-être, mais qui du moins ne sont pas dangereux, et qui, fort contents de leur constitution, ne songent nullement à constituer l'univers » ¹.

¹ *Les Aphrodites ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir*. Lampsaque, 1793, t. I, p. 1sqq.

Cependant, au dire d'une initiée seconde manière, l'Ordre au début avait fait une espèce de culte religieux de ce qui ne devait être qu'un badinage et une folie. Les gros bonnets d'alors étaient des espèces d'adeptes, qui faisaient semblant d'avoir trouvé la pierre philosophale du plaisir et de vouloir en demeurer seuls dépositaires. Il se tenait de belles et longues assemblées, où l'on s'*emmys-tiquait* ; et puis il y avait des harangues de réception, des remerciements, des hymnes à prétention, où les prétendus inspirés s'étaient battu les flancs pour être, comme au Parnasse, bien exaltés, bien sublimes, bien ridicules. Aussi lorsqu'il s'agissait de s'amuser tout de bon, on convoquait un essaim de fous et de folles, devant qui certainement on n'aurait osé ni haranguer, ni pontifier ¹.

L'institution, telle qu'elle s'est reformée, n'y met pas tant de façons. Et d'abord, de par les statuts même de l'association, un Aphrodite professe ne doit jamais avoir l'ombre d'un scrupule. Dans ce qui est uniquement affaire de plaisir, il ne mettra que de la folie. Le parfait désintéressement et l'union des cœurs étant les bases d'une bonne fraternité, un Aphrodite ne doit jamais souhaiter quelque préférence exclusive, ni se

¹ *Les Aphrodites ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir*, t. III, p. 46.

croire offensé des inévitables infidélités d'un confrère ou d'une consœur. Grâce à ces principes, complétés par cette formule concise, mais précise : « Peu, mais de l'excellent », — les Aphrodites ou Morosophes opèrent entre eux des prodiges de jouissance et de volupté. Ils boivent à longs traits dans la coupe du bonheur. Quelques agitations que puissent endurer ailleurs les membres fortunés de cette confrérie, du moins à leur temple ne sont-ils jamais suivis de leurs peines.

L'accès de ces temples était au reste sévèrement clos ; l'admission y était difficile et coûteuse. Chaque membre, lors de sa réception, faisait à l'Ordre un don proportionné à sa fortune ; il déposait en outre dix mille livres pour lui-même et cinq mille livres pour la dame ; car les dames ne paient rien. L'Ordre tenait compte des intérêts de ces fonds à cinq pour cent ; mais il héritait de ces capitaux, à moins qu'il ne rejetât quelqu'un de ses sociétaires, auquel cas il le remboursait de ses dix mille livres. Le contingent féminin n'était jamais rendu.

Un statut de la dernière rigueur poursuivait les mauvais payeurs, leur laissant des délais très courts. Mais quand il était question, pour ces messieurs, de demeurer Aphrodites, de n'être pas rayés avec ignominie de la plus heureuse liste, ils négligeaient plutôt toutes leurs autres dettes.

L'association possédait aux environs de Paris, du côté de Montmorency, un vaste territoire entièrement clos, très accidenté, coupé de jardins, de forêts, de bosquets, et sur lequel était élevé le bâtiment principal, appelé l'Hospice. C'était une retraite fort bien distribuée et dont les différentes pièces rappelaient par leur décor, autant que possible, le plein air. La salle à manger, dans laquelle on servait les dîners les plus sensuels, représentait un bosquet dont le feuillage peint de main de maître se recourbait en coupole jusque vers une ouverture ménagée en haut et d'où venait le jour, à travers une toile légèrement azurée qui complétait l'illusion. Sur le fond transparent on voyait les extrémités des feuilles, et quelques jets élancés se découpaient avec une vérité frappante. Tout autour de la pièce, aux troncs des arbres régulièrement espacés, on avait attaché une draperie blanche, bordée de crépines d'or, destinée à cacher tous les intervalles au-dessous du feuillage. Le bas était une balustrade du meilleur style, peinte en marbre, et qui paraissait se détacher. Le tapis était un gazon factice parfaitement imité.

La salle des séances est une grande rotonde, une espèce de temple sans aucune décoration apparente au dehors. Un corridor de neuf pieds de large, flanqué de deux petites nefs proportionnées, conduit, par une double file de douze co-

lonnes, du péristyle fort simple à l'entrée principale. La coupole hardie qui couronne cet important édifice est tellement ordonnée qu'elle représente le dôme d'un berceau d'arbres fort élevés, dont les branches jetées avec art se bornent irrégulièrement à quelque distance du centre pour former une ouverture vague et fermée de vitrages. Grâce à l'art de l'architecte et du peintre, on jouit dans cette salle d'une éblouissante lumière et d'un air très vif.

Contre le socle, à l'intérieur, sont appuyés des rangs de gradins concentriques en amphithéâtre, fixes, mais coupés en quatre endroits pour faciliter la circulation.

Au milieu de la salle se trouve une plate-forme de soixante pieds de diamètre qui sert, aux jours des assemblées nombreuses, à des danses et cérémonies rituelles.

Une salle est réservée aux grandes pompes du culte aphrodisiaque. Elle est formée d'une enceinte circulaire d'ifs, mêlés de jasmins d'Espagne, et percée de huit hautes arcades entre chacune desquelles s'élève sur un piédestal une jolie statue de génie enfant, alternativement de l'un et de l'autre sexe. Un baldaquin en verre de montre, tendu de taffetas du rose le plus tendre, à pentes retroussées de gaze d'argent, recouvre cette riante enceinte. D'amples rideaux roses partent de la calotte

et viennent se perdre en fuyant derrière la haie circulaire qui forme les parois intérieures du salon d'ifs. Une lumière plongeante est criblée à travers le taffetas. Un cercle de loges, desservies par un corridor, entoure la salle : de chacune d'elles on découvre le spectacle à la faveur de mille petites ouvertures irrégulières ménagées à travers les cartons qui tiennent lieu de grilles.

Au milieu de l'enceinte, à la hauteur de dix-huit pouces, se dresse une plate-forme de dix pieds de diamètre, des bords de laquelle s'incline jusqu'au trottoir un talus rampant de verdure ; au centre de la plate-forme, un petit autel antique, rond d'excellent style.

Ce local pouvait être combiné de bien des manières, selon les inspirations du jour.

Les jours d'orgies, on y installe un certain nombre de meubles inventés par Monsieur du Bossage, architecte des bâtiments et des machines de l'Hospice, et dits *avantageuses*. C'est une espèce d'affût destiné à recevoir un groupe de deux partenaires. La dame, s'y présentant comme à tout autre siège, doit se laisser aller en arrière, après avoir saisi de droite et de gauche deux tores bien garnis représentant deux vigoureux priapes (en style d'Aphrodites, deux boute-joie). Un coussin assez épais et plus ferme que mollet, revêtu de satin, la supporte depuis le haut de la tête jusqu'auprès du sil-

lon des f...; le reste vague en l'air jusqu'aux pieds qui s'engagent à peu de distance dans deux espèces d'étriers fixes, mais mollement rembourrés. Ainsi les jambes et les cuisses sont déterminées à se ployer en forme d'équerre. Les pieds du cavalier sont appuyés sur un troussequin; ses genoux reposent sur une traverse douillette. S'inclinant dans cette posture, il se trouve parfaitement à portée du but de son exercice; ses mains trouvent deux appuis cylindriques à la boiserie du meuble, en dehors. Ces dispositions obvient à tous les inconvénients des enlacements des bras, qui échauffent et gênent la respiration, ainsi que l'embarras des jambes et des cuisses qui rendent plus lent et moins facile le procédé frictif.

L'Hospice comprend en outre douze boudoirs progressivement galants ou riches, et tous d'un goût original, garnis de glaces, dans lesquelles sont ménagées des portes dérobées à l'usage des voyeurs. Ils sont meublés à profusion de f.... Ce n'est ni un sofa, ni un canapé, ni une ottomane, ni une duchesse, mais un lit très bas, qui n'est pas non plus un lit de repos (il s'en faut de beaucoup). Long de six pieds, il est sanglé de cordes de boyaux, comme une raquette de paume et n'a qu'un matelas parfaitement moyen entre la mollesse et la dureté, un traversin pour soutenir la tête d'une personne, et un dur bourrelet pour

appuyer les pieds de l'autre. On a trouvé bon de donner ce nom à cette espèce de *duchesse*, d'abord parce que *duchesse* et *f...* sont synonymes, ensuite parce qu'on nomme *dormeuse* une voiture où on peut dormir, *causeuse* une chaise où l'on cause, etc. ¹.

A l'extrémité la plus reculée du territoire de l'Hospice, on rencontre une colline fortuite au haut de laquelle on arrive d'un côté par une montée peu rapide ; l'autre offre des escarpements naturels qu'on a rendus plus pittoresques. On a bâti sur la cime un Hermitage, c'est-à-dire un bâtiment qui a toute l'apparence d'une petite chapelle fort ancienne, avec son péristyle soutenu de deux colonnes de bois, sa porte et ses fenêtres gothiques et ses vitrages diaprés. Il est surmonté d'un petit clocher ; une cabane est adossée à ce sanctuaire. Tout le terrain de cette retraite est en bosquets coupés de petits sentiers et d'un ruisseau qui occasionne une cascade artificielle. De ce point l'œil découvre au loin un fort beau paysage ; mais l'Hermitage, à cause de ses bosquets feuillus, est vu de peu d'endroits de l'intérieur de l'Hospice. Cette retraite est palissadée et close. Les *jeudis* en font grand cas (nous ferons bientôt connaissance

¹ *Les Aphrodites*, t. I, p. 127.

avec eux) : c'est leur champ de bataille pour les petits coups fourrés ¹.

La chapelle est décorée de tableaux de sainteté, mais d'une sainteté tellement hétérodoxe que leur description risquerait d'embarrasser notre plume. La légende des filles de Loth y occupe une place d'honneur, mais interprétée d'une manière peu familiale. La tentation de saint Antoine y est exécutée en bas-relief : Belzébuth et sa femme sont venus surprendre le saint pendant son sommeil et lui ont attaché la barbe après la queue de son fidèle compagnon. Puis ils éveillent les deux amis. Le saint se prosterne en prières, tandis que Belzébuth abuse de son attitude et que Madame Belzébuth, lui faisant face, enjambe le cochon.

Enfin la surintendante de l'Hospice a pour son compte, au delà des jardins, un pavillon où elle tient quelques pensionnaires. Les arrangements se font à Paris. On est transporté de nuit dans une voiture sans glaces et scrupuleusement fermée, où l'air est renouvelé par un ventilateur. A l'arrivée on se trouve dans un lieu fort agréable, mais d'où on ne découvre ni Paris, ni le moindre village. Le pensionnaire jouit là de tout ce qu'on peut souhaiter au monde, excepté la liberté. Il

¹ *Les Aphrodites*, t. III, p. 67.

paie par jour à proportion de ce qu'il a exigé lors de sa convention, quatre louis par jour en moyenne. Dès qu'il veut retourner, on le renvoie avec les mêmes précautions ; on use même de narcotiques dans le cas d'une retraite involontaire ¹.

Pour administrer le Temple et assurer tous les besoins du culte, les Aphrodites ont fait choix d'un personnel éclairé, expérimenté, prêt aussi à toutes les complaisances. A la tête de ce personnel se trouve M^{me} Durut, surintendante des menus, la cheville ouvrière du bonheur des Aphrodites, la femme à la fois la meilleure, la plus utile et la plus aimable. Agée de 36 ans, elle est brune, blanche, dodue, irrégulièrement jolie, très bien conservée, et fort piquante encore. Bonne, vive, étonnamment active, intrigante, elle est dominée par un indomptable tempérament. Ces messieurs ne la voyant qu'à la volée, ne songent guère à lui proposer la moindre chose ; mais quand le loup a faim, il sort du bois : elle se propose elle-même, toujours à la grande satisfaction du favori.

Elle a comme principale auxiliaire Célestine, à peine âgée de vingt ans, une grande et belle blonde au plus frais embonpoint, richement pourvue de toutes les rondeurs et potelures que peuvent dé-

¹ *Les Aphrodites*, t. II, p 19.

sirer tous les genres d'amateurs. Elle a de grands yeux bleus qui semblent demander à tous l'amoureux merci. Sa bouche est riante, ses lèvres légèrement humides ont le mouvement habituel du baiser. Cette fille est parmi les femmes ce qu'est parmi les fruits une belle poire de doyenné, tendre et fondante. Célestine, désirée de tout le monde, aime tout le monde; elle ne put jamais répondre non à quelque proposition qu'on ait eu le caprice de lui faire. Elle a de plus la gloire d'avoir remporté au concours la place de *première essayeuse*.

Elle est puissamment aidée par Fringante, une brune magique de 19 ans, qui a figuré quelque temps à l'Opéra, mais s'est dégoûtée de ce tripot, parce qu'elle est sans intrigue et dominée par un vorace tempérament, qui lui gâtait toutes ses affaires d'intérêt. Elle ne prise dans l'homme que sa virilité, et est inaccessible aux petites répugnances. Elle a dans les yeux un charme qui produit des miracles sur certains individus jusqu'à condamnés à ne plus se sentir renaitre. Elle est animée d'un zèle infatigable pour la prospérité de l'établissement.

Au-dessous et sous les ordres de ces gracieuses et dévouées intendantes, manœuvre une petite armée dont toutes les recrues doivent être aussi discrètes qu'agréables à voir. Il faut d'ailleurs que tous les genres y soient représentés; car les Aphro-

dites ne veulent rien ignorer de la science pour laquelle ils se sont constitués en confrérie. Ainsi M^{me} Durut a-t-elle incorporé Zoé, une négrillonne de quatorze à quinze ans, « le plus piquant museau qu'aient jamais fourni les moules camus de la Côte-d'Or : noir d'ébène, œil philosophique, dents admirables, de la sensibilité, des désirs et de l'espièglerie ». Elle est chargée de purifier, de laver et d'essuyer les combattants avec des linges de coton des Indes.

Sous le nom méprisant de Pot-de-Chambre, une fille est attachée à l'établissement où elle a sollicité de servir sans gages. L'universalité de ses infatigables services, qu'elle rend par goût, et dont elle se plaint toujours qu'on ne fait pas assez d'usage, lui a valu son sobriquet.

Des adolescents habillés en jockeys, toujours de fort jolie figure, font le service des bosquets et de la table : on les aime timides, des ébauches d'hommes, presque insexués encore. Tous les jeunes domestiques, ceux désignés couramment dans le monde sous le nom de pages et de demoiselles, sont appelés, les garçons *Camillons* et les filles *Camillonnes*; cette dénomination n'est pas de pure fantaisie, elle s'inspire des rites antiques : « *Camilli et Camillæ, ita dicebantur ministri et ministræ impuberes in sacris* ¹. »

¹ *Les Aphrodites*, t. III, p. 131.

Le principe de l'établissement est que quiconque fait le service domestique est tenu à d'autres complaisances encore. Le mot d'étiquette que M^{me} Durut dit à un serviteur, pour qu'il se prête à toutes les fantaisies qu'on pourra lui prescrire, est : Conduisez monsieur (ou madame) au n^o — et servez.

Enfin les Aphrodites sont assurés d'un accès discret à leur retraite voluptueuse par le choix que M^{me} Durut a fait de deux portiers, dont chacun est privé d'un sens fort nécessaire : le premier ne voit point ; le second, fixé dans l'intérieur, ne parle ni n'entend. Il prévient de l'arrivée des visiteurs à l'aide d'un sifflet puissant. Il est aussi, grâce à sa surdité, l'inexorable exécuteur de toutes les fessées que M^{me} Durut se croit en droit de faire appliquer à sa marmaille domestique.

L'Association devait comprendre non loin de deux cents adeptes ; car à une séance présidée par les douze dignitaires de l'Ordre, et dont le procès-verbal fut rédigé par Visard, l'historiographe officiel des Aphrodites, il est dit que la grande maîtresse fut nommée à la majorité de 137 voix contre 26. Ces affiliés appartiennent tous aux classes privilégiées de la société : femmes de cour, abbés, princes, prélats, paracent, avec l'impudeur de demi-dieux, en des tableaux et des dialogues

spirituellement, mais plus que lestement troussés. Ils se sont affublés, pour plus de pittoresque et de prudence aussi sans doute, de surnoms très expressifs qu'ils portent comme des enseignes. Il nous suffira de présenter quelques-uns de ces fidèles, dont le zèle et l'activité sont vraiment surprenants.

M^{me} de Cognefort, âgée de vingt et un ans, a la beauté du diable : ni brune, ni blonde, ni jolie, ni laide. Une luxure d'enfer. Connue chez les Aphrodites sous le surnom de M^{me} *Encore*.

La comtesse de Troubouillant, vingt-trois ans, brune colorée, nez en l'air, œil brûlant, sourcil impérieux, bouche un peu grande, mais étonnamment fraîche; agréablement spirituelle; formes rondes, dodues et fermes; forêt de cheveux noirs et crépus.

La marquise de Bardamoi, superbe, vit depuis peu de temps dans ce tourbillon, où elle a été amenée par le chagrin du veuvage. Elle se console comme elle peut dans le sein des Aphrodites, le seul asile qu'il y ait peut-être encore en France pour le bonheur.

La duchesse de Confriand, dix-neuf ans, jolie poupée blonde, avec tout l'aimant, toute la vivacité d'une brune. En six mois elle a tué de volupté son époux le duc. A sa mort elle a épousé l'Ordre des Aphrodites, et telle qu'Alexandre,

elle y fait voir que, dans un petit corps, la nature s'amuse parfois à renfermer un grand courage.

La vicomtesse de Pillengins, vingt-sept ans, brune, la marche et le maintien d'un cavalier doué de grâces, un goût marqué pour les plus violents exercices du corps. Chez les Aphrodites elle porte le sobriquet de l'*Escarpolette*, à cause des grands balancements qu'elle fait éprouver à ceux qui ont l'honneur de la servir.

Milady Beaudéduit, vingt-quatre ans, régulièrement belle, très jolie; peau d'une fraîcheur délectable, maintien, grâce, tons et caprices d'une dame de cour.

Baronne de Wakiifuth, superbe Allemande, sans pétillante vivacité; modèle de Rubens. Ferme les yeux dans les instants décisifs. Cet accident peut lui arriver quinze à vingt fois par jour.

La duchesse de l'Enginière, très grande, proportions fortes sans épaisseur et sans mollesse. Traits et caractère de Junon. Grands airs, principes hardis, conduite impudente. Belle peau, belles dents, tempérament ardent et capricieux. Infiniment agréable pour ses favoris et les femmes qui veulent bien figurer sur la liste de ses amants. Peu goûtée des hommes, qu'elle traite moins bien. A peu près vingt-trois ans; en avoue dix-neuf.

Zaïre de Fortconin, dix-sept ans, brune assassine ; tout le coloris et toute la fermeté de la plus fraîche adolescence.

Parmi les représentants du sexe laid, le marquis de Bellemontre, vingt-sept ans, un des plus aimables débauchés de Paris, tournure d'Apollon. Quelques dames Aphrodites ont eu la cruauté de lui reprocher que son beau nom n'était pas dignement soutenu ; mais dans un monde ordinaire cette idée ne serait venue à l'esprit de personne.

Le chevalier de Boutavant, vingt-quatre ans, grand flandrin bien tourné, sans souci, s'est fait une spécialité d'écraser des gimblettes ou croquignoles, sur un simple désir féminin.

Le marquis de Fontencour, trente ans, de l'impudence et une belle figure — neuf pouces deux lignes.

Le baron de Malejeu, vingt-trois ans, le premier homme peut-être qui ait imaginé d'avoir un *album amicarum*, rempli de certificats féminins. Cent quatorze noms révéérés attestent que le baron ne parle que par huit, neuf ou dix. Aussi a-t-il été reçu Aphrodite sans noviciat et par acclamation.

Le vicomte de Durengin, vingt-deux ans, d'abord destiné à l'état ecclésiastique. A vingt ans, il était encore vierge ; fut façonné par une blanchisseuse de rabats. Aphrodite depuis trois mois : les registres font foi qu'il a fait, à lui seul, la be-

sogne de quatre frères. Constamment en arrêt ; neuf pouces cinq lignes.

Chevalier de Tireneuf, garde du roi, l'Hercule Farnèse à vingt-quatre ans. Peu de fortune, mais les femmes et le jeu le soutiennent. Grand causeur, ses discours sont pour l'ordinaire divisés en neuf, dix ou plus de points, mais n'ennuient jamais ces dames. C'est l'effet de la magie de l'organe oratoire, du style et du geste, à la beauté desquels prête beaucoup l'ampleur. Dix pouces.

Le chevalier de Pinfier, dix-neuf ans, grâces, esprit, charme de la plus adorable petite maitresse de Paris, délicieux libertinage. Blond, mais vif et ardent. Sa mère tient chez les Aphrodites un rang distingué. C'est lui-même un homme à bonnes fortunes, beau, joli, fait au tour. Sept pouces neuf lignes.

Le prince Edmond, vingt-neuf ans, brave, galant, affable et généreux ; persuadé qu'un seul ami console de vingt ingrats, il sert, il oblige avec un zèle infatigable. Heureux avec beaucoup de femmes, jamais aucune n'eut à se plaindre de lui.

Le commandeur de Concraignant, trente-sept ans, charmant petit-maitre à ruban vert. Les plus délicieuses fortunes de la Cour l'ayant successivement accommodé pis que ne l'auraient fait celles des coulisses, il sert l'occidental avec autant de constance que de zèle.

Le vicomte de Culigny, quarante-deux ans, grand, svelte, bien fait, mais que la petite vérole a enlaidi. Un *joujou d'œuvre* assez médiocre. Sa maladie lui ayant fait perdre la vogue, il abjura, mais avec tolérance et comme certains renégats, plus près d'adorer la croix que de la fouler aux pieds.

Un prélat au ton béat, facile amalgame d'indomptable luxure et d'indispensable hypocrisie — à peine sept pouces.

L'abbé de Dardamour, vingt-sept ans, ancien militaire ; très luxurieux, mais l'esprit de son état lui fait sentir la nécessité de jouer l'hypocrisie.

Le commandeur de Lardemotte, de Malte, ci-devant chevalier de Francheville, vingt-sept ans, parfaitement beau, bien fait, libertin ; un des plus effrayants boute-joie de l'Ordre.

L'abbé Suçonnet, spécialiste de la *glottinade*, sa manœuvre favorite, qu'il a lui-même dénommée à la grecque.

Tous ces adeptes ont le rang d'*intimes* ; mais les Aphrodites admettent aussi des *auxiliaires*. Il y a entre ces derniers et les premiers à peu près la même différence que chez les Francs-Maçons entre les maîtres et les servants. Le grade d'*auxiliaire* donne les entrées, mais limitées, ne s'étendant guère au delà de certaines circonstances, de quelques solennités. Assez souvent l'*auxiliaire*

n'est pas seulement assistant libre, mais commandé, parce qu'il doit consigner dans les registres de l'Ordre chaque fait avec tous ses détails d'une parfaite vérité.

L'auteur nous présente deux dames assistantes ou auxiliaires : M^{me} de Montchaud, vingt-quatre ans, grosse et succulente dondon, un peu molle, aux yeux étincelants de luxure ; et M^{me} de Valcreux, vingt-trois ans, brune plus ferme, peau fine, mais vaste, profonde, à faire pitié..... ¹.

Toute femme qui passe quarante ans est nommée *vieille* ; mais ces dames ont droit d'assistance jusqu'à ce qu'elles ne marquent plus. Alors, à moins d'un relief, elles perdent leurs entrées, excepté le jeudi pour le service de ces messieurs les *Villettes* (adeptes de l'amour à rebours), et le samedi pour des raisons un peu obscures ².

Entre eux les Aphrodites mâles se classent d'après leurs goûts et leurs aspirations personnelles. Les Aphrodites purs aiment l'amour sous toutes ses formes. On nomme *jeudis* ces messieurs qui sont au moins partagés entre l'*œillet* et la *bouttonnière* : ils ont pour jour de solennité le jeudi en l'honneur de Jupiter, le *Villette* de l'*olympé*. Les femmes qui avaient la complaisance de se prêter

¹ *Les Aphrodites*, passim.

² *Les Aphrodites*, t. II, p. 153.

au goût de ces messieurs étaient connues sous le nom de *Jannettes* (de Janus), à cause de leur double manière de faire des heureux. Les amateurs de ces sortes de femmes se nommaient en conséquence des *Janicoles*. Pour eux il n'y a point de sexe, il n'y a que des formes. « Que m'importe, dit l'un d'eux, qu'au revers de cet enfant charmant il y ait une prolongation et qu'à celui de cette fille il y ait une lacune? ¹. J'oublie tout cela quand je suis avec l'un, avec l'autre également étreint dans un élastique anneau, également appuyé sur deux magnétiques hémisphères, d'un satin un peu plus, un peu moins blanc, mais qui procurent à la vue des sensations également voluptueuses. Pourtant dès que le rasoir a fauché sur le visage d'un être masculin certaine fleur enfantine, seul prétexte à l'équivoque, il est rare que sans dépravation on puisse désirer d'avoir un tel personnage. Fi! du grossier pédéraste qui ne recherche pas la féminine illusion! »

Les *andrins*, en petit nombre, sont ceux qui, ne faisant cas d'aucun charme féminin, ne fêtent que des *Ganymèdes*. Cette catégorie d'Aphrodites

¹ Ces *jeudis* sont à nous ce que les Indiens sont aux Européens : ceux-ci font le diable noir parce qu'ils sont blancs, ceux-là le font blanc parce qu'ils sont noirs. Ainsi l'apostat Villette appelle revers ce qui est pour nous l'endroit, et réciproquement. (Note de l'auteur).

renégats, ayant sans doute pris une trop grande extension, il fut décidé en assemblée générale, sur un rapport de M. de Culigny, que vingt-huit frères stériles seraient remboursés et biffés, que le local affecté à messieurs les *jeudis* serait fermé jusqu'à nouvel ordre, et que le service, fixé par les statuts au jour du grand Jupiter, n'aurait lieu désormais que si les femmes daignaient y concourir. Le décret ordonnait en même temps la radiation :

1° De quiconque n'aura pas requis une femme comme telle pendant trois mois ;

2° De quiconque sera convaincu d'avoir pris ses ébats avec un être masculin âgé de plus de dix-huit ans ¹.

Les candidats Aphrodites, s'ils sont du sexe mâle, ne sont tenus, en dehors des obligations financières, qu'à fournir des preuves irréfutables de leur vigueur et de leurs aptitudes techniques. Les femmes doivent être mariées ; quant aux célibataires, elles ont vingt et un ans au moins et sont autorisées par un proche parent, membre de la société, tout au moins par un dignitaire qui soit de la famille.

Les candidats sont affiliés un à un à la suite d'examens pour lesquels les essayeuses ne man-

¹ *Les Aphrodites*, t. I, p. 84 ; t. III, p. 80.

quent pas; mais ils ne sont jamais engagés que deux à deux. Chaque individu d'un couple de profès était respectivement pendant un an parrain et marraine. Des soins approchant de ceux du sigisbéisme d'Italie étaient attachés à cette particulière affinité. Il était de règle, au moment de l'initiation, que pendant trois heures, entre parrain et marraine, on fit ce qu'on pouvait. Le nombre des couronnes rendait compte de ce qui s'était passé. On avait une assez mince opinion du nouveau profès qui n'était pas sept fois couronné. Qui n'avait pu atteindre la cinquième couronne était remis. Après un second essai malheureux, le frère était exclu de la profession, et restait simple affilié. Il n'y avait aucun moyen de frauder : un incorruptible dignitaire à portée ne délivrait chaque couronne qu'après s'être bien assuré qu'on venait de la gagner légitimement.

Aussitôt après le temps d'épreuve, le parrain faisait son entrée dans le temple, affublé d'une espèce de tiare presque ridicule par sa hauteur : les profès marchaient par ordre de valeur, le plus couronné en tête, et à côté de lui sa marraine. Pendant ce temps le nouveau grand-maître et la grande-maîtresse avaient lié connaissance de même façon; leurs prouesses devaient être éminentes. Le grand-maître devait conserver pourtant

de sa vigueur. Il était salué en effet par les nouvelles professes (cinq ou six en général), qu'il embrassait d'abord sur les yeux et la bouche, tandis que chaque profès baisait les boutons du sein de la grande-maitresse et, ployant les genoux, rendait plus bas le même hommage. Le grand-maitre fêtait ensuite toutes les professes, et la grande-maitresse recevait dans un boudoir l'hommage d'étiquette de tous les profès.

Le grand-maitre avait deux assistantes; la grande-maitresse deux assistants. Ces quatre dignitaires, choisis pour leurs talents et leurs grâces, étaient les seconds personnages de l'Ordre.

La cérémonie d'initiation se terminait par un somptueux banquet.

Lors de l'entrée en exercice des nouveaux promus, une assemblée solennelle était tenue. Elle était fixée au premier vendredi de mai. — Le vendredi était particulièrement le jour des grandes cérémonies, en l'honneur de Vénus. — Ce jour-là seulement les dignitaires de l'année courante cessaient leurs fonctions et rentraient dans la foule. Cependant ils conservaient encore, avec quelques attributions flatteuses, le cygne d'émail entouré d'une couronne imitant le myrte mêlé de roses, décoration qui se portait avec un ruban vert liseré de ponceau pour les retirés en petit ordre; pour les dignitaires effectifs, au col; pour

les grands-maitres et grandes-maitresses, en grand cordon. Ces derniers exclusivement étaient ornés au cou : la grande-maitresse, du signe de la planète de Vénus brodé en argent sur un fond de satin ou paillon vert clair ; le grand-maitre, du signe de la planète de Mars brodé sur un fond de satin ou paillon ponceau. Autour de ces deux plaques, d'ailleurs égales, brillait une riche auréole à huit pointes de rayons de diamants, de rubis et d'émeraudes placée sur le cœur. Le bijou d'ordre de la grande-maitresse et celui du grand-maitre étaient aussi les seuls enrichis.

L'initiation terminée, tout récipiendaire au-dessous de trente ans est obligé de couler à fond la première classe des Aphrodites, c'est-à-dire celle des *vieilles*, quel que fût leur nombre. A certaines époques il n'y avait pas moins de dix-neuf quadragénaires. Le nouveau reçu leur doit tous les devoirs à discrétion, mais pendant un seul jour pour chacune. Avec les autres il est quitte pour un seul hommage au choix de la dame. Une condition plus dure est de passer parmi les Villettes les quatre jeudis du premier mois de son existence dans l'Ordre ; mais le récipiendaire s'en trouve dispensé si quelque dame, de son propre mouvement, daigne l'occuper ce jour-là. S'il est convaincu d'avoir éludé par quelque manœuvre l'invitation d'une dame plus ou

moins agréable pour se faire inviter ailleurs, non seulement il n'est pas rachetable par les femmes, mais il tombe aux *parties casuelles*, c'est-à-dire que tous les jeudis de la première année, il est dévolu aux *andrins* ¹.

Les grandes cérémonies sont célébrées dans la salle circulaire que nous avons précédemment décrite, et avec une solennité quasi-rituelle. Au son d'une musique d'instruments à vent exécutant la marche des *Mariages samnites* de Guétry, le cortège pénètre dans le temple. En tête Zoé, suivie des musiciens (huit nègres), agite un gros tambour de basque, marque le pas et la mesure. Une draperie de taffetas ponceau est pittoresquement jetée autour de ses hanches. Derrière la musique, un jeune jockey porte au bras un panier rempli de feuilles de vigne, qui ne sont destinées à aucune pudique dissimulation. Derrière lui, sept couples de jeunes garçons et filles ajustés d'écharpes : le premier couple est blanc, le second bleu de ciel, le troisième vert-pré, le quatrième ponceau, le cinquième rose, le sixième violet, le septième orange. Le plus âgé des garçons n'a que seize ans, le plus jeune quatorze. La plus âgée des filles touche à treize ans, la plus jeune à onze. A trois pas en arrière, les servants du culte : les dames ont par-dessus

¹ *Les Aphrodites*, t. IV, p. 131 sqq.

un simple jupon de taffetas blanc, une casaque de fantaisie imitant la forme grecque, les manches tranchées à la hauteur des seins dont elles laissent voir la séparation et plus de la moitié de chacun des hémisphères. Elles ont une écharpe et un ruban dans les cheveux. Les cavaliers, chaussés de pantoufles de maroquin fort découvertes, portent des pantalons blancs et des gilets rayés d'étoffe pareille aux casaques des dames; ils ont le col nu, les cheveux sans poudre et relevés. Chaque cavalier marche à gauche de sa dame, le bras passé derrière ses reins; celle-ci a la main gauche sur l'épaule droite du cavalier.

A leur suite viennent Célestine et Fringante, et M^{me} Durut ferme la marche.

Le cortège fait un tour entier dans l'enceinte circulaire, puis les musiciens se retirent dans le passage, tandis que chaque couple gagne une *avantageuse*. M^{me} Durut, Célestine et Fringante montent vers l'autel par trois marches. Pendant tout le temps que les *avantageuses* sont occupées, la musique ne cesse de jouer des airs de plus en plus voluptueux.

A ces grandes solennités un prix est décerné à l'auteur du plus grand nombre de prouesses dûment prouvées. Le prix consiste en une montre à répétition enrichie de diamants, pour laquelle chaque Aphrodite masculin donne un louis. A la

plus prochaine assemblée, il est fait mention détaillée du concours ¹.

Il arrive parfois que des Aphrodites ont le caprice de faire représenter sous leurs yeux une saturnale, qui est aussitôt exécutée par les servantes de l'Hospice avec de robustes valets qui servent les membres du sexe féminin à certains jours. Le Pot-de-Chambre est ici la maîtresse de ballet et s'y distingue par un savant pas de deux avec le chef de cuisine. Mais ce sont là grossiers ébats, peu dignes d'Aphrodites raffinés ².

Le chroniqueur de l'association, consciencieusement explicite, nous a transmis l'album d'une Aphrodite, dont le surnom est trop brutal pour pouvoir être transcrit. L'album enregistre le chiffre de quatre mille neuf cent cinquante-neuf, en vingt ans, à peine par conséquent deux cent soixante à deux cent quatre-vingts par an, pas un par jour. « Le total impose d'abord, au détail ce n'est rien. »

Il comprend deux cent soixante-douze princes, grands seigneurs, gens à cordon, prélats; neuf cent vingt-neuf militaires (officiers, bien entendu); quatre-vingt-treize rabbins (pour ce qu'ils valent au boudoir!); trois cent quarante-deux financiers

¹ *Les Aphrodites*, t. II, p. 162.

² *Les Aphrodites*, t. III, p. 159.

(pour les sacs); deux cent trente-neuf de la calotte; quatre cent trente-quatre moines, la plupart cordeliers, carmes ou bernadins, quelques ex-jésuites; quatre cent vingt gens de société; cent dix-sept inconnus; seize cent quatorze étrangers (pendant quatre ans de séjour à Londres); deux cent quatre-vingt-huit gens du commun, soldats, ouvriers, gens raccrochés la nuit au Palais-Royal ou sur les boulevards; deux oncles, douze cousins, etc., en tout vingt-cinq parents; cent dix-sept valets; cent dix-neuf musiciens, histrions, sauteurs; quarante-sept nègres, mulâtres et quarterons. Certains des inscrits ont leurs noms marqués de guillemets et de virgules. Ceux qui n'en ont pas sont favorisés à l'ordinaire; les autres, cela s'entend ¹.

L'Association ne devait pas survivre aux troubles de la Révolution, ainsi que nous l'apprend Andréa de Nerciat, dans la Post-face de son ouvrage.

« Dès la fin de 1791, y est-il dit, les Aphrodites de Paris et de la province se préparaient à se dissoudre; quantité d'individus des deux sexes s'étaient d'avance expatriés. Le prince Edmond et la nouvelle grande-maîtresse Eulalie s'étaient passionnément occupés de préparer à ceux des Aphrodites qui étaient dignes de survivre à la

fraternité de Paris un asile en pays étranger et les moyens de placer avec avantage ce que l'Ordre conserverait encore de richesses, après que tous les confrères, soit volontairement dégagés, soit congédiés, seraient remboursés. Les comptes scrupuleusement apurés par des frères financiers d'une probité à toute épreuve, l'Ordre survivant se trouva riche encore de 4.558.923 livres, que des frères banquiers trouvèrent moyen de faire sortir adroitement du Royaume. L'industriel monsieur du Bossage s'était chargé de plus loin de dénaturer, en fait de constructions, tout ce qui caractériserait l'Ordre et ses divers objets, de même que de faire parvenir à sa nouvelle destination tous les détails transportables de décoration et d'ornement. M^{me} Durut, Célestine, Fringante et quelques camillons des deux sexes suivirent à la file les fréquents envois. Quand tout l'Ordre fut écoulé corps et biens, sa feuë Révérence (le Grand-Maitre) sortit la dernière; elle porte aujourd'hui le nom de Martinfort, et continue à prouver qu'on peut être de très nouvelle noblesse, avoir porté par système un uniforme odieux, avoir même précédemment été moine, sans être, comme certains dédaigneux le pensent, un homme vil, parce qu'on n'aurait pas été fait pour monter dans les carrosses du Roi.

Les Aphrodites rénovés ont maintenant, dans un pays que nous ne pouvons nommer, un asile délicieux, des statuts épurés et des sujets d'élite. »

CHAPITRE VIII

Les Sociétés où l'on fait l'amour. — Le culte de Lesbos. — Initiation des « Anandrynes ». — Mystères du Temple de Vesta. — Apologie de la secte. — Les « Arracheurs de palissades ». — Ebugors et Guèbres.

L'Espion anglais (alias Pidanzat de Mairobert) qui, sous la forme d'une correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'Ear (*Tout Yeux et Tout Oreilles*), nous a transmis une chronique parisienne des plus intéressantes et des plus indiscrètes pour les années 1775 à 1779, s'est constitué l'apologiste, sinon l'historiographe complet, de la secte lesbienne dite *Anandryne*, qui a très probablement eu une existence réelle dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Il confesse ou prétend tenir les confidences dont il nous fait part d'une jeune adepte que le nom ou surnom de Sapho classe nettement. Elle ne pose point pour l'érudite, Mademoiselle Sapho, car elle ne peut rendre compte à son interlocuteur de l'étymologie du mot *anandryne*; Milord, plus malin, croit savoir que ce vocable, qui n'a pas ses lettres de

naturalisation en France, vient du grec, et qu'il veut dire en français *anti-homme*. Il n'est pas loin de la vérité, contentons-nous donc de confirmer ses pressentiments. Mais encore, combien de nos féministes sont des *anti-hommes*, sans être pourtant — oh ! que non — des *anandrynes*. Allons donc à une définition plus précise. La présidente de la confrérie va nous y aider, par bonheur : il n'est encore que des femmes pour parler pudiquement de choses impudiques.

« Les *anandrynes*, dit-elle, sont vulgairement appelées des tribades. Une tribade est une jeune pucelle qui n'ayant eu aucun commerce avec l'homme, et convaincue de l'excellence de son sexe, trouve dans lui la vraie volupté, la volupté pure, s'y voue tout entière et renonce à l'autre sexe aussi perfide que séduisant. C'est encore une femme de tout âge qui, pour la propagation du genre humain, ayant rempli le vœu de la nature et de l'Etat, revient de son erreur, déteste, abjure des plaisirs grossiers et se livre à former des élèves à la déesse. »

La secte a ses quartiers de noblesse et s'enorgueillit d'une origine lointaine. Elle est aussi ancienne que le monde. Une déesse en fut la fondatrice, la plus chaste, celle dont l'élément qui purifie tout est le symbole (Vesta). Quelque contraire que cette secte soit aux hommes, auteurs

des lois, ils n'ont jamais osé la proscrire ; même le plus sage, le plus sévère des législateurs l'a autorisée.

Lycurgue avait établi à Lacédémone une école de tribaderie où les jeunes filles paraissaient nues, et dans ces jeux publics elles apprenaient les danses, les attitudes, les approches, les enlacements tendres et amoureux ; les hommes assez téméraires pour y porter les regards étaient punis de mort. On retrouve cet art réduit en système et décrit avec énergie dans les poésies de Sapho, dont le nom seul réveille l'idée de ce que la Grèce avait de plus aimable et de plus enchanteur. A Rome, la secte anandryne recevait dans la personne des Vestales des honneurs presque divins. Si nous en croyons les voyageurs, elle s'est étendue dans les pays les plus éloignés, et les Chinoises sont les plus fameuses tribades de l'univers ; enfin, cette secte s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours ; point d'état où elle ne soit tolérée, point de religion où elle n'existe, sauf la juive et la musulmane.

En Chine, les vieux mandarins se servent du même secours, mais d'une manière différente. Aux ordres de l'époux, les actrices y sont accouplées dans des hamacs à jour ; là, mollement suspendues, elles se balancent et s'agitent sans avoir la peine de se remuer, et le paillard, les yeux



PORTRAIT DE M^{lle} RAUCOUR
PRÉSIDENTE DE LA SECTE DES ANANDRYNES

ardents, ne perd rien de ces scènes lubriques, jusqu'à ce qu'il entre lui-même en action. En ce sens, même chez les juifs maudits, la tribaderie fut introduite : sans cet usage, qu'aurait fait Salomon de ses trois mille concubines? Et, suivant les anecdotes secrètes de quelques rabins plus véridiques, le roi prophète, le saint roi David ne se servait des jeunes Sunamites qu'il mettait dans son lit que pour ranimer sa chaleur prolifique en les faisant tribader par-dessus son corps. Mais, il faut l'avouer, cette destination, ce mélange d'exercices mâles profanait une si belle institution.

C'est en Grèce, c'est à Rome, c'est en France, c'est dans tous les Etats catholiques qu'on en saisit l'objet en grand et dans son véritable esprit. Dans les séminaires de filles établis par Lycurgue, le vœu de virginité n'était pas perpétuel; mais elles s'y épuraient le cœur de bonne heure, et habitant uniquement entre elles jusqu'à ce qu'elles se mariassent, elles y contractaient une délicatesse de sensations après laquelle elles soupiraient encore même dans les bras de leurs époux, et, quittes de leur rôle qui les appelait à la maternité, elles revenaient toujours à leurs premiers exercices. Rien de si beau, rien de si grand que l'institution des Vestales à Rome. Ce sacerdoce s'y montrait dans l'appareil le plus auguste : garde du Palladium, dépôt et entretien du feu sacré, symbole de la con-

servation de l'empire : quelles superbes fonctions ! Quel brillant destin ! Nos monastères du sexe dans l'Europe moderne, émanation du collège des Vestales, en sont le sacerdoce perpétué, mais n'en présentent plus malheureusement qu'une faible image par le mélange de pratiques minutieuses et de formules puérides. D'un autre côté, les vierges n'y sont point assujetties au servile mécanisme de l'entretien d'un feu matériel ; leur rôle vraiment sublime est de lever sans cesse des mains pures vers le ciel pour en attirer les bénédictions sur l'empire. Si leur ferveur s'éteint par une passion criminelle vers l'homme, dont la preuve est les suites trop palpables d'une défloration évidente, elles ne sont pas punies de mort, mais subissent des peines canoniques plus terribles, vu leur raffinement et leur durée.

Mais qu'importent les périls qui l'entourent ? l'excellence de l'institution s'impose, et plus on en étudie l'histoire et les progrès, plus on augmente pour elle de vénération, d'intérêt et d'attachement. C'est d'ailleurs par des moyens simples, faciles, efficaces, attrayants que ces pratiques se soutiennent dans les confréries féminines.

« Une jeune novice est-elle tourmentée d'un prurit libidineux de la vulve ? Elle a dans sa propre organisation de quoi l'apaiser sur-le-champ, la nature l'y conduit machinalement comme dans

toutes les autres parties du corps où elle lui fait porter les doigts, afin, par un agacement salutaire d'en supprimer ou suspendre les démangeaisons. Lorsque par cet exercice fréquent les conduits irrités et élargis ont besoin de secours plus solides ou plus amples, elle les trouve dans presque tout ce qui l'environne, dans les instruments de ses travaux, dans les ustensiles de sa chambre, dans ceux de sa toilette, dans ses promenades et jusque dans les comestibles. Par une heureuse confiance, ose-t-elle bientôt faire part de ses découvertes à une camarade aussi ingénue qu'elle ? Toutes d'eux s'éclairent, s'aident réciproquement ; elles s'attachent l'une à l'autre, elles se deviennent nécessaires, elles ne peuvent plus s'en passer ; elles ne font plus qu'une âme et qu'un corps. Alors la vie ascétique leur paraît préférable à toutes les vanités du siècle ; les haïres, les cilices, ces instruments de pénitence, sont convertis en instruments de volupté ; les jours de discipline générale et publique, si effrayants pour les gens du monde, qui ne s'attachent qu'au nom, deviennent par ces accouplements multipliés des orgies aussi délicieuses que les nôtres, car la flagellation est un puissant véhicule de lubricité, et c'est sans doute des couvents que cet exercice est passé dans les écoles des courtisanes, qui l'enseignent à leurs élèves comme un agent victorieux propre à res-

susciter au plaisir les vieillards et les libertins anéantis.

Quoi qu'il en soit, doux art de la tribaderie ! tes effets sont tels que la nonette quitte pour toi biens, amis, parents, père, mère ; qu'elle renonce aux propriétés les plus riches, aux jouissances les plus recherchées, aux affections les plus impérieuses, les plus innées dans le cœur de l'homme, aux plaisirs de l'hyménée si vantés, et qu'elle trouve dans toi la félicité suprême. Oh ! que tes charmes sont grands, que tes attraits sont puissants ! puisque tu dissipes les ennuis du cloître, tu rends la solitude ravissante, tu transformes cette prison odieuse en palais de Circé et d'Armide. »

A la réflexion, d'ailleurs, les voluptés anandrynes sont pour les femmes les plus vraies, les plus sûres et les plus pures. C'est ce que va nous démontrer l'orateur de la secte.

« Par la malheureuse condition de l'espèce humaine, nos plaisirs sont pour l'ordinaire passagers et trompeurs ; ils sont au moins futiles, vains et courts. On les poursuit, on les obtient avec peine ; on en jouit avec inquiétude, et ils entraînent le plus souvent après eux des suites funestes. A ces caractères on reconnaît principalement ceux que l'on goûte dans l'union des deux sexes. Il n'en est pas de même des plaisirs de femme à femme ;

ils sont vrais, purs, durables et sans remords. On ne peut nier qu'un penchant violent n'entraîne un sexe vers l'autre ; il est nécessaire même à la reproduction des deux, et sans ce fatal instinct, quelle femme de sang-froid pourrait se livrer à ce plaisir qui commence par la douleur, le sang et le carnage ; qui est bientôt suivi des anxiétés, des dégoûts, des incommodités d'une grossesse de neuf mois, qui se termine enfin par un accouchement laborieux dont les souffrances sont la mesure, et le point de comparaison de celles dont on ne peut calculer ou exprimer l'excès ; qui vous tient pendant six semaines en danger de mort et quelquefois est suivi, durant une longue vie, de maux cruels et incurables. Cela peut-il s'appeler jouir ? Est-ce là un plaisir vrai ? Au contraire, dans l'intimité de femme à femme nuls préliminaires effrayants et pénibles, tout est jouissance ; chaque jour, chaque heure, chaque minute cet attachement se renouvelle sans inconvénient : ce sont des flots d'amour qui se succèdent comme ceux de l'onde, sans jamais se tarir, ou, s'il faut s'arrêter dans ce délicieux exercice, parce que tout a un terme et qu'à la fin le physique cesse de répondre aux épanchements de deux âmes si étroitement unies, on se quitte à regret, on se recherche, on se retrouve, on recommence avec une ardeur nouvelle, loin d'être affaibli, irrité par l'inaction.

Les plaisirs de femme à femme sont non seulement vrais, mais encore purs et sans mélange. Indépendamment des maux physiques, précédant, accompagnant et suivant les plaisirs de cette espèce entre homme et femme, d'où l'on peut leur refuser justement la qualification de vrais, il est des maux que j'appelle moraux, parce qu'ils affectent l'âme spécialement, qui troublent et empoisonnent ces jouissances. Je ne parle pas des combats continuels imposés dans nos mœurs à une jeune fille pour recéler, dissimuler sa passion, pour repousser les caresses d'un homme aimable qu'elle provoquerait, qu'elle agacerait, entre les bras de qui elle se précipiterait, si elle cédait à l'impulsion de son cœur. Je suppose, ce qui n'arrive que trop fréquemment, qu'elle ait succombé, la voilà dans les ravissements, dans les extases ; ne faut-il pas qu'elle s'y soustraie, qu'elle use de stratagème afin d'éviter la fin même de la nature, la conception ? Si elle s'oublie une seconde, il est trop tard, elle porte dans son propre sein le témoin de sa faute, un accusateur qui la confond. Que de soins, que d'inquiétudes, que de tourments si elle veut dérober ce fatal mystère, et fasse le ciel qu'afin d'éviter le déshonneur, elle ne soit pas forcée de recourir au plus affreux des crimes !

Je sais que dans l'hyménée ces inconvénients sont supprimés ; mais il en entraîne d'autres : le

plus grand et le plus inévitable, c'est le dégoût du mari ; la facilité, la répétition de la jouissance de l'objet le plus enchanteur rassasient l'homme à la longue, à plus forte raison quand il est époux, c'est-à-dire attaché par un lien indissoluble, et que le plaisir est pour lui un devoir. C'est ce qu'avouait un de nos agréables (M. de Monville) les plus vantés, qui croyait ne persifler qu'en petit-maître et parlait en philosophe. Possesseur d'une femme au printemps de l'âge, réunissant tous les attraits, toutes les grâces, tous les talents, toutes les vertus, lorsqu'on lui reprochait de la délaisser pour des prostituées, il répondait : Rien de plus vrai, mais elle est ma femme.

Sans doute, il est des consolateurs et des consolations pour une pareille Ariadne ; les plaisirs furtifs et défendus n'en sont que plus attrayants, encore faut-il que le mari ne soit pas un de ces *eunuques au milieu du sérail, n'y faisant rien et nuisant à qui veut faire*¹, que la jalousie ne s'en mêle pas, autrement c'est un enfer. Cette passion peut exister aussi entre tribades, elle est même inséparable de l'amour ; mais quelle différence,

¹ C'est un eunuque au milieu du sérail,
Qui n'y fait rien et nuit à qui veut faire.

Tout le monde connaît l'épigramme de Piron, qui finit ainsi.

(Note de l'*Espion anglais*.)

puisqu'elle ne sert chez nous qu'à l'aiguiser et tourne presque toujours au profit de la jouissance ! Oui, c'est ce sentiment qui donne à nos plaisirs une solidité, une durée dont ceux des hommes ne sont pas susceptibles.

En effet, imaginons la femme la plus chérie et la mieux fêtée de son époux ou plutôt de son amant. A chaque caresse qu'elle en reçoit, elle doit craindre que ce ne soit la dernière, au moins y est-elle un acheminement. Les baisers décolorent le visage, les attouchements flétrissent la gorge, le ventre perd son élasticité par les grossesses ; les charmes secrets se délabrent par l'enfantement. Par quelle ressource la beauté ainsi dégénérée rappellera-t-elle l'homme qui la fuit ? Je me trompe, il lui est toujours attaché ; il n'a point cessé de l'aimer, le cœur brûle encore pour elle ; mais la nature s'y refuse, elle est dans la langueur, dans la froideur, dans l'engourdissement ; tout l'hommage qu'il peut rendre à son amante, c'est de ne lui être point infidèle ; c'est de ne point chercher à retrouver ailleurs ses facultés. Cruel état pour tous deux ! Perspective affligeante pour l'amour-propre d'une femme qui, seule, quand je ne connais pas les caprices, la fausseté, les trahisons, les noirceurs des hommes, me ferait renoncer à jamais à leur commerce.

Chez les tribades, point de ces contradictions

entre les sentiments et les facultés : l'âme et le corps marchent ensemble ; l'une ne s'élançe pas d'un côté, tandis que l'autre se porte ailleurs. La puissance suit toujours le désir. De là sans doute, sans approfondir davantage, la cause de notre constance : recevant et donnant toujours du plaisir, pourquoi changer ? Car, il faut l'avouer, et être juste : l'inconstance découle de la constitution, de l'essence même de l'individu viril. Il est souvent nécessité de quitter : la diversité des objets lui est d'une ressource infinie : il double, il triple, il quadruple, il décuple ses forces ; il fait avec dix femmes ce qu'il lui serait impossible de faire avec une. Cependant il faiblit insensiblement, l'âge le mine et l'use ; il n'en est pas de même de la tribade, chez qui la nymphomanie s'accroît en vieillissant : c'est une fureur, elle devient alors de *succube incube*, c'est-à-dire de patiente, agente. Elle monte au grade de mère et forme une élève à son tour. Ce choix mérite beaucoup de soin ; est-il fait, a-t-elle trouvé l'objet qui lui convient, cette autre moitié d'elle-même à laquelle elle s'unit bientôt par sympathie, elle ne l'abandonne plus ; elle veille sur elle avec une jalousie douce et inquiète que donne la crainte de perdre un bien unique et précieux, et qui tient plutôt de la tendresse maternelle que de cette passion effrénée des hommes. Aussi ce sentiment

chez une tribade, bien loin de lui éloigner son élève, la lui attache de plus en plus et rend leur amour imperturbable ; mais des plaisirs ainsi continués sont encore sans aucuns remords, et c'est là le comble de la félicité. Comment en aurions-nous ? Le plaisir de la tribaderie nous est inspiré par la nature ; il n'offense point les lois ; il est la sauvegarde de la vertu des filles et des veuves ; il augmente nos charmes, il les entretient, il les conserve, il en prolonge la durée ; il est la consolation de notre vieillesse ; il sème enfin également de roses sans épines et le commencement et le milieu et la fin de notre carrière. Quel autre plaisir peut être assimilé à celui-là ! Hâtez-vous, ma chère fille, de le goûter ; puissiez-vous, après l'avoir reçu longtemps, longtemps le communiquer aussi, et toujours répéter avec le même goût : *Femmes, conservez-moi dans votre sein, je suis digne de vous.* »

Cette éloquente apologie, qui s'adresse à une jeune néophyte, comprend aussi quelques exhortations morales qui résument les principes des *anandrynes*.

Invoquer Vesta, la fondatrice du culte, l'invoquer souvent, non par de vaines prières, mais par des sacrifices et des libations, est un premier devoir, un devoir étroit ; car si la protection de la déesse est toujours subsistante, sa vengeance aussi

est toujours prête à éclater contre les prévarications et les infidélités. — « Point d'intempérie de langue, sagesse, réserve à l'égard de ce qui se passe dans les assemblées, discrétion, silence parfait sur les mystères de la déesse, pour ne point éveiller la jalousie et l'envie ; soumission absolue à ses lois, qui vous seront expliquées, soit par celle occupant ma place dans les assemblées, soit par la mère aux soins de laquelle vous êtes confiée, et qui est chargée de vous diriger dans la vie privée ; mais surtout guerre vive et déclarée, guerre perpétuelle aux ennemis de notre culte, à ce sexe volage, trompeur et perfide, ligué contre nous, travaillant sans relâche à détruire notre établissement, soit à force ouverte, soit sourdement, et dont les efforts et les ruses ne peuvent être repoussés que par le courage le plus intrépide, que par la vigilance la plus infatigable.

Au reste, il ne suffit pas qu'un édifice soit établi sur des fondements solides et durables, qu'il soit écarté des éléments destructeurs, et défendu contre les dangers qui peuvent le menacer : il faut encore qu'il offre aux regards de belles proportions, un accord, un ensemble, le grand mérite des chefs-d'œuvre d'architecture, il en est de même de notre édifice moral. La tranquillité, l'union, la concorde, la paix en doivent faire le principal appui, l'éloge aux yeux des profanes ; qu'ils ne voient en

nous que des sœurs ; ou plutôt qu'ils y admirent une grande famille où il n'y a d'autre hiérarchie que celle établie par la nature même pour sa conservation, et nécessaire à son régime. La bienfaisance envers tous les malheureux doit être un de nos caractères distinctifs, une vertu découlant de nos mœurs douces et liantes, de notre cœur aimant par essence ; mais c'est à l'égard de nos consœurs, de nos élèves, qu'elle doit se déployer. Communauté entière de biens, qu'on ne distingue pas la pauvre de la riche ; que celle-ci se plaise au contraire à faire oublier à celle-là qu'elle fut jamais dans l'indigence ; lorsqu'elle la produit dans le monde, qu'on la remarque à l'éclat de ses vêtements, à l'élégance de sa parure, à l'abondance de ses diamants et de ses bijoux, à la beauté de ses coursiers, à la rapidité de son char ; qu'en la voyant on la reconnaisse, on s'écrie : c'est une élève de la secte Anandryne, voilà ce que c'est que de sacrifier à Vesta ! C'est ainsi que vous en attirerez d'autres, que vous ferez germer dans le cœur de vos pareilles qui l'admireront, le désir, en l'imitant, de jouir de son sort. »

Mais quelque vif désir que la secte ait de s'étendre — pour le bien du sexe féminin tout entier — elle n'admet pas indifféremment tout le monde dans son sein. Il y a, comme dans toutes les sociétés, des épreuves pour les postulantes. Pour

les jeunes filles, des anandrynes d'expérience, dites les mères, en jugent dans l'intimité de leur commerce, se les attachent et en répondent devant la confrérie. Ainsi Madame de Furiel s'est attaché la jeune Sapho, mais non sans quelques préliminaires. Pensionnaire de la célèbre proxénète Gourdan, Sapho est destinée à Madame de Furiel, chez qui elle est conduite secrètement ; mais elle n'est pas admise encore en sa présence.

« On m'apprit que je ne verrais point la maîtresse du lieu que je n'eusse reçu les préparations nécessaires pour paraître en sa présence. En conséquence, on commença par me baigner ; on prit la mesure des premiers vêtements que je devais avoir. Le lendemain on me mena chez le dentiste de Madame Furiel, qui visita ma bouche, m'arrangea les dents, les nettoya, me donna d'une eau propre à rendre l'haleine douce et suave. Revenue, on me mit de nouveau dans le bain : après m'avoir essuyée légèrement, on me fit les ongles des pieds et des mains ; on m'enleva les cors, les durillons, les callosités ; on m'épila dans les endroits où des poils follets mal placés pouvaient rendre au tact la peau moins unie, on me peigna la toison que j'avais déjà superbe, afin que dans les embrassements les touffes trop mêlées n'occasionnassent pas de ces croisements douloureux, semblables aux plis de rose qui faisaient crier les sybarites.

Deux jeunes filles de la jardinière, accoutumées à cette fonction, me nettoyèrent les ouvertures, les oreilles, l'anus, la vulve, et me pétrirent voluptueusement toutes les jointures pour les rendre plus souples. Mon corps ainsi disposé, on y répandit des essences à grands flots, puis on me fit la toilette ordinaire à toutes les femmes, on me coifla avec un chignon très lâche, des boucles ondoyantes sur mes épaules et sur mon sein, quelques fleurs dans mes cheveux : ensuite on me passa une chemise faite dans le costume des tribades, c'est-à-dire ouverte par devant et par derrière depuis la ceinture jusqu'en bas, mais se croisant et s'arrêtant avec des cordons ; on me ceignit la gorge d'un corset souple et léger ; mon *intime*¹ et le jupon de ma robe, pratiqués comme la chemise, prêtaient la même facilité. On termina par m'ajuster une polonaise d'un petit satin couleur de rose dans laquelle j'étais faite à peindre. Au surplus, quoique légèrement vêtue, et au mois de mars où il faisait encore froid, je n'en éprouvai aucun, je croyais être au printemps ; je nageais dans un air doux, continuellement entretenu tel par des tuyaux de chaleur qui régnaient tout le long des appartements. »

¹ Jupon fait de deux mousselines, appelé *intime* parce qu'il colle exactement sur le corps. (Note de l'*Espion anglais*.)

L'essai fut des plus heureux, et Sapho elle-même y prit grand plaisir.

Les épreuves pour les femmes sont plus pénibles, et sur dix il en est à peine une qui ne succombe pas.

On enferme la postulante dans un boudoir où est une statue de Priape dans toute son énergie ; on y voit plusieurs groupes d'accouplements d'hommes et de femmes offrant les attitudes les plus variées et les plus luxurieuses. Les murs peints à fresque ne présentent que des images du même genre, que des membres virils de toutes parts : des livres, des portefeuilles, des estampes analogues se trouvent sur une table.

Au pied de la statue est un réchaud, dont le feu et la flamme ne sont entretenus que de matières si légères et si combustibles, que pour peu que la postulante ait une minute de distraction, elle court risque de laisser s'éteindre le feu, sans pouvoir le rallumer ; en sorte que lorsqu'on vient la chercher, on voit si elle n'a pas reçu d'émotion forte qui indique encore en elle du penchant pour la fornication à laquelle elle doit renoncer.

Ces épreuves, au surplus, durent trois jours de suite pendant trois heures.

Ce n'est que lorsque ces épreuves ont été subies que les postulantes sont admises aux cérémonies d'initiation dans le temple. Celui-ci se trouve dans

la petite maison de M^{me} de Furiel. Extérieurement c'est une espèce de chaumière précédée d'une grande cour autour de laquelle sont réunis des écuries, des remises, des étables, une laiterie, des poules, des dindons, des pigeons, tout ce qu'il faut pour donner l'illusion d'une ferme. Mais dès qu'on a pu franchir une petite porte percée dans le fond de la cour, on aperçoit un superbe jardin de forme ovale, entouré de peupliers fort hauts qui en dérobent la vue à tous les voisins. Au milieu se trouve un pavillon ovale aussi, surmonté d'une statue colossale de la déesse Vesta; on y monte par neuf degrés qui l'entourent de toutes parts. A l'entrée, un vestibule éclairé de quatre torchères, des deux côtés duquel sont deux bassins où des naïades de leurs mamelles, fournissent de l'eau à volonté; à gauche, un billard, à droite, un cabinet de bains. Dans cette demeure ne pénètre jamais un homme; pour le jardin même, des femmes robustes ont été formées à la culture et à la taille des arbres.

Au centre de ce temple se trouve le salon réservé aux cérémonies d'initiation. C'est un salon ovale, figure allégorique qu'on observe fréquemment en ces lieux; il s'élève dans toute la hauteur du bâtiment et n'est éclairé que par un vitrage supérieur qui forme le cintre et s'étend autour de la statue extérieure. Lors des assemblées, une petite statue

de Vesta se détache du cintre, les pieds posés sur un globe, et reste suspendue en l'air : le globe et la statue sont en effet creux et remplis d'un air plus léger que celui de l'atmosphère.

Autour de ce sanctuaire de la déesse règne un corridor étroit où se promènent pendant l'assemblée deux tribades qui gardent exactement toutes les portes et avenues. La seule entrée est par le milieu où se présente une porte à deux battants ; du côté opposé se voit un marbre noir où sont gravés en lettres d'or des vers contenant une énumération détaillée de tous les charmes qui constituent une femme parfaitement belle. Ces charmes y sont calculés au nombre de trente. On ne dit point au reste le nom de leur auteur, qui certainement n'était pas du sexe, et tribade du moins. Il n'est qu'un philosophe froid, capable d'analyser ainsi la beauté. Voici ces vers :

Que celle prétendant à l'honneur d'être belle,
De reproduire en soi le superbe modèle
D'Hélène qui jadis embrasa l'univers,
Étale en sa faveur trente charmes divers !
Que la couvrant trois fois chacun par intervalle
Et le blanc et le noir et le rouge mêlés
Offrent autant de fois aux yeux émerveillés
D'une même couleur la nuance inégale.
Puis que neuf fois envers ce chef-d'œuvre d'amour
La nature prodigue, avare tour à tour,
Dans l'extrême opposé, d'une main toujours sûre
De ses dimensions lui trace la mesure :

Trois petits riens encore, elle aura dans ses traits
D'un ensemble divin les contrastes parfaits.
Que ses cheveux soient blonds, ses dents comme l'ivoire,
Que sa peau d'un lys pur surpasse la fraîcheur ;
Tel que l'œil, les sourcils, mais de couleur plus noire,
Que son poil des entours relève la blancheur.
Qu'elle ait l'ongle, la joue et la lèvre vermeille ;
La chevelure longue et la taille et la main ;
Ses dents, ses pieds soient courts ainsi que son oreille ;
Élevé soit son front, étendu soit son sein ;
Que la nymphe surtout aux fesses rebondies
Présente aux amateurs formes bien arrondies ;
Qu'à la chute des reins l'amant, sans la blesser,
Puisse de ses deux mains fortement l'enlacer.
Que sa bouche mignonne et d'augure infallible,
Annonce du plaisir l'accès étroit pénible.
Que l'anus, que la vulve et le ventre assortis
Soient doucement gonflés et jamais aplatis.
Un petit nez plaît fort, une tête petite ;
Un tétin repoussant le baiser qu'il invite ;
Cheveux fins, lèvre mince, et doigts fort délicats.
Complètent ce beau tout qu'on ne rencontre pas.

A chacune des extrémités de l'ovale est une espèce de petit autel qui sert de poêle, qu'allument et entretiennent en dehors les gardiennes. Sur l'autel à droite en entrant est le buste de Sapho, comme la plus ancienne et la plus connue des Tribades ; l'autel à gauche devait recevoir le buste de Mademoiselle d'Eon, cette fille la plus illustre entre les modernes, la plus digne de figurer dans la secte *anandryne* ; mais il n'était point encore achevé, et l'on attendait qu'il sortît du ciseau du

voluptueux Houdon. Autour, et de distance en distance, on a placé sur autant de gaines les bustes des belles filles grecques chantées par Sapho comme ses compagnes. Au bas se lisent les noms de *Thélésyle, Amythone, Cydno, Megarre, Pyrrine, Andromède, Cyrine*, etc. Au milieu s'élève un lit en forme de corbeille à deux chevets, où reposent la présidente et son élève; autour du salon des carreaux à la turque garnis de coussins où siège en regard et les jambes entrelacées chaque couple composée d'une mère et d'une novice, ou en termes mystiques de l'*incube* et la *succube*. Les murs sont recouverts d'une sculpture supérieurement travaillée, où le ciseau a retracé en cent endroits, avec une précision unique, les diverses parties secrètes de la femme, telles qu'elles sont décrites dans le tableau de l'*Amour conjugal*, dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon et dans les plus habiles naturalistes.

Toutes les tribades en place et dans leurs habits de cérémonie, c'est-à-dire les mères avec une lévite couleur de feu et une ceinture bleue, les novices en lévite blanche avec une ceinture couleur de rose, du reste la tunique ou chemise et les jupons fendus et recouverts, une des tribades gardiennes introduit la postulante et sa *mère*.

Au centre de la salle brûle le feu sacré, une flamme vive et odorante s'élance d'un réchaud

d'or, toujours prête à disparaître et toujours rallumée par les aromates pulvérisées qu'y jettent sans interruption la couple chargée de cette fonction extrêmement pénible par l'attention continuelle qu'elle exige. Arrivée aux pieds de la présidente, la *mère* dit : « Belle présidente, et vous chères compagnes, voici une postulante : elle me paraît avoir toutes les qualités requises. Elle n'a jamais connu d'homme, elle est merveilleusement bien conformée, et dans les essais que j'en ai faits je l'ai reconnue pleine de ferveur et de zèle; je demande qu'elle soit admise parmi nous sous le nom de..... »

Après ces mots la *mère* et la *filie* se retirent pour laisser délibérer. Au bout de quelques minutes, l'une des deux gardiennes vient leur apprendre le résultat du vote; s'il est favorable, la postulante est admise à l'épreuve. On la déshabille, on lui donne une paire de mules ou de souliers plats, on l'enveloppe dans un simple peignoir, et on la ramène dans l'assemblée où, la présidente descendant de la corbeille avec son élève, la néophyte y est étendue toute nue. Naturellement celle-ci frétille de toutes les manières pour se soustraire aux regards, ce qui est l'objet de l'institution, afin qu'aucun charme n'échappe à l'examen. C'est d'après le tableau de comparaison des vers cités plus haut qu'on procède à l'examen, mais comme

depuis Hélène il ne s'est point trouvé de femme qui ait réuni ces trente grains de beauté, on est convenu qu'il suffirait d'en avoir plus de la moitié, c'est-à-dire au moins seize. Chaque couple vient successivement à la discussion et donne sa voix à l'oreille de la présidente qui les compte et prononce. Toutes les adeptes expriment leur acceptation en donnant à la jeune fille l'accolade par un baiser à la florentine. On lui donne alors le vêtement de novice, et elle prête aux pieds de la présidente le serment de renoncer au commerce des hommes et de ne rien révéler des mystères de l'assemblée ; puis la présidente sépare en deux moitiés un anneau d'or, sur chacune desquelles la *mère* et la *filles* écrivent respectivement leur nom avec un poinçon ; les deux parties sont rejointes en signe de l'union qui doit régner entre l'*incube* et la *succube*, et cet anneau est passé au doigt annulaire de la main gauche de la novice. Enfin la présidente lui adresse un discours de vêtue plein d'exhortations et de conseils.

Le discours terminé, on retire les postes, les gardiennes, les *Thurifères* ; on laisse s'éteindre le feu et on passe au banquet dans le vestibule. Cependant les profanes ne pouvant y venir pour servir, on passe les ustensiles de table, les plats, les vins, etc , par des tours où les novices les prennent et font le service. Au dessert on boit les

vins les plus exquis, surtout les vins grecs ; on chante les chansons les plus gaies et les plus voluptueuses, la plupart tirées des opuscules de Sapho ; enfin quand toutes les tribades sont en humeur et ne peuvent plus se contenir, on rétablit les portes, on rallume le feu et l'on passe dans le sanctuaire pour en célébrer les grands mystères, faire des libations à la déesse, c'est-à-dire qu'alors commence une véritable orgie.....

Toutes les orgies se font ainsi avec quelque solennité, et non sans exciter l'émulation des Tribades ; car dans cette académie de lubricité il y a un prix décerné au couple le plus hardi : c'est une médaille d'or où est représentée d'un côté la déesse Vesta avec tous ses attributs, tandis que de l'autre se gravent les effigies et les noms des deux héroïnes qui, dans cette lutte générale, ont le plus longtemps soutenu les assauts amoureux.

Les adeptes anandrynes appartiennent à tous les mondes ; dans le temple de Vesta les rangs sociaux sont confondus. L'apologie de la secte, prononcée par M^{lle} Raucourt, et transmise par l'*Espion anglais*, nous présente quelques-unes des plus zélées.

Ce sont d'abord deux femmes de qualité philosophes, s'arrachant à l'éclat et aux honneurs de la Cour, aux attrait plus enchanteurs des hautes sciences qu'elles cultivent avec tant de goût et de

succès, pour venir dans les assemblées d'anandrynes imiter la *simplicité de la colombe*, cet oiseau si cher à Vénus, si ardent dans ses combats. Ces deux femmes de qualité portaient, chez Vesta, les noms transparents de duchesse de Urbsrex (Villeroy) et marquise de Terracènes (Sennecterre). Leur libertinage n'était guère un secret pour personne. « La duchesse de Villeroy est une des premières héroïnes du mois consacré aux Lesbiennes; elle a eu plus de maîtresses que bien des libertins. La marquise de Sennecterre lui a fait passer les moments les plus doux. Quatre femmes de chambre sont toujours à ses ordres, et douze toutous veillent la nuit auprès d'elle ¹. »

A côté d'elles voici M^{me} de Furiel, dont le mari a été procureur général pendant toute la durée du parlement Maupeou; mais dédaignant de s'associer à la renommée de son mari, s'arrachant aux caresses conjugales, aux délices de la maternité, elle s'est élevée au-dessus de tout respect humain, afin de se livrer avec plus de recueillement et sans relâche au culte de la société et à ses travaux.

Sa voisine est une marquise² adorable luttant avec elle d'enthousiasme pour la secte anandryne, bravant tous les préjugés, franchissant, dans les

¹ *Almanach des honnêtes femmes pour l'année 1790.*

² La marquise de Luchet qui, chez les anandrynes, s'appelait de *Téchul*. (Noté de l'*Espion anglais*).

brûlants accès de sa nymphomanie, ce que les indévots à notre culte appellent toutes les bienséances, toute honnêteté publique, toute pudeur; comme le maître des dieux, subissant même quelquefois les métamorphoses les plus obscures ¹ pour faire des prosélytes à la déesse.

Clairon aussi, la Melpomène moderne, retirée du Théâtre Français, trop instruite par une longue expérience, par des maladies cruelles, du danger du commerce des hommes, en dédaigne les hommages et les soupirs.

Sa digne émule, la Melpomène de la scène lyrique, M^{lle} Arnould, après une vie très agitée, est rentrée au bercail de la déesse, où elle cherche à faire oublier les égarements de sa jeunesse. Elle semble même y être entrée en famille, d'après la chronique de la *Paroisse*.

« Le vice des *Tribades* devient fort à la mode parmi nos demoiselles d'opéra : elles n'en font point mystère et traitent de gentillesse cette peccadille. La demoiselle Arnould, quoique ayant fait ses preuves dans un autre genre, puisqu'elle a plusieurs enfants, sur le retour, donne dans ce plaisir ; elle avait une autre fille nommée Virginie, dont elle se servait à cet usage. Celle-ci a changé

¹ On a vu quelquefois M^{me} de Téchul se travestir en femme de chambre, en coiffeuse, en cuisinière, pour parvenir auprès des objets de sa passion. (Note de l'*Espion anglais*).

de condition, et est passée à M^{lle} Raucourt, de la Comédie-Française, qui raffole de son sexe et a renoncé au marquis de Bièvre pour s'y livrer plus à son aise. Dernièrement, au Palais-Royal, dans la nuit, le sieur Ventes, ayant turlupiné la demoiselle Virginie sur sa rupture avec M^{lle} Arnould, qu'on nomme Sophie dans ces parties de débauche, celle-ci, témoin des propos, a donné au cavalier un soufflet très bien conditionné, dont il a été obligé de rire, en demandant des excuses à l'aimable tribade ¹ ».

L'apologiste se garderait de passer sous silence une illustre étrangère, M^{lle} Souck, qui a préféré à l'amour et aux bienfaits d'un prince, père du roi de Prusse, les affections plus vives et plus douces de son sexe.

Enfin M^{lle} Raucourt croit pouvoir se citer après tant d'autres. Ne serait-ce pas faire injure au choix de l'assemblée si, nommée par elle pour la présider, elle s'avouait sans talent et sans capacité ? Elle a sacrifié tout récemment d'opulentes relations avec le marquis de Bièvre, pour se livrer tout entière au penchant qui l'a toujours dominée et dont elle se fait gloire. Ses talents et ses capacités, nul ne semble en douter parmi ses contemporains. « Mlle Raucourt, amant de Mlle Arnould,

¹ *Mémoires secrets*, 11 juillet 1774.

dit l'un, lui écrit la lettre la plus pressante pour l'engager à venir passer une nuit avec elle. Je ne le puis, répond Mlle Arnould, j'ai des affaires cette semaine, et vous savez qu'une nuit de bonheur me condamne à huit jours de repos¹.» N'est-ce pas là un flatteur témoignage ? Le suivant ne devait pas déplaire davantage à la plus lubrique des courtisanes d'une époque qui n'en était pas à les compter.

Dans un pamphlet publié en 1780, sous le titre : *Suite de la vision du Prophète Daniel*, les acteurs de la Comédie-Française sont passés en revue avec une malignité rageuse. La Raucourt y est présentée comme la « prostituée de Babylone ». Le *Prince des Nains* (d'Hénin) la conduit, au travers du corps diaphane duquel on aperçoit, au lieu de sang, une boue noire et empestée. « Et il perce la foule en conduisant une femme que je pris pour un homme à sa démarche effrontée, à sa voix forte, à sa taille gigantesque, et elle jetait des regards lascifs sur toutes celles de son sexe, et une voix cria : « La voilà celle qui a renchéri sur toutes les abominations dont les peuples se sont souillés. Et elle va renouveler ici les scènes de débauche et de luxure qu'elle y donna jadis. Mères ! ne quittez plus vos filles. Amants ! veillez

¹ *Almanach des honnêtes femmes pour l'année 1790.*

sur vos maîtresses. Maris ! prenez garde à vos femmes. Et si vous vous relâchez un moment, elle entrera dans votre lit, elle polluera ce que vous avez de plus cher¹ ».

Enfin la secte Anandryne revendique comme une sœur chère Mlle d'Eon, l'honneur de son sexe, la gloire du siècle. Travestie en homme dès le berceau, éduquée en homme, ayant vécu continuellement avec les hommes, elle en a conquis, pour ainsi dire, tous les talents, tous les arts, toutes les vertus, sans se souiller d'aucun de leurs vices. Elle a résisté à toutes les tentations dangereuses, et jusqu'à ce qu'elle pût avoir une compagne, trouvé en elle-même une jouissance préférable à celle dont l'attrait puissant l'aiguillonnait sans cesse. Un si grand exemple inspirera toujours ses consœurs pour l'édification desquelles M^{lle} le chevalier d'Eon a soupiré si longtemps après le bonheur².

En face de ces sectatrices de Vesta, ennemies déclarées de l'homme, se dressent les adeptes du vice unisexuel masculin, qui eut, pour ainsi dire, droit de cité sous la Régence³.

¹ *Correspondance secrète*, 29 avril 1780.

² *L'Espion anglais, ou correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'Ear*, Londres, 1784, t. X, p. 197 à 228.

³ Voir *La galanterie parisienne au xviii^e siècle* (H. Daragon, éditeur.)

Le duc de Richelieu raconte que, se rendant un soir secrètement dans l'appartement de la duchesse de Charolais, une de ses maîtresses, il fut suivi avec empressement par un homme qui lui adressa des propositions nettement hérétiques¹. Le duc ne manqua pas de conter cette aventure à sa princesse qui lui apprit qu'il existait en France une confrérie protégée par des hommes puissants, et à laquelle le feu roi avait fait une guerre très secrète, sans pouvoir jamais la dissiper ni l'éloigner².

A la fin du dix-septième siècle en effet, il existait une société de seigneurs qui s'étaient engagés par serment à renoncer à toutes les femmes, et avaient rédigé tout un corps de statuts. Nous aurons l'occasion de faire leur connaissance quand nous étudierons l'Amour au dix-septième siècle.

Cette société se prolongea-t-elle jusque dans le siècle suivant? Peut-être; mais plus probablement elle disparut quelque temps, pour se reconstituer clandestinement. Quelques scandales qui ont été consignés ailleurs, en sont des preuves³.

¹ *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, 1790, t. II, p. 231.

² *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, t. II, p. 52.

³ *La galanterie parisienne au XVIII^e siècle*, p. 202-211. C'est au cours de l'un de ces scandales que fut inventée, pour préserver les oreilles du jeune Louis XV, l'expression d'« arracheurs de palissades. »

Au reste, presque aux deux extrémités du siècle, des témoignages, aussi précis qu'on peut le souhaiter, confirment notre opinion. Dans la première moitié du siècle, c'est la publication des *Anecdotes pour servir à l'histoire secrète des Ebugors*, tout en anagrammes peu difficiles à résoudre.

Les *Ebugors* (bougres) sont en guerre ouverte contre les Cythérées ; l'auteur nous les présente en ces termes :

« Les *Ebugors* ou *Modosistes* (Sodomistes) sont un peuple fort ancien. Ils formaient autrefois un corps de nation. *Modose* (Sodome) était la capitale de leurs Etats. Un ange passant un jour par cette ville fut gracieusement accueilli par les principaux habitants. Quoiqu'on ne sût pas le caractère dont ce jeune seigneur était revêtu, comme il était d'une figure aimable, chacun vint lui offrir sa maison. Il accepta celle d'un bourgeois nommé *Tol* (Lot) ; les autres, jaloux de cette préférence, vinrent insulter le voyageur chez son hôte. L'ange sort brusquement et part pour aller porter ses plaintes au Roi son maître. Celui-ci, pour venger son ambassadeur, fit tirer à boulets rouges sur la ville de *Modose* et la réduisit en cendres. Depuis ce temps les *Ebugors* sont dispersés dans tous les lieux du monde. Les descendants de ce peuple malheureux, après avoir erré longtemps, arrivèrent à *Séthane* (Athènes), où ils se soutinrent avec hon-

neur pendant un espace de temps assez considérable. Ils firent dans ce pays plusieurs prosélytes, parmi lesquels on compte le fameux *Ascrote* (Socrate). De nouvelles malheurs les obligèrent de passer en *Elitia* (Italie). On leur accorda dans ce pays de si grands privilèges qu'ils oublièrent leurs anciennes disgrâces. On les vit même parvenir aux plus éminentes dignités. Le nombre des *Modosistes* augmentant tous les jours, ils résolurent d'envoyer des colonies dans quelques-uns des Etats voisins ; ils tâchèrent de s'établir dans le royaume des *Valges* (Gaules).

« *Thirosiren* (Henri III), les reçut favorablement, mais après la mort de ce Roi, ils ne furent pas fort considérés. Pour se procurer un établissement favorable parmi les *Valgois*, ils travaillèrent à mettre dans leurs intérêts la plus haute noblesse, et ils réussirent. »

Il faut à présent faire connaître les mœurs d'un peuple qui fait aujourd'hui tant de bruit dans le monde. Les *Ebugors* sont naturellement spirituels, ennemis des préjugés, et d'un caractère fort liant ; leur commerce est dangereux. En votre présence ils vous font mille protestations d'amitié, tandis que par derrière ils vous rendent de fort mauvais offices. Ce sont des soldats hardis, la crainte du feu ne les a jamais arrêtés ; faut-il pénétrer dans une place, ils n'examinent pas si la brèche est pra-

licable ; ils déchirent, ils mettent en pièces tout ce qui s'oppose à leur fureur ; les cris des blessés ne sont pas capables de les émouvoir, mais après l'action ils deviennent beaucoup plus traitables. Quoi qu'on en dise, leur service n'est pas gracieux, et je suis persuadé qu'on entre plutôt dans ce corps par vanité que par goût.

Ils avaient à leur tête *Kulisber*, qui avait fait ses premières campagnes parmi les *Caginiens* (Ignaciens ou Jésuites). Après avoir passé successivement par tous les emplois subalternes, il parvint au premier grade militaire ; son mérite seul l'éleva à cette sublime dignité. C'était un homme zélé pour sa nation, et prêt à sacrifier tout pour elle ; actif, entreprenant, plein de feu, il n'aimait pas à combattre en rase campagne : il se tirait beaucoup mieux d'affaire dans le défilé le plus étroit. Sa valeur se trouvant alors resserrée, se roidissait contre les obstacles, et franchissait avec impétuosité les plus fortes barrières.

Les *Ebugors* serraient de près la ville de Cythère qui songeait à se rendre, lorsqu'une puissante armée d'*Ominesses* (moineses ou religieuses) vint à son secours. Ces braves Amazones jouèrent autrefois un grand rôle dans le monde sous le commandement de *Phosa* (Sapho). Après la mort de cette illustre générale, leur Empire tomba en décadence ; mais il commençait à reprendre un nouvel

éclat. Les *Ominesses* ont pour toute arme un *Chémidoge*, une espèce d'épée fort courte dont elles se servent fort avantageusement. Leur gouvernement est à peu près semblable à celui des *Ebugors*. Elles ont beaucoup de penchant pour les *Cythérées*, quoique leurs mœurs et leurs coutumes soient bien différentes.

Les assiégeants consternés assemblent le Conseil et, après délibération, décident de porter des propositions de paix, qui sont acceptées.

Au terme du traité, les *Ebugors* s'engagent à ne pas étendre davantage leur domination à cause des inconvénients qui en résulteraient pour le bien commun. Ils pourront vivre selon leurs lois et leurs usages, mais ils ne décrieront pas, comme ils ont fait jusqu'ici, le gouvernement des *Cythérées*. Au contraire, les deux peuples travailleront de concert à entretenir la paix, et auront l'un pour l'autre les égards qu'ils se doivent réciproquement¹. »

Dans la deuxième moitié du siècle, sous la plume du *Gazetier cuirassé*, les « Arracheurs de palissades » ont changé de nom : ils sont devenus les *Guèbres*, sans doute pour leurs mœurs orientales.

— Il y a un quai à Paris qui n'a pas plus de

¹ *Anecdotes pour servir à l'histoire secrète des Ebugors*, à Medoso, l'an de l'Ere des Ebugors MMMCCCXXXIII (1733). — B. N. Enfer, 113, p. 31-34, 95 sqq.

vingt-cinq maisons, parmi lesquelles on compte au moins quinze à vingt *niches de Guèbres*, dont la réputation n'est plus à faire. (Les anciens Guèbres avaient beaucoup de vénération pour le feu, les nouveaux en ont beaucoup de crainte.)

— La secte des Guèbres a pris un deuil de trois mois, pour le champion de l'Ordre, qui vient de mourir dans un grand hôtel, rue de Charenton, où il a vécu à discrétion pendant trente ans.

On vient de faire le dénombrement de tous les Guèbres qui sont connus à Paris : leur accroissement est aussi incroyable qu'effrayant ; si la multiplication subite des moines qui ont envahi l'empire du monde chrétien ne préparait pas aux merveilles de la procréation des êtres neutres, on ne croirait pas à la possibilité de leur existence : un controversiste prétend que les Jésuites ont répandu des missionnaires dans le monde pour fortifier leurs prosélytes et faire de nouvelles conversions ; on promet une couronne civique à chaque femme qui aura reçu l'abjuration d'un membre de cette secte ; elle est recommandée surtout aux femmes aimables, qui doivent vaincre leur répugnance pour être utiles à l'humanité ¹.

Mais Ebugors, Guèbres ou « Arracheurs de pa-

¹ *Le Gazetier cuirassé*, pp. 164, 177, 180.

lissades », ils se font insensibles aux charmes de la femme, invertissant ainsi l'ordre de la nature, éludant même les règles les plus élémentaires de la volupté et de la beauté. Ils sont éternels, comme le vice et la laideur.

CHAPITRE IX

Les Petites Sociétés d'amour. — Joyeux et Anti-Façonniers. — Les Petits-Maitres. — Les Filles du bon ton. — Chevaliers de la Clairon. — Les Réjouis.

Nous avons présenté, avec les détails qui nous paraissaient leur convenir, les principales Sociétés d'amour dont nous avons pu retrouver des traces précises. A dessein, nous avons écarté de notre sujet les associations d'ordre à peu près exclusivement bachique, tels les *Ordres de la Boisson* et de *la Méduse*, qui firent quelque bruit au commencement du dix-huitième siècle. Nous en dirons autant des diplômes délivrés par les Ordres *Trincardins* et donnant licence *trincandi, potandi, bibendi, ridendi, jocandi, ludendi, saltandi*¹.

Par contre, il nous paraîtrait injuste et inconscient de passer sous silence un certain nombre de Sociétés qui, sans avoir eu l'éclat, l'extension ou le relief de la *Félicité*, des *Aphrodites* ou des *Anandrynes*, n'ont pas moins marqué leur existence par quelques productions significatives, et n'étaient pas moins consacrées, dévouées à la

¹ Voir l'*Hermes romanus*, t. II, p. 423.

galanterie, soit directement et par une enseigne franche, soit indirectement et sous le couvert de préoccupations d'ordre analogue. Mais nous avons pensé que ce serait besogne trop minuscule, inutilement tatillonne et formaliste, de chercher entre ces sociétés un classement méthodique. Nous nous contenterons donc de présenter les documents dans un ordre aussi exactement chronologique que possible.

La Société des *Chevaliers de la Joye* fut fondée à Mézières dans les toutes dernières années du dix-septième siècle, sous la protection de Bacchus et de l'Amour. C'est à l'occasion du Carnaval, de tout temps saison de la joie et des divertissements, des jeux et de la bonne chère, que le fondateur inconnu a cherché le moyen d'assurer à un petit cercle de frères et sœurs une suite ininterrompue de plaisirs toujours nouveaux. Pour éviter la confusion dans une si belle entreprise, il a lui-même donné les règles telles qu'elles lui ont été inspirées par Bacchus et par l'Amour, protecteurs de l'Ordre.

Il a d'abord établi trois dignités remplies par trois personnes d'un mérite distingué, ennemies mortelles du chagrin, et capables d'inspirer de la joie dans les cœurs qui en sont le moins susceptibles. Ceux qui posséderont ces dignités enivrantes

tes seront : l'éminentissime *grand-maitre*, le *grand-commandeur* et le *grand-prieur*. Ils seront distingués : le *grand-maitre* par un ruban vert, large de deux doigts, qu'il portera en bandoulière, au bout duquel sera attachée une médaille d'argent, relevée des armes de l'Ordre, qui représentera Bacchus et l'Amour avec leurs attributs, qui s'embrasseront pour marque de leur union, et seront couronnés d'une même couronne composée de pampre et de myrthe, avec cette devise autour de la médaille : *La joye nous unit*.

Le *grand-commandeur* et le *grand-prieur* porteront une même médaille au bout d'un ruban vert qui leur pendra au cou. Les simples chevaliers et officiers subalternes la porteront aussi avec un ruban vert attaché à la boutonnière du justaucorps ; sur les revers de la médaille de l'Ordre les chevaliers feront graver la devise qui conviendra le plus à la disposition de leurs cœurs.

L'élection des trois premières dignités de l'Ordre se fera à la pluralité des voix dans la première assemblée où, après une ample effusion de vin, on implorera le secours et l'inspiration des divinités protectrices.

Règles des Chevaliers de la Joye

I. Ceux qui voudront être reçus dans l'Ordre de la Joye seront obligés de fournir des certificats en

bonne forme de leur belle humeur, de leur gaieté et de leur honnêteté avec les dames, et s'obligeront d'exécuter à la lettre les statuts de l'Ordre.

II. Chacun des chevaliers fera choix d'une dame qu'il fera recevoir chevalière avec lui; elle donnera les mêmes preuves et jouira des prérogatives de son chevalier : elle sera obligée de porter comme lui une médaille et de se conformer religieusement aux statuts.

III. L'on ne recevra dans l'Ordre aucun chevalier qui ne soit gentilhomme, ou qui ne vive noblement.

IV. Pour entretenir la bonne union, qui fait une des principales parties de l'Ordre, les chevaliers s'assembleront deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, pour délibérer sur les affaires de l'Ordre.

V. Les jours d'assemblée les chevaliers régaleront leurs confrères chacun à leur tour, avec abondance de vin, de toutes sortes de liqueurs, de violons et de bonne chère; surtout la joye fera l'ornement de leurs repas.

VI. Pour éviter la confusion, l'on donnera un bouquet au chevalier qui sera obligé par son tour de régaler ses confrères.

VII. Dans les repas qui se donneront, les chevaliers feront un carillon perpétuel de verres, qui

ne sera interrompu que par des chansons bachiques, et les plus divertissantes.

VIII. Les chevaliers porteront toute sorte de respect au grand-maître et à ses officiers, lesquels seront assis, dans les repas, par distinction, sur des chaises élevées au-dessus du reste des chevaliers, et le grand-maître aura la sienne au-dessus de la leur.

IX. La dame du grand-maître et celles des premiers officiers observeront la même élévation des rangs que leurs chevaliers auront dans les assemblées.

X. Lorsque le grand-maître commandera à quelqu'un de chanter ou de régaler la compagnie par quelques contes agréables, il ne s'en pourra défendre sous quelque prétexte que ce puisse être.

XI. La dame du grand-maître aura le même empire sur les chevalières.

XII. Les chevaliers et leurs dames vivront dans une parfaite union et soutiendront envers eux et autres tout l'honneur de l'Ordre, au péril de leur vie et de leurs biens.

XIII. S'il arrivait par malheur quelque différend entre les chevaliers ou leurs dames, le grand-maître et ses officiers le termineront sur-le-champ de leur propre autorité, et ceux qui ne voudront pas obéir à leur décision seront chassés honteuse-

ment de l'Ordre comme perturbateurs de la Joye publique.

XIV. Les chevaliers et chevalières seront obligés de porter en tous temps leur médaille; ceux qui seront surpris sans en avoir seront privés pour la première fois des plaisirs de deux assemblées; pour la seconde ils seront interdits de l'Ordre aussi longtemps qu'il plaira au grand-maitre, et à la troisième fois ils seront exclus sans retour de la société de leurs confrères et livrés en proie à leurs remords.

XV. Un chevalier, le jour de sa réception, après avoir fait choix d'une chevalière, s'attachera à elle, la préviendra en tout ce qu'elle pourrait exiger de lui, et lui ôtera tout sujet de jalousie, en ne marquant point d'empressement pour d'autres que pour elle, sans néanmoins manquer à la civilité, qui demande un accueil riant pour tout le monde.

La réception d'un chevalier de la Joye donnait lieu à une solennelle cérémonie. Après lui avoir donné lecture des statuts, le grand-maitre, accompagné de ses officiers et suivi de tous les chevaliers et chevalières de l'Ordre, lui faisait mettre un genou en terre et prononcer le serment suivant :

« Je fais vœu, en présence de Bacchus et de l'Amour, d'observer religieusement les statuts de

l'Ordre illustre de la Joye, et promets de garder jusqu'au dernier soupir la belle humeur qui est une des plus belles qualités d'un chevalier accompli; je promets de conserver toute ma vie une complaisance et une honnêteté inviolable pour les dames, et de regarder d'un œil tranquille la perte de nos biens plutôt que de sortir du caractère d'un véritable *Chevalier de la Joye*. En foi de quoi j'ai signé le présent serment d'une encre de couleur de vin. »

Puis on lui faisait passer par trois fois sur la tête un verre de vin, des plus grands qui se trouvaient, et qu'il devait avaler d'un seul trait, sans chanceler. S'il avait bien accompli l'épreuve, le grand-maître prenait une médaille qu'on lui apportait dans un bassin d'argent et la remettait au grand-commandeur et au grand-prieur qui l'attachaient au nouveau chevalier. Après quoi, ce dernier embrassait tous les chevaliers et chevalières présents, et on lui expédiait ses lettres de réception sous la formule suivante :

« Nous, ennemi capital du chagrin, ami de la liberté et grand-maître de *l'Ordre de la Joye*, sur preuves à nous données de la belle humeur, complaisance pour les dames et bon appétit de l'avons trouvé digne de participer aux plaisirs de notre *Ordre*, enjoignons à nos bons et féaux amis rôtisseurs, cabaretiers, traiteurs, pâtissiers, cafe-

tiers, marchands de ratafia et violons, d'avoir à le reconnaître pour membre de notre corps, dès ce jour et à l'avenir, et de lui fournir, sitôt qu'il se présentera, tout ce qui peut contribuer à la joie, à la bonne chère et aux cadeaux qu'il voudra donner aux dames, car tel est notre plaisir. »

« Collationné à l'original par moi, secrétaire de l'*Ordre de la Joye*,

Le Chevalier de BELLE-HUMEUR. »

Les mêmes cérémonies s'observaient pour la réception de la dame que le chevalier présentait à la dame du grand-maître pour sa chevalière.

Enfin les quelques surnoms que nous connaissons des *Chevaliers de la Joye* nous permettent d'affirmer que l'Ordre évitait avec soin tout ce qui aurait pu engendrer la mélancolie, tandis qu'il s'entourait de gaieté, de fraîcheur, de belle humeur et de la suprême source de joie, la beauté.

L'éminentissime grand-maître était qualifié d'« ennemi capital du chagrin et d'ami de la liberté »; le grand-commandeur s'affirmait « partisan des ris, des jeux et de la bonne chère »; le grand-prieur, « fléau de la mélancolie »; le secrétaire était « chevalier de Belle-Humeur ». Enfin le chevalier du Printemps, les chevaliers Fidèle, Frétilant, Sans-Souci, Constant, Magnifique,

Complaisant, le chevalier de l'Espérance, pour peu qu'ils justifiassent leurs surnoms, ne devaient guère être renfrognés et misanthropes. Bacchus et l'Amour les inspiraient !¹

Laurent Bordelon, docteur en théologie et auteur satirique, fut un écrivain très fécond, mais, semble-t-il, peu présomptueux, puisqu'il appelait ses ouvrages « ses péchés mortels, dont le public faisait pénitence. »

L'un de ses écrits, très peu commun aujourd'hui, nous initie à la connaissance d'une coterie nettement dénommée « la Coterie des Antifaçonniers », établie, nous dit-il mystérieusement, dans L. C. J. D. B. L. S. La relation de Bordelon, adressée tout aussi mystérieusement A. M. L. D., est présentée comme provenant d'un inconnu, se disant modestement « l'instituteur, le fondateur et le principal mobile » de la Coterie. C'est lui-même qui va nous instruire. Il nous apprend d'abord que « Coterie est une société de gens qui s'assemblent de temps en temps pour discourir, pour se divertir, pour s'instruire ou pour s'amuser. » Puis après un bavardage insignifiant, il entre dans le sujet :

¹ *Institution de l'Ordre des Chevaliers de la Joye. sous la protection de Bacchus et de l'Amour, établie à Mézières le 18 janvier 1696. Réimprimé dans les Variétés historiques et littéraires de Fournier, Paris 1857, in-16, t. VII, p. 237 sqq.*

La Coterie des *Antifaçonniers* est composée de vingt personnes absolument ennemies des cérémonies et des façons qui, étant ensemble, ne se contraignent en rien, qui disent et qui font tout ce qu'il leur plaît, avec pourtant une exacte attention, pour ne point contrevenir aux bienséances que la société civile et que la raison demandent qu'on observe. La sincérité règne entre eux, et le cérémonial en est entièrement banni. Nous nous assemblons une fois le mois à certain jour préfixe ; nous entrons, nous nous abordons, nous nous quittons, nous sortons sans rien exiger de personne, et sans que personne exige rien de nous : loin de là toutes ces circonspections gênantes, tous ces ménagements onéreux, toutes ces tirades de compliments, toutes ces convulsions de civilités, qu'un faux zèle a imaginés, et qu'un ridicule usage entretient. On pousse dans cette société bien plus loin encore la franchise ; nous nous disons réciproquement les uns aux autres nos vérités, nous les écoutons, et nous ne nous en fâchons point ; au contraire, nous nous en divertissons comme d'un spectacle que nous nous donnons à nous-mêmes, et où nous sommes également les acteurs et les spectateurs. Y a-t-il aucune société où l'on soit aussi sociable ?

Le lieu où nous nous assemblons est presque aussi rond qu'une boule ; et comme il est petit, et

que ses fondements ne sont fixes qu'autant qu'on le veut, dans de certaines occasions on le peut porter et transporter aisément ; aussi le change-t-on souvent de place, ce qui nous est d'une très grande commodité.

Quelque petit que soit ce lieu de notre assemblée, nous ne laissons pas d'y trouver autant d'étendue que nous en demandons ; nous n'avons qu'à vouloir, et sur-le-champ l'espace s'agrandit, et nous nous y promenons à notre aise. Sans en sortir, nous portons nos vues aussi loin que nous voulons qu'elles aillent. Ne pensez pas que pour cela nous nous servions de lunettes d'approche ; elles nous y seraient inutiles, puisque, s'il y a quelques fenêtres, elles sont si embarrassées et d'une construction si *labyrinthique*, qu'aucun instrument de droite ligne ne pourrait s'y placer.

Vous êtes apparemment curieux de savoir ce qui se passe dans ces assemblées. On y raconte des histoires, des circonstances importantes, des faits intéressants ; on y lit des ouvrages, on y joue à de certains jeux d'esprit que nous avons imaginés ; on y dit des nouvelles, on s'y mêle quelquefois de faire des critiques ; on s'y entretient des livres, des divertissements et des spectacles qui viennent de paraître ; enfin on s'y amuse en une infinité de manières, selon les occasions qui se présentent, selon l'humeur où l'on est, selon que

les nouveautés donnent. Les antiquailles usées y trouvent rarement place ; si l'on y en produit, c'est bien moins pour se montrer savant que pour s'en divertir. Nous n'avons point du tout besoin d'aller chercher dans l'antiquité de quoi soutenir nos conversations : car outre que ce qui se passe dans notre temps nous fournit assez pour cela, c'est que quand même il ne se passerait rien à présent au dehors qui pût nous occuper selon notre goût, nous pouvons tirer de notre propre fond plus qu'il ne nous faut de matières et de sujets pour y suppléer.

Laurent Bordelon, ou son bienveillant mais mystérieux correspondant, nous fait connaître les noms et conditions des personnes qui composent la *Coterie des Antifaçonniers*, avec quelques détails pittoresques sur les plus remarquables de ces confrères. C'est une véritable « Société des Un » que cette confrérie ; jugez plutôt. Elle comprend : Doudnet, abbé, bénéficiaire, prédicateur ; Martéole, religieux ; Sapion, homme de robe, occupant un rang considérable dans la magistrature ; Ripatropé, médecin-chirurgien-apothicaire ; Pondérode, bijoutier enrichi, fabriquant encore des bijoux en unique exemplaire pour constituer un musée qu'il montre seulement à ses intimes amis ; Fureton, musicien ; Paristan, comédien ; Fracastin, homme de guerre ; Nofaine, homme de cour,

aux allures d'Alphonse mondain. Des gens très bien instruits affirment qu'ayant peu de bien, il avait épuisé les finances de plus de six riches citadines pour soutenir sa noblesse. Une femme prête à devenir sa maîtresse se rend compte qu'elle sera pour lui une « vache à lait ». Nous trouvons encore : Pipatou, auteur, savant, académicien, grammairien, critique, commentateur, traducteur, philosophe, mathématicien, etc. ; Grobisot, financier ; Viantor, voyageur, qui n'est point sorti de son pays ; il a plaisir à conter ses voyages imaginaires, ses confrères ont plaisir à le croire ; Didorbec, libraire ; Cardebatte, joueur ; Scandide, poète ; Lupinade, grand rieur et grand polisson ; Pianlair, danseur, qui a vainement tenté d'apprendre à ses confrères à faire des révérences en entrant, en sortant, en passant les uns devant les autres : ils n'ont jamais voulu s'y soumettre. Mais il a juré qu'il leur ferait danser un ballet de sa composition.

Le personnel de la Coterie ne comprend encore que trois femmes : une demoiselle Flamette, une femme mariée Polimine, une veuve Grimiane.

Flamette est une fille de moyen âge, assez jolie et assez enjouée pour plaire ; aussi quelques-uns de nos associés font-ils volontiers la roue autour d'elle. O nature ! nature ! quand elle est dans nos assemblées, on y remarque beaucoup plus de

gaieté que quand elle n'y est pas ; les plus sérieux se dérident en sa présence, les plus vieux font les petits mièvres, et ne touchent presque pas les pieds à terre. Flamette s'en aperçoit (car il n'y a rien dont les filles s'aperçoivent plus facilement) et s'en divertit de tout son cœur.

N'allez pourtant pas vous imaginer qu'on la cajole dans les formes, qu'on *fasse l'amour chez nous* ; hélas ! si cela arrivait, tout irait de travers dans notre *Coterie*. Non, certes, on n'y fait point l'amour ; on en parle, on en discourt, on en fait des histoires, on en rapporte des aventures ; mais je vous proteste encore une fois qu'on n'y fait point l'amour ; tablez là-dessus. Et quant à ce que vous venez de lire de nos mièvres et de nos faiseurs de roues, j'ai seulement voulu dire qu'on s'y sent tout je ne sais comment à la vue d'un petit minois, quand il est joli, quand on le regarde avec un je ne sais quel plaisir, et qu'on voudrait en être regardé de même. Voilà le *nec plus ultra* de nos amoureux, et à quoi se termine leur coquetterie.

Polimine est la femme d'un financier qui est tous les ans trois ou quatre fois en campagne pour faire ce qu'on appelle une tournée. Sa femme reste à la ville avec une entière liberté de ses pensées, de ses paroles et de ses actions ; mais, rassurez-vous, elle n'en abuse pas. Elle ne connaît la co-



OUI OU NON
(MOREAU LE JEUNE)

quetterie tout au plus que de nom. Vraiment elle a bien d'autres occupations que celles de la galanterie. Je vous donnerais vingt ans pour deviner ces occupations, et je serais le plus trompé du monde, si vous en veniez à bout. »

Evidemment. Polimine ne s'occupe que... d'algèbre. Mais non pas en passant, par fantaisie ; elle réduirait à *quia* les algébristes les plus compétents. Elle est inépuisable sur cette matière. Ses étoffes, ses dentelles, ses chemises, ses bas, ses souliers, ses manières de s'habiller, de se coiffer, ses meubles, enfin tout ce qui se trouve chez elle, sur elle, en elle, sent l'algèbre.

Le moyen de reconnaître l'odeur algébrique sur des chemises ou des bas de femme, Bordelon néglige de nous le faire connaître. Dommage !

Quant à Grimiane, elle est veuve et prude. Elle passe le moyen âge, elle prêche continuellement le détachement des plaisirs du monde ; mais elle se requinque beaucoup. L'auteur veut dire — et il l'explique — qu'elle fait la petite bouche, qu'elle minaude modestement, qu'elle se mord les lèvres, qu'elle aime mieux sourire que rire à bouche ouverte, parce qu'elle a ses raisons pour cela ; qu'elle dit des « fi donc ! » d'une manière qui ne rebute point ; qu'elle ne porte ni rubans ni dentelles, mais que son linge est blanchi par la meilleure blanchisseuse et fait par la plus habile faiseuse ;

enfin qu'il faudrait qu'elle devînt intéressée à l'excès et qu'on lui offrit une effroyable somme d'argent pour l'engager à montrer son extrait baptistaire ¹.

Pour des anti-façonnières, ces femmes ne manquent pas de coquetterie. Aussi pouvons-nous nous fier à elles pour modifier des statuts codifiant « l'oubli et le débarras de tout ce que la galanterie a eu l'habitude de mettre dans l'amour ».

Cette camaraderie anti-façonnière, on sait d'ailleurs à quoi elle aboutit fatalement. Que les intentions soient pures au début, il ne nous coûte rien de le croire ; mais les intentions sont pour si peu, et un coin de chair entrevu induit à de si brusques revirements ! Et puis, parmi dix-sept hommes, il y avait bien au moins un pince-sans-rire, un doux sceptique... Elle est de tous les temps la réplique de ce clubman si souvent citée. Une jeune et jolie femme, désireuse de vivre en camarade avec quelques hommes du monde, avait stipulé, exigé que, sans considération de galanterie pour son sexe, on la traitât en homme. Le dîner se passe bien, les propos grivois échauffent l'atmosphère ; vers la fin de la soirée, l'un des camarades, qui se plaisait à corser les sujets de

¹ Laurent Bordelon, *La Coterie des Antifaçonniers*, établie dans L. C. D. B. L. S. — Relation où l'on traite de l'établissement de cette coterie. — Paris 1716.

conversation, vient à la jeune femme et, lui tapant sur le ventre, lui dit avec un gros rire : « Eh bien, mon vieux, si nous allions pisser maintenant. »

La malice étant une qualité précieuse en galanterie, plus spécialement dans celle du dix-huitième siècle, il nous semble intéressant de consigner ici les statuts de l'*Ordre de la Malice*, « institué par très aimable et très digne dame madame Agrippine de la Bonté même. »

I. — Il n'y aura que quatre dignités, qui seront toujours remplies par le beau sexe, comme entrant mieux dans l'esprit de l'*Ordre*. Ces dignités seront celles de grande-maîtresse, de lieutenant, de chancelière, de trésorière. L'*Ordre* sera, outre cela, composé de quatre commandeurs et de quatre chevaliers, dont l'élection se fera en conscience et connaissance des mérites et talent en malice.

II. — Tous ceux et celles qui se présenteront pour être admis dans l'*Ordre* doivent avoir les qualités requises pour occuper les places qui pourront leur être confiées.

III. — Ils seront obligés de prouver deux années au moins d'exercice réel ou d'intention ; ce qui sera vérifié par titres qu'ils soumettront à l'examen de la chancelière de l'*Ordre*.

IV. — Le noviciat sera d'une année, et pendant ce temps les *Novices* seront obligés de donner à la

lieutenante, deux fois par jour, les moyens les plus fins et les plus adroits d'attraper et de faire donner dans le panneau ceux que l'*Ordre* voudra favoriser de son amitié et de sa bienveillance.

V. — On ne sera reçu *Profès* qu'après avoir exactement rempli les obligations du noviciat ; ce qui sera certifié par la lieutenante, et examiné en plein chapitre.

VI. — Défenses sont faites de prendre aucun domestique champenois, suisse ou picard ¹.

VII. — On ne pourra faire élever dans sa maison ni dindons, ni oies, ni moutons.

VIII. — Mais on aura, pour le bon exemple, beaucoup de singes, de chats, de perroquets, de chouettes, de renards et de pies.

IX. — Les principaux livres de la bibliothèque seront l'*Espiègle*, *Richard sans Peur*, *Buscon*, *Gusman d'Alfarache*, *Gil Blas*, le *Pince-sans-rire*, l'*Histoire des pages*, les *Anecdotes des pensionnaires des religieuses*.

Cet ordre fut institué, nous dit l'abbé Coupé qui nous transmet ces documents, le 1^{er} mai 1734, par une dame charmante dont le nom nous est inconnu. Chaque chevalier et chevalière portait un petit

¹ On connaît les proverbes : « Quatre-vingt-dix-neuf Champenois et un mouton font cent » ; — « Je l'ai fait venir d'Amiens pour être Suisse. »

cordons gris de lin, auquel était attachée une miniature ovale en émail, bouclée d'un fil d'or : cette miniature représentait un singe (dont la malice est avérée) et on lisait ces vers derrière cette figure :

Pour vous imiter je suis fait ;
C'est là mon plus noble exercice ;
Aussi, par un retour parfait,
Vous me ressemblez en malice. ¹

Se proposer le singe pour modèle, quelle imprudence ! Cet animal a de si indiscretes manifestations en face d'une personne du beau sexe ! Elles auraient sans doute difficilement compté parmi les bons tours et les malices que devait un fidèle chevalier à toutes les chevalières. Honni soit qui mal y pense !

La *Frivolité* et le *Papillonnage* n'ont sans doute jamais existé comme Sociétés constituées, mais elles symbolisent toute une classe d'individus très fats et très désagréables qu'on appelait déjà des « merveilleux », mais plus souvent des « petits-mâîtres ».

Ils sont représentés d'abord en la personne de Messire Alexandre Hercule Epaminondas, chevalier de Muscoloris, Grand-Petit-Maître de l'Ordre de la *Frivolité*. Né en 1736, fils d'une mère pleine

¹ Abbé Coupé, *Variétés littéraires : Littérature légère* ; Paris 1786 ; t. I, p. 178.

d'agrémens, qui a accouché de lui au milieu d'un bal, qui passa toute sa vie dans les délices de la table et du jeu, et qui mourut à l'Opéra le plus gracieusement qu'il est possible, le comte de Muscoloris put être justement appelé de bonne heure l'enfant de la volupté. Tout concourut à le rendre magnifiquement heureux. Il était aussi riche que beau, et aussi bien pris dans sa taille que spirituel. Le célèbre Marcel ne forma jamais un plus élégant danseur, et le Palais-Royal ne vit jamais un plus charmant cavalier. Les trente-six articles qui constituent la beauté, selon les observations de Minarotti, se comptaient sur sa personne, et se prêtaient un secours mutuel pour en faire une collection de gentillesses et d'agrémens.

Après de longs voyages, au cours desquels il avait vainement cherché ailleurs l'élégance et la finesse, il revint se fixer à Paris où ses qualités pouvaient seulement trouver un emploi digne d'elles. Ses belles manières le rendant le prototype des grâces, des modes et du bon goût, lui méritèrent à la fin de 1757 l'honneur d'entrer dans l'*Ordre de la Frivolité*, et ses talents s'y développèrent avec tant d'éclat qu'il fut unanimement élu Grand-Petit-Maître le 4 janvier 1758.

L'*Ordre de la Frivolité*, institué par le marquis de Futilet au commencement du XVIII^e siècle, est composé de trois cents vrais Petits-Maîtres et de

six mille Petits-Maîtres manqués qui sont les Frères servants. Les statuts prouvent le génie de l'institution :

1° Les chevaliers vivent répandus dans tout Paris pour y entretenir le goût des modes, l'étendre et le perfectionner ; et ils ont des députés qui vont annuellement dans les provinces annoncer les nouvelles manières de parler, de s'habiller, de se friser et de marcher.

2° Ils ne prennent jamais conseil que d'eux-mêmes, rejettent toute autorité, soit divine, soit humaine, n'admettent de religion que leur propre opinion. Ils pensent sur cet article que les modes d'aujourd'hui étant beaucoup plus excellentes que celles de l'an dernier, une croyance toute fraîche et toute neuve vaut beaucoup mieux qu'une croyance de six mille ans, et que la seule autorité d'un Petit-Maitre doit nécessairement anéantir le témoignage de tous les Peuples et de toutes les Traditions.

3° Ils ont pour maxime de ne jamais répondre à aucune objection solide que par une saillie, une épigramme, ou une turlupinade, et d'appuyer toutes leurs certitudes métaphysiques et morales sur la vérité des Romanciers et la doctrine des Poètes.

4° Ils se disent de même nature que les Bêtes ; et si cependant on les appelle bêtes, ils doivent se

battre à toute outrance, lorsqu'ils ont du courage.

5° Ils sont obligés de lire chaque semaine quelque brochure courante, à moins qu'ils n'aient le talent d'en faire une, et c'est là que l'esprit fort doit briller, et le libertinage emprunter des couleurs séduisantes.

6° Ils doivent n'adorer que leurs idées, n'estimer que leurs personnes, et se rendre amants de toutes les jolies femmes sans en aimer aucune.

7° Ils doivent répandre un air d'étourderie dans tout ce qu'ils disent et faire de manière à ne laisser apercevoir qu'un esprit bref et très inconséquent.

8° Ils ne parlent qu'en termes nouveaux, et leur langage doit toujours amener des équivoques.

9° Leurs principaux revenus sont assignés sur le public, comme sur un fonds qui ne peut manquer ; et plus on a l'art de contracter des dettes, plus on mérite d'égards.

10° Les heures de la toilette se réduisent à quatre ; là on apprend à tirer parti du moindre sourire, du moindre regard, et de tous les gestes dont l'élégance est capable. Quiconque, parmi les Petits-Maitres, néglige la toilette, cesse *ipso facto* d'être membre de l'*Ordre*.

11° Les marques distinctives de l'*Ordre* varient selon les temps, excepté les parfums et les bouquets qui sont destinés à perpétuité pour annoncer les chevaliers de la *Frivolité*.

12° Il n'est permis à aucun des dits chevaliers d'avoir le moindre soupçon de modestie. Il faut qu'un air de suffisance, joint à tous les tons d'impertinence, caractérise de manière frappante les Petits-Maitres réels et manqués ; et c'est dans ce seul point que les Frères servants ont autant de privilège que les autres.

Le chevalier de Muscoloris maintint ses règlements dans toute leur vigueur, et eut soin d'en ajouter un treizième, celui d'être à l'affût de toutes les modes et de toutes les nouveautés qui paraissent, pour s'en parer aussitôt et se donner du relief au milieu du beau monde. Sa grâce pour présider les chapitres de l'*Ordre*, lorsqu'on délibérait, sa manière de prendre du tabac, de se moucher, de cracher lui avaient gagné l'admiration de tous les chevaliers, l'adoration de toutes les femmes.

Jusqu'à son dernier soupir, le chevalier de Muscoloris a conservé cette légèreté et cette insouciance de l'esprit et du cœur qui le faisaient le modèle du Petit-Maitre. Quelques articles de son testament en font foi :

— Je donne à la divine Escarlasur, quoique je n'aie jamais eu pour elle qu'une passion éphémère, mon portrait, mon rubis et *Mouche*, ma demi-levrette blanche à oreilles noires, à longues pattes et à courte queue. Escarlasur m'a toujours tendre-

ment aimé, elle aimera conséquemment mon chien. Je lui recommande de ne point pleurer, crainte d'altérer tant soit peu ses beaux yeux, de parler tous les jours à mon portrait, comme s'il était vivant, et d'en faire un pantin, pour qu'il semble du moins animé. Rien n'est si maussade que la figure d'un homme qui ne parle ni ne remue.

— Je ne donne rien à Marthon, comme à une personne que la petite vérole a rendue d'une laideur amère, et qui, par conséquent, ne peut intéresser ni les vivants ni les morts.

— Je donne ma bibliothèque d'odeurs à la petite Safiri, de l'Opéra, qui ne sent pas trop bon, aux charges et conditions qu'elle se parfume deux fois le jour ; et je fais présent de mes fards à mademoiselle Turiman, qui paraît plutôt une tête de mort qu'un visage vivant.

— Je lègue dix-huit cents livres à toutes les Bouquetières de Paris, pour qu'elles se trouvent le long des rues où mon convoi passera. Il faut égayer la mort autant que possible.

— J'abandonne la totalité de ma vie employée en visites, révérences, pirouettes, toilettes, impatiences, compliments, folies, gentillesses, petits soupers, petites promenades, à tous ceux qui composent pour le théâtre, afin que d'un aussi riche fonds ils en tirent tout ce qui peut instruire,

amuser et corriger le public, qui a encore grand besoin de pareilles leçons¹.

Le *Papillonnage* raffine sur la *Frivolité*, mais il est tout aussi imaginaire. Il n'existe que dans le titre d'un ouvrage qui reste encore à écrire :

Les statuts et règlements de l'ordre élégantissime du papillonnage, persiflage, rossignolage, chiffonnage, fredonnage, francbavardage, age, age, age, etc., par l'urbanissime et superlicocantiosissime Zéphirofolet, 100 vol. in-fol.

Cet ouvrage, l'évangile des Petits-Maitres, était inscrit comme faisant partie de la bibliothèque de l'abbé de Pouponville, fils du célèbre chevalier de Muscoloris, Grand-Petit-Maitre de l'*Ordre de la Frivolité*. L'abbé est le mignon des grâces, la coqueluche des femmes, l'élixir de la galanterie, la quintessence de la gentillesse. A deux mois il tétait si joliment, si mignonnement que c'était un ravissement pour sa nourrice. Toutes les femmes qui le voyaient têter lui auraient volontiers donné leur sein à sucer, suçoter, caresser. C'est lui qui, échappé d'un tête-à-tête galant, montait dans la chaire de vérité avec l'air d'un chérubin diaconisé, pour prêcher sur la vie et la conversion de Madeleine avec ce texte : *Osculetur me osculo oris sui,*

¹ *Le livre de quatre couleurs. Aux quatre éléments, de l'Imprimerie des Quatre-Saisons, 4444 (Paris, Duchesne, vers 1760), p. 75-114.*

qu'il me donne un baiser de sa bouche ; ou sur la Samaritaine : *Introducet me in cubiculum suum*, il me fera entrer dans son lit ; ou sur la femme adultère : *Amore languero*, je languis d'amour.

Dans sa bibliothèque, on trouve encore :

*L'Encyclopédie perruquière en 7,300 cahiers*¹ ;

Les Etrennes de 1759, ou les Mouches garnies de brillants, ouvrage rempli de savantes recherches sur les mouches, la friponne, la badine, la coquette, l'assassine, l'équivoque, la galante, le soupir, la doléante, etc ;

Les Berloques, ou les Grelots de la Folie, par la marquise de Clicli, contenant une énumération complète de toutes les Berloques imaginables, depuis le pucelage jusqu'au greluchon ;

Le Courrier nocturne, feuille journalière contenant les anecdotes des coulisses, l'histoire des petits soupers et tous les larcins amoureux de la nuit précédente ;

Les Princes de la coquetterie, tant masculine que féminine, extrait des mœurs du xviii^e siècle.

Monsieur l'abbé de Pouponville est sûr de lui, il a conscience de sa valeur ; aussi s'exprime-t-il avec la simplicité du génie : « On dit que les femmes sont indevinables ; oui pour les sots. Quant à

¹ Il existe une *Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes*, par M. de Beaumont. — Amsterdam et Paris, 1757.

moi, je n'en ai point trouvé que je n'aie pénétrées du premier coup, percées du premier trait. Aujourd'hui j'ai lorgné et relorgné trois cent quatre femmes au spectacle; le reste n'en valait pas la peine. J'irai ce soir visiter trente-deux présidentes au Marais, dix-neuf comtesses et sept duchesses; donc j'aurai demain sur ma toilette cinquante-huit cartes ou billets. Je ne répondrai à aucun.

« Il ne m'est besoin de voir une femme qu'une fois, quelque divine et miraculeuse qu'elle soit. Je les laisse toutes sur la bonne bouche, et elles sont toutes folles de moi.

« Il y avait longtemps que les hommes faisaient les avances. J'ai mis les femmes sur le pied de jouer ce rôle à leur tour. C'est à mes confrères de les y maintenir.

« Encore septante-deux conquêtes dans la semaine. Je me cacherai désormais. Je ferais trop de jaloux et par conséquent trop d'ennemis. Il faut avoir moins de maîtresses que d'amis ¹. »

A bon entendeur avis. C'est la devise de l'homme sage.

Les Filles du bon ton ont les allures d'une société

¹ *Bibliothèque des Petits-Maitres, ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrêmement bonne compagnie.* au Palais-Royal, chez la petite Lolo, marchande de galanteries, à la Frivolité, 1762. P. 155, sqq.

pédagogique d'amour, technique tout au moins, professant l'enseignement par l'exemple. Nous ne les connaissons en effet que par un ouvrage prétendument édité aux dépens de la société, l'*Histoire de Mademoiselle Brion, dite comtesse de Launay*. Edifiante, l'histoire, elle ressemble à peu près à toutes celles que pouvaient conter les pensionnaires ou habituées des maisons closes du dix-huitième siècle, pourquoi même de ce siècle exclusivement ? le commerce d'amour n'a guère de date, non plus que de patrie. Cependant il faut noter chez Mademoiselle Brion, qui s'accole « le mot chimérique de fille du bon ton, relevé du titre de comtesse », une prétention aux manières ou du moins à une clientèle distinguée. Au reste, elle n'a pas recours, dans le besoin, à une quelconque courtière, mais à Madame Sylvestre, « femme du monde, entremetteuse du bon ton » ; et elle émet des apophtegmes fort honorables : « Il n'est pas mal que des filles sacrifient quelquefois de leur intérêt en préférant pour entreteneurs des gens de nom qui les paient très mal à d'honnêtes particuliers qui seraient dans le cas de faire leur fortune. » Et encore : « Avoir des gens titrés sur son compte, se faire des protecteurs d'un certain rang, est la manie de toutes les filles qui veulent être du bon ton¹. »

¹ *Histoire de Mademoiselle Brion, dite comtesse de Launay*, imprimée aux dépens de la Société des Filles du bon ton, 1754.

C'est une société d'amour pour gens de cour et non pour Turcarets ; on peut trafiquer de sa chair et avoir le cœur haut placé !

L'*Académie des Grâces* n'est pas, à proprement parler, une société, bien que l'ouvrage qui a pris ce titre se réclame d'avoir été imprimé « aux dépens de la Société » (laquelle ?). Dans tous les cas, cet ouvrage, qui lui-même est imité d'un « Dialogue sur la beauté », de Spence, qui parut en anglais en 1752, se plaît à discuter sur des questions intéressant l'amour au premier point. Il se propose en effet d'examiner en quoi consiste la beauté, qui est la passion dominante du beau sexe : la beauté visible, la beauté personnelle ou humaine, celle enfin qu'on peut appeler réelle et indépendante de la coutume et du caprice. C'est une réunion d'amis qui s'est constituée en académie pour traiter de cet immense, de cet insaisissable sujet. Dans la beauté, ils examinent successivement la couleur, la forme, l'expression et la grâce. Les deux premières qualités en constituent le corps, et l'âme se trouve dans les deux dernières.

Nous ne suivrons pas les académiciens dans toute leur discussion un peu pédantesque ; nous leur emprunterons seulement les idées les plus nettes, les plus précises.

Pour le coloris, conviennent-ils, rien de plus beau que la Vénus d'Apelle. Quant à la forme, qui comprend la proportion, l'union et l'harmonie de toutes les parties du corps, rien n'en représente mieux la beauté chez les femmes que la Vénus de Médicis. La force de l'homme, il faut la voir en l'Hercule du Palais Farnèse; son agilité, en l'Apollon du Belvédère.

L'un des académiciens, qui prise surtout les contingences palpables, développe ses idées sur la beauté de la forme féminine :

« La gorge, qui rend la forme des dames si recommandable, est le lieu où paraît la beauté de leur sein, qu'on peut nommer le charme des yeux. Pour être belle, les deux principales parties qui la forment doivent être égales en rondeur, en blancheur et en fermeté. Ce serait un défaut si elles étaient trop hautes ou trop basses. Elles ont mille charmes lorsqu'elles s'élèvent insensiblement comme deux petites collines séparées d'un espace considérable qui les empêche de se toucher : on les voit ainsi partagées dans la Vénus de Médicis et la Galathée de Raphaël, où ce grand homme a si bien exprimé toutes les parties qui composent une belle femme. Le mouvement régulier d'une belle gorge a des grâces qui enchantent et séduisent. On sait l'effet que produisit la belle gorge de Phryné, courtisane accusée d'impiété, devant le

Sénat d'Athènes. — Les côtés doivent être longs, et les hanches plus larges que les épaules dans le beau sexe. — On estime les cuisses qui sont fermes, pleines de chair, qui diminuent peu à peu lorsqu'elles viennent s'attacher au genou, et qui ont de la rondeur et de la délicatesse. — Un genou est beau lorsqu'il est rond, uni et bien tourné. — Si les jambes sont blanches et presque rondes, elles seront belles, surtout si le mollet est un peu enflé et s'il empêche qu'elles ne paraissent trop droites; on estime beaucoup une jambe fine et délurée. »

Toutes ces parties nous enchanteraient si on pouvait les considérer attentivement; mais combien de beautés sont cachées et défigurées par les parures que la mode a introduites! De nombreux critiques en fait de beauté n'ont vu aucune femme, en Europe, dans laquelle ils n'aient remarqué quelque irrégularité ou difformité dans la taille. D'autres au contraire, qui ont voyagé dans les Indes et dans l'Afrique, assurent qu'ils n'ont aperçu aucune disproportion dans les négresses.

Cette différence provient sans doute de ce que, dans ces pays, les femmes se laissent former par la nature, et que le sexe en Europe arrête ses effets. Mais la pudeur? Duclos nous a déjà répondu par une jolie boutade, dans une soirée du *Bout-du-Banc*.

L'*Académie des grâces* nous donne enfin un moyen ingénieux, bien qu'un peu simpliste, d'apprécier la beauté. Il suffit d'attribuer aux différentes parties constitutives un coefficient déterminé : 10 au plus brillant coloris, 20 à la forme, 30 à l'expression, 40 à la grâce. Pour elle, le maximum de beauté qu'on puisse reconnaître à une femme est de 73, à savoir : 8 de coloris, 10 de forme, 25 d'expression, 30 de grâce. Et combien de femmes pour lesquelles il se trouverait des articles négatifs ! Tout bien compté, diverses femmes qui se croient belles seraient trop heureuses de n'être mises qu'à zéro. C'est une conclusion un peu pessimiste, corrigée d'ailleurs par cet aveu que le juge impartial n'existe pas devant une femme en tenue d'examen. La chair tue l'esprit¹.

Les *Chevaliers du Médaillon* ne sont que de fidèles servants de l'amour, des grâces et du talent en la personne d'une des prêtresses les plus fêtées de Melpomène et de Vénus, M^{lle} Clairon.

Vers 1750, le célèbre acteur anglais Garrick, de passage à Paris, vit jouer la Clairon, et il reconnut ce qu'elle devait être un jour. Quinze ans plus tard, sa prédiction s'étant réalisée, il fit faire lui-même par Gravelot un dessin dans lequel l'artiste était

¹ L'*Académie des grâces*, par M. L. Le M^{re}. A Paris, aux dépens de la Société, 1755, p. 8, 32 sqq, 69 sqq.

représentée entourée de tous les attributs de la tragédie. Dans le bas de la médaille étaient écrits ces vers de Garrick :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon esprit n'a point été déçu ;
Elle a couronné Melpomène,
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Les enthousiastes, les amis fervents de M^{lle} Clairon saisirent avec avidité cette occasion de la célébrer : ainsi se constituait, en février 1765, l'*Ordre du médaillon*, dont les chevaliers se décoraient d'une médaille exécutée sur le modèle de celle de Garrick. Au bas du portrait ces deux vers étaient inscrits :

Une médaille est dans nos mœurs
Ce que jadis était un Temple.

Mais hélas ! la Clairon n'avait pas que des admirateurs : elle était artiste, elle était femme, deux raisons suffisantes pour exciter l'envie et la jalousie. A peine la frappe du médaillon était-elle décidée et les amis de Clairon avaient-ils manifesté leur joie en ce compliment poétique :

Sur l'inimitable Clairon
On va frapper, dit-on,
Un Médaillon,
Mais quel éclat qui l'environne,
Si beau qu'il soit, si précieux,
Il ne sera jamais si cher à nos yeux
Que l'est aujourd'hui sa personne.

Aussitôt les caustiques répondaient :

De la fameuse Frétillon
A bon marché va se vendre le médaillon ;
Mais à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sols, fût-ce même pour un,
On ne pourra jamais le rendre aussi commun
Que le fut jadis sa personne ¹.

Ce surnom de Frétillon venait à l'artiste d'un ouvrage ignoble paru en 1740 sous le titre : *Histoire de Mademoiselle Cronel (Clairon), dite Frétillon, écrite par elle-même* et publié, en manière de vengeance, par un amoureux éconduit. Clairon avait à peine dix-sept ans à cette époque, et le surnom descriptif la suivit tout au long de sa carrière ; ses détracteurs en tirèrent un cruel parti. Dès 1743, elle était méchamment mise en scène, comme prêtresse, non pas de Melpomène, mais de Vénus, d'une insatiable Vénus.

REQUÊTE DE LA PARIS MAQ.....LE,

A M. DE MARVILLE,

Lieutenant général de Police.

Un régiment fameux, et mon plus ferme appui,
Vient de m'abandonner ; puis-je vivre sans lui ?
L'altière Frétillon, en ce jour de débauche,
Lieutenants et majors, enfin tous la chevauchent.
C'est peu d'avoir, en Flandre, épuisé les guerriers.
La garce les poursuit jusque dans les foyers.

.

¹ *Mémoires secrets* : 15 janvier, 10 février 1765 ; 6 octobre 1766.

Fais surtout à Clairon éprouver ta rigueur,
Sauve à mon régiment un reste de vigueur,
Et de cette héroïne, à mes dépens trop fière,
Termine le roman à la Salpêtrière.
Frétillon gobe tout et jamais ne recule ;
Pour le bon ordre, il faut que le f.... circule,
Qu'avec l'or qui toujours le précède et le suit,
De p.....s en p.....s il coure jour et nuit.

.....
Son maintien effronté le défie et le blesse (le public) ;
Et si quelque paillard pour elle s'intéresse,
Son suffrage suspect ne doit pas t'arrêter,
Il la voit pour la f.... et non pour l'écouter ¹.

Dans une seconde requête de la même intéressante appareilleuse au même lieutenant de police, ces vers sont mis dans la bouche de Clairon :

Je veux que désormais, à moi seule fidèle,
La jeunesse chez moi prenne tous ses plaisirs ;
Que sans cesse irritant et comblant ses désirs,
Le peuple de Paris à chaque instant relève
Et remplace le corps que la guerre m'enlève,
Je veux que ma maison soit bureau de Cypris,
Je veux que l'on y f.... à toute heure, à tout prix ².

La Clairon est reçue à la Comédie Française ; mais l'hostilité ne désarme pas, elle se fait plus violente et plus brutale. Et dans une scène imaginaire entre la nouvelle pensionnaire et M^{lle} Gossin, celle-ci accuse M^{lle} Clairon de n'avoir pas de mœurs. A quoi l'accusée répond en un

¹ *Recueil dit de Maurepas*, Leyde 1865, t. VI, p. 36.

² *Recueil dit de Maurepas*, Leyde 1865, t. VI, p. 43.

style et en des termes d'un cynisme professionnel :

CLAIRON

F.....se dès quinze ans et vérolée à seize,
La gaillarde Gossin défendra que l'on b..... !
Je ne m'attendais pas à ce beau sentiment,
D'où vient cette morale et ce prompt changement ?
Oses-tu me tenir ce discours tête à tête ?
C'est se foutre de moi ! Va, tu n'es qu'une bête.
Qu'entends-tu par des mœurs ? Si tu n'avais f...u,
Vaudrais-tu, dis-le moi, seulement un fêtu ?
Sous différents habits paraissant sur la scène,
Quand tu représentais Zaïre ou Polixène,
Le public, te voyant braver la passion,
Séduit par ta figure, applaudissait ton c...
On veut sur le théâtre une actrice qui f...,
Et Gossin, vertueuse, aurait déplu sans doute.
D'ailleurs le sentiment vient de la f....ie,
Le reste n'est qu'idée pure et que rêverie,
Il fait b...er les v..., il fait bailler les c...,
Et ce sont ces tuyaux qui nous soufflent les tons.
Il faut, pour que l'on ait du plaisir à l'entendre,
Que l'amante à l'amant décharge un discours tendre,
Qu'une femme fidèle, en pleurant ses malheurs,
Dise : L'ingrat me quitte et s'en va f ailleurs.
Afin de dire mieux, par ces mots animée,
L'ingrat en aime une autre et j'en étais aimée,
On étudie avant, ah ! vous ne b...ez pas !
Ainsi on réussit ! c'est là le vrai système,
Et votre art doit sortir de la nature même.
Le sentiment est donc, j'en ai dit la raison,
Ce qu'on sent par le v., ce qu'on sent par le c...,
Et quoique ton orgueil contre moi se mutine,
L'actrice la meilleure est la plus libertine.
Rends les armes, Gossin, je l'emporte sur toi,
Car personne jamais n'a plus f...tu que moi ¹.

¹ *Recueil dit de Maurepas*, t. VI, p. 53.

Et plus tard, alors même qu'elle a atteint l'âge de cinquante-deux ans, on lui reproche de jouer à la souveraine. Avec l'esprit le plus ordinaire, un cœur aride, une figure commune, une taille mal faite, elle a trouvé le secret d'avoir la réputation d'une grande actrice ; et ses succès, les hommages de ses admirateurs, de ses amis, de ses amants trouvent toujours de honteuses répliques. Est-elle appelée en Allemagne par des fanatiques du théâtre français, aussitôt paraît ce madrigal venimeux :

Te voilà donc, ma chère Frétilton,
Après mainte et mainte fessée
Qu'au b...l te donna la prostitution
En princesse tudesque aujourd'hui déguisée ;
Deux aveugles, ma foi, t'ont mise en bon chemin,
La fortune et l'amour ; profite de ta chance,
Mais crois-moi, par reconnaissance,
Ne va pas donner au Germain
Ce que tu reçus de la France ¹.

Ce qu'elle reçut de la France ? On se doute de quel présent il s'agit : l'*Histoire de Mademoiselle Frétilton* précise et affirme que, dès ses débuts, l'amoureuse fut amplement avariée.

Les *Chevaliers du Médaillon* apportaient à l'artiste et à la femme la vengeance la plus douce, puisqu'ils ne craignaient pas d'afficher publiquement un attachement si décrié. C'est une Société d'amour

¹ *Correspondance secrète*, 25 décembre 1775.

dont nous regrettons de ne pas connaître les adhérents.

Une *Académie de Modes* intéresse de trop près la grâce de la femme pour qu'il soit besoin de justifier davantage l'intérêt que nous y prenons. Au reste, comme le disait Métra, en apprenant que la fondation en était projetée : « Je vous laisse à juger si une pareille académie ne serait pas nécessaire dans une Capitale où la mode tient son empire¹. »

L'Académie exista-t-elle réellement ? Rien ne nous permet de l'affirmer ; mais les statuts en furent dressés et publiés, apportant une preuve matérielle que l'idée fut examinée avec sollicitude.

ETABLISSEMENT D'UNE ACADÉMIE DE MODES

PROJET TROUVÉ DANS LES PAPIERS DE FEU
LA COMTESSE DE C***

Considérant que la politique ne saurait répandre trop de faveurs sur une jolie femme qui possède au suprême degré l'art de la toilette, et par un seul trait de génie peut enrichir dix mille artisans ; considérant aussi que les recherches studieuses à cet égard ne sauraient être trop encouragées ; qu'il

¹ *Correspondance secrète*, 6 juin 1778.

est de l'intérêt universel d'établir un ordre fixe sur une matière dont le fonds n'exige pas des règles déterminées, mais qui, dans la forme, mérite des encouragements capables d'en soutenir noblement le cours ; que d'ailleurs l'aiguillon de la gloire est le plus actif de tous les véhicules, l'épéron des belles âmes... ;

Nous osons proposer l'établissement d'une *Académie des Modes*, qui, en signalant notre goût et en multipliant nos richesses, nous rendra l'admiration et le modèle de tout l'univers.

Notre nouvelle académie doit être composée de cinquante virtuoses ; savoir vingt-cinq hommes et vingt-cinq femmes, signalés par leur bon goût, et choisis parmi les gens de la Cour et de la ville qui se distinguent par l'élégance la plus recherchée.

Ces cinquante associés formeront deux bureaux.

Le bureau des dames s'assemblera tous les vendredis, depuis trois heures précises de l'après-midi jusqu'à six heures, temps où les Académiciennes pourront encore aller au spectacle pour s'y faire voir et y faire leurs sages observations.

Les hommes s'assembleront pareillement le mardi pour s'instruire, conférer et rédiger des remarques relatives au progrès des connaissances journalières.

Les deux bureaux se réuniront au moins une

fois chaque mois pour arrêter ensemble la forme la plus séduisante des ajustements qui pourront convenir aux deux sexes conjointement.

A l'égard de ce qui appartient à chaque sexe en particulier, comme les coiffures, les chaussures, les rubans, les garnitures, les pompons, les préintailles, la monture des diamants, la forme ou la manière des boucles de chapeaux, des plumes, des falbalas, la coupe des cheveux et autres accessoires essentiels, les hommes feront de leur côté les règlements relatifs au sexe masculin, et les dames ceux du sexe féminin, à condition cependant que le tout sera lu et approuvé à la pluralité des voix dans une assemblée générale, et consigné dans le registre des délibérations.

Les cheveux entrant de nos jours dans la composition des parures, l'Académie en réglera l'usage et le mélange. L'on veillera autant que l'on pourra à ce que les dames propres et délicates ne soient pas exposées à marier leurs chevelures avec la dépouille d'un galeux, d'un moribond ou d'un pendu, on éloignera d'elles les bracelets, les tabatières et les portraits qui sont quelquefois décorés de cette vilaine toison. Du reste, il sera loisible à chacun de choisir sans restriction telle forme ou telle couleur de cheveux que bon lui semblera, même de se peindre, fut-ce en couleur rousse, quand on est brun ou blond. La liberté indéfinie

est l'âme et le soutien de la mode qui n'est qu'un engouement passager et un objet autant de fantaisie que de commerce.

L'ornement ou la commodité du corps humain sera du ressort de l'Académie qui, toutes les semaines, donnera son approbation aux projets proposés, ou les rejettera sans appel.

Chaque Comité aura son secrétaire particulier qui sera perpétuel. La Compagnie entière en aura un en chef, et ces officiers seront tenus d'avoir des registres en bonne forme pour y transcrire les délibérations.

Lorsque la première nomination aura été faite, les places vacantes seront remplies au scrutin et à la pluralité des suffrages, sans brigues, sans cabales, esprit de parti, ni autorité. Chaque bureau élira tous les ans, au jour de la Magdelaine, un président ou une présidente pour son Comité, et la Compagnie entière en choisira pareillement un ou une dont l'office cessera après l'année révolue.

L'on nommera chaque année quatre Censeurs pour examiner les nouvelles inventions qui paraîtront, et pour en faire leur rapport au bureau général qui y mettra son attache si la proposition est agréée. L'approbation sera signée du Censeur, et l'on aura attention à ce qu'il ne soit ni plat, ni pédant, ni minutieux, ni ignorant, ni impoli.

A la fin de chaque séance, il sera délivré à cha-

cun des associés présents un ruban propre à faire un nœud d'épée, ou une paire de gants d'un nouveau goût ; mais ceux ou celles qui se seront endormis perdront leur voix délibérative à la séance. Il est essentiel d'avoir toute sa tête pour faire des réglemens quelconques sur celles des autres.

Tout inventeur, fabricant ou marchand, sera tenu de remettre au secrétaire de chaque bureau, selon la compétence, l'invention ou le chef-d'œuvre qu'il entreprendra d'accréditer, même les remèdes de modes, à l'effet d'en faire son rapport à la prochaine séance. La Compagnie nommera un Censeur expéditif, et sur son approbation on obtiendra l'autorisation nécessaire pour l'exécution et le débit. Le Secrétaire délivrera son certificat, et sur son agrément visé du Président, l'ouvrage ou la découverte obtiendra le droit de circuler par tout le Royaume, et d'être même envoyé à l'étranger avec affranchissement du demi-droit de sortie ; le tout à peine de dix mille livres d'amende et de confiscation des choses saisies, en cas de contravention ou de contrebande.

Il sera établi deux chaires de modes, où deux professeurs, homme et femme, donneront chacun, une fois par semaine, des leçons sur l'art d'inventer et de perfectionner les objets de goût, de coquetterie, et généralement tout ce qui a rapport aux moyens de plaire. Les Dames du bon air

pourront, le matin en chenille, suivre un cours de parure, comme on suit ceux de botanique, de physique ou d'astronomie.

L'on distribuera annuellement deux médailles du poids de cinq cents livres chacune, pour prix de distinction à ceux qui se seront le plus signalés par des inventions nouvelles ou par la pratique assidue des nouveautés. Il y aura aussi deux accessits pour les deux élèves les plus distingués. Ces faveurs seront accordées avec impartialité et sans acception de personnes.

Il y aura à l'Académie des Honoraires, des Vétérans et quatre Pensionnaires suivant l'ancienneté, à raison de deux mille francs chacun. Les Secrétaires auront les mêmes honoraires, et chaque Académicien sera tenu de se conformer à la mode nouvelle, dès qu'elle aura été revêtue du sceau approbatif de la Compagnie.

Les fonds de la Compagnie seront établis sur les réceptions des tailleurs, perruquiers, chapeliers, dessinateurs, bijoutiers, et autres coopérateurs au soutien du bel air. Les marchandes de modes paieront également suivant le tarif qui sera arrêté proportionnellement à leur industrie et à leur crédit. Les apprenties y seront aussi employées, savoir : les jolies au prorata de leur âge, de leurs attraits; et les laides, eu égard à leurs talents. Les acteurs et actrices seront invités deux

fois par an à deux séances de l'Académie pour se perfectionner dans l'art de se bien mettre.

Nous espérons aussi que les gens de goût, les curieux, et les amateurs d'ouvrages ou d'ouvrières, s'empresseront à concourir par leurs libéralités à un établissement aussi glorieux que profitable. On les invite à remettre *incognito*, ou à visage découvert, leurs libéralités entre les mains de la comtesse de C^{***} ; elle consent de se rendre trésorière des fonds, dont elle fera un digne emploi, et qui seront employés sous ses yeux à la construction d'une école où l'on formera des élèves en tout genre de parures. Nombre de gens de condition, et même des bourgeoises distinguées, nous ont promis de contribuer de tout leur pouvoir aux frais d'une fondation aussi neuve que méritoire.

La médaille académique sera un vaisseau en pleine mer, avec toutes ses voiles déployées ; quatre vents le souffleront en sens contraire, et l'Amour tiendra le gouvernail ; Momus, une lorgnette à la main, sera à la poupe, environné d'enfants ailés et faisant des bulles de savon. On lira autour : *Mors aut salus ex ventis* (Un vent les établit, un autre les détruit). Le revers portera une renommée dont la coiffure se perdra dans les nues ; elle aura à la main pour trompette une corne d'abondance, d'où il tombera des écus, des fleurs et des papillons avec ces mots autour : *Plus*

dat quam sonat (ses largesses surpassent ses sons). Des génies, placés au bas, tendront les bras comme pour recueillir une manne précieuse.

La paix et l'harmonie règneront dans la Compagnie et l'on n'y connaîtra de rivalité que celle de faire mieux, en exerçant son imaginative. On méprisera les satires et l'on se croira assez au-dessus pour dédaigner d'y répondre. L'esprit de parti et de tyrannie seront absolument proscrits, et l'on ne choisira aucun membre des académies déjà établies, mais tous les autres états pourront y être admis, jusqu'aux abbés et aux filles de spectacles¹.

Sans doute, n'est-ce qu'un pamphlet, une médiansance de cette méchante langue de *Gazetier cuirassé*, que la fondation de l'*Ordre de Sainte-Nicole*; mais il y a là tout au moins l'indication d'un état d'esprit curieux à enregistrer. C'est à ce titre que nous reproduisons l'entrefilet suivant :

« M^{me} la comtesse du Barri vient d'instituer un nouvel ordre qui s'appellera de *Sainte-Nicole*²; les conditions pour les femmes seront très rigou-

¹ *Les Panaches ou les Coiffeures à la mode*, comédie en un acte, suivie d'un *Projet d'établissement d'une Académie de Modes*. — Londres et Paris, 1778, p. 67-75.

² Il n'y a personne à la Halle qui n'apprenne ce qu'était sainte Nicole, par un proverbe qui sert de comparaison aux femmes qui se l'adressent (Note du *Gazetier*).

reuses : il faudra avoir vécu avec dix personnes différentes (au moins) et prouver qu'on a été trois fois en quarantaine pour être admise. Les hommes seront dispensés de faire des preuves par la comtesse, qui se réserve la grande maîtrise. Les marques de l'ordre seront un *concombre brodé sur la poitrine avec deux excroissances bien marquées*. Quoique M^{me} du Barri assure qu'elle ne nommera que ceux qui ont eu l'honneur d'être bien avec elle, on croit que cet ordre sera plus nombreux que l'Ordre de Saint-Louis ¹. »

L'initiative de semblables confréries ne vient pas toujours nécessairement de l'élément masculin. Dans un siècle où les plus grandes dames se ménageaient une « petite maison » pour affirmer leur indépendance sexuelle et leur droit au choix et afin de « trouver à l'heure dite des hommes toujours disposés à satisfaire leurs désirs insatiables ² », on pouvait s'attendre de leur part à toutes les audaces. Les hommes, « êtres intermittents » en volupté, ne pouvant satisfaire les aspirations des inlassables amoureuses, celles-ci s'assurent des partenaires renouvelables à volonté, se débarrassant en même temps de toute gêne sociale et de toute tyrannie masculine.

¹ *Le Gazetier cuirassé*, p. 35.

² Peuchez, *Mémoires tirés des archives de la police*, t. II, p. 310.

« Il vient de se former ici un club de douze femmes charmantes et de la première qualité. Elles s'assemblent trois fois la semaine chez l'une d'entre elles, qu'elles nomment leur présidente. Le plaisir est l'âme de cette société, les nouvelles littéraires, les ouvrages d'esprit occupent le jour ; on soupe à huit heures, et de cet instant on ne parle que d'amour. Douze hommes aimables sont admis dans ce cercle où les agréments de l'esprit recommandent, dit-on, beaucoup mieux que ceux de la figure. Tout récipiendaire doit remplir les douze travaux d'Hercule, c'est-à-dire obtenir les faveurs de toutes ces belles. On prétend que cette institution contribuera beaucoup à rendre par émulation quelque énergie à nos galants efféminés. Les principes de cette société, dont on verra bientôt les statuts, en bannissant toute gêne, tout ennui, y réunissent tout ce qui amuse et égaye. L'amour n'y est qu'un jeu. On l'y réduit au simple, on l'y épure de toute fadeur de sentiment. Les trois monstres qu'on y redouterait le plus seraient la constance, le goût exclusif et l'humeur. On y recueillera les roses sans épines¹. »

Que si le sexe prétendu fort vient à faire défaut, dépose les armes et se retire sous la tente, les dames sauront se passer de lui, renouvelant à leur

¹ *Correspondance secrète*, 10 décembre 1781.

profit le goût des plaisirs discrets dont les Grecques, dit-on, leur ont donné l'exemple :

Il est des dames cruelles,
Et l'on s'en plaint chaque jour ;
Savez-vous pourquoi ces belles
Sont si froides en amour ?
Ces dames se font entr'elles,
Par un généreux retour,
Ce qu'on appelle un *doigt de cour* :

S'il est des dames cruelles,
On en vaincrait chaque jour,
Si les hommes pour les belles,
Étaient fermes en amour ;
Mais leur faiblesse auprès d'elles
Promettant peu de retour,
Les réduit au *doigt de cour*¹.

L'exemple partait de haut, du trône même, pour ces associations libertines. Nous n'ignorons pas que bien des accusations calomnieuses ont tenté de salir la mémoire de Marie-Antoinette ; et l'abbé Soulavie lui-même, rappelant les puissantes inimitiés qu'elle s'était attirées, nous met en garde sur ce point. Il affirme, quant à lui, se contenter de relater quelques faits qu'il a appris des personnes les mieux instruites de l'ancien régime.

D'après Soulavie, Marie-Antoinette avait formé avec son entourage coutumier, celui des excursions nocturnes et risquées, une Société qui avait

¹ *Correspondance secrète*, 3 janvier 1785.

pris le nom de *Compagnie des Réjouis*, et dont le chroniqueur nous conte l'exploit suivant :

« Les orgies secrètes de Trianon succédèrent aux promenades nocturnes. Vaudreuil, Besenval, le prince d'Hénin, Adhémard, Diane, la duchesse Jules, etc., continuèrent de jouir de la confiance de la reine. On s'amusa d'une grande variété de jeux peu décents, dont les détails sont étrangers à l'histoire. Un jour, la *Compagnie des Réjouis*, lisant l'histoire des amours de cerfs dans Buffon, trouva plaisant de commander pour les hommes et pour les femmes des habits de peau de cerf, imitant le cerf et la biche. Toute la compagnie, après avoir erré dans le jardin, masquée avec ces habits, trouva fort plaisant encore de jouir des plaisirs des cerfs et des biches ¹. »

Ce n'était, après tout, que l'adaptation du bal paré à une cérémonie qui demande en général plus de mystère. A vrai dire d'ailleurs, la recherche de la volupté n'a guère de limites, lorsqu'elle supprime la pudeur ; et ce siècle aimablement dépravé devait fatalement sombrer dans la bestialité. Mais, ne l'oublions pas, c'étaient là plaisir et morale de privilégiés.

¹ *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris 1801, t. VI, p. 50.

CHAPITRE X

Brevets d'amour. — Le « Régiment de la Calotte ». — Vestales et Vivandières. — Le Grand Clitoriseur. — Le Syndic des Cocus. — Ordre de bataille de l'armée d'amour.

Voici la Société d'amour par excellence, la Société des Sociétés, s'intitulant elle-même Régiment de la folie et s'érigeant en tribunal des folies, des erreurs, des modes dépravées, du libertinage et des ridicules du siècle ¹.

Son origine nous est ainsi expliquée par un compte rendu officieux :

« Vers la fin du règne de Louis XIV, M. de Torsac, exempt des gardes du corps, M. Aimon, porte-manteau du roi, et divers autres officiers ayant un jour fait mille plaisanteries sur un mal de tête dont l'un d'entr'eux souffrait extrêmement, proposèrent une calotte de plomb au malade. La conversation s'étant échauffée, ils s'avisèrent de créer un régiment composé uniquement de personnes distinguées par l'extravagance de leurs discours ou de leurs actions. Ils le nommèrent le

¹ *Mémoire du comte de Maurepas*, Paris, 1792, t. III, p. 9.

Régiment de la Calotte, en faveur de la calotte de plomb, et d'un consentement unanime le sieur Aimon en fut aussitôt élu général. Cette burlesque saillie fut poussée si loin que l'on fit faire des étendards et frapper des médailles sur cette institution, et il se trouva des beaux esprits qui mirent en vers les brevets que le régiment distribuait à tous ceux qui avaient fait quelque sottise éclatante. Plusieurs personnes de distinction se rangèrent sous les étendards du régiment, et chacun se faisait une occupation sérieuse de relever par des traits de raillerie les défauts des gens les plus considérables et les fautes qui leur échappaient.

Le Régiment grossit dans peu de temps, et la Cour et la ville lui fournirent un nombre considérable de dignes sujets.

Cependant on n'y admet que ceux dont les talents ont un certain éclat, sans aucun égard à leur condition ni aux sollicitations de leurs amis. Il faut d'ailleurs que ce soient des gens d'esprit ; les sots en sont exclus.

Le désintéressement des officiers est parfait, car les brevets, tant en vers qu'en prose, sont distribués gratis.

Les armes sont un emblème parlant du caractère et de l'emploi du célèbre régiment de la Calotte. Elles sont les suivantes :

L'écusson d'or au chef de sable, chargé d'une

lune d'argent, et de deux croissants opposés de même métal. L'écusson est chargé en pal du sceptre de Momus, semé de papillons sans nombre de différentes couleurs. Le dit écusson est couronné d'une calotte à oreillons, dont l'un est retroussé et l'autre abaissé. Le fronton de la calotte est orné de sonnettes et de grelots différemment attachés, pour marquer la hiérarchie du Régiment. Elle a pour cimier un rat passant, surmonté d'une girouette, pour en marquer la solidité. Les armes ont pour supports deux singes, ce qui dénote l'innocence et la simplicité, et deux cornes d'abondance ou lambrequins, d'où sortent des brouillards, sur lesquels sont assignées les pensions du Régiment. Au haut des armes voltige une oriflamme avec cette devise : *Favet Momus, Luna influit*, c'est-à-dire, *Momus favorise, la Lune influe*¹. »

L'Empire de Momus date d'Adam, et par ordre de lunaisons, puisque la lune est une des influences de l'empire des Calotins².

Son fondateur, qui fut son premier colonel, son premier général, est M. Aimon, porte-manteau du roi, qui mourut à Paris le 4 mai 1734, âgé de soixante-quatorze ans.

Tout individu sur lequel un acte, une parole,

¹ *Recueil des pièces du Régiment de la Calotte*. Paris l'an de l'Ere calotine, 7726. Préface, p. I-XII.

² *Mémoires du comte de Maurepas*, t. III, p. 19.

un geste, appelait l'attention publique était jugé, breveté de façon ingénieuse et le plus souvent piquante, avec aussi une entière liberté dans les termes. L'Association ne respectait aucun grade, aucune dignité, aucune position élevée ; sa raillerie satirique frappait avec la plus complète indépendance.

Elle a résumé ses institutions en quelques maximes pour lesquelles elle a emprunté la langue de la jurisprudence, un latin facile et simple :

Summum jus Calotinorum est laetari, de opere suo gaudere, et de omni risibili ridere.

Jurisprudentia Calotinorum est castigare ridendo mores, eos in trutinam Momi ad proprium pondus redigere, utile dulci miscere, larvatos detegere, ut cadat persona, maneat res, et sola veritas adoretur.

Elle a son Décalogue, fruit de l'expérience et de l'observation, à défaut de révélation :

Selon ta marotte vivras
Et l'aimeras parfaitement.
De l'argent ne réserveras,
Ni autre chose pareillement ;
De rien ne te chagrineras
De fait ni de consentement.
De tout le monde railleras,
Sans t'épargner aucunement.
Aucuns secrets ne retiendras,
Si ce n'est ceux du Régiment.
Au sexe ne t'attacheras

Que pour ton seul contentement.
Ta femme vivre laisseras
Ainsi que toi joyeusement .
Dans nul parti tu n'entreras
Que pour t'en moquer seulement.
Aucun mortel tu ne louerás
Si ce n'est ironiquement ¹

A côté de Torsac et d'Aimon, les deux grands chefs du Régiment, une pièce manuscrite faisant partie du *Recueil Maurepas*, enregistre les noms et titres de quelques fonctionnaires, à la date de 1727.

Bontemps l'ainé, directeur général des finances ;
Bontemps cadet, receveur général des parties casuelles ;

Bosc du Bouchet, contrôleur général des finances ;
Clignet de la Chastaigneraye, conservateur des fidéicommissés ;

Le marquis de Bioul, économiste des veuves du régiment ;

Le Grand-Prévôt, le marquis de Sourches, la Briage des Ennuyeux (?) ; son frère, aumônier des Cuistres ; M. de Harlay de Cely, chancelier du régiment ².

Tous les titulaires de ces charges imaginaires reçurent en leur temps le brevet en due forme

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte. Aux Etats Calotins, de l'imprimerie Calotine, 1752, 5^e partie, p. 1 et 2.*

² *Recueil de pièces tant en vers qu'en prose concernant le Régiment de la Calotte, B. N. Mss., français 12654, f. 233.*

qui les immatriculait officiellement dans la *Calotte*. Car ce ne fut pas seulement un tribunal d'amour, mais une cour permanente devant laquelle étaient appelées et examinées toutes les causes marquantes, devant qui comparaissaient, bon gré mal gré, les personnages de tout ordre et de tout rang comme de tous les mondes : gens de lettres, artistes, prélats, dramaturges, guerriers, fraternisaient à la barre de la *Calotte* avec les courtisanes, les actrices ou les grandes dames amoureuses. Crébillon fut breveté pour ses tragédies sombres ; le contrôleur général Law, pour le génie de ses systèmes financiers ; d'Argenson lui-même, le garde des sceaux ; le Prince Eugène de Savoie, des cardinaux, des évêques, furent enrégimentés ; Voltaire reçut triple calotte.

Mais plus volontiers les *Calotins* se préoccupaient de galanterie. Chez eux la vertu des femmes n'est point précisément un article de foi ; et ils sont plutôt portés à considérer l'amour comme l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes. Ils ne croient guère à la résistance héroïque de la femme qui, d'après eux, semble chercher un nouveau piment de volupté dans un pseudo-viol. Ecoutez plutôt cette édifiante « Histoire calotine » :

Naguère une grande Princesse,
Pleine d'esprit et de sagesse,

Soutenait que fille à quinze ans,
Tant de la ville que des champs,
Par un seul homme à bout poussée,
Ne pouvait en être forcée.
Sa dame d'honneur répliqua :
Un jour mon mari m'attaqua
Sur cette affaire, avec instance,
Et m'ayant dit : défends-toi bien,
Prétendit que ma résistance
Ne pourrait me servir de rien.
Dans la chaleur de la dispute,
Il me saisit et me culbute,
Et moi des griffes et des dents,
A merveille je me défends.
Je lui déchirai sa cravate,
Ses manchettes, son justaucorps ;
Et redoublant tous mes efforts,
Je l'appelai traître, pirate,
Corsaire, tigre furieux,
Qui déchire une pauvre bête ;
Rien de tout cela ne l'arrête,
Le feu lui sortait par les yeux :
Si tu n'obéis, je te tue,
Me disait-il d'un œil hagard,
En me montrant un grand poignard.
Je te... Madame, à cette vue...
Hé bien ? je pris si grande peur,
Et je fus enfin si troublée,
Que trente ans, en femme d'honneur
Eh bien donc ? Je fus violée¹.

Ce scepticisme n'éloignait cependant pas du

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 1^{re} partie,
p. 64.

Régiment les enrôlés volontaires ; car les brevets n'étaient pas toujours imposés, mais parfois, au contraire, accordés sur la sollicitation de candidats des deux sexes, et après examen des titres présentés. Voici un placet adressé au général par une marchande d'amour, sollicitant son admission dans le Régiment. Nous la cueillons dans le *Recueil Maurepas* :

Pour entrer dans ce grand Corps,
Le plus renommé de France,
J'ai besoin de l'éloquence
Du Dieu qui conduit les morts.
Aimon, par faveur insigne,
Accorde-m'en le brevet ;
Et pour voir si j'en suis digne,
Ecoute ce que j'ai fait.
Sous l'étendard de l'Amour
J'ai passé toute ma vie,
Sa compagne, la folie,
Me fit briller à sa cour ;
Toutes deux vivant ensemble,
J'eus l'art de les rassembler.
Grand Général, il me semble
Que vous devez m'enrôler.

Après les preuves faites, elle fut reçue¹.

C'est ainsi, à la suite d'une demande expresse, que fut enrôlée la Morin, une fille appartenant déjà au corps de réserve, et que quelques scandales retentissants avaient illustrée.

¹ *Recueil de pièces tant en vers qu'en prose concernant le Régiment de la Calotte*. B. N. Mss. français, 12654, f. 199.

BREVET DE VIVANDIÈRE

POUR LA MORIN

De par le Dieu porte marotte,
Nous général de la calotte,
Pour satisfaire avec plaisir
Au louable et juste désir
De la Morin qui nous demande
Avec beaucoup d'empressement,
Et comme une grâce très grande,
D'être enrôlée au Régiment ;
Vu les titres et le mérite
De la demoiselle susdite,
Laquelle a prouvé par serment
Qu'elle aurait eu pour son amant
Un Duc et Pair qui par la force
Aurait donné quelque détorce
A son honneur qu'elle a toujours
Dans ses mœurs et dans ses discours.
A ces causes, sur la Requête,
Après mûre et solide enquête
De la vie, mœurs et bon train
De la demoiselle Morin,
La recevons parmi les nôtres,
Comme en avons reçu bien d'autres,
Qui conservant chastes dehors,
Font tant d'honneur à notre corps ;
Or, comme le moindre scandale
Exclut du haut rang de Vestale,
La recevons en qualité
De blanchisseuse ou vivandière,
Voulant, par faveur singulière,
Qu'elle opte des deux à son gré.
Défendons à notre milice,
Tant aux officiers que soldats,

Lui porter aucun préjudice
Pour le fait d'aucun des deux cas ;
Voulons que toute fourniture
D'espèce quelconque et nature,
Concernant sa peine et trafic,
Lui soit rendue ric à ric.
Cependant comme elle est d'un sexe
Que très souvent maint escroc vexe,
Lui donnons pour indemnité
Mille livres sur la fumée,
Poussière et brouillard qu'en été
Cause la marche d'une armée.
Lui donnons notre médaillon,
Pour le suspendre à la crevée,
Et pour qu'elle n'en soit grevée,
La simple calotte de plomb,
Avec les grelots et sonnettes,
Et timbres, propres aux coquettes
Du premier rang et d'un grand nom.
Signé *Torsac*, et moi *Aimon* ¹.

Mais pour la plupart, les brevets étaient délivrés de par la grâce des généraux du Régiment désireux de marquer du sceau de Momus ou de la folie et de doter de la calotte de plomb tout être assez insensé pour sortir, fût-ce l'éclair d'un instant, de la douce médiocrité, de l'obscurité reposante. Nous ne pourrons faire connaître qu'un petit nombre de ces brevets, qui sont dispersés en diverses publications ou dossiers manuscrits.

¹ *Recueil des pièces du Régiment de la Calotte*, Paris, l'an de l'ère calotine, 7726, p. 58

La Fillon, dite « la présidente », à cause de son homonymie avec la femme d'un magistrat d'Alençon, jouit, parmi les entremetteuses-appareilleuses des maisons closes du XVIII^e siècle, d'une renommée toute spéciale pour son habileté, son tact et la sûreté de sa discrétion ; un rang lui revenait de droit dans la Calotte, elle l'eut.

BREVET

DE CHEF DU BATAILLON DE VESTALES ET VIVANDIÈRES

POUR LA FILLON

De par le Dieu porte Marotte,
Nous Général de la Calotte,
Instruit du noble carillon
Que la présidente Fillon
Fait chaque jour dans notre ville,
Par sa manière très civile
A prêter ses appartements
A quantité d'honnêtes gens,
Tant de l'un que de l'autre sexe,
Pour y prendre ces doux ébats
Que la nature même annexe
A tous les plaisirs d'ici-bas.
A ces causes, vu la science,
L'habileté, l'expérience
De la dite dame Fillon,
La créons Chef du Bataillon
Des Vestales et Vivandières
De notre illustre Régiment ;
Prétendons que sur ses lumières
Toute femme ayant sentiment
Règle ses mœurs et sa conduite,

Et devienne sa prosélyte,
Les assurant de notre part
Que la susdite Présidente
Est une femme très savante
En fait de l'aimable et grand art,
Ou si l'on veut du doux commerce
Que dans tout pays on exerce,
Au grand bonheur du genre humain,
Lequel sans cela prendrait fin.
Voulons que tout marquis, duc, prince,
Comme l'official le plus mince,
Lui fasse un favorable accueil
Et la reçoive de bon œil
Quand elle leur rendra visite,
A peine d'être par la dite
Envoyés en termes précis
Où vont les Catins et Laïs
Et toutes grivoises d'élite
Faire tout outre sans détour,
Chose qu'elle fait nuit et jour.
Donnons à cette Présidente,
Avec la charge précédente,
Pour ses gages, droits et profits,
Deux mille écus sur les esprits
Et vapeurs sortant du Mercure
Duquel on se sert dans la cure
Des dons et faveurs de Vénus.
Outre les susdits revenus,
Lui donnons grelots et sonnettes,
Comme à très fringantes coquettes,
Et simple Calotte de plomb.
Signé *Torsac*, et moi *Aimon* ¹.

Un médecin, du nom de Jacques, ayant soutenu

¹ *Recueil des pièces du Régiment de la Calotte*, p. 59.

une thèse d'après laquelle l'acte d'amour était nécessaire à la santé des deux sexes, la *Calotte* se l'annexa sans retard en qualité de médecin des frères, novices, pères, abbés, aumôniers, curés, chanoines, et surtout cardinaux et prélats dévots.

BREVET

DE MÉDECIN DE LA BRIGADE DES VESTALES,

AU SIEUR JAQUES

« Dans sa thèse pour être reçu médecin, il soutenait que le c.. était salutaire et même nécessaire, tant à l'homme qu'à la femme. Le Cardinal de Noailles fit rayer cela. »

Sur la thèse à nous présentée,
De la part de la Faculté,
Où la dispute est intentée
Pour découvrir si la santé.
Que tout homme prudent et sage
Doit regarder comme un vrai bien,
S'altère par le non-usage
De l'acte dit vénérien ;
Lecture faite de la thèse
Où, sauf le droit des bonnes mœurs,
Le savant Docteur point ne biaise
A soutenir que les humeurs,
Dans les prostrates parvenues,
Le réservoir étant fourni,
Les dites humeurs retenues
Causent des maux à l'infini ;
Primo, des fureurs utérines



LES ARMES DU RÉGIMENT DE LA CALOTTE

(COYPEL J.)

Aux femmes chaudes et sanguines,
Et des obstructions de reins
Dans les hommes chauds et sanguins ;
Secundo, des vapeurs funestes,
Qui contraignent les plus modestes,
Même du sexe féminin,
Dans la fureur qui les possède
A rechercher certain remède
Qui n'est convenable ni sain ;
Enfin un prurit spermatique
Tourmentant avec âcreté,
Tel qui dompte l'humeur lubrique
Par les lois de la chasteté.
A ces causes, vu la physique,
L'expérience et le savoir
Que ledit soutenant fait voir,
Surtout dans l'art anatomique,
Le créons par ce mandement
Médecin en titre d'office
De tout Frère, Abbesse, Novice,
Et Vestale du Régiment.
Exhortons nos Abbés et Moines,
Aumôniers, Curés et Chanoines,
De courir à ce médecin
Qui, savant en naturalisme,
Contre l'ardeur de Priapisme
Donne un excellent anodin.
Lui déléguons, pour ses salaires,
Les regrets et les repentirs
Des Martyres et des Martyrs,
Sous le joug des vœux téméraires.
Lui recommandons toutefois
De ne point prêcher sur les toits
Sa doctrine, ni la pratique
D'un si souverain spécifique,
De peur que le corps monacal,

Qui dans toutes choses excède,
Ne rendit un pareil remède
Bien plus dangereux que le mal ¹.

Le sieur Pacini ou Pazzini se distingue-t-il trop publiquement par des goûts de « glottinade », comme disaient les Aphrodites, il est pourvu par l'Association satirique d'un précieux brevet, qui doit lui assurer une clientèle aimable. (L'auteur du brevet, Gacon, partagea avec Torsac et Aimon le gouvernement de la *Calotte*.)

BREVET DE GRAND CLITORISEUR

ACCORDÉ AU SIEUR PACINI

Par Gacon.

De par le Dieu, porte Marotte,
Nous général de la Calotte,
Ayant appris que Pacini
Se plaint qu'à grand tort on le vexé
De ce qu'il n'est du tout garni
Des trésors qu'aime le beau sexe ;
Puisqu'il lui reste encor de quoi
Mettre un époux en grand émoi,
Jusque-là que le sieur le Prince
Chantre dont l'esprit n'est pas mince,
Se plaignit à Louis le Grand
Qu'il lui débauchait son épouse,
Et que de sa crainte jalouse
Il donnerait un sûr garant ;
A ces causes, sur la requête
Qu'il présenta pour faire enquête ;

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 1^{re} partie, p. 186.

Ayant vérifié le fait
Et lu Juvénal, qui tout net
Soutient que les femmes de Rome,
Grandes connoiseuses en homme,
Recherchaient avec grand désir
Des Pacini pour le plaisir, ¹
D'autant que sans craindre l'enflure,
Dans un pareil ébattement,
Elles donnaient à la nature
Un doux et long contentement ;
C'est pourquoi rendant la justice
Au dit Pacini de bon cœur,
Lui donnons en titre d'office
L'emploi de grand Clitoriseur,
Et comme tel, par la présente,
Le commettons expressément
Pour soulager l'ardeur brûlante
Des Vestales du régiment.
Lui déléguons, pour tout salaire,
Les profits revenant aux gens
Qui, travaillant pendant longtemps,
Ne font pourtant que de l'eau claire.
Lui donnons avis toutefois
Que, s'il veut conserver sa voix,
Dans ce beau Dessus, qui réveille,
Charmant le cœur, il ne doit pas
Si fort courir les Pays-Bas. ¹

Dans un siècle où le mariage était seulement le

¹ Calida et matura juventa,
Inguina traduntur medicis.

Juvénal, sat. VI, vers 370.

(Note de l'auteur).

¹ Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte, 1^{re} partie,
p. 143.

plussouvent un acte utile à la fortune, où les maris savaient compenser leur abstention conjugale par une indulgence et une complaisance de bon ton, le cocuage était devenu un sujet de conversation courante ; on connut le mari sganarelle bravache, se vantant de son infortune. ¹ Aussi un homme bien né pouvait-il porter avec gloire le titre de syndic des cocus, qui fut attribué à M. Moriau.

BREVET DU SYNDIC DES COCUS

DU RÉGIMENT DE LA CALOTTE

Pour Monsieur Moriau, Procureur du Roi de la ville (1737).

De par le Dieu, porte Marotte,
Nous général de la Calotte,
A Moriau, notre procureur,
Salut, gâité, patience, honneur.
Sur le rapport qu'on nous a fait,
Des grands progrès du Cocuage,
Que c'est le titre et l'apanage
De tout mari bien ou mal fait,
Nous déclarons le dit Moriau
Syndic de cette confrérie,
Voulons aux grands jours de féerie
Soit de la ville ou du Barreau,
Que lui seul, portant la parole,
Requière grelots, banderolles
En faveur de tous les Cocus
Qui brigueront d'être connus ;

¹ Voir *La galanterie parisienne au XVIII^e siècle*, p. 176 (H. Daragon, éditeur).

Pour distinguer la tête folle
D'un aussi grave magistrat,
Voulons que le bonnet à corne
Soit fait en forme de couronne,
Et qu'une aigrette de licorne
Y soit plantée au beau milieu,
Afin qu'à la ville, en tout lieu,
On porte honneur à sa personne.
Lui accordons le tabouret
Auprès de nous à l'audience ;
Voulons qu'aux jours de jouissance
On illumine son bonnet
Aux frais de notre Régiment,
Le jour même de la Saint-Jean,
Et pour qu'il puisse avec décence
Soutenir l'éclat de son rang,
Lui octroyons pour sa dépense
Quarante mille écus comptant,
A prendre sur les brouillards
Du cerveau de tous les Cornards
Dont les femmes courent la ville
Aux dépens de tout imbécile.
Donné au Palais de nos Rats
Le jour où Kynston dans sa couche
Reçut la charmante la Touche.
Et que pour venger ses appas,
Carton ¹ sacrifia l'Angleterre
A l'Intendant de nos affaires. ²

On sait quelles intrigues s'agitèrent autour de la jeunesse chaste de Louis XV. Un jour de l'année 1725 de grandes fêtes avaient été organisées à

¹ Actrice de l'Opéra (note du mss.).

² *Recueil de pièces tant en vers qu'en prose concernant le Régiment de la Calotte*. B. N. Mss. français 12655, f. 263.

Chantilly avec le concours de dix-sept femmes, dont la coquetterie espérait venir à bout d'une virginité récalcitrante. Ce grand projet ne pouvait laisser indifférente la *Calotte*, qui en délibère.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA CALOTTE

N° 7 L I (1724)

Momus, pour s'ébaudir un jour,
Entendant parler d'un voyage
Que devait lors faire sa Cour,
Pour la perte d'un pucelage,
Voulut en choisir les femelles
Qu'il crut dignes d'un tel emploi,
Et pour ce prit vieilles donzelles
Toutes expertes personelles
En l'art d'instruire un jeune Roi ;
Bien fil-il, car neuve maîtresse.
Moins active dans le plaisir,
Point ne connaît tours de souplesse
Dont à propos doit se servir.
Adonc fallait maris dociles,
Tous gens à ce projet utiles
Furent choisis de tous Etats
Quoiqu'à la Cour ne manquent pas
Tels maris de grande naissance.
Cé fût en vain qu'avec prudence
Le bon sens seul de son parti
Voulut faire sa remontrance.
Sur un choix si mal assorti ;
Il fut exilé de la France.
Alors le général Aymon,
Prenant sa Calotte de plomb,

Vint annoncer d'un air folâtre
Qu'un quidam, grave de son nom,¹
Se disait être gentillâtre
Et pour manger avec le Roi,
Faisait faire de bonne foi,
Le tout sans amphibologie,
Sa grande généalogie
Par celui qui du Régiment
Le faisait ordinairement.
A ce Momus prit sa marotte,
Et vint lui dire avec bonté :
Je te donne de la Calotte
L'irrévocable dignité ;
Je veux que tu sois du voyage
Et pour te rendre un personnage
Qui soit digne de mes bienfaits,
Sous mes auspices désormais
Je veux que tu porte à jamais
Les armes de ton cocuage.
Tu peux, sans craindre de procès,
En Languedoc sur tes sujets,
Faire lever droit de péages,
Impunément mettre les bornes,
Sans qu'ils viennent tous à la fois
T'offrir la charrette de cornes,
Pour le payement de tes droits.
A ces mots le Dieu disparut
Et chacun fit un grand salut².

La Marquise de la Vrillière était du voyage : jolie
et femme d'expérience, désespérée aussi d'entendre

¹ C'est le marquis de Grave, dont on veut parler ici. Il épousa en 1722 Marie-Anne Matignon (Note du Ms.).

² *Recueil de pièces tant en vers qu'en prose concernant le Régiment de la Calotte*. B. N. Mss. français 12654, f. 145.

dire que Louis XV faisait peu de cas du beau sexe, elle s'était offerte devant toute la Cour pour lui montrer le jeu qu'elle connaissait si bien et qu'elle aimait tant. La *Calotte*, en reconnaissance de son zèle, lui décerne les brevets les plus flatteurs.

ARRÊT

QUI ÉTABLIT LA MARQUISE DE LA VRILLIÈRE GRANDE-PRÊTESSE,
GOUVERNANTE, ET ABBESSE DE TOUS LES COUVENTS DE PAPHOS.

Par arrêt du Conseil d'Etat,
Et de l'avis du grand Sénat
Qui régente dans la Calotte ;
A toutes gens, porte Marotte,
Nous a plu de faire savoir
Que voulant aux besoins pourvoir
De mainte jeunesse novice,
La préserver de ch.....
De tels autres fruits trop malsains
Que vont cueillir auprès nonains
De la déesse de Cythère
Ceux en qui la nature opère
A dix et sept ou dix-huit ans,
Le feu par lequel nos parents
D'autres parents ont mis au monde,
Feu qui race humaine féconde
Et, si Dieu plaît, fécondera
Jusqu'à tant que nous jugera
Le Créateur de notre espèce
A ces causes, par grâce expresse,
Pour tous les jeunes gens susdits
Qui viennent s'offrir à Cypris,
Donnons titre de Présidente,
Grande-Prêtresse, gouvernante,

A celle dont l'habileté
A dirigé Sa Majesté
Dans les vergers de la Déesse,
Ajoutons le titre d'abbesse
De tous les couvents de Paphos.
Item, pour prévenir les maux
Par où souvent se discrédite
La plus belle fleur et l'élite
Des Nonains, qui dans ces couvents
A Vénus portent leurs encens,
L'autorisons à la visite
De celles que leur zèle invite
A se mettre en religion
Et vaquer à dévotion,
Selon le rit et la pratique
Donnés par le Dieu prolifique.
Et sera le présent arrêt
Lu, crié, mis où besoin est ¹.

Pleine de sollicitude pour les prêtresses de Vénus, la *Calotte* apprend un jour qu'une dame de Saint-Sulpice, en la compagnie de seigneurs pervers, a failli payer de sa vie une curiosité malsaine et une complaisance trop aveugle ² : elle décrète aussitôt une mesure prudente en faveur de ses ferventes vassales.

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Calotte*, 2^e partie, p. 108.

² Voir *La Galanterie parisienne au XVIII^e siècle*, p. 194 (H. Daragon édit.)

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL DU RÉGIMENT
DE LA CALOTTE POUR M^{me} DE SAINT-SULPICE

Or voulant donner tous nos soins
Pour qu'une disgrâce semblable
N'arrive en notre régiment,
Au sujet d'un sexe agréable
Et que nous aimons tendrement :
Nous défendons à nos vassales,
Tant vivandières que vestales,
De porter sacristain, panier,
Tant de baleine que d'osier,
Et criardes ¹ gauderonnées,
Pendant qu'auprès des cheminées
Le froid contraindra d'approcher
Pour se chauffer ou se sécher.
Permettons les susdites hardes,
Paniers, sacristains et criardes,
Pendant les chaleurs de l'été,
D'autant qu'alors il n'est à craindre
Une telle calamité.
N'ayant nul dessein de contraindre
Les dames dans cette saison,
Où par une bonne raison
L'air et le frais sont nécessaires
Contre les feux caniculaires ².

Un riche juif, Dulis ou du Lys, amoureux de la Pélissier, veut-il reprendre, par voie judiciaire, les bijoux et pierreries dont il a payé les dernières faveurs, la *Calotte* s'interpose et cloue le Juif au pilori de son tribunal.

¹ Grosse toile goudronnée et bruyante.

² *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 1^{re} partie, p. 89.

TRIO COMIQUE

JUILLET 1730

Le sieur du Lys a donné à la Pélissier (actrice de l'Opéra et maîtresse dudit du Lys) plusieurs bijoux et diamants dont on fait monter le prix à plus de 150.000 livres. Il a tenté de les retirer par adresse; n'y ayant pas réussi, il a intenté un procès devant M. Hérault, lieutenant de police, et a donné ce qu'il en espère moitié aux pauvres, moitié au curé de Saint-Sulpice, pour être employé au bâtiment de son église.

Un riche Juif, un très dévot curé ¹,
Veulent dévaliser une coquette fine;
Les noms ne font rien au narré,
Puisqu'aisément on les devine.
Chacun de ces acteurs paraît fort occupé
A remplir son rôle comique.
Le Juif y joue l'amant dupé,
La donzelle défend sa récolte lubrique;
Le curé, comme un bon pasteur,
Destinant tout à son saint édifice,
Entrepren d venger l'acteur
Par la dépouille de l'actrice.
O le plaisant événement!
Qu'il sera digne de mémoire!
Si le curé remporte la victoire,
Il gagne d'un seul coup le prix de plus de cent ².

¹ Longuet, curé de Saint-Sulpice (note du ms.).

² Recueil de pièces tant en vers qu'en prose, concernant le régiment de la Calotte. B. N., Manuscrit français 12655, f. 87.

Au mois de juillet 1731, la chronique maligne se délectait du récit d'une orgie qui avait eu pour théâtre l'Opéra et que Gentil-Bernard avait célébrée dans une allégorie spirituelle¹. La *Calotte* appelle aussitôt Momus à son secours et décrète :

ARRÊT DE MOMUS

AU SUJET DE LA DANSE DES FILLES DE L'OPÉRA

In puris naturalibus

De par le Dieu de la Marotte,
Nous, général de la Calotte,
A tous nos bons sujets salut,
Honneur et gracieux sourire :
Dès l'instant même qu'il lui plut
De nous élever à l'Empire,
Que dans le château de Livry
Où se fit la cérémonie
On nous eut mis, après maint cri,
Sur le trône de la Folie,
Nous avons depuis, tour à tour,
Observant les temps et les classes,
Parcouru la Ville et la Cour,
Pour savoir où placer nos Grâces.
Gens affidés nous ont appris
Qu'à notre règne réservé,
Aventure était arrivée
Dans les magasins de Cypris,
Lieux galants, consacrés aux ris,
Où, malgré la primeur de l'âge,
Jamais n'entra de pucelage
Que suivi de chauve-souris.

¹ Voir *La Galanterie parisienne au XVIII^e siècle*, p. 240 (H. Daragon, éd.).

Attendu que du ministère
Le conseil est sage et profond,
Nous lui renvoyons, quant au fond,
Le jugement de cette affaire :
Car chacun comme nous sait bien
Qu'entre notre avis et le sien
La différence est très légère ;
Entendons préalablement,
Avant d'éclaircir les matières,
Que par arrêt du *Régiment*
Il en soit fait des tabatières ;
Que d'abord mollement assis,
Par le moyen des raccourcis,
On nous représente Gruère, ¹
Dans sa brutale émotion,
Qui de la *Constitution* ²
Présente à baiser le derrière.
Voulons qu'à quelques pas de là
On peigne aussi le vieux Campra, ³
Soigneux d'ajuster sa lorgnette
Dans un mouvement encor vif,
Et portant un regard lascif
Sur un c.l qui fait la courbette.
Autour de cet objet nouveau,
Pour en terminer le tableau,
D'un air qui frappe mieux la vue
Et marque plus le vertige,
Que la Pélissier toute nue,
Malgré sa hanche peu charnue,
Figure avec la Camargo ;
Que de cette danseuse unique
La luxure règle les pas,

¹ Directeur de l'Opéra.

² Surnom de M^{lle} Duval aînée.

³ Directeur de la Musique.

Et de ses brillants entrechats
Nous découvrir la mécanique ;
Que là chacun des assistants
Songe à profiter des instants
Où s'offre une faveur si grande,
Et qu'à la Sœur ¹ de la Légende,
Qui prodigue aussi ses appas,
Royer, très étonné du cas,
Porte son amoureuse offrande.
Vous que la Constitution
(L'on entend celle de l'Eglise)
Met tous les jours en faction,
Prélats, parlez avec franchise.
Au milieu de tant d'objets nus,
Quoique le cas paraisse étrange,
Si vous étiez intervenus ;
N'auriez-vous pas bien pris le change ?
Tel, dans Toulon, Père Girard,
A qui l'on prépare la hart,
Attendant bouillante Chaudière,
Baisait le c.1 de la Cadière ².
Et toi qui la première sus
Faire montre de ta peau bise,
Sans aucun voile par-dessus,
Du voisinage en sa surprise,
Fanchon ³, entendais-tu les cris ?
Peu s'en fallut qu'à force ouverte
On n'allât t'excéder..... Tandis
Qu'elle a l'épaule découverte,
Qu'on lui donne la fleur de lys ;
Que l'on punisse la parjure,

¹ *La Constitution*. Sa sœur était appelée « Le Bref. »

² Allusion au jésuite Père Girard accusé d'avoir séduit sa pénitente, Marie-Catherine Cadière.

³ La Pélissier.

Disait-il, et que de Deslys
On venge sur elle l'injure.
Mais qu'il s'élève et qu'il murmure,
Ne crains rien d'un tel complaignant ;
N'as-tu pas pour toi ***
Son auguste appui te rassure.
La Cour qui l'a fait revenir
Lui donne une faveur complète :
Il peut, crois-moi, te soutenir
Tout aussi bien que la Roulette.
Jouis en paix de ton destin,
Et qu'ainsi rien ne te contraigne....
Fait dans le Temple Calotin
Le premier mois de notre Règne.

Et contre-signé Saint-Martin ¹.

Constatant qu'à la poursuite du plaisir les sens de ses contemporains s'étaient émoussés, que les débauches invertissaient à plaisir la nature, détournaient « la chair de sa voie, » et qu'une pareille licence n'allait pas sans quelques inconvénients d'ordre sanitaire, la *Calotte* intervenait pour prononcer, au nom du dieu Mercure, un mandement qu'elle intitulait le « Prostibule des Turcs ». Montesquieu le premier, croyons-nous, avait employé ce mot de « prostibule » dans le sens de « maison de prostitution. »

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 3^e partie, p. 134.

LE PROSTIBULE DES TURCS

MANDEMENT DU DIEU MERCURE (1742)

Nous qui d'un grand coup de Malchus,
Autrement dit de cimetère,
Jadis du vigilant Argus
Coupâmes la trachée artère ;
Nous Patron des escamoteurs,
Des marchands et des orateurs,
En un mot de tout proxénète
Habitant de cette planète ;
En faveur de Manon La Croix ¹,
Interdisons pour quatre mois
Le quartier de la résidence
De sa Musulmane Excellence
A toute abbesse de Cypris,
Sans en excepter la Paris,
Non plus que la dame Florence ²,
A moins qu'il ne plaise à Manon
De les employer en son nom.
Si c'est son avis, c'est le mien,
Pourvu qu'il en résulte un bien ;
Car il ne serait pas honnête
Que les enfants du saint Prophète,
Nos bons amis de tous les temps,
S'en retournassent mal contents.
Or pour obvier à la chose,
Mettons au marché cette clause,
Qu'on n'admettra dans le couvent,
Autrement dit le *Prostibule*,
Nul sujet dont auparavant

¹ Il s'agit sans doute d'une tenancière de magasin de filles chez qui se jouaient des pièces obscènes. Voir la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*. Paris, 1894, t. I, col. 282.

² Célèbre entremetteuse-appareilleuse.

On n'ait, avec soin et scrupule,
Inventorié le devant,
Et visité même l'annexe,
D'autant que ces Messieurs souvent,
Sans se gêner, font au beau sexe
Tourner la figure convexe,
Acte, dit-on, récréatif,
Mais nullement génératif ;
Quoi qu'il en soit, c'est leur méthode,
Il faut les servir à leur mode .
Si pourtant fille on rencontrait
Dont l'œillet fût par trop étroit,
Que l'on se serve du remède
Qu'employa le blond Ganymède,
Quand Jupin fit de vains efforts
Pour lui mettre le diable au corps.
A propos de ce réceptacle,
Excluons filles de spectacle,
Surtout celles de l'Opéra,
Ne pollutur corpora ;
Car si ces dames de coulisse
Allaient chez les Orientaux
Faire circuler certains maux,
Et leur donner la chaud...
Serait-ce au chef de la police
Que l'on demanderait justice ?
Ah ! vraiment oui ! Ces oiseaux-là
Se mènent bien comme cela !
Elles l'enverraient faire f... .
Sans biaiser la rime en outre ;
Mais revenons à nos moutons.
Au rebut aussi nous mettons
Les Donzelles entretenues
Telles que sont la Lempereur,
La Le Corps et la Le Sueur,

Et tant d'autres de nous connues
Pour être parfaites en l'art
De plumer le tiers et le quart ;
Au reste, excepté ces sangsues,
Je consens que Manon La Croix
De qui lui plaira fasse choix ;
Persuadé que ses recrues
Ne perdront rien à l'examen
Des gens de Mehemet.....

Amen ¹.

Enfin pendant la campagne de Flandre, en 1744, la *Calotte* imagina un ordre de bataille de l'armée féminine, l'armée d'amour, composée de toutes les danseuses, chanteuses, figurantes, filles galantes, matrones de Paris. Les plus renommées formaient l'état-major ; les plus corpulentes, l'artillerie ; les plus évaporées, les troupes légères ; les femmes sur le retour étaient reléguées dans la réserve. C'est un véritable inventaire, quelque chose comme un catalogue précis à l'usage des chercheurs de volupté.

On peut suivre la trace du *Régiment de la Calotte*, jusque vers 1760, grâce à des publications sans grand intérêt, comme l'opéra-comique joué le 19 septembre 1790, sous le titre *Les nouveaux Calottins*. Mais la verve railleuse des Aimon, des Torsac et des Gacon semble s'être éteinte, peut-être par l'intervention des pouvoirs publics.

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 6^e partie, p. 120.

Il existait pourtant encore en 1779 une association de jeunes lieutenants et sous-lieutenants portant le même titre *La Calotte*, ayant des associés, un général, et prétendant ne reconnaître, hors des rangs, aucune suprématie, aucune distinction. Elle soumettait à des châtimens en effigie ceux que son tribunal condamnait.

Le comte de Ségur nous raconte qu'un jour de grandes manœuvres, à Paramé, deux colonels ayant voulu placer deux dames de la Cour à des places réservées, en avant de Bretonnes arrivées avant elles, une altercation s'en était suivie, et que l'association de la *Calotte* avait émis la prétention de faire subir aux deux colonels coupables, ou du moins à leur effigie, une dégradation comique. M. de Ségur, pour éviter un scandale, fit mettre tout le monde sous les armes pour rétablir la hiérarchie ; puis il prévint le maréchal de Castries qui commandait le camp. Celui-ci s'interposa et fit donner des ordres sévères contre les tribunaux de la *Calotte*. A partir de ce moment, si Momus prit des décrets, ce fut dans le silence du mystère.

Paris, le 12 octobre 1905.

FIN

¹ Comte de Ségur. *Mémoires, ou Souvenirs et anecdotes*, Paris 1824, t. II, p. 208.

TABLE DES MATIERES

I. — Les Sociétés où l'on cause d'amour

Salons galants; appareilleuses mondaines. — Les petits soupers et les nuits. — Salons d'amour et de jeu. — Scènes galantes..... 1

II. — Les Sociétés où l'on parle et où l'on écrit d'amour

L'Académie galante. — Ces Dames et ces Messieurs. — La Paroisse. — Le Bout du Banc..... 47

III. — Les Sociétés guides d'amour

La « Table Ronde » : Les Heures de Cythère. — La « Société Joyeuse » : Almanach des honnêtes femmes. — Le Code de Cythère..... 92

IV. — Sociétés platoniques et de flirt

Culotins et culotines. — La « Mouche à miel » : les Grandes Nuits. — Valmusiens et Rosatis..... 120

V. — Les Franches-maçonnes

Les Loges hermaphrodites. — L'adoption. — La Candeur. — Les Mopses..... 157

VI. — Les Sociétés où l'on fait l'amour

- L'ordre hermaphrodite, ou les secrets de la sublime
Félicité. — Mousses et Patrons ; Vaisseaux et Frégates.
— L'embarquement pour l'île de la Félicité..... 176

VII. — Les Sociétés où l'on fait l'amour

- Les Aphrodites ou Morosophes. — Le temple et ses
initiés. — « Andrins » et « Jeudis ». — Les grandes
Aphrodisiaques. — L'album d'une Aphrodite..... 206

VIII. — Les Sociétés où l'on fait l'amour

- Le culte de Lesbos. — Initiation des « Anandrynes ».
— Mystères du Temple de Vesta. — Apologie de la secte.
— Les « arracheurs de palissades ». — Ebugors et
Guébres..... 238

IX. — Les Petites Sociétés d'amour

- Joyeux et Anti-Façonniers. — Les Petits-Maitres. —
Les Filles du bon ton. — Chevaliers de la Clairon. — Les
Réjouis..... 275

X. — Brevets d'amour

- Le « Régiment de la Calotte ». — Vestales et Vivandières.
— Le grand Clitoriseur. — Le Syndic des Cocus.
— Ordre de bataille de l'armée d'amour..... 324



La Bibliothèque
Université d'Ottawa

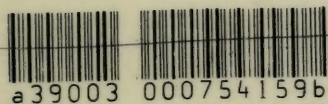
The Library
University of Ottawa

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

11 DEC 1992

25 MAR 1992



CE HS 0255
L6V4 1906
COO VEZE, RAOUL. SOCIETES D'A
ACC# 1142998

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	11	05	22	11	8